



2 - 29



Digitized by the Internet Archive
in 2010 with funding from
University of Ottawa

DESCRIPTION
HISTORIQUE
DE LA VILLE
DE PARIS
ET DE SES ENVIRONS.

Par feu M. PIGANIOU DE LA FORCE.

NOUVELLE ÉDITION,

Revue, corrigée & considérablement augmentée.

Avec des Figures en Taille-douce.

TOME QUATRIÈME.

*Magna situ, major Populis, sed maxima Sceptro;
Lutetia est uno, scilicet, Orbe minor.*

Le P. Chevalier, J. 1672.



A PARIS,
CHEZ LES LIBRAIRES ASSOCIÉS.

M. DCC. LXV.

Avec Approbation & Privilège du Roi.

W. Thurgood

TABLE

*Des Articles contenus dans le
Tome quatrieme.*

SUITE DU QUARTIER DE S. MARTIN.

M ONASTERE & Prieuré Royal de S. Martin-des-Champs, page 1	
L'Eglise Paroissiale de S. Nicolas-des- Champs,	43
Les Filles de la Madeleine,	57
La Porte Saint-Martin,	62
L'Eglise Paroissiale de S. Laurent,	63
L'Hôpital du Nom de Jesus,	66
Le Couvent des Récollets,	68
L'Hôpital de Saint-Louis,	74
Montfaucon,	78
XI. QUARTIER DE LA GREVE,	89
La Place de Greve,	90
L'Hôtel-de-Ville,	93
L'Hôpital du Saint-Esprit,	103
L'Eglise de S. Jean-en-Greve,	108
L'Eglise Paroissiale de Saint-Ger- vais & de Saint-Protais,	130
XII. QUARTIER DE S. PAUL,	155
L'Eglise Paroissiale de S. Paul,	<i>ibid.</i>
L'Hôtel de Saint-Paul,	172
Les Célestins,	180
L'Arsenal,	270
Le Couvent de l'Ave-Maria,	278
L'Hôtel de Sens,	295

XIII. QUARTIER DE STE-AVOYE, 298	
<i>Le Couvent de Sainte-Croix-de-la-Bretonnerie,</i>	<i>ibid.</i>
<i>Le Couvent des Billettes,</i>	304
<i>Les Blancs-Manteaux,</i>	317
<i>Le Couvent de Sainte-Avoye,</i>	324
<i>L'Eglise & Couvent de la Merci,</i>	329
<i>L'Hôtel de Soubise,</i>	333
XIV. QUARTIER DU TEMPLE, 339	
<i>Le Temple,</i>	340
<i>Les Filles de Sainte-Elisabeth,</i>	356
<i>Les Pénitens-de-Nazareth,</i>	360
<i>Les Enfants-Dieu,</i>	366
<i>Les Filles du Sauveur,</i>	369
<i>Les Capucins du Marais,</i>	371
<i>Les Filles du Saint-Sacrement,</i>	374
<i>Le Couvent du Calvaire du Marais,</i>	377
XV. QUARTIER SAINT-ANTOINE, 392	
<i>L'Hôpital de Sainte-Anastase,</i>	399
<i>L'Eglise & Prieuré de Sainte-Catherine-de-la-Coulture,</i>	408
<i>Les Filles-Bleues ou Annonciades-Célestes,</i>	422
<i>L'Hôtel des Tournelles,</i>	424
<i>La Place Royale,</i>	426
<i>Les Hospitalieres de la Place-Royale,</i>	434
<i>Les Minimes,</i>	437
<i>Le Petit Saint-Antoine,</i>	473
<i>Additions,</i>	477

Fin de la Table du Tome quatrieme.

DESCRIPTION



DESCRIPTION DE LA VILLE DE PARIS.

Suite du Quartier de S. Martin.

LE MONASTERE ET PRIEURÉ ROYAL
DE S. MARTIN DES CHAMPS.



LE Monastere, un des plus considérables & des plus célèbres de Paris, fut fondé & doté sous le titre d'Abbaye en 1060, par le Roi Henri I. qui y mit des Chanoines sous la conduite d'Ingelard qu'il leur donna pour Abbé. Ce Prince lui donna des fonds de terre très-considerables, avec d'autres revenus, droits, privileges & exemptions. Il dit dans la Charte de fondation que c'est pour relever les ruines d'une Abbaye de S. Martin qu'il y avoit eu en cet endroit, & qui avoit été entierement détruite par la

Tome IV.

A

rage tyrannique, c'est-à-dire par la fureur des Normands. C'étoit l'opinion commune de ceux de ce temps-là, & même du Roi, que cette ancienne Eglise & Abbaye de S. Martin, avoit été bâtie en cet endroit pour conserver la mémoire d'un miracle que Dieu y avoit operé en la personne d'un Lépreux qui fût guéri de sa lepre par un baiser que S. Martin lui donna. *Adrien de Valois* dans la Dissertation qu'il a faite sur les Basiliques, a prétendu que cet ancien Oratoire de S. Martin étoit bâti dans la Cité, auprès de la porte qui étoit au nord, mais loin du lieu où est aujourd'hui S. Martin des Champs. La Charte du Roi Henri I, ne l'embarasse pas, *parce que*, dit-il, *ne restant aucun vestige de cet ancien oratoire du temps de ce Prince, il a pû aisément se tromper sur sa véritable situation.* Il est cependant prouvé par une Charte de Childebert III, qui est apportée par le *P. Ruinart*, dans le Supplément qu'il a ajouté à Grégoire de Tours, que sous la première race de nos Rois, il y avoit une basilique de S. Martin dans l'endroit où est à présent le Monastere de S. Martin des Champs.

Le Roi Philippe I. fils du Roi Henri I. fit achever l'ouvrage que son pere avoit commencé, & fit faire la dédicace.

de l'Eglise de ce Monastere l'an 1067. Dans la Charte qui fait mention de cette dédicace, les Chanoines que le Roi Henri avoit mis dans ce Monastere sont appellés *Canonicos cœnobialiter viventes*. Douze ans après, c'est-à-dire en 1079. le même Philippe en ôta ces Chanoines sans que nous sachions ce qu'ils devinrent, & s'adressa à *S. Hugues*, sixieme Abbé de Cluni, pour lui demander quelques Moines de son Abbaye dont la bonne odeur s'étoit répandue par toute la France. *S. Hugues* lui en envoya un nombre suffisant pour former une Communauté, & par là *S. Martin des Champs* ne fut plus qu'un Prieuré, d'Abbaye qu'il étoit auparavant; car les Bénédictins qui s'unirent à la Congrégation de Cluni, n'eurent plus qu'un seul Chef & un seul Abbé qui fut celui de Cluni, c'est pourquoi on dit communément que *S. Hugues cassa les Crosses*; parce que ce fut principalement de son temps que la Congrégation de Cluni reçut son accroissement par les Maisons & les Abbayes qui embrasserent sa réforme. Le Prieuré de *S. Martin des Champs* fut alors la troisieme fille de Cluni: le Prieuré de *la Charité* sur Loire étant la premiere; *S. Pancrace* de Leuve en Angleterre la seconde; mais depuis le schisme de l'Angleterre, le Prieuré de *S. Martin*.

4 DESCRIPTION DE PARIS ,
des Champs est devenu la seconde fille
de Cluni.

Ce ne fut que dix-huit ans après que l'Abbé & les Moines de Cluni firent confirmer l'acquisition qu'ils avoient faite de l'Abbaye de S. Martin des Champs. Le Pape Urbain II. qui avoit été auparavant Moine de Cluni en donna la Bulle de confirmation l'an 1097. laquelle a été suivie de plusieurs autres accordées par des Papes ses successeurs.

Le Roi Louis VI. par sa Chartre de l'an 1111. confirma tout ce que les Rois ses prédécesseurs avoient fait en faveur de ce Monastere, & par une autre Chartre qui est de l'an 1128. lui accorda de nouveaux privileges.

Louis VII. confirma aussi tout ce que les Rois ses prédécesseurs avoient fait en faveur du monastere de S. Martin des Champs, & sa Chartre qui est de l'an 1137. est celle qu'on nomme *la grande Chartre de S. Martin*, laquelle, de même que plusieurs autres, est gardée dans les archives du Monastere de S. Martin des Champs : elle est rapportée dans l'Histoire de ce Monastere que Dom *Martin Marrier* donna au Public en 1637.

Ce fut aussi Louis VI. dit *le Gros*, qui en 1133. ayant acquis des Moines de S. Martin des Champs, l'Eglise & l'hospice qu'ils avoient à Montmartre,

leur fit donner en forme de permutation, par Estienne Evêque de Paris, l'Eglise de *S. Denis de la Chartre* & ses dépendances.

Depuis que les Moines Bénédictins de la Congrégation de Cluni ont été introduits dans le Monastere de S. Martin des Champs, cette maison a eu pour chefs des Prieurs qui furent d'abord Réguliers, & puis Commendataires. Parmi ces Prieurs, on en compte quatre qui sont devenus Abbés de Cluni, & plusieurs qui ont été élevés à l'Episcopat & même au Cardinalat. Entre les Cardinaux, on distingue *Guillaume d'Estouteville*, *Pierre Aicelin de Montaigu*, & *Armand-Jean du Plessis de Richelieu*.

Guillaume d'Estouteville étoit d'une maison non-seulement des plus illustres de Normandie, mais même du Royaume, laquelle avoit pris son nom d'un Château situé dans le Bailliage de Caux, à une lieue de Fécam. Quelques-uns disent qu'il fut Moine Bénédictin, mais sans preuves suffisantes : il fut successivement Evêque de Terouenne, d'Angers, de Beziers, Archevêque de Rouen, & Prieur de S. Martin des Champs en 1471. Le Pape Eugene IV le fit Cardinal en 1439. Les Papes l'employèrent dans plusieurs négociations importantes, & ce fut en qualité de Légat à

6 DESCRIPTION DE PARIS ,
latere , qu'il réforma l'Université de Paris en 1452. Il mourut à Rome , Doyen du sacré College , & âgé de plus de quatre-vingt ans , l'an 1483.

Pierre Aicelin , ou *Affelin de Montaignu* , étoit fils de Gilles Aicelin II. du nom , & de Mascaronne de la Tour. Etant fort jeune , il se fit Moine Bénédictin de la Congrégation de Cluni , mais on ne sçait point dans quel Monastere il fit profession. Il fut ensuite Evêque de Nevers , d'où il fut transferé à Laon. Clément VII le créa Cardinal en 1383. le 23 de Décembre. On l'appella alors le *Cardinal de Laon*. Il mourut le 8 Novembre 1388.

Armand-Jean du Plessis , Cardinal de l'Eglise Romaine , Duc de Richelieu , & Principal Ministre du Roi Louis XIII. fut nommé au Prieuré de S. Martin sur la résignation du *Cardinal de la Valette* , & il en prit possession le 7 du mois de Novembre de l'an 1633.

Ce Prieuré est si considérable par ses revenus , & par les bénéfices qui en dépendent , qu'il ne faut point être surpris s'il a été possédé par des sujets d'un rang éminent dans l'Eglise. Il rapporte environ quarante-cinq mille livres de rente par an à celui qui en est titulaire , & lui donne la collation de vingt-neuf Prieurés , & la nomination à deux Vicaireries

perpétuelles dans l'Eglise Métropolitaine de Paris, à une dans l'Eglise de Notre-Dame de la ville d'Etampes, & à cinq Cures de la ville de Paris, qui sont celles de S. Jacques de la Boucherie, de S. Nicolas des Champs, de S. Laurent, de Notre-Dame de Bonne-Nouvelle & de S. Josse. Il nommoit autrefois à une sixieme, qui étoit celle de S. Gilles, S. Leu, qui étoit originairement dans l'Eglise de S. Denis de la Chartre, d'où elle fut transférée à S. Symphorien, & enfin unie à celle de la Magdelaine dans la Cité. Il nomme aussi à vingt-cinq autres Cures dans le Diocèse de Paris, & à trente ou environ, qui sont situées dans d'autres Diocèses, sans parler de plusieurs Chapelles, &c.

Le Monastere de saint Martin des Champs & ses dépendances occupent un terrain de quatorze arpens, ou environ, qui est entouré de murs fort hauts, crenelés & fortifiés d'espace en espace par des tourelles, le tout bâti sous *Hugues IV.* Prieur de ce Monastere, mais on ne sçait pas précisément en quel temps, à cause que sa tombe, & celles de plusieurs autres, furent renversées, ou brisées, quand on fit réparer l'Eglise.

La grand-Porte de ce Monastere étoit autrefois dans la rue au Maire, de même que l'auditoire du Maire ou Bailli,

8 DESCRIPTION DE PARIS ,
& la Géole, & accupoient la place sur laquelle est présentement la Porte latérale de l'Eglise de S. Nicolas des Champs; enforte qu'on passoit par derriere le chevet de ce qui composoit alors cette Eglise, pour aller à l'Eglise & au Monastere de S. Martin. Vers l'an 1560. les Marguilliers de S. Nicolas des Champs formerent le dessein d'augmenter leur Eglise en longueur, sur la même largeur qu'elle avoit : pour y parvenir il falloit prendre dans l'enceinte des murs du Monastere de S. Martin l'espace nécessaire, & démolir la grand-porte, l'Auditoire & la Géole; mais les Religieux s'y étant opposés, il y eut procès au Parlement, qui par Arrêt du 24. Juillet 1574. condamna ces derniers à fournir vingt toises de place en longueur, & autant en largeur, derriere le chevet & chœur de l'ancienne Eglise, en tirant de l'endroit où étoient la grand-porte, l'Auditoire & la Géole de leur Couvent, vers la Chapelle de S. Michel, à la charge que les Marguillers feroient bâtir préalablement à leurs dépens une autre porte, entrée & Géole, du côté de la rue S. Martin, & de rembourser la valeur de la place à dire d'Experts.

En conséquence de cet Arrêt, il fut passé une transaction le 31 Mars 1575, par laquelle les Prieur & Religieux de

S. Martin des Champs céderent aux Marguilliers de S. Nicolas les vingt toises de terrein en longueur & largeur dans l'endroit indiqué, & moyennant la somme de sept mille livres qui leur fut promise, & qui leur a été ensuite payée, & l'abandonnement d'une petite place de huit toises de longueur, sur quatre toises de large, entourée d'anciens bâtimens appartenans à S. Martin dans ladite cour S. Martin, qui leur fut fait par les Marguilliers de S. Nicolas sur la rue S. Martin, le long des murs de clôture, les Prieur & Religieux s'obligerent de bâtir leur porte, entrée & géole de ce côté-là, & de faire démolir celle qui étoit du côté de la rue au Maire, où ils avoient l'échelle de leur Justice. Ils firent presque dans l'instant les démolitions, & les constructions dont on étoit convenu par cette transaction, afin de laisser la place nette pour le bâtiment de l'Eglise de S. Nicolas. Pour se clore, ils se retirèrent sur eux-mêmes, & firent élever un mur à distance de neuf à dix pieds d'élargissement de l'ancienne Eglise de S. Nicolas, & le poussèrent depuis la rue S. Martin jusqu'à l'encognure de la Chapelle de saint Michel, dont la longueur achevoit leur clôture. C'est ainsi que s'est formée la ruelle de neuf à dix pieds de large, qui

10 DESCRIPTION DE PARIS ,
est entre l'Eglise de S. Nicolas & le mur
de S. Martin, & pour laquelle il y a eu
un grand procès au commencement de
ce siècle entre les Prieur & Religieux de
S. Martin des Champs, & le Curé de
S. Nicolas : mais reprenons ce qui re-
garde plus particulièrement cette des-
cription.

Les Prieur & Religieux de S. Martin
des Champs firent donc ouvrir une por-
te dans la rue de S. Martin pour servir
de principale entrée à leur Monastere.
Elle étoit décorée d'une niche de chaque
côté, & dans ces niches étoient les sta-
tues des Rois Henri I & Philippe I ,
Fondateurs de cette Maison.

Sous la figure du premier étoit un
marbre, où l'on lisoit le millesime &
les deux vers suivans.

M. LX.

*Henricus posuit primus , primusque
Philippus
Auxit, sexte probas quas Lodoice domos.*

Sur une autre table de marbre, étoient
aussi le millesime & les deux vers que
voici :

M. Vc. LXXV.

*Dum reficit VIALAR , Biturix Pre-
julque Priorque ,
Tertius Henricus Gallica sceptratenet.*

QUART. DE S. MARTIN. X. 11

Le *Vialar* dont il est parlé dans le premier de ces deux vers , se nommoit *Antoine Vialar* , & étoit Prieur de saint Martin des Champs & Archevêque de Bourges. Il mourut le 6. Décembre 1576 , au Prieuré de Gournay sur Marne , âgé de quarante-huit ans.

Un peu au-dessus étoit une statue équestre de S. Martin , & auprès étoit un marbre , sur lequel on lisoit :

*Restituit sacri hac AMELOTIUS atria
Templi.*

*In quo Martini longo stat gloria seculo.
Rursum JACOBUS sacra vir Doct̄or in
arte*

*Hac eadem instaurans , adis renovavit
honores.*

Ce *Jacques Amelot* étoit d'une famille qui est illustrée dans la robe , & dans le Ministère. Il étoit Moine , Prieur de ce Monastere , & Docteur en Théologie de la Faculté de Paris. Il fut cruellement assassiné à Senlis d'un coup de fusil , le 19 d'Avril de l'an 1592.

En entrant dans la cour , on voit l'Eglise de S. Martin & la Chapelle de saint Michel à droite. La porte a été abbatue , & l'on a mis une grille de fer en sa place.

De la cour on entroit dans un grand cloître , qui par son étendue & par la quantité de ses colonnes , n'avoit pas

12 DESCRIPTION DE PARIS ,
son pareil à Paris. Sur la porte par la-
quelle on entroit de ce cloître dans l'E-
glise, étoit la figure du Roi Henri I ,
tenant son sceptre de la main droite , &
de la gauche, une Eglise qui désigne
qu'il en étoit le Fondateur. Au - dessus
étoit écrit :

Inclita Martino construxi hæc mœnia divo.

A un des côtés de cette même porte ,
étoit le portrait en pied du Roi Philippe
I , avec cette inscription :

*Cluniaco accivi Monachos : censu quo-
que Jovi.*

De l'autre côté, étoit le portrait en
pied du Roi Louis VI dit *le Gros*, &
l'inscription qui suit :

*Dona ego Majorum, collataque jura
probavi.*

Cet ancien cloître a été démoli, &
en sa place on en a construit un nouveau
bien vouté & ouvert par de grandes ar-
cades, dont les pieds droits sont déco-
rés, dans l'intérieur du côté du jardin,
d'un ordre dorique assés mal executé, &
dont les colonnes engagées dans le mas-
sif du mur ne font point un bel effet.
On commença en 1702, à bâtir le côté
de ce cloître qui tient au nouveau dor-
toir, & les trois autres en 1718, en

forte que ce cloître fut entièrement achevé en 1720. C'est par ce morceau & par un grand corps de bâtiment, qu'on a commencé à exécuter un projet, qui a été terminé depuis quelques années.

Le bâtiment qui regarde le grand jardin a trente-une croisées de face, dont trois du milieu en avant corps orné d'un fronton. Les deux aîles en retour en ont onze chacune. Les deux croisées sont terminées par deux façades sur le jardin ornées de frontons. La vue du grand & magnifique escalier à deux rampes parallèles, est prise du jardin, où est sa principale entrée. Son vestibule a trente pieds sur trente-six. Il est ouvert du côté de l'escalier par trois arcades assez mal entendues, celle du milieu ne permettant pas de voir en son entier la première rampe de l'escalier, ce qui ôte entièrement la beauté de son aspect : elles sont d'autant plus déplacées qu'elles n'étoient point nécessaires, puisqu'elles ne portent que le pallier de l'entrée du dortoir où mène ce grand escalier, sur lequel rien n'étant construit, il n'a par conséquent point de charge. Un arc doubleau en cintre surbaissé appuyé sur de forts massifs en saillie, eut été suffisant & n'auroit point dérobé à la vûe l'entrée de cet escalier. Il est composé de deux rampes parallèles qui partent du pre-

14 DESCRIPTION DE PARIS ,
mier pallier. La rampe du milieu qui y conduit a onze pieds de large dans œuvre & les limons quatorze pouces. Les deux autres rampes paralleles ont moins de largeur & font de neuf pieds dans œuvre. Le pallier au-dessus de la premiere rampe a neuf pieds de large & celui du premier étage dix pieds. La hauteur de la cage de l'escalier qui est quarrée est de quarante pieds. Il est éclairé par quatre grandes croisées de chaque côté & par trois en face. Son plafond est orné de sculpture dans la corniche & dans les angles, & le point du milieu d'une grande rose en ornemens. Les murs de-dessus les marches & tout le tour de la cage sont décorés de moulures & de grandes & larges tables qui font un bon effet. On ne conçoit point la nécessité d'un tel escalier pour conduire à un dortoir qui n'a aucune beauté, & qui est très mal éclairé dans ses deux extrémités.

On a formé les plaintes les plus graves & les mieux fondées contre l'Architecte qui a conduit ces nouveaux bâtimens. On lui a reproché de n'avoir employé dans toutes les faces des gros murs que des pierres de quatre à cinq pouces d'épaisseur, au lieu d'un pied au moins qu'elles devroient avoir : il a rempli le derriere de leur parement de terre & de

gravois, ce qui entrainera nécessairement leur ruine. Il eut été difficile de s'appercevoir aussi promptement d'une fraude aussi punissable, si les ouvriers eussent tous donné les mains pour rendre ces R. P. P. les victimes de cette tromperie. Mais s'étant divisés par raison d'interêt, le Charpentier qui étant riche & dans le dessein alors de quitter sa profession avoit employé dans ce bâtiment tous les bois qui lui restoient, eut quelque démêlé avec l'Architecte, & résolut de découvrir aux Moines une friponnerie aussi insigne : il avoua lui-même la sienne & pressé d'un juste remords, il rabattit vingt-cinq mille livres de son mémoire, & en même temps les informa de l'indigne manœuvre de l'Architecte. On appella des Experts, l'on perça les murs, & la fraude fut vérifiée. Ils lui ont intenté un procès par lequel on lui demande cent mille écus de dédommagement.

Le Cloître de ce Monastere est composé de sept arcades sur neuf, elles sont décorées dans leurs pieds droits du côté du jardin de colonnes doriques, dont un tiers est engagé dans les massifs, ce qui ne fait point un bel effet.

En 1712, 1713, & 1714. les Prieur & Religieux de S. Martin des Champs ont fait bâtir & élever de grandes &

16 DESCRIPTION DE PARIS,
belles maisons sur la rue de S. Martin ;
au long des murs qui servoient de clôtu-
re à leur Monastere, & ces maisons font
une belle décoration à ce quartier-là. On
a bâti aussi dans les emplacements des
cours du Prieuré dudit Monastere, &
voici ce qui donna lieu au projet de tous
ces édifices.

Le 28 d'Octobre de l'an 1706 , le
Prieur claustral & les Religieux de saint
Martin des Champs , de l'étroite obser-
vance de Cluni, vendirent avec l'agré-
ment du Roi, *la Baronie de Noisi le
Grand* , qui leur appartenoit, à *Paul
Poiffon*, sieur de *Bourvalais*, moyen-
nant la somme de cent mille livres ,
sous condition que ladite somme seroit
employée au remboursement des biens
aliénés dudit Prieuré & Couvent, d'au-
tres fonds d'héritages ou rentes, & non
autrement ; afin que ces emplois fussent
utiles aux Religieux, & fûts au sieur de
Bourvalais pour la garantie & possession
de la Baronie de Noisi le Grand. Cette
vente fut confirmée par Lettres Patentes
de Sa Majesté du 31 Decembre de la
même année 1706 , qui furent homolo-
guées par Arrêt du grand Conseil du 26
Mars 1707 , & ensuite ratifiées & ap-
prouvées tant par les Supérieurs généraux
de l'étroite observance de l'Ordre de
Cluni, que par le sieur *Abbé de Lionne*,

Prieur Commendataire dudit Prieuré de S. Martin des Champs, par actes des 27 & 28 Novembre de la même année. Mais les Prieur claustral, Religieux & Couvent, n'ayant pu jusqu'alors trouver un bon & solide fonds pour faire l'emploi de cette somme de cent mille livres, ils furent conseillés de l'employer en bâtimens qu'ils pourroient faire construire pour eux au long des murs dudit Prieuré servans de clôture du côté & sur la rue S. Martin, & dans les emplacements des cours du Prieuré, ce qui seroit un emploi sûr pour *Bourvalais*, & très-profitable aux Religieux, tant à cause des privilèges & franchises dont jouit le Prieuré dans son enceinte, que parce que les emplacements, pour lors inutilés, sont de toute ancienneté amortis, & se trouvent dans un lieu qui devient de plus en plus fréquenté.

Pour parvenir à l'exécution de ce dessein, il fut fait un accord en forme de transaction entre le sieur *Abbé de Lionne*, tant pour lui que pour ses successeurs, & les Prieur claustral & Religieux, portant consentement de la part du sieur Abbé, de bâtir par les Prieur & Religieux au long des murs de clôture du côté de la rue S. Martin, à leur profit seul, attendu que les emplacements appartiennent à eux seuls; & à l'égard des emplace-

18 DESCRIPTION DE PARIS ,
mens des cours , il leur fit cession de sa part au moyen des dédomagemens & charges dont-ils étoient convenus entre eux par tranfaction passée le 30 de Septembre 1711 , homologuée & enregistrée au grand Conseil par Arrêt du 24 Novembre de la même année. En conséquence les Religieux firent faire des plans tant desdits emplacements que des bâtimens qu'on y pourroit faire , par le sieur *Bullet* , Architecte , qui avoit ci-devant fait par ordre du Roi les plans & alignemens de la ville de Paris , suivant lesquels il convenoit au long des murs de clôture dans la rue S. Martin , élargir la rue en faisant rentrer les façades en dedans du terrain du Prieuré , & pour rendre ce dessein parfait , l'entrée du Prieuré doit être changée , & l'on fera une ouverture & une cour décorée au pourtour , vis-à-vis la principale porte de l'Eglise du Prieuré , où l'on pourra dans la suite elever un Portail. Les Religieux offrirent en même temps de donner , pour la commodité publique , un emplacement suffisant pour construire une fontaine publique au bout de leur mur , au coin des rues de *saint Martin* & du *Verbois*.

Tous ces arrangemens étant faits , les Religieux supplièrent très-humblement le Roi sur ce leur pourvoir , & Sa

Majesté par Arrêt de son Conseil du 28 de Mai 1712, les approuva & ratifia, & permit même aux Religieux d'emprunter les deniers nécessaires pour continuer & achever lesdits ouvrages. Le Roi fit en même temps adresser un ordre aux Prevôt des Marchands & Echevins de la ville de Paris à l'effet de donner leur avis sur la Requête des Religieux. Leur avis ayant été favorable, le Roi par ses Lettes Patentes du 4 de Juillet de l'an 1712, approuva & confirma son Arrêt du 28 Mai de cette même année, pour être exécuté selon sa forme & teneur, & tout ce qui avoit été fait à ce sujet : à la charge que les Religieux donneroient suivant leur offre, un emplacement pour construire une fontaine publique, le regard de laquelle sera établi dans une ancienne tour du Couvent sur la rue S. Martin, près l'encognure de la rue du Verbois, où il sera fait une porte pour le libre accès des Officiers de la Ville qui ont la garde des fontaines publiques sans entrer dans l'enclos, laquelle tour restera toujours pour y contenir le regard public des eaux, sans aucune porte du côté du Couvent; & en considération de l'abandonnement fait par les Religieux du terrain de cette tour, il leur sera donné par les sieurs Prevôt des Marchands & Eche-

20 DESCRIPTION DE PARIS ,
vins, suivant leur consentement porté
par leur avis du 19 Avril dernier, douze
lignes d'eau pour le service de leur mai-
son, & qu'ils prendront à leurs frais
dans le regard de la tour, dont il leur
sera délivré une concession particuliere,
contenant les clauses & conditions por-
tées audit avis, sans que la Ville puisse
être tenue d'aucune dépense. Ces Let-
tres Patentes furent registrées au grand
Conseil le 8 Juillet 1712.

Toutes ces formalités ayant été ob-
servées, le Corps de Ville posa la pre-
miere pierre des bâtimens qu'on alloit
élever, & cela se fit avec pompe & cé-
rémonie. Sur cette pierre est l'inscrip-
tion qui suit :

ANNO DOMINI MDCCXII.

IMPERII LUDOVICI MAGNI

L X X.

*Primum hujus Ædificii lapidem
posuerunt*

HIERONIMUS BIGNON

Comes Consistorianus.

PRÆFECTUS URBIS.

LUDOVICUS - MICHEL HAZON ,

PETRUS - JACOBUS BRILLON ,

NICOLAUS - FRANCISCUS TARDIF ,

& CAROLUS - BALDUINUS PRESTY.

QUART. DE S. MARTIN. X. 21

Æ D I L E S.

NICOLAUS - GUILLELMUS MORIAU ,
Procurator Regis & Urbis ,
JOANNES-BAPTISTA JULIANUS TAITBOUT
Scriba ,
& JACOBUS BOUCOT *Questor.*

DIE XII. MENSIS AUGUSTI.

ADERANT HONORIS CAUSA

JOAN. PAULUS BIGNON
Abbas S. Quintini ,
Comes Consistorianus ,

ROL. ARMANDUS BIGNON ,
Comes itidem Consistorianus ,
nec non & Regius in Insula Franciæ
Prefectus.

Presentibus insuper ac probantibus

JUL. PAULO DE LYONNE
hujus-ce Monasterii S. Martini
à Campis.

Priore Commendatario ,

Domino PAULO RABUSSON *strictæ*
Regulæ Ord. Cluniacensis
Superiore Generali ,

D. Mauritio BENCE *Priore Claustrali ,*
cæterisque totius Cœnobii Monachis.

Toutes les formalités ordonnées par
Lettres Patentes du Roi , & par les Ar-
rêts de son Conseil , ont été observées ,

22 DESCRIPTION DE PARIS ,
& toutes les conditions imposées aux
Religieux ont été remplies.

L'Eglise est aussi ancienne que le Monastere , & l'on remarque principalement son ancienneté aux Chapelles du chevet ou rond-point , car le Grand Autel & la décoration de la nef, sont modernes.

Dans la Chapelle de la Vierge , derrière le Maître-Autel , est une petite niche fermée par des barreaux de fer , dans laquelle il y avoit une statue qu'on nommoit *Notre-Dame trouvée* , dont , quelque information que j'ai faite , je n'ai jamais pû découvrir l'origine du nom. Dans le temps que cette statue étoit encore dans cette Chapelle , Dieu y opéra plusieurs miracles , entre autres un dont on voit ici un tableau qui en conserve la mémoire , & duquel *Jean Juvenal des Ursins* parle dans son Histoire de Charles VI, sur l'an 1393 en ces termes :

En ce temps il y eut un beau miracle à Notre-Dame de S. Martin des Champs. Il y avoit une créature pécheresse qui étoit enceinte d'enfant , & elle mussoit sa grossesse le mieux qu'elle pouvoit , tellement qu'on ne s'en apperçut oncques. Toute seule se délivra , & cuida couvrir , & celer son cas advenu , & elle-même mussa son enfant dans du fient. Un chien sentit aucunement qu'il y avoit quelque chose ,

& grata tellement au lieu qu'il découvrit l'enfant. Une bien dévotte femme le veid, qui passoit d'aventure par là, & prit cet enfant, & le porta à saint Martin des Champs devant l'Autel de Notre-Dame en faisant une oraison telle qu'elle la sçavoit. L'enfant ouvrit les yeux, cria, & alaita, & fut baptisé, & vesquit trois heures, puis après mourut.

J'ai parlé (tom. III. pag. 372) d'un crime horrible qu'on dit avoir été commis sur une statue de la Vierge qui étoit à un coin de la rue aux Oues, comme aussi du miracle qu'on dit que Dieu y opéra à cette occasion. J'ai ajouté que cette statue fut portée en triomphe en l'Eglise de S. Martin des Champs où elle fut placée dans une Chapelle & dans la niche qu'avoit occupée jusqu'alors une autre figure de la Vierge, connue sous le nom de *Notre-Dame trouvée*, & qu'on donna à la nouvelle venue le nom de *Notre-Dame de la Carole*, parce que cet événement étoit arrivé sous Charles VI. Toute cette Histoire ne porte que sur la tradition & sur quelques mauvais tableaux qu'on voit à saint Martin des Champs dans cette Chapelle. D'ailleurs dans les Archives de ce Prieuré, on ne trouve pas le moindre titre qui autorise cet événement, on peut même dire qu'il y en a qui le détruisent. Tel est le

24 DESCRIPTION DE PARIS ,
vidimus d'une donation faite en 1315 ,
par *Baudoin de Chally* , Chevalier , Sire
dudit lieu , & *Mahaud Douchou* sa fem-
me , de dix livres de rente annuelle , à
la Chapelle de *Notre-Dame de la Carole*.
On a encore preuve que sous le regne
du Roi Jean , & même auparavant , il
y avoit dans l'Eglise de ce Monastere
une *Notre-Dame* , nommée *de Corea*.
N'auroit-on point corrompu ce nom au
point d'en faire celui de *la Carole*. Mais
ni le nom , ni le temps n'ont aucun ra-
port à l'histoire qu'on dit s'être passée
dans la rue aux Oues , du temps du Roi
Charles VI.

Quant à la *Notre-Dame* trouvée , on
la plaça , dit-on , dans la nef , où elle est
aujourd'hui sur un des Autels qui sont
aux côtés de la porte du chœur.

Guillaume Postel , fameux par son
sçavoir & par ses égaremens , mourut
dans ce Monastere , & fut inhumé vis-à-
vis l'Autel de la Chapelle de la Vierge ,
du côté droit. Sur une plaque de cuivre
qui est contre la muraille , sont deux
vers qui servent d'Épitaphe à ce Sçavant ;
on voit au-dessous la date de sa mort ,
& le nom de l'ami qui les a consacrés à
sa mémoire.

POSTELLUS *postquam peragravit pluri-*
ma passus

Pro

Pro pietate Polos Parisiis petiit.

Obiit sexto Septembris 1581.

*Mærens ponebat ADRIANUS TARTRIER
Medicus.*

Guillaume Postel, né dans la Paroisse de Barenton, Diocèse d'Avranches, perdit à l'âge de huit ans son pere, sa mere & le peu de bien qu'il avoit : la misere lui fit quitter sa Province, hors de laquelle il trouva des secours pour subsister & pour apprendre à lire & à écrire : il en apprit assez pour être en état d'avoir une place de maître d'École dans un village nommé Sai, près de Pontoise : il n'avoit alors que quatorze ans. Il parvint à ramasser une petite somme d'argent, dont une partie fut employée à lui avoir un habit, il consacra le reste pour un voyage à Paris dans le dessein d'y faire ses études. Afin d'éviter la dépense, il s'associa avec quelques compagnons de voyage qui le volerent sur la route & lui prirent jusqu'à son habit : se trouvant sans ressource il se rendit à Paris comme il put & se retira à l'Hôpital où une maladie très-grave le retint pendant deux ans. Lorsqu'il fut rétabli, il s'en alla travailler dans la campagne, & fit tant que par son travail & son industrie, il parvint à se donner un habit : l'envie d'étudier le fit

encore retourner à Paris, où s'étant mis au service de quelques Régens d'un College de l'Université, Il y fit en même temps ses études. L'ardeur qu'il avoit d'apprendre, accompagnée d'un travail opiniâtre soutenu par beaucoup d'esprit & surtout par une mémoire prodigieuse lui fit faire les progrès les plus rapides, non-seulement dans les Belles Lettres, mais dans les sciences même les plus abstraites & dans les langues, tant mortes que vivantes : il possédoit celles-ci assez bien pour être en état d'aller de Paris à la Chine sans avoir besoin de truchement, comme il l'assura lui-même un jour à Charles IX. Jeune encore il fut envoyé en Orient par François I, pour y ramasser différens Manuscrits : ce fut là qu'il se perfectionna dans la connoissance des langues orientales ; sa tête s'échauffa insensiblement, il donna dans les rêveries cabalistiques, & il composa différens ouvrages dans quelques-uns desquels il donna dans des erreurs assez grossières. Il avança que l'ange *Raziel* lui avoit revelé différens mysteres, entr'autres qu'il n'y avoit que six sacremens, &c. Il s'avisa de soutenir que la rédemption des femmes n'avoit point été achevée par J. C. & que ce seroit l'ouvrage de la *Mere Jeanne* ; c'étoit une vieille fille vénitienne, à qui la mysticité

avoit tourné la tête : Postel s'en infatua & fit un livre à son sujet , intitulé *della Vergine Veneta*. Il convient dans son Apologie , qui est en Manuscrit à la Bibliothèque du Roi , qu'il avoit eû grand besoin des instructions de la *Mere Jeanne*. *J'ai bien appris*, dit-il , *de cette pauvre & très-simple famelette plus que je n'aurois fait ayant étudié par moi , dès le commencement du monde , &c.* Les rêveries de *Postel* lui attirerent de mauvaises affaires. Les Docteurs crièrent à l'hérésie , mais les Inquisiteurs de Venise prirent la chose du vrai côté, ils le condamnerent comme fou. On prétend que le Parlement de Paris porta le même jugement , & qu'en conséquence il fut enfermé par Arrêt dans le Prieuré de saint Martin des Champs , mais ce fait auroit besoin de preuve : ce qui est certain c'est qu'il est mort dans ce Prieuré , & qu'il y a été enterré en 1581 le 6 de Septembre, il avoit , dit-on, alors soixante-seize ans. Il a laissé beaucoup d'ouvrages. Celui que l'on estime le plus est intitulé , *de Orbis terræ Concordiâ, Libri IV*. Il y traite de la réunion de tous les peuples de l'univers à la Religion Chrétienne.

La Chapelle de *S. Nicolas* qui est dans le rond-point de cette Eglise , a été fondée par *Philippe de Morvillier*, Premier Président du Parlement de Paris ,

28 DESCRIPTION DE PARIS ,
qui voulut que sa femme , lui & ses en-
fans fussent inhumés dans cette Chapel-
le. Ce Premier Président étoit originaire
de Picardie, & Gentilhomme de nom
& d'armes. *Jeanne du Drac*, sa femme,
étoit aussi d'une famille originaire de la
même Province, & étoit fille de *Jean
du Drac*, Président au Parlement de Pa-
ris, & de *Jacqueline Vicomtesse d'Ay*.
On voit dans cette Chapelle leur mau-
solée, sur lequel sont couchées deux
statues de pierre, dont le visage & les
mains sont d'albâtre. L'une représente
Philippe de Morvillier; & l'autre, *Jean-
ne du Drac*. Tout au-tour sont de peti-
tes figures qui désigne leur postérité. On
y lit cette inscription :

*Au-dessous de cette Tombe, reposent
les corps des saiges & nobles personnes
Messire PHILIPPE, Seigneur de MOR-
VILLIER, Clary & Charenton, Conseil-
ler du Roi notre Sire, & Premier Prési-
dent en son Parlement; & de Madame
JEANNE DU DRAC, sa femme, lesquels en
leur vivant l'an M. ccccxxvi. fonderent
en cette Chapelle chacun jour perpétuelle-
ment une Messe, & au grand Autel de
cette Eglise deux Obits solempnels chacun
an, & autres Services Divins, & trépassa
ledit Monseigneur Premier Président le
xxv^e. jour de Juillet, l'an de grace*

M. cccc. & xxxvii. & ladite Dame sa femme le xiiii. jour de Décembre mil cccc. & xxxvi. Priez Dieu qu'il leur veuille être piteux , & misericors aux ames. Amen.

Dans ce même Tombeau fut aussi inhumé *Pierre de Morvillier*, Chancelier de France , & fils de *Philippe* & de *Jeanne* dont je viens de parler , mais il est ici sans Inscription, ni Epitaphe ; on voit seulement sur les murailles , les fenêtres , les vitres & sur les ornemens de l'Eglise , une herse liée à un Y : c'étoit la devise de *Pierre de Morvillier* ; Chancelier de France : devise dont le sens a été longtems ignoré , mais qu'un homme de beaucoup d'esprit & d'érudition expliqua heureusement , en faisant voir que ce n'étoit qu'un rebus relatif au nom de *Morvillier*. *Mort*, *vie*, *liez* , parceque la herse est le symbole de la mort , qui rend tous les hommes égaux , comme la herse applanit & égalise les sillons. L'Y est le symbole de la vie , ce qui fait qu'elle est appelée la lettre de Pythagore , parce que ce Philosophe disoit que l'enfance étoit représentée par le pied de cette lettre , & qu'aussi-tôt qu'on entroit dans un âge raisonnable , la vie se divisoit en deux voyes , dont l'une est celle du vice , & l'autre celle de la vertu.

Pierre Morvillier fut fait Chancelier de France par Lettres du 3 Septembre 1461 , mais il fut dësappointé de cette Charge au mois de Novembre de l'an 1465 , pour lors il se retira auprès du Duc de Guyenne , & y demeura jusqu'à sa mort , qui arriva sur la fin de 1476.

A un des piliers de cette Chapelle est adossée une statue de pierre , qui a une robe rouge , & les autres ornemens de cérémonie des Premiers Présidens du Parlement. Au pilier qui fait symétrie avec celui-là , est la statue d'une femme coëfée à l'antique , & vêtue d'un habit doré. Ce sont les représentations de *Philippe de Morvillier* , & de *Jeanne du Drac* , sa femme.

Sur une table de marbre noir qui est attachée à un des piliers de cette Chapelle , on lit une fondation faite par eux en 1426 , en faveur de l'Eglise de saint Martin des Champs. Parmi les charges & conditions apposées à cette fondation , on lit celle-ci.

Item. *Chacun an , la veille S. Martin d'hyver , lesdits Religieux par leur Maire & un Religieux , doibvent donner au Premier Président du Parlement deux bonnets à oreilles , l'un double , & l'autre sengle * , en disant certaines paroles ; & au premier Huiſſier du Parlement ungs gands & une escriptoire , en disant aussi certai-*

* *Sengle* veut dire simple , sans ornement , ni fourrure ,

nes paroles, & doivent être lesdits bonnets du prix de vingt sols parisis, & lesdits gands & escriptoire de douze sols parisis. Comme ces choses aperent plus à plain par Lettres faites sous les sceaux desdits Religieux, du Chastelet de Paris, & par Arrest de la Cour de Parlement.

Cette fondation s'exécute régulièrement tous les ans : voici les complimens que le Maire & un Religieux de saint Martin des Champs font au Premier Président & au premier Huissier du Parlement, en leur présentant les présens ordonnés par la fondation.

AU PREMIER PRESIDENT.

MONSEIGNEUR,

Messire PHILIPPE DE MORVILLIER en son vivant, Premier Président en Parlement, fonda en l'Eglise & Monastere Monsieur S. Martin des Champs à Paris, une Messe perpétuelle & certain autre Service Divin, & ordonna pour la mémoire & conservation de ladite fondation, être donné & présenté chascun an à ce jour, à Monseigneur le Premier Président de Parlement, qui pour le temps seroit, par le Maire desdits Religieux & un d'iceux Religieux, ce don & présent, lequel il vous plaise prendre en gré.

S I R E ,

Messire PHILIPPE DE MORVILLIER en son vivant , Premier Président en Parlement , fonda en l'Eglise & Monastere de Monsieur S. Martin des Champs , une Messe perpétuelle & certain autre Service Divin , & ordonna pour la mémoire & conservation de ladite fondation , être donné & présenté chascun an à ce jour au premier Huissier de Parlement , qui pour le temps seroit , par le Maire desdits Religieux , & un d'iceux Religieux , ce don & présent , lequel vous plaise prendre en gré.

Le grand Autel a été refait sur les desseins du fameux *François Mansart* ; il est décoré de quatre colonnes corinthiennes de marbre de Dinan. Le tableau a été peint par *Claude Vignon* , à qui on donna la somme de sept cens cinquante livres pour son payement. Cette somme fut fournie par *Dom Simon Lobry* & *Dom Germain Cheval* , Religieux de ce Monastere , qui avec la permission de leur Supérieur , avoient amassé ce petit pécule. C'est pour conserver la mémoire du bienfait de ces deux Religieux qu'on a peint sur le grand vase qui est représenté dans ce tableau, le chiffre de *Dom Simon Lobry*

par ces trois lettres D. S. L. plus haut on voit un pégaze, ou cheval ailé, ayant une ancre à un des pieds de devant, qui étoient les armoiries de *Dom Germain Cheval*.

On remarque au milieu du chœur un fort beau *lutrin* qui a été fondu en 1736 par *Christophe de la Macque*, Maître Fondeur, demeurant à Paris dans la rue de la Ferronnerie.

Les collatéraux du chœur sont si étroits, que les tableaux qui y sont paroissent être posés dans le chœur même & en font l'ornement. Il y en a quatre dont l'un qui est de *Rétout* représente *le Paralytique* sur le bord de la Piscine; il fut fini en 1725. *Le Centenier* fait le sujet de l'autre qui a été peint par *Cazes* en 1727, le troisième représente *l'Aveugle né*. Il a été commencé par *le Moine* premier peintre du Roi, & a été fini par *Natoire* son élève. Le quatrième est *l'entré de Jesus-Christ dans Jerusalem*, par *Carlo Vanloo*.

Au commencement de ce siècle, on a revêtu la nef d'un lambris de menuiserie sur lequel on plaça en 1706. quatre grands tableaux de *Jouvenet* qui ont vingt pieds de largeur sur douze de hauteur. Ils représentent *Jesus-Christ chez le Pharisien*, *la Résurrection du Lazare*, *les Marchands chassés hors du Temple*,

34 DESCRIPTION DE PARIS ,
la Pêche de S. Pierre. Ces quatre tableaux sont très-estimés pour la grandeur de la composition , la hardiesse & la correction du dessein , la fierté du pinceau , & l'intelligence du clair-obscur. La réputation de ces quatre morceaux étant parvenue jusqu'au Roi Louis XIV , ce Prince ordonna à *Jouvenet* de les copier : pour que d'après ses copies le sieur *le Fevre* , un des Maîtres de la Manufacture établie aux Gobelins , fit des tapisseries. Quand l'Empereur de Russie alla aux Gobelins , en 1717 , & que le *Duc d'Anzin* lui offrit de la part du Roi les tapisseries qui lui feroient le plus de plaisir , ce Prince fut si frappé de la beauté de celles qu'on avoit faites d'après ces tableaux , qu'il les choisit par préférence à toutes les autres.

Au bas de la nef il y a quatre autres tableaux , deux de chaque côté de la grand-porte de cette Eglise. Les deux qui sont à droite en sortant représentent *la Cananéene* , & *la Samaritaine*. A gauche est *Jesus-Christ* prêchant sur la montagne , & *Jesus-Christ* qui chasse les Démons des corps des possédés. Ces quatre tableaux qui sont de *Parson* & de *Montagne* , sont fort bons , quoiqu'au-dessous de ceux de *Jouvenet*.

En remontant le long de la nef & des collatéraux , pour aller voir l'intérieur

de la Maison, on trouve un vestibule qui de l'Eglise conduit à la Sacristie & aux Dortoirs. Au-dessus d'un petit benitier qui est à l'entrée de ce vestibule, est un tableau qui a plus de trois cens ans d'antiquité. Ce tableau qui est peint en miniature, est couvert d'un verre, & représente toute l'histoire du miracle de la sainte hostie arrivé en 1290 dans la rue des Jardins, aujourd'hui rue des Billettes: * La peinture est expliquée par des inscriptions en lettres gothiques.

Le Refectoir est regardé comme ce qu'il y a de plus parfait en gothique. Les voutes en sont hardies, & soutenues par des colonnes en *perches* qui sont d'une grande délicatesse. On croit que c'est *Pierre de Montereau* qui sous le regne de S. Louis fut l'Architecte de ce bel ouvrage. En y entrant, on voit un grand tableau qui occupe le reste de la face où est la porte, & qui représente *Jesus-Christ* qui, après la tentation, est servi par les Anges: Ce tableau est bien composé & bien dessiné, il est de *Poilli*, élève de *Jouvenet*.

Dans l'attique du lambris dont ce refectoir est orné, sont plusieurs tableaux qui représentent les actions principales de la vie de S. Benoist. Ces ta-

* Voyez ci-après l'article *S. Jean en Greve*, & le *Couvent des Billettes*.

36 DESCRIPTION DE PARIS ,
bleaux sont presque tous de *Louis Sil-
vestre* , Peintre habile de l'Académie
Royale de Peinture. Je dis presque tous ,
parce qu'il y en a deux qui sont de *Ga-
loche* , aussi de l'Académie Royale de
Peinture , lesquels sont très-estimés.

La Bibliotheque est au rez-de-chauf-
fée du jardin , & est fort bien tenue.
Elle n'est pas des plus nombreuses , mais
elle est propre & bien choisie. Il y avoit
autrefois un grand nombre de manuf-
crits qui sont aujourd'hui dans celle du
Roi. Il y en reste cependant quelques-
uns , parmi lesquels il y en a un qui est
extremement curieux. C'est celui qui
contient les Evangiles selon la Version
Vulgate. Ce manuscrit est écrit en let-
tres d'or , sur du vélin , & est parfaite-
ment bien conservé. On croit qu'il
est du temps de Charlemagne , ou du
moins de Charles le Chauve. Le fa-
meux *Richard Simon* a parlé de ce ma-
nuscrit d'une maniere qui prouve que
non seulement il ne l'avoit jamais
vû , mais que même il avoit été mal
instruit par celui qui lui en avoit rendu
compte. Voici ce qu'en dit ce fameux
Critique , dans l'Histoire qu'il a faite
des Versions du Nouveau Testament ,
page 112. colonne 2. *Les exemplaires
qui n'ont point été corrigés par les Revi-
seurs , comme sont les Bibles de Charles*

le Chauve qui sont dans la Bibliothèque du Roi & dans celle de M. Colbert, & un autre manuscrit de la Bibliothèque de S. Martin des Champs qui ne contient qu'une partie du Nouveau Testament, & qui est du même temps, n'ont point le verset où il est parlé du Pere, du Fils, & du Saint-Esprit. Ce raisonnement de M. Simon porte absolument à faux pour ce qui regarde le manuscrit qui est dans cette Bibliothèque. Comment prétendrait-il trouver dans un manuscrit qui ne contient que les quatre Evangiles, un passage du chapitre cinquieme de la premiere Epitre de S. Jean?

On me dira peut-être que ce n'est pas de ce manuscrit en lettres d'or que *Monsieur Simon* a parlé, mais de quelque autre qui est aussi dans cette Bibliothèque. Il est vrai que ce sçavant homme ne cite point nommément le manuscrit écrit en lettres d'or, mais il le désigne d'une maniere qui n'est point équivoque, en disant qu'il est du temps de Charles le Chauve, car c'est le seul des manuscrits du Nouveau Testament qui sont dans cette Bibliothèque, à qui cette ancienneté convienne. Le plus ancien qu'il y ait après celui-là est du dixieme siecle, & peut-être même est-il plus moderne. D'ailleurs on y trouve le verset où il est parlé *du Pere, du Fils, & du Saint-Es-*

prit, ainsi ce n'est point de ce manuscrit que *M. Simon* a parlé, & de quelque façon qu'on s'y prenne, on est forcé de convenir que ce Sçavant a été mal informé sur ce manuscrit, & qu'il en a tiré une conséquence peu juste.

Dans cette Bibliothèque sont deux tables magnifiques par leur grandeur. Elles sont de pierre de liais, & d'un seul bloc qu'on a scié dans son épaisseur. On les a fait peindre en noir, & cette peinture tient lieu de tapis.

Les Doyen & Chapitre de l'Eglise de Paris avoient accoutumé de venir deux fois l'an en Procession à S. Martin des Champs, sçavoir le 4 de Juillet, jour de la Translation de S. Martin; & en carême la quatrième Férie après le Dimanche *Judica*, mais cette dernière procession ne se fait plus, & le chapitre de l'Eglise de Paris ne vient ici processionnellement que le 4. de Juillet de chaque année. Ce jour là les Chanoines viennent ici chanter la Messe, après laquelle ils passent dans le Chapitre où ils sont reçus par les Religieux. Le Chancelier, ou quelque autre Chanoine en sa place, prononce un discours, auquel le Prieur claustral de ce Monastere répond. Dans ce discours le Chancelier, ou celui qui parle pour lui, requiert la délivrance des Religieux de cette Maison, qui sont en prison

pour des délits, ou des crimes légers, & leur grace lui est accordée. Ce droit a commencé d'abord par une honnêteté que les Religieux de saint Martin des Champs firent aux Chanoines de l'Eglise de Paris, pour leur témoigner la joie qu'ils avoient de les voir, & de les recevoir chez eux. Cette politesse se fortifia tellement par l'usage, qu'elle devint un droit reconnu par les Religieux de S. Martin, dans un acte d'accord passé entr'eux & lesdits Chanoines l'an 1373, & confirmé par un Arrêt du Parlement de l'an 1385. *Du Breul* dans son Théâtre des Antiquités de Paris, Livre 1. page 48, a parlé de ce droit du Chapitre de l'Eglise de Paris, mais il s'est trompé en ce qu'il le restraint à la délivrance d'un seul Religieux, au lieu qu'il s'étend sur tous ceux qui sont pour lors en prison pour des fautes remissibles. Les Moines de S. Martin font une pareille priere au Chapitre de l'Eglise de Paris, & la grace des Chanoines qui sont en prison pour des fautes légères, leur est accordée.

A vingt pas de l'Eglise de S. Martin des Champs, est une Chapelle qui est sous l'invocation de *S. Michel*, & qui a été fondée par *Nicolas Arrode*. On voit dans cette Chapelle la tombe de ce Fondateur, & celles de ses enfans. Sur celle du premier, est cette Epitaphe.:

CYGIST NICOLAS ARRODE

*(fuiz feu Huedon Arrode)**qui édifia ceste Chapelle.**Qui trépassa en l'âge de 59 ans.**En l'an 1252. lendemain de la S. Lorens.**Priez pour lui que Dex ayt merci
de l'ame.*

Dans l'enceinte de ce Monastere font l'Auditoire du Bailli, & la géole ou prison, où l'on enferme ceux qui ont commis quelque crime dans l'étendue de la Seigneurie de ce Prieuré.

Je ne dois pas finir l'article du Monastere de S. Martin des Champs, sans parler de Dom *Martin Marrier* qui en a fait l'Histoire. Ce Religieux réunissoit en lui des qualités qu'on trouve rarement ensemble. Il fut sçavant, pieux, & très-propre pour le gouvernement monastique. Ordinairement la science en éclairant l'esprit, desseche le cœur, & les plus sçavans ne sont pas les plus dévots. Le commerce continuel qu'ils ont avec les livres, les rend d'ailleurs peu propres au commerce du monde, & l'on en voit peu qui sçachent gouverner les hommes. Dom Marrier fut cependant un sçavant distingué, un saint Religieux & un prudent Supérieur. Il nâquit à Paris le 4 de Juillet de l'an 1572, & fut baptisé dans l'Eglise Pa-

roissiale de S. Sauveur. Son pere se nommoit *Pierre Marrier*, & sa mere *Jeanne Malot*, l'un & l'autre médiocrement partagés des biens de la fortune. Dès sa plus tendre jeunesse, Martin Marrier fut appellé à l'état Religieux, & il en prit l'habit le 21. de Mars de l'an 1583, au Monastere de S. Martin des Champs, n'étant pour lors âgé que d'onze ans & neuf mois. Après avoir soupiré longtemps pour la profession, il y fut admis le 29 d'Avril de l'an 1596, par *Claude Dormi*, pour lors Prieur de ce Monastere, & depuis Evêque de Boulogne. Il fut fait Prêtre un an après, c'est-à-dire, le 13 d'Avril de l'an 1597. Ces nouveaux engagements ne firent que doubler en lui la ferveur qu'il avoit à remplir ses devoirs, & le penchant naturel qu'il avoit pour l'étude. En 1618, on le chargea de la conduite des Novices, & l'on joignit bientôt à cette charge, celle de Prieur claustral qu'il remplit pendant seize ans avec beaucoup de régularité & de suffisance. Ce fut pendant ce long gouvernement qu'il trouva les moyens par son économie de faire faire l'orgue, le grand Autel, & réparer la fontaine S. Martin. La réforme de Cluni qui fut introduite à S. Martin le 21. Février 1635, lui a de très-grandes obligations. Ravi de voir refleurir par les soins des

42 DESCRIPTION DE PARIS ,
Religieux de cette observance , la discipline monastique , dans un lieu où il avoit essuyé beaucoup de contradictions pour l'y établir , il ne cessa d'honorer de sa protection & de son amitié , ceux qui travailloient à ce saint œuvre. Au milieu de tant de soins spirituels & temporels , Dom Marrier trouva encore le temps , non seulement de devenir sçavant , mais même de faire part au Public de son sçavoir. Dès l'an 1606. il donna un Livre intitulé *Martiniana* , qui est un recueil de Lettres , de Titres . de Chartes , de Privileges & de Statuts qui concernent le Monastere de saint Martin des Champs. Ce Livre qui est *in octavo* , fut imprimé chez *Nicolas du Fosse*. Huit ans après , il donna un ouvrage beaucoup plus considérable , intitulé , *Bibliotheca Cluniacensis , in qua Antiquitates , Chronica , Privilegia , Chartæ , & Diplomata collecta sunt , &c.* Cet ouvrage qui est *in folio* , fut imprimé à Paris l'an 1614. Le Recueil a été fait par Dom Marrier , & les notes par *André du Chesne* , son ami. Dom Marrier occupé sans cesse de tout ce qui étoit à l'avantage de sa Congrégation , ou qui pouvoit servir à illustrer le Monastere de S. Martin des Champs , employa plusieurs années à composer l'Histoire de cette Maison , laquelle fut imprimée

à Paris chez *Sebastien Cramoisi* en 1637. en un volume *in quarto*. Cette Histoire qui est intitulée , *Monasterii Regalis S. Martini de Campis Paris. Ordinis Cluniacensis Historia, Libris sex partita* , est munie de Titres , Chartes & Diplomes , qui lui servent de preuves. Après tant de différens travaux, D. Martin Marrier mourut le 26 de Février de l'an 1644.

L'ÉGLISE PAROISSIALE
DE S. NICOLAS DES CHAMPS.

Helgaud & Guillaume de Nangis , ayant dit que le Roi *Robert* avoit fait bâtir dans son Palais une Chapelle sous le nom de *S. Nicolas* , quelques Ecrivains ont mal entendu leurs expressions , & ont imaginé que ce Roi avoit un Palais à *S. Martin des Champs* , & que la Chapelle de *S. Nicolas* étoit la Chapelle de cette Maison Royale. On les a fait revenir de cette erreur. La Chapelle que *Helgaud & Guillaume de Nangis* disent que le Roi *Robert* fit bâtir , occupoit une partie du terrain où est aujourd'hui la grand-salle du Palais , & c'est en mémoire de cette Chapelle de *S. Nicolas* , que celle qui est à un des bouts de cette sale , est sous l'invocation du même Saint.

L'Église Paroissiale de *S. Nicolas des Champs* dont je vais parler ici , n'étoit

44 DESCRIPTION DE PARIS ,
originaires qu'une simple Chapelle,
construite proche le Monastere de saint
Martin des Champs & sur son terrain ,
pour l'administration des Sacremens ,
aux serviteurs & aux domestiques des
Religieux. Il est parlé de cette Chapelle
dans une Bulle du Pape Callixte II. de
l'année 1119 : *Prope Monasterium sanc-*
ti Martini Capellam sancti Nicolai. Ces
termes sont répétés dans une Bulle du
Pape Innocent II de l'an 1142. Il se fit
aux environs de ce Monastere diverses
habitations qui formerent insensible-
ment un fauxbourg , & pour lors on fut
obligé de convertir cette Chapelle de
S. Nicolas en Paroisse.

Cette Chapelle devenue Paroisse , est
comprise parmi les dépendances de saint
Martin dans trois Chartes ; l'une de
Thibaud , Evêque de Paris , de l'an 1144.
l'autre de *Maurice* , aussi Evêque de
Paris , de l'an 1175 , & la troisieme
de *Guillaume* , Archevêque de Sens ,
de l'an 1176 ; toutes relatives les unes
aux autres , & conçues dans les mê-
mes termes : *Ego concedo & Litteris*
meis confirmo Ecclesiam sancti Martini
cum Capellis suis , scilicet sancti Jacobi &
sancti Nicolai , &c. Ces titres sont sou-
tenus par une Bulle du Pape Luce III
de l'an 1184. qui après avoir parlé des
Eglises & Chapelles appartenantes à

S. Martin, & entr'autres de celles de S. Jacques, de S. Nicolas, de S. Laurent, de S. Denis de la Chartre, décharge le Prieur & les Religieux de la Cure des ames, & leur permet de choisir des Prêtres en leur lieu & place, & de les présenter à l'Evêque Diocésain : *Cujus animarum Curam committat, ut qui ei de spiritualibus, vobis autem de temporalibus valeant respondere.*

Jusques-là il n'y avoit point eu d'autre lieu pour la sépulture des morts de cette Paroisse que la cour de S. Martin, dans l'étendue de laquelle l'Eglise étoit située ; mais les Paroissiens s'étant multipliés, le Prieur & les Religieux, qui non seulement en étoient premiers Pasteurs, ou Curés Primitifs, mais qui étoient encore Seigneurs du terrain où cette Eglise étoit située, abandonnerent, pour cette usage seulement, un fonds entouré de maisons, où est encore à présent le cimetiere de S. Nicolas. Guillaume, Evêque de Paris, en fit la bénédiction en 1220.

Tous ces titres démontrent parfaitement la supériorité de S. Martin sur l'Eglise de S. Nicolas, & sur les autres qui y sont énoncées. De-là vient que les Prêtres séculiers qui conformément à la Bulle de Luce III. ont été présentés à celles de Paris pour l'exercice des fonc-

46 DESCRIPTION DE PARIS ,
tions curiales , ont toujours assisté depuis , & assistent actuellement encore sans étole aux trois processions des Rogations , dans le même rang que les Religieux à qui ils ont succédé occupoient auparavant. De-là vient aussi qu'en particulier les Sermons cessent à S. Nicolas les Dimanches qui précèdent & qui suivent immédiatement les Fêtes de *S. Martin* & de *S. Paxent* , pour ne pas détourner les paroissiens des instructions qu'ils doivent recevoir ces jours-là dans leur *Eglise matrice* : De-là vient que par des Arrêts contradictoirement rendus en 1483 & 1560 , le Prieur & les Religieux ont été maintenus dans le droit & possession de prendre la moitié des cires qu'on offre à S. Nicolas le jour de sa Fête & le jour de la Purification ; & outre cela , quarante-quatre sols parisis sur la Cure : De-là vient enfin le droit de faire l'office & toutes les fonctions curiales à S. Nicolas , les veilles & jours des quatre Fêtes solennelles & des Patrons , avec les solemnités accoutumées , & l'assistance du Clergé à l'Autel & au Chœur.

Après tant de titres , il n'est pas possible de méconnoître la qualité de Curés primitifs dans la personne des Prieur & Religieux de S. Martin des Champs. Cependant *Philippe Bonnet* , Curé de

S. Nicolas des Champs, présenta requête le 24 d'Octobre de l'an 1718, par laquelle entr'autres choses il demandoit à être maintenu & gardé dans le droit & possession immémoriale où il étoit, du titre & qualité de Curé de S. Nicolas des Champs, & qu'il fut fait défenses aux Prieur & Religieux de S. Martin de l'y troubler, & de le qualifier de *Vicaire perpétuel*. Par cette conclusion le sieur *Bonnet* disputoit tacitement aux Prieur & Religieux de S. Martin des Champs la qualité de Curés primitifs.

Le grand Conseil par son Arrêt du 29 de Novembre de l'an 1720, termina toutes les contestations qui étoient pour lors entre les Prieur & Religieux de saint Martin des Champs d'une part, & le Curé & Marguilliers de S. Nicolas des Champs d'autre. Par cet Arrêt, *le Prieur Commendataire, le Prieur Clausral & les Religieux de S. Martin, sont maintenus & gardés en la qualité de Curés primitifs de ladite Eglise Paroissiale de S. Nicolas des Champs, & en conséquence peuvent iceux Prieur Commendataire, Prieur Clausral & Religieux de S. Martin des Champs, officier dans ladite Eglise Paroissiale de S. Nicolas des Champs aux quatre grandes Fêtes annuelles & du Patron; à l'effet de quoi lesdits Curé & Marguilliers de S. Nicolas des Champs*

48 DESCRIPTION DE PARIS ,
seront tenus de fournir ausdits de saint
Martin des Champs les ornemens & lumi-
naires de chacune desdites Fêtes , & d'y
faire trouver le Clergé ordinaire & accou-
tumé esdites fêtes , pour y être le Ser-
vice fait avec les solemnités & décorations
accoutumées esdites Fêtes ; pourront néan-
moins ledit Philippe Bonnet & ses suc-
cesseurs , prendre à l'avenir , ainsi que
par le passé , la qualité de Curé , avec
autres toutefois que lesdits Prieur Com-
mendataire , Prieur Claustral & Reli-
gieux de Saint Martin des Champs ;
ordonne que ledit Philippe Bonnet & ses
successeurs , seront tenus de se rendre à
neuf heures du matin en ladite Eglise
S. Martin des Champs , avec leur Cler-
gé , la croix & la banniere de ladite Pa-
roisse de S. Nicolas , pour assister aux
trois processions des Rogations , ensemble à
celle qui se fait le jour de sainte Cecile , aus-
quelles processions ils assisteront sans étole ,
laquelle ils seront tenus de quitter au même
endroit où les autres Curés , ou Vicaires
perpétuels qui doivent assister ausdites
Processions , ont coûtume de la quitter ,
& y prendront ledit Philippe Bonnet &
ses successeurs , leur rang ordinaire parmi
les Religieux , & reconduiront lesdites
processions. Fait défenses audit Philippe
Bonnet & à ses successeurs , de prêcher
dans ladite Eglise Paroissiale de S. Nico-
las

las des Champs les Dimanches qui précèdent , & suivent immédiatement les Fêtes de saint Martin d'hiver & d'esté , & la Fête de saint Paxent , suivant l'usage. Ordonne que les Arrêts du Parlement de Paris des 2 Mars 1483 , & 15 Mars 1560. seront exécutés selon leur forme & teneur ; & en conséquence condamne ledit Philippe Bonnet , Vicair perpétuel de ladite Eglise Paroissiale de S. Nicolas des Champs & ses successeurs , de payer ausdits de S. Martin par chacun an , le lendemain de la Fête de la Purification, la somme de quarante - quatre sols parisis mentionnés ausdits Arrêts , & sera tenu ledit Philippe Bonnet d'en payer les ar-rérages qui en sont échûs depuis le jour de sa prise de possession ; & de continuer à l'a-venir , & d'en passer titre nouvel & recon-noissance ausdits de S. Martin ; sinon le présent Arrêt vaudra titre nouvel & re-connoissance , &c.

Les divers accroissemens qu'a reçus la Chapelle de S. Nicolas , aujourd'hui Eglise Paroissiale , ont causé de grandes contestations qui ont été terminées par trois transactions passées en 1420 en 1575 & en 1601, entre les Prieur , les Religieux & les Marguilliers. C'est depuis cette dernière transaction que cette Eglise a été mise dans l'état où elle est. On voit dans la différence du bâtiment

50 DESCRIPTION DE PARIS ,
& de la couverture , les marques de son
dernier agrandissement.

Le grand Autel est d'une ordonnance
belle & ingénieuse , & consiste en deux
ordres d'architecture. Dans le milieu
du premier , est un tableau où l'on voit
les Apôtres , dont les uns regardent &
fouillent dans le tombeau de la Vierge ,
pendant que d'autres avec des regards
empressés , cherchent son corps autour
du tombeau , & que d'autres enfin le-
vent les yeux au Ciel pour voir s'ils ne
l'appercevront point dans les airs. Les
uns sont pénétrés de douleur de l'avoir
perdue , & d'autres sont ravis de joie
de la voir monter au Ciel.

Dans le second ordre , est un autre
tableau où l'on voit la Vierge qui mon-
te au Ciel , & qui est environnée d'une
gloire d'Ange. Deux Anges de stuc ,
placés aux deux extrémités de la premi-
ère corniche , semblent par leurs attitudes
avertir les Apôtres de l'Assomption de
la Vierge. Sur le fronton du second or-
dre d'Architecture , sont deux autres
Ange qui tiennent en main une cou-
ronne pour la lui mettre sur la tête. Ce
tableau est de *Simon Vouët* , c'est un
des plus beaux qu'il ait jamais fait.
Quant aux Anges , ils sont de *Sarrazin* ,
& dignes de la réputation qu'il s'est ac-
quise par ses ouvrages.

Guillaume Budé, Maître des Requêtes de l'Hôtel, & un des plus sçavans homme de son siècle, a été inhumé dans une Chapelle de cette Eglise, qui porte le nom de *sainte Genevieve*. Il ordonna par un article de son testament, qu'on le portât en terre de nuit & sans sermonce, à une torche, ou à deux seulement, & qu'il ne vouloit être proclamé à l'Eglise, ni à la Ville, ni alors qu'il seroit inhumé, ni le lendemain; car il n'approuvoit point la coutume des cérémonies lugubres & pompes funebres, &c. Cette disposition fut blâmée, & fit soupçonner Budé de Calvinisme. Il mourut le 26 Août de l'an 1540. S'il est ici sans Epitaphe, ç'a été apparemment pour se conformer à la simplicité de ses funérailles; car ses amis ne manquerent point d'ailleurs de donner de grands éloges à son esprit & à son sçavoir. Voici l'Epitaphe que *Melin de S. Gelais* lui fit :

*Qui est ce corps, que si grand monde suit ?
Las ! c'est BUDÉ au cercueil étendu !*

*Que ne font donc les cloches plus grand
bruit ?*

Son bruit sans cloche est assez répandu :

*Que n'a-t-on plus en torches dépendu,
Suivant la mode accoutumée & sainte ?*

*Afin qu'il soit par l'obscur entendu,
Que des François la lumiere est éteinte.*

52 DESCRIPTION DE PARIS,

Salomon ou Salmon Mitron, excellent Poëte Lyrique, connu dans la République des Lettres sous le nom de *Salmon Macrin*, lui consacra aussi une Epitaphe, dont la pensée est presque la même que celle de Melin de S. Gelais.

*BUDÆUS voluit media de nocte sepulchro
Inferri, & nullas prorsus adesse faces.*

*Non factum ratione caret, clarissima
quando*

Ipsæ sibi lampas, luxque corusca fuit.

Dans une Chapelle qui est vers le chœur de cette Eglise, & qui a appartenu à Messieurs de *Montmor*, est un buste de marbre blanc, posé dans une niche de marbre noir. Sur une table aussi de marbre noir, qui est au-dessus, on voit le nom & l'Epitaphe de celui que ce buste représente.

P E T R U S G A S S E N D U S

*Diniensis civis, Presbyter ejusdem
Ecclesiæ præpositus.*

*Sacra Theologiæ Doctör
in Academia Parisiensi.*

*Regius Mathematices Professor
hic*

requiescit in pace.

Qui natus est anno Christi 1528.

die 11. Kal. Februarii,

obiit 1655.

die Kal. Novembr.

depositus est 7^o. Kal.

Henricus Ludovicus Habertus

DE MONTMOR,

Libellorum supplicum magister,

viro pio, sapienti, docto,

amico suo & hospiti

posuit.

Pierre Gassendi dont je viens de rapporter l'Epitaphe, étoit un Philosophe dont les mœurs étoient douces & régulières. Il étoit également habile dans les belles Lettres, la Philosophie, la Théologie & les Mathématiques. Il a été le restaurateur de la Philosophie d'Epicure & de Lucrece.

Dans la nef, à un des piliers qui sont vis-à-vis le jubé, on voit sur une table de marbre noir l'Epitaphe d'*Hilaire de la Haye*.

D. O. M.

Nobilis viri, HILARII DE LA HAYE;

Regis quondam Consiliarii,

in suprema Fiscalium rationum curia

Auditorum Decani,

cineres in subjecta hic cripta asservantur.

probo studio, & improbo labore,

postquam per quadraginta quinque annos,

quod erat sui muneris obiit,

vita abiit, tam omnibus chara

C iij

*quam mors ejus fuit luētuoſa ,
nam & in recuperanda Pariſiorum
alma urbe ,*

HENRICO MAGNO

*fidem & operam ſuam approbans ,
ſaluti Urbis conſuluit ,
eoque nomine Regi acceptiſſimus ,
Secretarii à cubiculo nomen accepit.*

*Pluribus non morabor te ,
abi in tuam , & bonam rem viator ;
ac mortalitatis memor ,
piè defunēti manibus precare.*

Obiit An. Œtatis 72.

7°. Kal. Maii 1625.

Dérrière l'œuvre , ſur une table de marbre blanc qui eſt attachée à un pilier , on lit l'inſcription qui ſuit :

*Hic JOANNES MARTEAU , ſupremis
funētus in foro ,
& in Eccleſia muneribus , & honoribus ;
jacet quidem , ſed non latet ;
hunc enim ſpectatiſſimum reddidit avitæ
perilluſtris generis nobilitas ;
ibi & ſepultæ ſuum Apollinem
non ſilebunt Muſæ ,
hujus interitatem ingens ac mœrens
non tacebit omnis virtutum chorus.
Ille ipſe quem unum inter omnes ſcientiæ
typhus non inflavit ;
Cujus charitas plurimos ædificavit ;*

*Cujus denique modestia arundinem
quassatam non confregit ,*

nec lignum fumigans extinxit ;

hunc docti suum deflent doctorem ;

Musæ parentem ;

virtutes alumnum ;

Virgines denique prototypum.

Plura , imò & omnia didicit ,

sed nihil melius quam bene & piè mori.

Obiit anno 1662.

etatis 52.

Plus bas on lit :

Frequentibus nepotum lacrimis

aspersum ,

& insculptum marmor.

Plusieurs autres personnes illustres dans la République des Lettres , ont aussi été inhumées dans cette Eglise , mais elles n'ont point d'Epitaphes.

Henry de Valois , excellent critique à qui le Public est redevable de plusieurs sçavans ouvrages , tels que l'extrait de plusieurs Auteurs Grecs *sur la vertu & le vice* , traduit en latin , avec des remarques ; *Ammien Marcellin* , avec des observations ; une nouvelle traduction latine de *l'Histoire Ecclésiastique d'Eusebe* , de *Socrate* , de *Sozomene* , de *Theodoret* , de *Evagre* , de *Philostorge* , avec des notes & des dissertations fort sça-

56 DESCRIPTION DE PARIS ,
vantes. Il mourut au mois de Mai de
l'an 1676.

Adrien de Valois , frere du précédent ,
avoit étudié à fond notre Histoire , sur
laquelle il a donné trois volumes rem-
plis de sçavantes recherches. Le premier
commence à l'origine des François , &
finit à la mort du vieux Clotaire ; le se-
cond va jusqu'au regne du jeune ; & le
troisieme jusqu'à la déposition de Chil-
deric. Il a donné aussi une dissertation *de*
Basilicis ; une notice des Gaules , en la-
tin & selon l'ordre de l'alphabet , & plu-
sieurs autres ouvrages. Il mourut le pre-
mier de Juillet de l'an 1682.

Madeleine de Scuderi , célèbre par la
fécondité & la beauté de son esprit ,
morte le 2. de Juin de l'an 1701. âgée
de quatre-vingt-quatorze ans.

Théophile de Viau , Poëte plus esti-
mable par ses Poësies , que par ses mœurs ,
mourut à Paris à l'Hôtel de Montmoren-
cy , le premier de Septembre de l'an
1626. & fut inhumé dans l'Eglise de
S. Nicolas des Champs , auprès de la
Chapelle qu'on y a bâtie.

François Milet , connu sous le nom
de *Francisque* , & Peintre habile pour
le Payfage , a été inhumé dans le ci-
metiere de cette Paroisse.

Il y a dans l'Eglise de S. Nicolas des
Champs une Confrerie nombreuse , éri-

QUART. DE S. MARTIN. X. 57
gée en la Chapelle de la Vierge, sous le
titre de *Notre-Dame de Miséricorde*, &
dont les Confreres font vœu d'exercer
continuellement les œuvres de miséri-
corde envers les Pauvres malades de la
Paroisse.

C'est le Prieur de S. Martin qui nom-
me à la Cure de S. Nicolas des Champs.

La rue *Au-Maire*, borne d'un côté
cette Eglise, & aboutit à la rue S. Mar-
tin & à la rue Frepillon. Elle a pris son
nom du *Maire*, ou Bailli de S. Martin
des Champs, qui avoit autrefois son
Auditoire & sa demeure dans cette rue.

La rue *Frepillon* avoit nom ancienne-
ment, selon Sauval, la rue *Ferpillon*,
ou *Ferpeillon*, & en 1269. *vicus Ferpil-
lonis*. Elle aboutit à la rue *Au-Maire* &
à celle de *la Croix*.

La rue *Frepaux*, que le peuple nom-
me la rue *Phelipeaux*, se nommoit au-
trefois la rue *Frapault*, selon Sauval.
Elle prend d'un bout à la rue *Frepillon*,
& de l'autre à la rue de la Corderie.

Dans la rue *des Fontaines* est le
Couvent des Filles de *la Madeleine*,
qu'on nomme *les Madelonettes*. Une
avanture assez singuliere donna lieu à
cet établissement. *Robert de Montry*,
riche Marchand de Vin de Paris, &
homme d'une grande piété, ayant ren-
contré dans la rue deux filles débau-

58 DESCRIPTION DE PARIS,
chées, qui lui témoignèrent un désir vif
& sincere de changer de vie & de se
convertir, il les retira chez lui. Cette
action fut applaudie comme elle méri-
toit de l'être, & a eu des suites avanta-
geuses. M. du Pont, Curé de S. Nico-
las des Champs, le P. Athanase Molé,
Capucin, & M. de Fresne, Officier des
Gardes du Corps du Roi, se joignirent
au sieur de Montry, & résolurent de
ramasser le plus qu'ils pourroient de ces
sortes de créatures, & de former un éta-
blissement, qui leur donnât les moyens
de pleurer leurs égaremens, & de n'y
plus retomber. Ils les mirent d'abord
dans quelques chambres qu'ils louerent
au fauxbourg S. Honoré; mais ce lieu
ne se trouvant point propre pour cet éta-
blissement, le sieur de Montry leur cé-
da une maison qu'il avoit auprès de la
Croix-Rouge dans le fauxbourg S. Ger-
main. En peu de temps elles se trouve-
rent au nombre de vingt; & les Béné-
dictins de l'Abbaye de S. Germain des
Prez leur permirent d'avoir une Chapel-
le chez elles, où l'on dit la messe pour la
premiere fois le 25 d'Août de l'an 1618.
Leur ferveur étoit pour lors si grande, que
pour prévenir les occasions qui auroient
pû la diminuer, elles demanderent à
être cloîtrées, & cela leur fut aussitôt

accordé. Les quatre vertueux personnages dont je viens de parler, avoient beaucoup plus de zele que de moyens pour assurer à ces filles un établissement solide, mais la Providence vint à leur secours.

Le 16. Juillet de l'an 1620. *Margueritte-Claude de Gondi*, veuve de Florimond d'Halluyn, Marquis de *Maigneliers*, leur acheta la maison qu'elles occupent présentement dans la rue des Fontaines, & se déclara leur *Fondatrice*. Cette pieuse Dame mérita cette qualité à plus d'un titre; car non seulement elle leur fit de grands biens pendant sa vie, mais même leur légua par son testament la somme de *cent un mille six cens livres*. Le Roi Louis XIII. voulant coopérer à ce nouvel établissement, lui accorda une rente annuelle & perpétuelle de trois mille livres à prendre sur la Recette générale de Paris, par ses Lettres Patentes du mois de Mai de l'an 1625. registrées en la Chambre des Comptes.

De quelque ferveur que ces Filles fussent animées, comme elles avoient vécu auparavant dans le désordre, il étoit à craindre qu'elles n'y retombassent, & on jugea à propos de mettre dans leur maison des Filles d'une vertu éprouvée, qui pussent les gouverner & les conduire dans la voye de la péniten-

60 DESCRIPTION DE PARIS ,
ce. On eut recours pour cet effet aux
Religieuses de la Visitation. M. *Vincent*
en parla à la Mere *Marguerite l'Huillier* ,
pour lors Supérieure du premier Mona-
stere de la Visitation à Paris. Elle y con-
sentit, & le 20. Juillet 1629. elle en-
voya, avec la permission de l'Archevê-
que de Paris, la Mere *Marie Bollain* &
quatre autres de ses Religieuses, au
Couvent de la Madelaine pour y exer-
cer tout droit de supériorité, tant au
spirituel qu'au temporel. Le Pape Ur-
bain VIII. autorisa depuis cet Institut
par sa Bulle du 15. Décembre 1631. &
le Roi le confirma de nouveau par ses
Lettres Patentes du 16. Novembre 1634
registrées au Parlement le 31. Août 1640.
à la Chambre des Comptes le 24. Mars
1662. & au Bureau des Finances de la
Généralité de Paris le 29. Mars 1678.
Les Filles de la Visitation gouvernerent
long-temps cette maison avec beaucoup
de régularité & de succès. Mais à la fin
elles chercherent à s'en décharger, & y
parvinrent en cédant la place à des Ur-
sulines, à la tête desquelles étoit la Mere
Parfait. Celles-ci ont aussi gouverné
cette maison fort dignement, & ont à
leur tour cédé la place à des Hospitalie-
res que le Cardinal de Noailles Arche-
vêque de Paris, y a introduites.

Dans ce Monastere il y a environ

soixantes personnes distribuées en trois classes différentes. La première est d'environ trente qu'on y a mises par ordre supérieur, pour y être en pénitence, elles restent dans leur habit séculier. La seconde est composée de celles qu'on nomme de la *Congrégation*, & qu'on pourroit nommer *des Repenties*. Ce sont celles de la première classe qui ont donné des marques de repentir, & qui ont résolu de vivre sagement & régulièrement. Elles changent leur habit séculier en habit gris. La troisième classe est enfin composée de Religieuses de S. Augustin, & de celles de la seconde classe, qui après avoir donné des marques sincères de leur conversion, sont admises à faire des vœux solennels, & à porter l'habit de Religieuses de S. Augustin, dont elles ont embrassé la Règle.

L'Eglise de ce Monastere fut bâtie en 1680. & dédiée sous l'invocation de la Vierge par l'Evêque de Digne, le premier Dimanche de Septembre de l'an 1685. On y voit une Chapelle de *Notre-Dame*, qui est fidelement imitée d'après celle qu'on dit avoir servi de chambre à la sainte Vierge, & qu'on voit à *Lorette*, ville de la Marche d'Ancone.

Comme le Couvent de la Madelaine est dans la censive du Prieuré de saint

62 DESCRIPTION DE PARIS ,
Martin des Champs, il lui paye tous les
ans, le jour de S. Jean - Baptiste , un
cens annuel. Il lui paye de plus, cent
fols à chaque mutation de Prieur de
S. Martin des Champs , que ces Reli-
gieuses ont choisi pour leur homme
vivant & mourant, pour droit d'indem-
nité de l'acquisition par elles faites de
trois maisons de *François Marquetet* & de
Marie Meusnier sa femme, pour le prix &
somme de neuf mille deux cens livres ,
par contrat du 12. Septembre 1633.

LA PORTE S. MARTIN.

LA Porte S. Martin, qui est du des-
sein de *Pierre Bullet*, fameux Ar-
chitecte, fut élevée en 1674. Elle est de
même que celle de S. Denis, en forme
d'arc de triomphe, & a trois ouvertu-
res, dont celle du milieu est beaucoup
plus grande que les autres. Cet ouvrage
a environ cinquante pieds de hauteur &
autant de large. C'est une architecture
en bossages rustiques vermiculés, avec
des bas-reliefs dans les tympanes, & un
grand entablement dorique surmonté
d'un attique, dans lequel on voit du
côté de la Ville cette inscription :

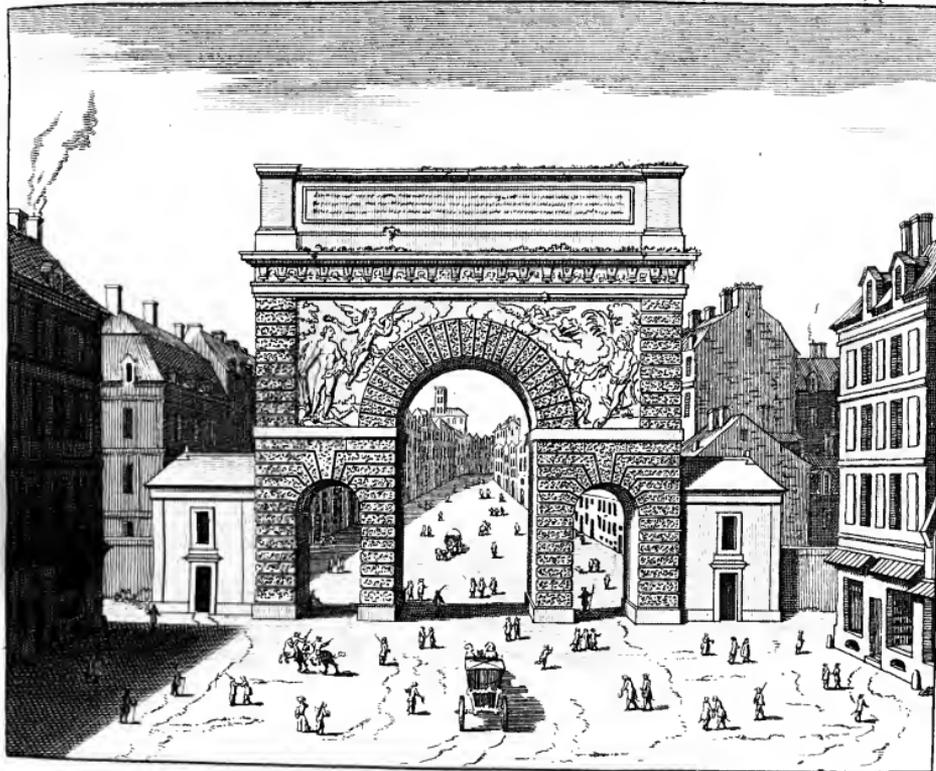
LUDOVICO MAGNO.

VESONTIONE SEQUANISQUE

BIS CAPTIS,



TIN.



LA PORTE S.^T MARTIN.

QUART. DE S. MARTIN. X. 63

ET FRACTIS GERMANORUM,
HISPANORUM BATAVORUMQUE
EXERCITIBUS,

PRÆF. ET ÆDIL. P.

C. C.

ANNO R. S. H. M. DCLXXIV.

L'inscription qui est du côté du faux-
bourg, est conçue en ces termes :

LUDOVICO MAGNO.

QUOD LIMBURGO CAPTO
IMPOTENTES HOSTIUM MINAS
UBIQUE REPRESSIT.

PRÆF. ET ÆDIL. P.

C. C.

ANNO M. DC. LXXV.

Les ouvrages de sculpture sont de
Desjardins, Marsy, le Hongre & le Gros.

L'ÉGLISE PAROISSIALE DE S. LAURENT.

Cette Eglise est la Paroisse de ce faux-
bourg. C'étoit autrefois une Abbaye
dont il est parlé dans Grégoire de Tours,
& dont S. Domnole étoit Abbé, lors-
qu'en 543. Il fut fait Evêque du Mans.
En effet il y a environ quarante ou qua-
rante-cinq ans, dans le temps que *Nico-
las Gobillon* étoit Curé de cette Eglise,
qu'on y déterra plusieurs cercueils de

64 DESCRIPTION DE PARIS ,
plâtre , dans lesquels on trouva des espèces de Moines habillés de noir , mais ces corps & leurs habits tomberent en poussiere dès qu'on les exposa au grand air.

L'Eglise de S. Laurent fut érigée en Paroisse sous le Regne de Philippe-Auguste , l'an 1280. Elle fut ensuite rebâtie , & dédiée le 19. de Juin de l'an 1429. par Jacques du Chastelier , Evêque de Paris. On la rebâtit encore presque entierement l'an 1595. au moyen des aumônes & des charités des Bourgeois de Paris. La grand-porte n'a même été élevée qu'en 1622. Le Maître-Autel , du dessein de *le Pautre* ; est de fort bon goût. Le *Christ* qui sort du tombeau , les deux Anges qui sont auprès , & les deux autres qui sont sur le fronton , sont de *Gilles Guerin* , Sculpteur & ancien Professeur de l'Academie Royale de Peinture & de Sculpture , mort le 26. Février 1678. Le Crucifix qui est posé au haut du Jubé , est aussi du même Sculpteur qui fut enterré dessous.

La statue de sainte Apolline qui est dans la Chapelle qui porte le nom de cette Sainte , est aussi l'ouvrage de *Gilles Guerin*.

Dans la Chapelle de la Visitation a été enterrée *Louise de Marillac* , veuve de *M. le Gras* , qui a été la Fondatrice

QUART. DE S. MARTIN. X. 65
& la premiere Supérieure des Filles de la
Charité, & qui mourut le 15. Mars
1660. âgée de soixante-huit ans.

Charlotte Gouffier, épouse de Fran-
çois d'Aubuffon, Duc de la Feuillade,
Pair & Maréchal de France, morte le
13. Février 1683. fut inhumée dans
cette Eglise.

La Cure de S. Laurent, est à la no-
mination du Prieur de S. Martin des
Champs. Le Curé nomme à une des
Chapelles de cette Eglise, laquelle a été
fondée en 1431. par *Jeanne de Tasseline*,
veuve de noble homme *Regnault de
Guillonet*, Ecuyer Pannetier de Charles
VII Roi de France, tant en son nom,
que comme exécutrice du Testament de
son mari. Le revenu de cette Chapelle
est considérable.

J'ai dit, en faisant la description de
l'Eglise de sainte Croix de la Cité, qu'il
y avoit autrefois une dévotion à saint
Hildebert, & qu'on y menoit les Phre-
netiques pour y être guéris, ou soula-
gés par l'intercession de ce Saint, mais
qu'on avoit été obligé de transporter
cette dévotion en l'Eglise de S. Laurent,
vers l'an 1136. où on donna à ces ma-
lades une Chapelle dans la nef, & quel-
ques chambres auprès de cette Eglise,
pour loger ces malades pendant qu'ils
faisoient leur neuvaine.

L'HÔPITAL DU NOM DE JESUS.

Il est du même côté que l'Eglise Paroissiale de S. Laurent, mais un peu plus loin. Le Public est redevable à saint Vincent de Paul de l'établissement de cet Hôpital. Un homme fort riche, s'adressa en 1653. à M. *Vincent de Paul*, & lui dit qu'il avoit dessein de lui mettre entre les mains une somme considérable d'argent, pour être par lui employée à quelque œuvre de piété, à condition que jamais il ne déclareroit à personne le nom de l'auteur, voulant faire cette bonne œuvre purement pour Dieu, & sans être connu d'aucun autre, après Dieu, que de M. Vincent seul. Celui-ci après avoir conféré avec la personne qui lui avoit mis ce dépôt entre les mains, résolut de l'employer à la fondation d'un Hôpital pour servir de retraite à de pauvres Artisans, qui ne pouvant plus gagner leur vie, par vieillesse, ou par infirmité, se trouveroient réduits à la mendicité.

Pour l'exécution de ce dessein, Monsieur Vincent acheta deux maisons & un emplacement assez grand dans le fauxbourg S. Laurent. Il meubla ces deux maisons de lits, de linge & d'autres choses nécessaires. Il y fit aussi accommoder une petite Chapelle, & y

mit les ornemens convenables, & du reste de l'argent il en acquit une rente annuelle. Il reçut dans cet Hôpital quarante Pauvres, sçavoir vingt hommes & vingt femmes, qu'on y a nourris & entretenus pendant longtems, mais la rente ayant été diminuée dans la suite, on a été contraint de réduire ces Pauvres à trente, jusqu'à ce que la Providence y ait pourvû d'ailleurs.

Ces Pauvres sont dans deux corps de logis séparés, mais tellement disposés, qu'ils peuvent tous entendre une même Messe & la même lecture de table, prenant leur repas en commun chaque jour sans se voir, ni se parler. M. Vincent fit aussi acheter & dresser des métiers, des outils & autres choses convenables, pour les occuper selon leurs talens & selon leurs forces. Il mit dans cet Hôpital des Filles de la Charité pour le service de ces Pauvres, & commit un Prêtre de sa Congrégation pour y dire la Messe, & pour administrer à ces Pauvres la parole de Dieu & les Sacremens. M. Vincent passa une déclaration, de la fondation de cet Hôpital, devant Notaires, sans pourtant nommer le Fondateur. L'Archevêque de Paris ayant approuvé cet établissement, en donna la direction à M. Vincent & à ses successeurs, & le Roi a confirmé & autorisé le tout par ses Lettres Patentes.

LE COUVENT DES RECOLLECTS.

Voici la troisième Réforme que le desir de renouveler l'austérité primitive de la Règle de S. François, a fait naître dans son Ordre. La première fut celle des Capucins, puis celle des Religieux du tiers Ordre, & enfin celle des Recollects. Ceux-ci, non plus que les Religieux du Tiers Ordre, n'ont point de Général particulier comme les Capucins; ils reconnoissent pour leur Général celui des Cordeliers. Cette Réforme commença en Espagne, où *Jean Guadalupe*, Cordelier de l'étroite Observance, en fut l'auteur l'an 1496. Elle eut quelque commencement en France l'an 1582 sous le Généralat de *François de Gonzague*, qui fit des statuts pour ceux d'entre les Cordeliers qui voudroient se réformer; mais les guerres qui agitoient pour lors le Royaume, en empêcherent l'établissement jusqu'en l'an 1596. que *Bonaventure de Calathagirone*, Ministre général des Cordeliers de l'Observance, fit donner des Couvents aux Recollects pour y établir leur Réforme. Ce fut vers l'an 1600. qu'il vint des Recollects des Couvens de Montargis & de Nevers, pour tâcher de s'établir à Paris. *Jacques Cottard*, Marchand Tapissier, & *Anne Gosselin* sa femme, leur ayant

donné le 14. Décembre de l'an 1603. une grande maison, cour & jardin qu'ils avoient au fauxbourg S. Martin, ils s'y établirent, & obtinrent des Lettres Patentes du Roi Henri le Grand en date du 6. de Janvier de l'an 1604. Ils y firent bâtir ensuite une petite Chapelle, laquelle fut consacrée par *Leonor d'Estrappes*, Archevêque d'Auch, le 19. Décembre de l'an 1605.

Dans la même année, Henri IV, leur donna une grande piece de terre qui étoit contigue à leur jardin; & le 26. d'Août de l'année suivante, il leur donna une ligne & demie de l'eau de la fontaine de la Ville qui passe devant leur Couvent. Leur Chapelle se trouvant trop petite, ils en bâtirent une plus grande, à laquelle *Marie de Medicis* posa la première pierre, & se déclara la Fondatrice de cette maison. Cette Eglise qui est la même qu'on voit aujourd'hui, fut dédiée sous le titre de l'Annonciation de la sainte Vierge, par le même *Leonor d'Estrappes*, le 30. Août 1614. On y remarque plusieurs tableaux qui ont été peints par le *Frere Luc*, compositeur & dessinateur assez bon, mais mauvais coloriste. Ce Religieux encore plus estimé par sa vertu, que par son habileté dans la peinture, se fit Recollet en 1644. à l'âge de 29. ans, il mourut le 17 de Mai de l'an 1685.

Dans la cave qui est sous le Maître-Autel de cette Eglise, ont été inhumés *Guichard Faure*, Baron de Thisy, &c. & *Madelaine Brulart* sa femme. Du côté de l'Evangile est leur Epitaphe, conçue en ces termes :

Cy-gissent les corps des Fondateurs de ce Couvent, & Bienfaiteurs de l'Ordre, Messire GUICHARD FAURE, Baron de Thisy, Seigneur de Dormant, Berlize, & Champ sur Marne, Chevalier de l'Ordre du Roi, Conseiller en son Conseil d'Etat, & son Maître d'Hôtel ordinaire, lequel pour ses vertus & mérites a été employé par les Roys Charles IX. Henri III. & Henri le Grand en diverses Ambassades, tant vers les Princes d'Allemagne que d'Italie, & est décédé en l'aage de LXXXII. ans, le xx. du mois de Mars l'an mil six cens vingt-trois.

Et Dame MAGDELAINE BRULART son épouse, sœur de feu Messire NICOLAS BRULART, Marquis de Sillery, Chevalier Chancelier de France, laquelle pour sa piété envers Dieu, ses bienfaits envers les Pauvres & les Maisons Religieuses qu'elle a fondées, s'est rendue à jamais mémorable, & est décédée en l'aage de LXIX. ans le vingt-sept Avril mil six cens trente-cinq.

Priez Dieu pour leurs ames.

Dans cette même cave ont été aussi inhumés Noël de Bullion & plusieurs personnes de sa famille, qui ont fait de grands biens aux Peres Recollets dans le temps de leur établissement en cet endroit. Noël de Bullion étoit Seigneur de Bonelles, Marquis de Gallardon, Président à Mortier au Parlement de Paris en survivance de son pere, & puis Greffier des Ordres du Roi, mort le 3. Août 1670. Ils sont sans Epitaphe.

Françoise de Crequi, femme de Maximilien de Bethune II. du nom, Duc de Sully, Grand-Maître de l'Artillerie de France, morte le 23. de Juillet de l'an 1657. fut inhumée dans la Chapelle de la Vierge, où l'on a vû pendant longtemps ses armes sur les vitres des croisées. Louise de Bethune sa fille, morte sans alliance le 11. Février de l'an 1679. a été inhumée dans cette même Chapelle auprès de sa mere.

Dans cette même Chapelle fut aussi inhumé le corps de François Cominge, Seigneur de Guitaut, Capitaine des Gardes du Corps de la Reine mere Anne d'Autriche, Gouverneur de la Ville & Château de Saumur, mort le 12. Mars 1663. âgé de 83. ans,

Gaston, Duc de Roquelaure, Marquis de Laverdenx, de Biran, Seigneur de Puignilhem, Comte de Gaure, de

72 DESCRIPTION DE PARIS ,
Pontgibaud, Chevalier des Ordres du
Roi, Lieutenant Général des Armées
de Sa Majesté, Gouverneur de Guyen-
ne, & Duc & Pair de France, avoit or-
donné par son testament qu'on inhumât
son corps dans l'Eglise des Recollets
de Bourdeaux; mais étant depuis tombé
malade à Paris, il ordonna qu'on l'in-
humât dans l'Eglise des Recollets de
cette Ville, à cause de l'affection qu'il
avoit toujours eue pour leur Réfor-
me. Il mourut le 13. Mars 1683. &
fut enterré au milieu de la Chapelle
de S. Antoine, où il n'y a ni Tombe
ni Epitaphe.

Marguerite Gallard, femme de feu
M. *le Feron*, Président de la premiere
Chambre des Enquêtes du Parlement de
Paris, ayant fait bâtir en 1675. & 1676.
la Chapelle de sainte Marguerite dans
cette Eglise, elle y fut inhumée l'an 1702.

Marie-Louise de Laval, épouse du
Maréchal Duc de *Roquelaure*, morte le
12. Mars 1735. dans la soixante & dix-
huitieme année de son âge, a été inhu-
mée dans cette Eglise, ainsi que le Ma-
réchal son époux, de la mort duquel je
vais parler.

*Antoine-Gaston-Jean-Baptiste de Ro-
quelaure*, Marquis de Biran, Duc &
Maréchal de France, mort à Paris le 6.
de Mai 1738. dans la quatre - vingt-
deuxieme

QUART. DE S. MARTIN. X. 73
deuxieme année de son âge. Il étoit aussi
Chevalier des Ordres du Roi , & Gouver-
neur de Leictoure , & Doyen des
Maréchaux de France.

Le Cloître, le Dortoir & les autres
lieux réguliers , eurent le même sort que
la Chapelle. Ils furent d'abord fort pe-
tits , & légèrement bâtis ; mais ils fu-
rent rendus dans la suite plus spacieux
& plus solides par les libéralités de
M. de Bullion , Surintendant des Finan-
ces ; de M. Seguiet , Chancelier de Fran-
ce ; & de quelques autres charitables
personnes.

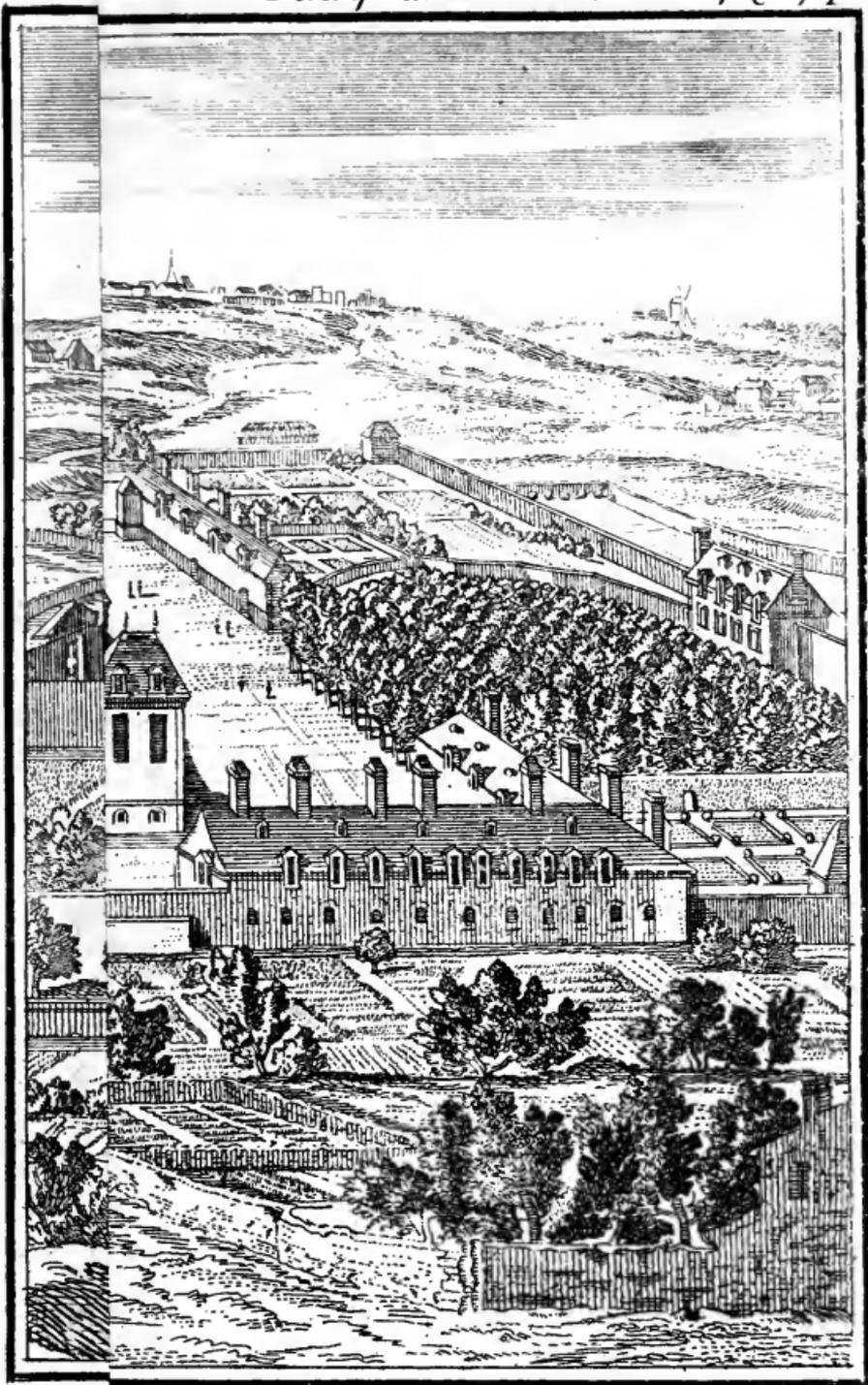
La Bibliotheque de cette Maison fait
honneur à la Providence ; car quoique
ces Religieux soient très-pauvres , elle
est nombreuse & composée de fort bons
Livres , rassemblés par les soins du Pere
Jean Damascene le Bret , & du P. *For-
tuné Lantier* son successeur dans l'em-
ploy de Bibliothécaire. Il y a peu de
Bibliotheques dans le Royaume , dont
la situation puisse être comparée à celle-
ci par la richesse & l'étendue des points
de vue que l'on y apperçoit.

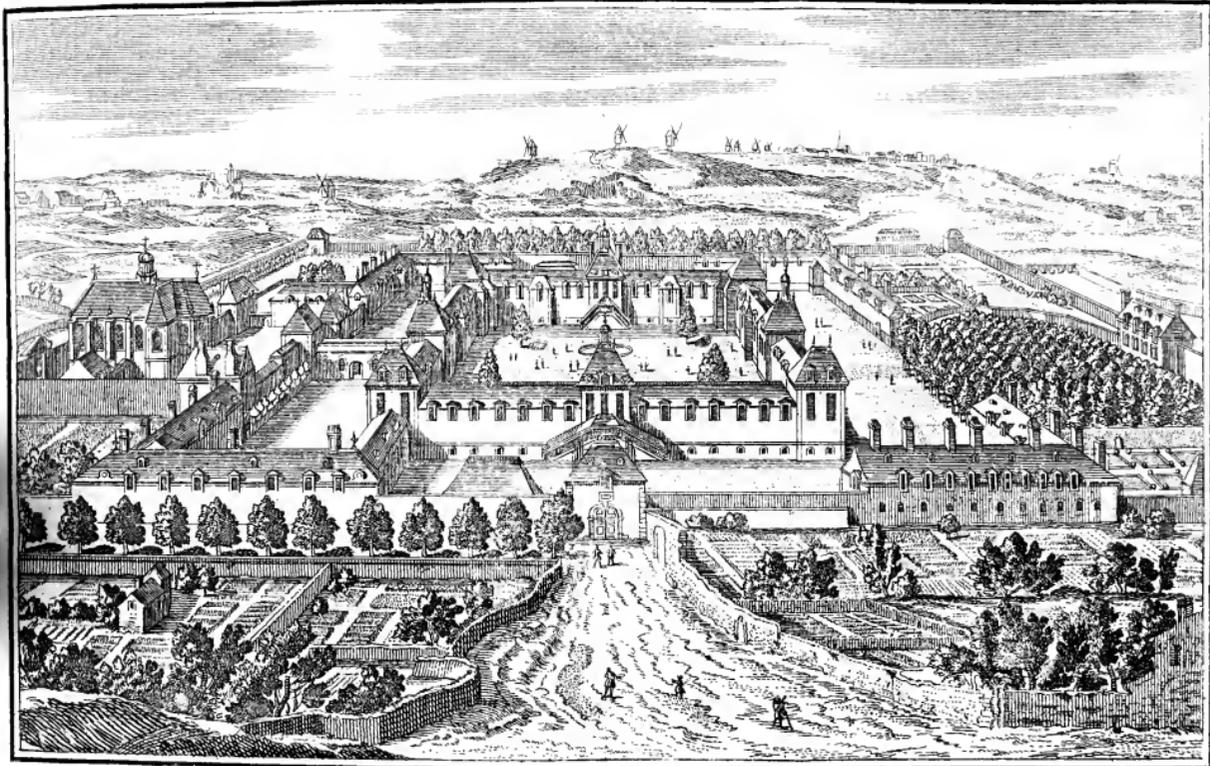
Cette maison a produit deux Prédi-
cateurs qui se sont fort distingués par
leur éloquence , & ont rempli les meil-
leures chaires de Paris. Le premier se
nommoit *Olivier Javernay* , & l'autre ,
Candide Chalippe.

L'HÔPITAL DE S. LOUIS.

La peste qui affligea Paris en 1606. fit conoître les terribles inconvéniens qu'il y avoit à ne point avoir des maisons particulieres pour enfermer les pauvres attaqués de cette maladie. Jusques là on les avoit mis à l'Hôtel-Dieu avec les autres malades : puis on avoit cru beaucoup faire que de leur affecter une maison sale du Légat , mais cet expédient ne remédioit point à l'inconvénient qu'il y avoit de les laisser, pour ainsi dire, au milieu de Paris , & dans l'endroit le plus serré & le plus habité. Ceux qui composoient le Bureau de l'Hôtel-Dieu, exposerent à *Achille de Harlay*, Premier Président du Parlement, le besoin pressant où étoit la ville de Paris d'avoir quelques maisons pour les Pestiferés. La proposition étoit trop juste pour n'être point admise. On visita aussitôt un ancien Hôpital qui avoit été fondé par la Reine Marguerite de Provence, veuve du Roi S. Louis, lequel étoit situé au fauxbourg S. Marceau , & connu sous le nom de *la Charité Chrétienne*.

Cet endroit parut propre pour une maison de santé, mais il n'étoit point assez grand pour suffire à une ville aussi étendue que Paris. On prit la résolution de faire bâtir une seconde maison de santé, qui





L'HÔPITAL S.^T LOUIS.

fut celle de S. Louis que je décris ici. Le Roi par un Edit du mois de Mars de l'ah 1607. attribua à l'Hôtel - Dieu *dix sols* à prendre sur chaque minot de sel qui se vendoit dans tous les greniers à sel de la Généralité de Paris pendant quinze ans, & *cinq sols* à perpétuité, après les quinze années expirées; à la charge & condition de faire bâtir un Hôpital de santé hors de la Ville, entre la porte du Temple & celle de S. Martin, de payer les gages de tous les Officiers, & de fournir tous les meubles & ustanciles nécessaires, tant à cet Hôpital, après qu'il seroit construit, qu'à celui de S. Marcel que le Roi unit à l'Hôtel-Dieu pour le même usage.

En conséquence de cet Edit, les Administrateurs de l'Hôtel - Dieu par délibération du 20. Juin 1607. conclurent un marché pour la construction de ce nouvel Hôpital, & les Entrepreneurs commencèrent ce bâtiment par la Chapelle, dont la premiere pierre fut posée le 13. Juillet de cette même année. On employa quatre ans & demi à bâtir cet Hôpital, & il en coûta, tant pour sa construction, que pour mettre en état celui du fauxbourg S. Marceau, & pour les meubler l'un & l'autre, la somme de sept cens quatre-vingt-quinze mille livres. On nomma celui-ci *l'Hôpital de*

76 DESCRIPTION DE PARIS ,
S. Louis , & celui du fauxbourg saint
Marceau, l'Hôpital sainte Anne. Ils fu-
rent d'un grand secours l'un & l'autre
en 1619. lorsque la ville de Paris fut de
nouveau affligée de la peste.

Au-dessus de la grand porte de cet Hô-
pital est une table de marbre noir, sur la-
quelle est cette inscription en lettres d'or.

D. O. M. S.

HENRICUS IV. *Franciae & Navarrae*
Rex Christianissimus , domi forisque pace
alta fruens , quam Dei virtute , & sua
invicta dextera , sibi & Regno peperit ,
curam suam in omnes Reipublicae partes
maximas minimas pariter extendens ,
inter tot stupendarum substructionum mo-
les , quibus majestatem Imperii Gallici
in dies amplificat , instaurato prochothro-
phio urbis cognito desuisse haecenus noso-
comium quae res ingenti civibus incommo-
do ac periculo vertebat opus novum in va-
letudinarii usum à fundamentis excitavit ;
inque ejus fabricam memoranda in omne
aeuum liberalitate tanto parem incepto
pecuniarum vim una donatione contulit ,
adem insuper hanc in honorem DOMINI
LUDOVICI progenitoris sui , qui pro
Christi servatoris gloria , adversus inf. de-
les bellis feliciter gestis , in Africa demum
morbo pestilenti mortalitatem exiit , de-
dicatam de ejus nomine dici voluit ; docu-

mentum subditis quod jam nunc LUDOVICO filio exempla sua & suorum majorum proponat. Anno Domini 1608. Regni sui 19.

Aux deux côtés de cette grand-porte, il y a deux grandes inscriptions, dont l'une est conçue en ces termes :

Si clausero cælum , & pluvia non fluxerit , & misero Pestilentiam in populum meum , conversus autem populus meus , super quos invocatum est nomen meum , deprecatus fuerit & requisierit faciem meam & egerit pœnitentiam à viis suis pessimis , & ego exaudiam de Cælo , & propitius ero peccatis eorum , & sanabo terram eorum. 2. Paralip.

Deum timete ; Regem honorificate.

L'autre inscription est ainsi :

Si non volueritis recipere disciplinam , sed & ambulaveritis ex adverso mihi , ego quoque contra vos adversus incedam , & percutiam vos septies propter peccata vestra , inducamque super vos gladium ultorem fœderis mei , cumque confugeritis in urbes mittam Pestilentiam in medio vestri , & tradimini in manus ostium postquam confregero baculum panis vestri. Levit. 26.

Deum timete ; Regem honorificate.

Cet Hôpital consiste en un grand bâtiment qui est bien situé. Comme il est uni à l'Hôtel - Dieu, on y envoie les convalescens de cet Hôtel pour s'y rétablir & y prendre l'air. Il est aussi desservi par des Religieuses de l'Hôtel - Dieu.

M O N T F A U C O N .

C'est une éminence située au-delà du fauxbourg S. Martin , & de celui du Temple. Son premier nom étoit *Gibet* , mot corrompu de celui de *Gebel* , qui en Arabe signifie une montagne , & dont les Italiens & les Espagnols ont fait *Gibel*. Les François l'ont encore corrompu, tant pour la prononciation , que pour la signification ; car ils ont dit *Gibet* pour signifier un lieu patibulaire , parce qu'anciennement les exécutions se faisoient sur des lieux élevés, afin que l'exemple fut vû de plus loin , & que la terreur du supplice détournât du crime ceux qui avoient du penchant à le commettre.

Cette petite montagne a, selon toute apparence , pris le nom qu'elle porte depuis long-temps, d'un Seigneur nommé *Fulco* , ou *Faucon* , qui en étoit propriétaire , ainsi que des terres des environs. *Sauval* assure qu'en 1189. *Robert* fils de ce Faucon , vendit à S. Lazare deux terres labourables qui étoient entre saint Lazare & ce Gibet , & sur lesquelles

son pere avoit assigné le douaire de la Comtesse sa mere. On remarque encore que sous Lothaire & Louis V. derniers Rois de la seconde race, un Comte nommé *Faucon*, possédoit une terre près de là, qu'il donna à l'Abbaye de S. Magloire.

L'opinion commune est que ce fut *Pierre de la Brosse*, favori de Philippe le Hardi & son Chambellan, qui fit bâtir ce Gibet; d'autres disent que ce fut *Enguérand de Marigni*. *Corrozet* prétend que ce fut *Pierre Remi*.

Quoiqu'il en soit, on y voyoit encore, du temps de la Ligue, une masse de pierres, accompagnée de seize piliers, où conduisoit une rampe aussi de pierres, assez large, & qui se fermoit avec une bonne porte. Cette masse étoit parallélogramme, haute de deux à trois toises, longue de six à sept, large de cinq ou six, & composée de dix ou douze assises de gros quartiers de pierre bien liés & bien cimentés. Les piliers étoient gros, quarrés, & chacun de trente-deux, ou trente-trois pieds de hauteur. Pour joindre ensemble ces piliers, & pour y attacher les corps des suppliciés, on avoit enclavé dans leurs chaperons deux gros liens de bois qui traversoient de l'un à l'autre, & avoient des chaînes de fer d'espace en espace. Au milieu étoit une

80 DESCRIPTION DE PARIS ,
cave pour recevoir des corps des suppli-
ciés lorsqu'ils tomboient en pieces ; ou
que toutes les chaînes & les places étoient
remplies. Présentement la cave est com-
blée , la porte de la rampe est rompue ,
& les marches de la rampe sont brisées.
Quant aux piliers , à peine en reste-t-il
sur pied deux ou trois. *Pierre de Craon* ,
fameux par l'assassinat du Connétable de
Clisson , avoit fait mettre ici en répara-
tion de son crime , une croix qu'il avoit
fait orner de ses armes ; elle ne subsiste
plus depuis longtemps , mais on en a
mis une autre en sa place.

L'Auteur de la Chronique de S. De-
nis dit que *Pierre de Craon* obtint du
Roi Charles V. que les malfaiteurs con-
damnés à la mort , seroient confessés à
l'avenir , que pour cela il donna un fonds
au Couvent des Cordeliers , & que cer-
te confession se faisoit au pied de cette
croix ; mais les Lettres de Charles VI.
expédiées à ce sujet le 12. Février 1396.
rapportent la chose autrement , & di-
sent que ce Prince abolit la mauvaise
coutume de refuser le Sacrement de
Pénitence aux criminels , qu'il leur per-
mit de le recevoir après leur condamna-
tion , & avant que de sortir de prison ;
& que de peur que la frayeur de la mort
ne leut fit oublier de le demander , il
enjoignit à ses Officiers de les en faire

souvenir, & qu'il accorda cet avantage à ces malheureux à la persuasion de son frere & de ses oncles, & par l'avis de son Conseil.

On dit que *Pierre de la Brosse* fut pendu à ce gibet. Cet homme étoit de Tours, de fort basse extraction, selon quelques Historiens; noble selon du *Fourni* dans l'Histoire des grands Officiers de la Couronne du *P. Anselme*. Les Historiens ajoutent que c'étoit un homme de beaucoup d'esprit, il avoit été Barbier & Chirurgien de S. Louis. Son habileté dans son art, & plus encore ses souplesses, le rendirent fort agréable à Philippe le Hardi, qui étant devenu Roi, combla *la Brosse* de biens & d'honneurs. Il lui donna la Charge de Chambellan & l'administration de ses affaires les plus importantes. Ses grandes richesses & la faveur du Roi, le rendirent si insolent, qu'il attenta sur la personne des Princes mêmes. Il empoisonna *Louis de France*, fils aîné du Roi & d'Isabelle d'Aragon, sa premiere femme, & tâcha ensuite de persuader au Roi que la Reine Marie de Brabant, sa seconde femme, avoit fait faire cet empoisonnement pour approcher ses enfans de la Couronne. La vérité se fit enfin connoître, & *la Brosse* fut arrêté & condamné à être pendu, ce qui fut

82 DESCRIPTION DE PARIS ,
exécuté à Montfaucon en 1277. en présence des Ducs de Bourgogne & de Brabant , du Comte d'Artois & d'un grand nombre de Seigneurs , &c.

Enguérand de Marigni , Comte de Longueville , &c. gagna les bonnes grâces de Philippe le Bel qu'il servit en plusieurs importantes affaires. Le Roi le fit principal Ministre , grand Chambellan & Capitaine du Louvre. Dès que Philippe le Bel fut mort , la haine du peuple & la jalousie des Grands tomba sur *Marigni* son Ministre. Le Comte de Valois , oncle du nouveau Roi , & à qui *Marigni* donna un démenti en plein Conseil , l'entreprit , & obtint du Roi qu'on l'arrêtât & qu'on lui fit son procès. *Jean d'Asnières* , fameux Avocat de ce temps-là , proposa contre lui quarante-un chefs d'accusation. L'Accusé demanda du temps , & quelqu'un pour le défendre , mais on lui en refusa tous les moyens ; & sans garder ni formalité , ni justice , il fut condamné à être pendu , & le fut effectivement en 1315. On prétend que cette exécution se fit au gibet de Montfaucon , dont on dit qu'il avoit été un des restaurateurs. Le Roi n'avoit consenti à cette mort que par foiblesse , & sembla en marquer son repentir par les legs de dix mille livres qu'il fit aux fils d'*Enguérand* , dont le corps leur fut

QUART. DE S. MARTIN. X. 83
rendu sous le Regne suivant. Ils l'inhu-
merent d'abord aux Chartreux, & puis
le transférèrent dans l'Eglise Collégiale
d'Escoui qu'*Enguérand* avoit fondée en
1310. & où l'on voit son Tombeau.

Henri Tapperel, ainsi nommé dans
les registres du Parlement de Paris,
quoique des Ecrivains le nomment *Ca-
perel* ou *Capélet*, fut Prevôt de Paris,
& pendu à Montfaucon en 1320. pour
avoir fait mourir un innocent qu'il sub-
sistua en la place d'un riche coupable,
qui pour ses crimes avoit été condamné
au dernier supplice.

Girard Gueête, Auvergnat & de basse
naissance, avoit été employé dans les
Finances sous le Regne de *Philippe le
Long*; mais dès que Charles le Bel fut
parvenu à la Couronne, ce Prince le fit
enfermer dans la tour du Louvre, com-
me ayant détourné les Finances du Tré-
sor Royal. Il n'auroit pû éviter d'être
condamné au dernier supplice, mais on
lui donna si violemment la question,
qu'il expira au milieu des tourmens. Son
corps fut traîné par les rues, & ensuite
pendu à Montfaucon l'an 1322.

Jourdain de Lisle, l'un des plus grands
Seigneurs de Gascogne, avoit été atteint
& convaincu de dix-huit crimes capi-
taux, mais à la considération du Pape
Jean XXII. dont il avoit épousé la niece,

84 DESCRIPTION DE PARIS ,
le Roi lui avoit fait grace. Cette indulgence ne fit que le rendre encore plus hardi à mal faire, & à continuer ses violences ; mais ayant tué un Sergent Royal , il fut cité à Paris, emprisonné , traîné à la queue des chevaux , & pendu à Montfaucon le 7. Mai 1323.

Pierre Remi, Seigneur de *Montigni*, fut accusé de malversation après la mort du Roi Charles le Bel, dont il avoit été principal Trésorier. Son procès lui fut fait, & il fut condamné à être pendu par Arrêt du Parlement du 25. Avril de l'an 1328. ce qui fut exécuté au gibet de Montfaucon qu'il avoit fait réparer peu de temps auparavant, ainsi fut vérifiée la prédiction qu'on avoit, dit-on, gravée sur le principal pilier, & exprimée par ces deux vers :

*En ce Gibet, ici emmy
Sera pendu Pierre Remy.*

Macé de Maches, Trésorier - Changeur du trésor du Roi, y fut aussi pendu en 1331. comme aussi *René de Siran*, Maître des Monnoyes, en 1333.

Adam de Hourdain, Conseiller au Parlement, accusé & convaincu de prévarication, fut condamné à mort, & pendu à Montfaucon le 3. Juillet 1348.

Jean de Montagu, sorti d'une famille bourgeoise de Paris, étoit de petite

taille, d'une mine basse, bégue & sans lettres, cependant il fut favori des Rois Charles V. & Charles VI. qui le comblèrent de biens & d'honneurs; il fut Grand-Maître de la Maison du Roi, Surintendant des Finances & Ministre. Comme il étoit dans les intérêts de la Maison d'Orléans, le Duc de Bourgogne chercha à s'en défaire, & l'ayant fait arrêter, il nomma des Commissaires qui rendirent leur Jugement le 17. d'Octobre de l'an 1409. par lequel Montagu fut déclaré criminel de leze-Majesté, & condamné à être décapité dans les Halles de Paris. Son corps fut porté à Montfaucon, & sa tête mise au bout d'une lance sur les piliers des Halles.

Dubreul dans ses Antiquités de Paris, au chapitre de la fondation des Celestins de Marcouffi, dit que le corps de *Montagu* fut porté à Montfaucon dans un *Jac rempli d'épices* : que pendant tout le temps qu'il fut à ce gibet, les Célestins de Marcouffi donnoient tous les jours une certaine somme au boureau de Paris, pour le garder, & que quatre ans après son exécution, sa mémoire ayant été justifiée, ses biens qui avoient été confisqués & donnés au Comte Palatin, Duc de Bavière, frere de la Reine, furent rendus à ses héritiers. *Ménage*, dans son Histoire de Sablé, page 27. releve toute

86 DESCRIPTION DE PARIS ,
cette narration de *Dubreul*. Il convient
que le corps de *Montagu* fut descendu
le 27. de Septembre de l'an 1412. mais
il traite de fable tout ce qu'il dit du *sac*
rempli d'épices , & de la garde du corps
de *Montagu* faite par le boureau. Il ajou-
te qu'il n'est point vrai non plus que sa
mémoire ait été justifiée ; & que pour
ses biens , quoiqu'il eut été condamné
sans la participation de Charles VI. ce
Roi en avoit donné la confiscation à
Louis de France , Duc de Guyenne &
Dauphin , lesquels néanmoins furent
enfin rendus à *Charles de Montagu* , fils
unique de *Jean*.

Pierre des Essars , Prevôt de Paris
sous le même Règne , avoit été aupara-
vant grand - Bouteiller de France , &
avoit eu la souveraine administration
des Finances. Personne n'avoit eu plus
de part que lui aux bonnes grâces du
Duc de Bourgogne , mais tout d'un coup
il les perdit , & devint même l'objet de
sa fureur. On le chargea de tous les mal-
heurs de ce temps-là , & il fut condam-
né à perdre la tête , ce qui fut exécuté
aux Halles le premier de Juillet de l'an
1313. Sa tête fut mise au bout d'une
lance , & son corps porté au gibet de
Montfaucon.

Olivier le Dain & *Jean Doyac* , qui
avoient été favoris de Louis XI. furent ,

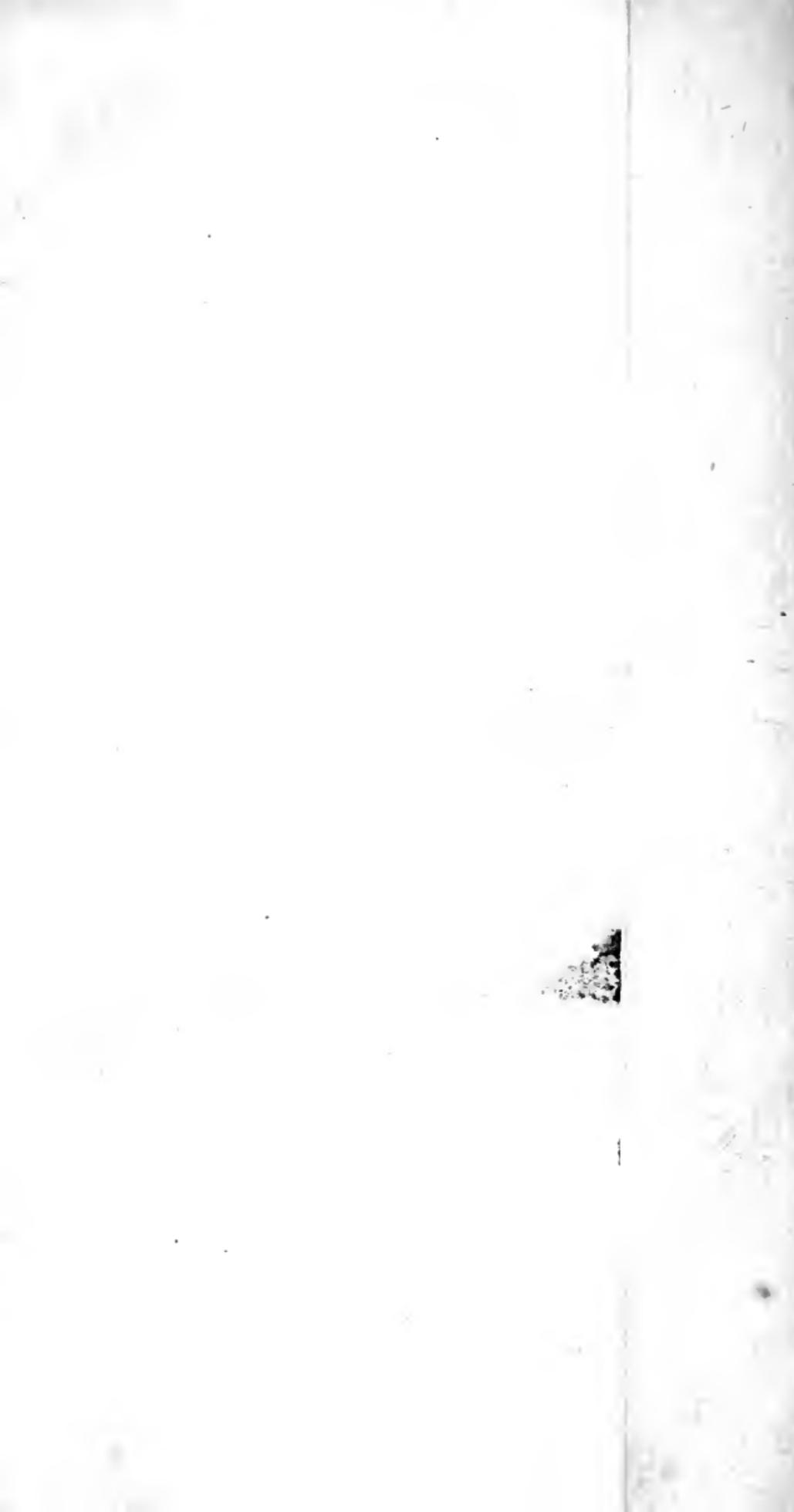
après la mort de ce Prince; immolés à la vengeance publique; *Olivier* fut pendu à Montfaucon; *Doyac* fut fustigé par tous les carrefours de Paris, eut une oreille coupée, la langue percée avec un fer chaud, aux Halles, & fut conduit à Montferrand en Auvergne, lieu de sa naissance, où il eut le fouet, & l'autre oreille coupée.

Jacques de Beaune, Seigneur de Samblançay, Surintendant des Finances sous le Regne de François I. fut pendu à Montfaucon le 14. d'Août de l'an 1527. âgé de soixante-deux ans. Quoique ceux qui manient les Finances, soient toujours plus ou moins coupables, les Historiens prétendent que *Samblançay* n'étoit point coupable du fait pour lequel il fut pendu, & ils chargent de la déprédation des Finances *Louise de Savoye*, Duchesse d'Angoulême, mere du Roi. *Jacques de Beaune*, Baron de Samblançay, qui donne lieu à cet article, étoit arriere petit fils de *Jean de Beaune*, ainsi nommé, parce qu'il étoit natif de la ville de Beaune en Bourgogne, d'où il vint à Tours sous le Regne de Charles VII. Il se mit au service d'un Marchand fort riche, & se comporta si sagement, qu'il en obtint une de ses filles. De ce mariage vint *Simon de Beaune*, Marchand de Tours, pere de Jean de Beau-

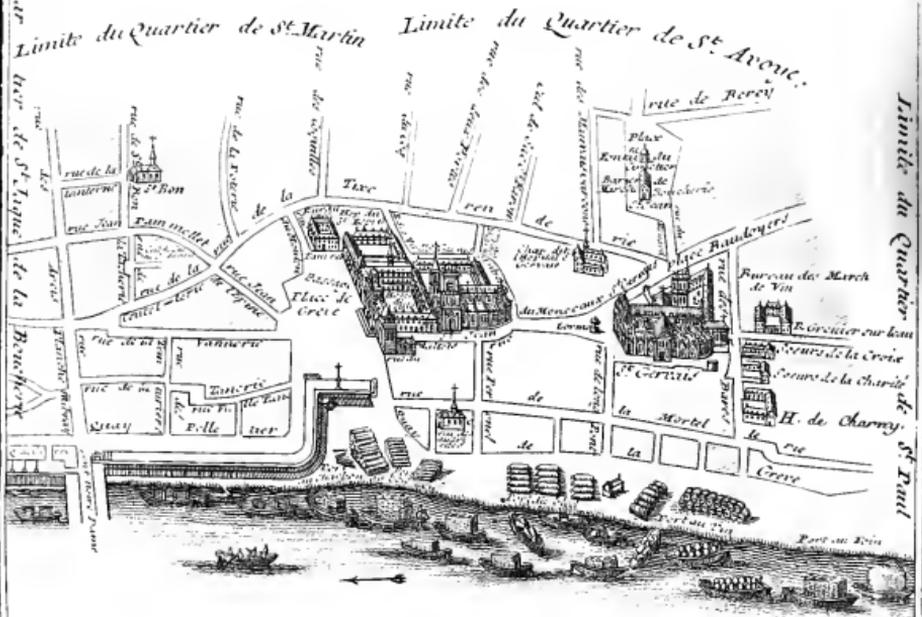
88 DESCRIPTION DE PARIS ,
ne, Argentier de Louis XI. & de Char-
les VIII. *Jean* fut pere du fameux & in-
fortuné *Jeacques de Beaune*, qui fut la
victime des passions de la Duchesse
d'Angoulême,

Le corps de l'Amiral *de Coligni* fut
attaché à Montfaucon, après avoir été
assassiné à Paris, le 24. Août 1572. jour
du massacre des Huguenots.

En 1476. *Laurent Garnier*, de Pro-
vins, après avoir demeuré un an & de-
mi attaché à Montfaucon, où nonob-
stant sa grace, il avoit été pendu par
Arrêt du Parlement pour avoir tué un
Collecteur des Tailles, fut dépendu à
la sollicitation de son frere, mis dans
un cercueil, & porté avec tout l'appa-
reil des pompes funebres par la rue saint
Denis, jusqu'à la Porte S. Antoine. De
côté & d'autre marchaient douze hom-
mes vêtus de deuil, les uns une torche
à la main, les autres un cierge. Devant
étoient quatre Crieurs sonnans de leurs
cloches, tous portant les armoiries du
défunt sur le dos & par devant. Celui en-
fin qu'on voyoit à la tête de la cérémonie
crioit à haute voix, *Bonnes gens, dites
vos patenostres pour l'ame de feu Laurent
Garnier en son vivant demeurant à Pro-
vins, qu'on a nouvellement trouvé mort
sous un chêne : dites en vos patenostres,
que Dieu bonne merci lui fasse.*



Plan et Description du Quartier de la Greve avec ses Rues et ses Limites.



J.B. Le Sueur Sculp.

R. Bulteau le jeune Scripit.

XI. *Le Quartier de la Greve.*

LE Quartier de la GREVE est borné à l'Orient par la rue Geoffroi - Lânier, & par la vieille rue du Temple exclusivement ; au Septentrion, par les rues de la Croix blanche & de la Verrierie exclusivement ; à l'Occident par les rues des Arcis & de Planchemibraï inclusivement : & au Midi, par les Quais Pelletier & de la Greve inclusivement, jusqu'au coin de la rue Geoffroi-Lânier.

Ce Quartier doit son nom à *la Place de Greve*, à laquelle on arrive par sept rues dont la plus propre & la plus riante est *le Quai Pelletier*.

Ce Quai a pris le nom qu'il porte pour avoir été bâti pendant que *Claude Pelletier* étoit Prevôt des Marchands. C'est le même Magistrat qui fut dans la suite Controlleur Général des Finances & Ministre d'Etat. Il ne tint point à sa modestie que ce Quai ne portât un autre nom que le sien, mais le Public équitable & reconnoissant, s'obstina à le lui donner & à le lui conserver.

Le Quai Pelletier commence à un des bouts du Pont Notre-Dame, & se termine à la Place de Greve. Il fut construit en 1675. sous la conduite de *Pierre*

90 DESCRIPTION DE PARIS ,
Bullet, Architecte habile, sur les rui-
nes de quelques vilaines maisons de
Tanneurs qui étoient en cet endroit. Il
est bâti de pierre de taille, & près de
sa moitié est portée en l'air sur une
vouffure d'une coupe très savante. Il re-
tient cependant une rue de vingt-quatre
pieds de largeur, & un trottoir de six
pieds de large pour les gens de pied.
Cet ouvrage d'architecture passe pour
un morceau extrêmement hardi.

Dans un quadre de marbre noir qui
est à l'entrée de ce Quai, du côté du
Pont Notre-Dame, on lit l'inscription
suivante :

LUDOVICI MAGNI
AUSPICIIS
RIPAM HANC
FOEDAM NUPER ET INVIAM
NUNC PUBLICUM ITER
ET ORNAMENTUM URBIS ,
FIERI C C.
PRÆF. ET ÆDIL.
ANNO M. DC. LXXV.

La *Place de Greve* a pris son nom de
ce qu'elle est sur le bord de la Riviere de
Seine, & l'a donné à tout ce Quartier.
Louis le Jeune par ses Lettres Patentes
de l'an 1141. accorda aux habitans de la
Greve & du Monceau S. Gervais que la

Place de la Greve, l'un des anciens marchés de Paris, demeureroit dans l'état où elle étoit alors, c'est-à-dire, libre & sans bâtimens, & ce moyennant la somme de soixante & dix livres qu'il avoit reçue des bourgeois.

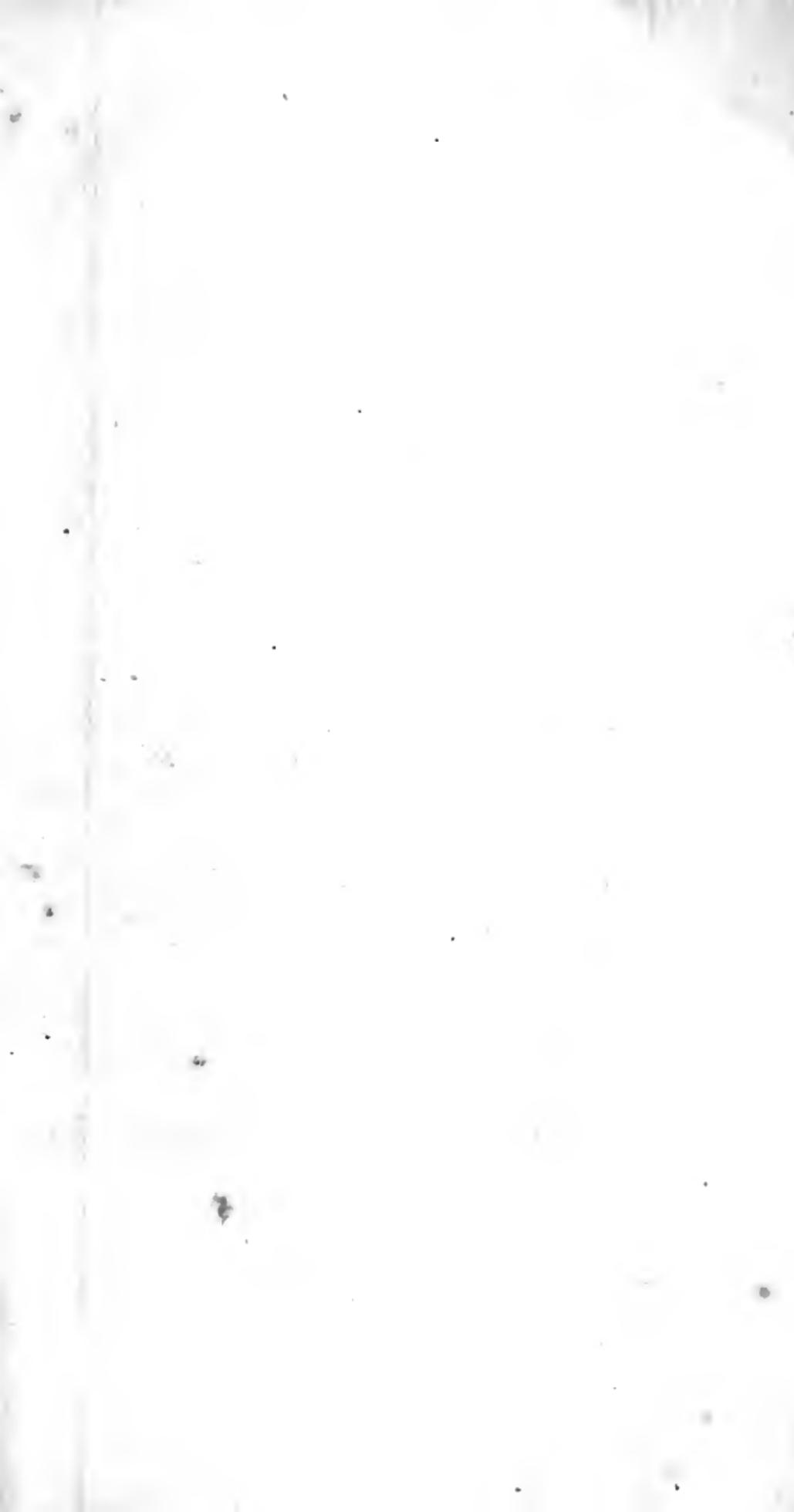
Avant que d'aller plus loin, il est à propos de remarquer que la Place de Greve & la petite éminence sur laquelle sont bâties les Eglises de S. Gervais & de S. Jean, appelée vulgairement *le Monceau S. Gervais*, sont en la Seigneurie directe du Roi, comme étant à présent Comte de Meulan *. On lit dans un Registre manuscrit de Philippe Auguste, qui est dans la Bibliothèque du Roi, & qui contient le dénombrement des Fiefs relevans dudit Comté de Meulan, page 23. *Feoda Comitatus Mellentis ; Parisius tota gravia & moncellun S. Gervasii, &c.*

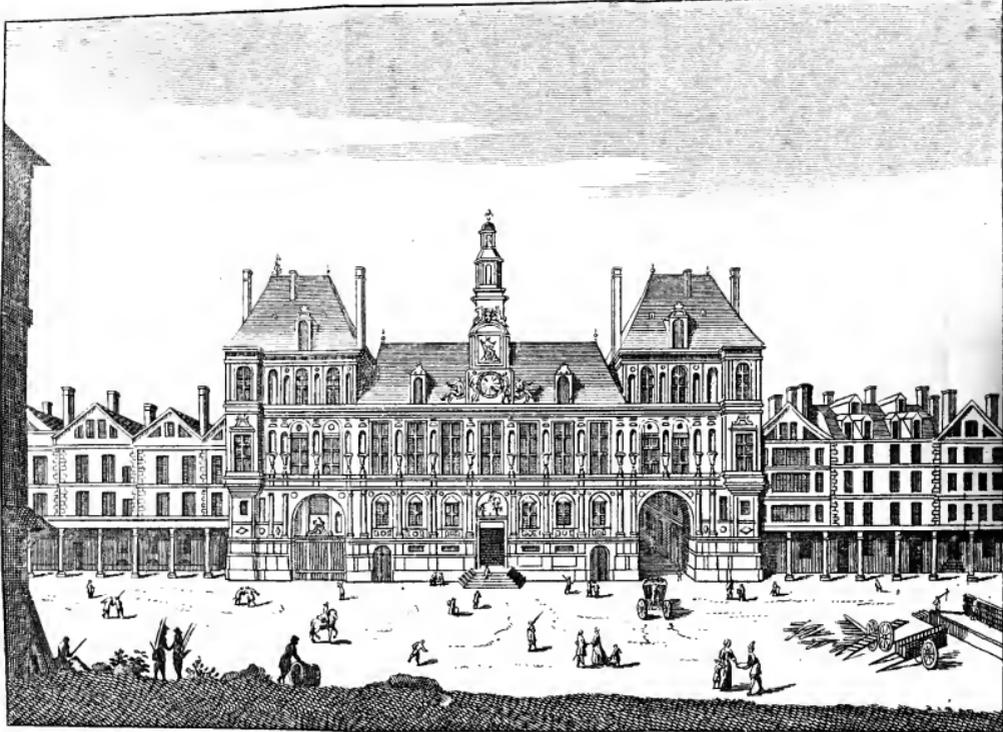
C'est dans cette Place que sont ordinairement les exécutions des criminels. Je n'ai pas pû découvrir précisément le temps auquel on commença à faire mourir à la Greve.

* Ce n'est point comme Comte de Meulan, que le Roi est Seigneur direct du *Monceau saint Gervais*. Les Comtes de Meulan l'avoient donné aux Evêques de Paris : & l'un d'eux nommé *Pierre de Nemours*, céda ce Fief au Roi qui lui donna en échange en 1216. tout ce qu'il avoit à Combs & à Ruvigny près la forêt de Sénart. Voyez *l'Abbé le Beuf, Histoire de Paris, tome 1. page 137.*

C'est aussi dans cette Place que se font les réjouissances publiques. Les Prevôt des Marchands & Echevins y font tirer tous les ans la veille de la S. Jean, un feu d'artifice. On y fait aussi des feux de joye à la naissance des Fils de France, & dans les autres occasions avantageuses à l'Etat, comme pour des batailles gagnées ou des Places conquises, &c.

Le Roi Charles VI. ordonna l'établissement d'une étape ou marché au vin dans cette place; & c'est à cette étape que faisoient allusion les deux vers qu'on lisoit sur une fontaine qui étoit en ce lieu proche l'endroit où est aujourd'hui la boutique d'un Maréchal. Cette fontaine fut d'abord construite en 1624. & ce fut le Roi Louis XIII. qui en posa la première pierre. Outre le grand bassin qui recevoit l'eau, il y avoit au haut une Nymphe qui tenoit quatre cornes d'abondance qui servoient de tuyaux & répandoient l'eau aux quatre coins. Cette fontaine fut abbatue l'an 1638. & ensuite on en rebâtit une autre plus simple, sans bassin, ayant quatre tuyaux élevés au-dessus de la portée d'homme. Cette dernière fut détruite vers l'an 1674. & transportée dans la Place Maubert. Les deux vers qui lui servoient d'inscription, convenoient parfaitement à une fontaine voisine d'un marché au vin :





L'HÔTEL DE VILLE.

*Grandia quæ cernis , statuit sibi regna
Lyaus :*

Ne violenta gerat suppeditamus aquas.

L'HOTEL DE VILLE.

C'Est le nom qu'on donne aujourd'hui à la Maison , où le corps municipal tient ses assemblées. Cette Maison a plusieurs fois changé de situation & de nom. D'abord on prit pour les assemblées une maison de la Vallée de Misere , qu'on nomma *la Maison de la Marchandise* , & ce logis subsiste encore , & appartient toujours à l'Hôtel de Ville. Le corps municipal de Paris changea ensuite le lieu de ses assemblées , & choisit une maison dans la Ville , entre saint Leuffroy & le grand Châtelet , laquelle fut nommée , à cause de l'usage auquel on la fit servir , *le Parloir aux Bourgeois*. Ce Parloir aux Bourgeois fut encore transporté avec le temps au bout de l'Université , près les Jacobins du fauxbourg S. Jacques , dans quelques vieilles tours de la Ville de ce côté-là , & retint le nom de *Parloir aux Bourgeois*. Enfin en l'an 1357. l'Hôtel de Ville fut transporté à la Greve ; & quoiqu'on ne parle plus depuis longtemps ni de *la Maison de la Marchandise* , ni du *Parloir aux Bourgeois* , ces noms ne laissent pas de subsister encore , puisque de dix Sergens de

94 DESCRIPTION DE PARIS ,
la Ville , il y en a quatre qui prennent
la qualité de *Sergens de la Marchandise* ,
& six qui prennent celle de *Sergens du
Parloir aux Bourgeois*. Il y a deux mai-
sons auprès du grand Châtelet , qui dans
les aveux & dénombremens de l'Hôtel
de Ville , portent encore le nom du *Par-
loir aux Bourgeois*. Ce même nom est
demeuré à un Fief qui est d'une grande
étendue dans le fauxbourg S. Jacques &
aux environs , & qui appartient toujours
au Prevôt des Marchands.

Dès l'an 1212. Il y avoit à la Place de
Greve une maison qui en portoit le nom ,
soit qu'il n'y eut pour lors que celle-là ,
ou que ce fut la plus considérable de cel-
les qui étoient. Ce fut en ce temps-là
que Philippe-Auguste l'acheta de Suger
Clayon ou *Cluyn* , Chanoine de Paris.
Cette maison fut depuis nommée la
Maison aux piliers , *Domus ad piloria* ,
parce qu'elle étoit portée pardevant sur
une suite de piliers , semblables à ceux
qu'on voit encore à la Greve le long de
l'Hôpital du S. Esprit & du Bureau des
Pauvres. Philippe de Valois donna cette
maison en 1322. à Clemence de Hon-
grie , veuve du Roi Louis Hutin. Il y
a apparence que peu de temps après ,
Philippe de Valois donna quelque chose
en échange à cette Reine Douairiere ; car
nous voyons qu'en 1324. ce même Roi

la donna à *Guy*, Dauphin de Viennois, qu'il vouloit attirer & attacher à la Cour de France. Il en renouvela même le don au Dauphin *Humbert* en 1335. Ce fut pour avoir appartenu à ces deux derniers Dauphins & à *Charles de France* Dauphin, Duc de Normandie & Régent du Royaume, qu'on appella cette maison, *la Maison aux Dauphins*. Ce fut le Dauphin *Charles de France*, qui en 1356. la donna à *Jean d'Auxerre*, Receveur des Gabelles de la Prevôté & Vicomté de Paris; & ce même *Jean d'Auxerre* & *Marie* sa femme, la vendirent à la Ville par contrat du 7. Juillet 1357. pour la somme de deux mille huit cens quatre-vingt livres parisis, forte monnoye.

Cet Hôtel Dauphin n'étoit qu'une maison formée par deux pignons, & située entre plusieurs maisons bourgeoises. *Sauval* ajoute qu'il y avoit deux cours, un poulailler, des cuisines hautes, basses, grandes & petites; des étuves accompagnées de chaudières & de baignoires; une chambre de parade, une autre d'audience, appelée le Plaidoyer; une Chapelle lambrissée, une sale couverte d'ardoise, longue de cinq toises, & large de trois, & plusieurs autres commodités. Cette maison qui nous paroîtroit aujourd'hui petite, étoit une des plus grandes de ce temps-là, & servoit non seulement aux

96 DESCRIPTION DE PARIS ,
assemblées des Officiers municipaux de
la ville de Paris , mais encore de loge-
ment au Prevôt des Marchands & à sa
famille. En 1384. Jouvenel des Ursins
y demouroit avec ses freres.

En 1532. & 1533. le Prevôt des Mar-
chands & Echevins acheterent les mai-
sons bourgeoises qui tenoient à l'Hôtel
de Ville , dans le dessein de le faire re-
bâtir , & de l'agrandir considérablement.
Ce fut *Dominiq̃ue Bocadoro* dit *Corton-
ne* , qui donna le dessein de ce bâtiment ,
& qui le conduisit. La premiere pierre
fut posée le 23. Juillet 1533. Au milieu
de cette pierre étoit gravées les Armes
de France , & aux deux côtés celles de la
Ville , avec cette Inscription :

*Jaçta fuerunt hæc fundamenta anno
Domini 1533. die 13. mensis Julii , sub
Franciscorum Rege Christianissimo , &
Petro Violo , ejusdem Regis Consiliario ,
ac Mercatorum hujusce civitatis Parisia-
cæ Præfecto , Ædilibus , Consulibus , ac
Scabinis Gervasio Larcher, Jacobo Bour-
fier , Claudio Daniel , & Joanne Bartho-
lomæo.*

Le premier & le second étage du
grand corps de logis ne parurent que
vers l'année 1549. & l'ordonnance en
ayant semblé gothique , on réforma le
dessein , & ce bâtiment ne fut depuis
continué

continué que sur les devis & élévations qu'on fit voir à Henri II. à S. Germain en Laye. Ce ne fut qu'à plusieurs reprises, & avec le temps que le bâtiment a été conduit au point où il est. Il fut achevé en 1605. lorsque *François Miron* Lieutenant Civil au Châtelet, étoit Prévôt des Marchands. Ce zélé Magistrat fit faire le grand perron, les escaliers, le portique, la figure équestre de Henri IV. & les autres ornemens de la façade. Il ne fut que deux ans Prévôt des Marchands, & l'on diroit, en voyant tout ce qu'il a fait, qu'il l'auroit été toute sa vie. On en peut voir le détail dans l'éloge que la Ville consacra à sa mémoire, & qui est rapporté dans les preuves de l'Histoire de *Dom Félibien*, & de *Dom Lobineau*.

Sur la grand - porte qui est au milieu de la façade de l'Hôtel de Ville, est une statue équestre en bas relief en couleur de bronze, sur un fond de marbre noir. Elle représente Henri IV. C'est le chef-d'œuvre de *Pierre Biard* l'un des meilleurs Sculpteurs de son temps. La figure de Henri le Grand est si bien placée, & si naturellement assise, son visage est si ressemblant & si majestueux, que, selon bien des gens, c'est le meilleur portrait que nous ayons de ce Prince. Si les deux figures qui sont derrière semblent mal

98 DESCRIPTION DE PARIS ,
faites , & si la jambe du cheval qui est
du côté du montoir est estropiée , &
ressemble à celle d'un chien , ce n'est
point la faute de Biard , mais bien celle
d'une troupe de séditieux qui voulant sa-
crifier à leur fureur environ deux cens
bons François qui étoient rassemblés à
l'Hôtel de Ville le 4. de Juillet 1652.
mirent le feu aux portes , & endomage-
rent tellement ce groupe de sculpture ,
que *Biard* le fils ayant voulu dans la
suite restaurer ce chef - d'œuvre de son
pere , le gâta encore plus que n'avoient
fait les séditieux.

Au-dessus de cette porte est cette
inscription en lettres d'or , sur un fond
de marbre de Dinan :

SUB LUDOVICO MAGNO
FOELICITAS URBS.

La cour est petite , mais décorée de
bâtimens soutenus par des arcades qui
font un bel effet. La baye d'une de ces
arcades est incrustée de marbre , & ornée
de deux colonnes ioniques de même ,
dont les chapiteaux , les foubassemens ,
& les autres accompagnemens sont de
bronze doré. Au milieu de cette baye ,
& de tous ces ornemens , est une statue
pedestre de *Louis le Grand* habillé en
Triomphateur à la Romaine , appuyé
d'une main sur un faisceau d'armes qui
s'éleve du milieu d'un trophée , & qui

de l'autre main semble donner des ordres. Cette figure est de bronze, c'est un des chefs - d'œuvres de *Coyzevox*. Le piédestal qui porte cette figure est blanc, & les faces en sont chargées de deux bas-reliefs, & de deux inscriptions.

Le premier des bas-reliefs représente ce que le Roi fit en 1662. pour soulager le peuple au temps d'une grande disette. La piété Royale y distribue du pain & d'autres alimens à des pauvres pressés de la faim.

L'autre bas - relief fait voir la Religion triomphante de l'hérésie qu'elle foudroye; la foudre de l'Ange tutélaire de la France est composée de fleurs de lys, & de rayons de soleil. Ce morceau fait allusion à la révocation de l'Edit de Nantes en 1685.

Une inscription latine, & la traduction qui en a été faite en françois, remplissent les deux autres faces du piédestal; les voici :

LUDOVICO MAGNO,

Victori perpetuo, semper pacifico,
Ecclesia ac Regum dignitatis assertori

Præfectus & Ædiles

æternum hoc fidei, observantiæ,

Pietatis & memoris animi,

Monimentum P. P.

Anno R. S. H. M. DC. LXXXIX.

E ij

A LA GLOIRE

DE LOUIS LE GRAND,

*Toujours Vainqueur , toujours pacifique ,
protecteur de l'Eglise , & des Rois ,
les Prévôt des Marchands*

& Echevins ,

*ont élevé ce Monument éternel de
leur fidélité ,*

*de leur respect , de leur zèle & de
leur reconnoissance.*

L'an de grace , M. DC. LXXXIX.

Outre ces deux inscriptions qui sont exposées aux yeux de tout le monde , on en a mis sous le piédestal de la statue deux autres gravées sur des lames de cuivre , avec des Médailles , comme on fait quand on pose les premières pierres des édifices publics. Voici ces inscriptions qui sont purement historiques.

CIVITAS PARISIENSIS ,

Ut aeterna commendaret diem illam felicissimam , quâ LUDOVICUS MAGNUS post restitutam & confirmatam valetudinem civium omnium votis expetitam , ac redditas in B. M. Virginis Sacris adibus gratiarum actiones , hoc urbis Prætorium solemnè pompâ ingressus , mensa accubuit , Ministrantibus Præfecto , Ædilibus , & Primariis civibus , aneam hanc statuam

*perpetuum tanti benefici monumentum
esse voluit, Anno reparatae salutis humanae,
M. DC. LXXXIX.*

La Ville de Paris a fait dresser ce monument eternal de son respect, de sa fidelité, & de sa reconnoissance dans cet Hôtel public de ses assemblées, pour conserver la mémoire de l'honneur que lui fit LOUIS LE GRAND le 30. jour de Janvier de l'année 1687. y dinant avec toute la Maison Royale, servi par les Prevôt des Marchands, Echevins, Conseillers, & Quarteniers, après avoir rendu à Dieu dans l'Eglise Metropolitaine de Notre-Dame de solempnelles actions de graces pour le recouvrement de sa santé, que tous nos Citoyens avoient demandé au Ciel par de très-instantes prieres.

Il y avoit auparavant une autre statue pedestre de Louis XIV. laquelle étoit de marbre blanc, de l'ouvrage de *Giles Guérin*; mais comme l'attitude de cette figure rappelloit le souvenir d'évenemens dignes d'un éternel oubli, Louis XIV. lorsqu'il vint à l'Hôtel de Ville en 1687. ordonna que cette statue en seroit ôtée, & la donna au Président de Fourcy, pour lors Prevôt des Marchands, qui la fit transporter dans les jardins de sa maison de Chessy.

Sur la frise de marbre qui regne au pourtour de cette cour, on a gravé en lettres d'or des inscriptions de la composition d'*André Félibien*, lesquelles marquent les principaux événemens du Règne de Louis XIV. depuis l'an 1660. jusqu'en 1689.

Ces événemens sont suivis de ce qui est arrivé de plus remarquable sous le Règne de Louis XV. On y voit son mariage, la naissance du Dauphin, &c.

Dans les appartemens d'en-haut, on voit les portraits des Rois Henri IV. de Louis XIV. & de Louis XV. Le festin que la Ville donna le 30. Janvier 1687. à Louis XIV. & à toute la Maison Royal, est ici représenté dans un grand tableau qui en expose aux yeux les principales circonstances. Il a été peint par *L'Argilliere*, & c'est un de ses chefs-d'œuvre. On y voit aussi les portraits des Prévôts des Marchands & des Echevins qui ont été en charge depuis un certain temps. Il y en a qui ont été peints par *François Porbus*, & qui sont fort estimés. Après ceux-là, sont ceux qui l'ont été par *Bobrun*, *Mignard*, *l'Argilliere* & *de Troy*, &c.

A côté de la grand-salle, est une chambre où l'on voit les douze mois de l'année sculptés par *Jean Gougeon*.

Dans le campanile qui est au milieu

QUART. DE LA GREVE. XI. 103
du bâtiment de l'Hôtel de Ville, il y a
une cloche, qui a la naissance des Dau-
phins, ou des héritiers présomptifs de la
Couronne, annonce cette nouvelle au
public, & sonne pendant trois jours
& trois nuits.

L'HÔPITAL DU S. ESPRIT.

Cet Hôpital fut fondé l'an 1362. par
quelques bourgeois charitables en faveur
des Pauvres Orphelins de Paris, desti-
tués de tout secours. Ils acheterent pour
cet effet une maison & une grange dans
la Greve, attenant l'Hôtel du Dauphin,
où l'on a bâti depuis l'Hôtel de Ville.
Jean de Meulant, Evêque de Paris, per-
mit d'y bâtir une Chapelle, où il établit
une Confrerie du *S. Esprit* pour exciter
les Fideles à soutenir cet établissement
par leurs aumônes. Le Pape Urbain V.
confirma cette fondation, & donna un
an & quarante jours d'Indulgence à ceux
qui visiteroient ce nouvel Hôpital. Cet-
te concession d'Indulgence fut renouvel-
lée depuis par les Papes Grégoire IX. &
Clément VII.

Les Administrateurs de cet Hôpital
& les Maîtres de la Confrerie du saint
Esprit, firent bâtir en 1406. l'Eglise
qu'on voit aujourd'hui, qui fut benite
le 4. Août par Gerard de Montaigu,
Evêque de Paris, & dédiée solennelle-

104] DESCRIPTION DE PARIS ;
ment le 16. Juillet 1503. On fonda dans
cette Eglise le 8. Septembre de l'an 1413.
une Confrerie de *Notre-Dame de Liesse*.
Le Roi Charles VI. & Isabelle de Baviere
sa femme, en furent les principaux
Bienfaicteurs. Leurs portraits sont aux
vîtres auprès du grand-Autel. Comme
ceux qui étoient reçus dans cette Con-
frerie, étoient obligés de donner un
grand festin, les rieurs l'avoient surnom-
mée, à cause de ce repas, *la Confrerie
aux Goulus*.

On reçoit dans cet Hôpital les Or-
phelins de l'un & de l'autre sexe, mais
c'est aux conditions suivantes. 1°. Il
faut qu'ils soient nés de légitime maria-
ge. 2°. Qu'ils soient nés & baptisés à
Paris. 3°. Que les peres & les meres
soient morts à l'Hôtel-Dieu. 4°. Il faut
que ces Orphelins soient au-dessous de
l'âge de neuf ans. Le 8. Mars de l'an
1539. les Gouverneurs de l'Hôpital *des
Enfans-Dieu* obtinrent un Arrêt du Par-
lement, par lequel il leur fut permis de
quêter pour les Pauvres Enfans de leur
Hôpital avec la boete ferrée & fermée,
mais il leur fut en même temps défendu
d'aller par les Eglises; ordonné à eux
de se tenir aux portes, & que s'ils y
contreviennent, ce qu'ils auront reçu,
sera donné à l'aumône des Pauvres de
la Ville. Louis XIV. par ses Lettres

Patentes du 23. Mai 1680. unit l'administration de cet Hôpital à celle de l'Hôpital général de Paris.

Le Bureau général des Pauvres, ou le grand Bureau des Paroisses de Paris, est à côté de l'Hôpital du S. Esprit. Ce Bureau fut établi par Lettres Patentes en forme d'Edit, données à Beynes le 7. de Novembre 1544. François I. par ces Lettres, attribue au Prevôt des Marchands & aux Echevins le soin général des Pauvres de la Ville, dont le Parlement avoit eu jusqu'alors la direction principale. En exécution de cet Edit, le Prevôt des Marchands & les Echevins nommerent treize personnes, & le Parlement de son côté nomma quatre Conseillers pour assister aux assemblées de ce Bureau. Les Directeurs tiennent ici leurs assemblées les Lundis & les Jeudis.

*La rue des Arfis donne d'un bout au coin des rues des Lombards, & de la Verrerie vis-à-vis la rue S. Martin, & de l'autre aux coins des rues de S. Jacques de la Boucherie, & de la Vannerie, vis-à-vis la rue Planchemibray. En 1130. on l'appelloit en latin *vicus de arfionibus*, & en 1195. *vicus de affiz*. On s'est fort exercé sur l'étymologie du nom de cette rue; les uns disent que c'est parce que les maisons en furent brûlées en 886. par les Normands qui assiégèrent*

106 DESCRIPTION DE PARIS ,
Paris. D'autres que c'est à cause d'une enseigne où des personnes étoient représentées assises. M. de Launoy le fait venir des Affiriens ou Syriens qui trafiquoient à Paris, mais il faut avouer que cette origine est tirée de bien loin. Monsieur *Châtelain* Chanoine de l'Eglise de Paris, dit que le nom de la rue des *Arcis* vient d'*Arcisterium* qu'on a dit dans la basse latinité pour *asceterium*, c'est-à-dire *exercitatoire*, mot que les Grecs qui appelloient les Moines *Ascetes*, ont employé pour *Monastere*. Ainsi il croit qu'on a nommé cette rue *via Ascetarum* la rue des Ascises, parce qu'elle conduisoit à S. Pierre du Bois, où S. Merri & saint Frou menotent la vie ascétique : peut-être même y avoit-il aussi des Ascetes à S. Bon où conduit cette même rue.

La rue *Jean-Pain-Molet* aboutit d'un côté à la rue des Arcis, & de l'autre à la rue Jean de l'Epine. *Sauval* dit qu'en 1263. cette rue se nommoit *la rue du Croc*, & qu'à cause qu'un bourgeois nommé *Jean-Pain-Molet* y avoit une maison, elle en prit le nom. Elle est nommée selon le même *Sauval*, *vicus Joannis Pain-Molet* dans un titré du registre quarante-neuf du trésor des Chartres de l'an 1313. titre 104. folio 45.

La rue *Jean de l'Espine* se termine d'un côté dans la rue *Jean-Pain-Molet*,

QUART. DE LA GREVE. XI. 107
& de l'autre dans la rue de la Vannerie.
On l'appelloit autrefois la rue *de la Ton-*
nelerie, & la rue du *Carrefour Guillory*.
Il y a apparence qu'elle a pris le nom
qu'elle porte aujourd'hui de *Jean de l'Es-*
pine Greffier Criminel du Parlement
en 1426.

La rue *de la Vannerie* se nommoit en
1269. *vicus in avenaria*; en 1396. la rue
de *l'Avoinerie*; en 1552. la rue de *la*
Vannerie.

La rue *S. Bon* a pris son nom d'une
Chapelle qui est dans cette rue.

La fondation de *la Chapelle S. Bon*
est ancienne : il en est fait mention dans
une Bulle du Pape Innocent II. datée du
20. Février 1136. & adressée à Ascelin,
Abbé de S. Maur des Fossés, qui déjà
avoit le droit d'y nommer. L'Archevê-
que de Paris, comme Abbé de S. Maur,
confere aujourd'hui cette Chapelle qui
a le titre de Prieuré, & vaut environ
quinze cens livres par an à celui qui en
est titulaire.

Il y avoit autrefois des Juifs qui lo-
geoient dans la rue S. Bon, & dans les
rues voisines, qui à cause d'eux, se
nommoient en 1261. *Judearia sancti Bo-*
niti, & en 1284. *vetus Judearia*.

108 DESCRIPTION DE PARIS ,
L'ÉGLISE DE S. JEAN
EN GREVE.

Tout ce quartier étoit autrefois de la Paroisse de S. Gervais ; mais dès que sous Philippe-Auguste, il fut enfermé dans la nouvelle enceinte que ce Prince fit faire, il devint si peuplé, qu'en 1212. c'est-à-dire, en 1213. nouveau stile, l'Evêque de Paris jugea à propos de partager en deux la Paroisse de S. Gervais, qui est une des plus anciennes Eglises de Paris, & érigea en Eglise Paroissiale la Chapelle de S. Jean. L'Abbé du Bec, le Prieur de S. Nicaise de Meulan & sa Communauté, qui étoient Patrons de la Cure de S. Gervais, consentirent à cette érection, à condition qu'ils auroient le droit de présentation sur la Paroisse de S. Jean, comme ils l'avoient sur celle de S. Gervais. Ce Patronage de l'Abbaye du Bec & du Prieuré de saint Nicaise de Meulan, appartenoit à ces Monasteres, à cause d'un Fief nommé encore aujourd'hui *le Monceau S. Gervais*, que les Comtes de Meulan leur avoient donné. * *Pierre de Nemours*, Evêque de Paris, dans ses Lettres d'érection de la Chapelle de S. Jean en Eglise Paroissiale, dit qu'il a fait la division

* Les Moines de Meulan & du Bec, n'ont point été Seigneurs du Monceau S. Gervais. voyez une note ci-dessus.

des deux Paroisses de bonne foi, & qu'il a partagé le plus également qu'il l'a pu, le terrain & les possessions de l'Eglise de S. Gervais. Il ordonne qu'en signe de reconnoissance, le Curé de S. Jean soit tenu à l'avenir à quelques-unes des anciennes charges de celui de S. Gervais. Ces charges sont de donner cinquante sols parisis, & trois septiers du meilleur froment, à l'Eglise de Paris, lorsqu'elle ira, le jour de S. Gervais, célébrer Tierce, la grand Messe & Sexte à l'Eglise des saints Gervais & Prorais; de se trouver le jour de S. Marc à la rue de la Mortellerie, & d'y encenser à deux encensoirs la Croix & le Chapitre de Notre-Dame allant processionnellement à saint Paul; de donner deux des Chapelains de S. Jean pour porter la relique de la sainte Vierge le lundi des Rogations, que le Chapitre de l'Eglise de Paris va en procession à Montmartre; enfin que tous les ans, le jour des Morts, le Curé de S. Jean ira en procession au cimetiere de S. Gervais.

Après ce que je viens de dire du don fait par les Comtes de Meulan du Fief du Monceau S. Gervais aux Abbayes du Bec & Prieuré de S. Nicaise de Meulan, on s'attend à voir nommer aux Cures de S. Gervais & de S. Jean en Greve, alternativement par l'Abbé du Bec, &

110 DESCRIPTION DE PARIS ,
par les Prieur & Moines dudit S. Nicaise ,
cependant le seul Abbé du Bec y
nomme , & voici pourquoi : Sur la fin
du treizieme siecle , l'Abbé du Bec dans
un Chapitre général des Prieurs dépen-
dans de son Abbaye , se fit céder le droit
de présentation à toutes les Cures , tant
de son Abbaye , que des Prieurés qui en
dépendent à l'exception de celui de Can-
cy , dont le Prieur ne se trouve pas à ce
Chapitre. Les Abbés du Bec se sont crus
depuis ce temps-là , en droit de nommer
aux Cures de S. Gervais & de S. Jean en
Greve. Les Prieur & Religieux de S. Ni-
caise de Meulan ont réclamé contre cet
usage , & ont prétendu avoir la nomina-
tion alternative avec l'Abbé du Bec ; ainsi
la Cure de S. Jean étant venue à vaquer
en 1637. par la mort de *Nicolas de Cle-
ves* , les Prieur & Religieux de Meulan
nommerent pour lui succéder , *Eustache
le Clerc de Lesseville* , Docteur de Sor-
bonne , & Conseiller au Parlement ;
mais après quelques procédures contre
Pierre Loyfel qui avoit été nommé par
l'Abbé du Bec , *M. de Lesseville* se dé-
fista , & l'Abbé du Bec s'est toujours
maintenu dans la possession de nommer
seul à ces deux Cures.

Cette Eglise étoit originairement pe-
tite , mais elle le devint encore davan-
tage par le concours extraordinaire de

Peuple qu'y attire *la sainte Hostie*, qui y fut apportée en 1290. après le miracle arrivé dans la rue des Jardins, ou des Billettes, duquel je parlerai dans la suite. On fut donc obligé d'agrandir considérablement cette Eglise. Le Roi Charles IV. fils de Philippe le Bel, donna des Lettres Patentes pour cette augmentation, lesquelles sont du mois de Juin de l'an 1326. & permettent de démolir plusieurs maisons voisines, comme aussi d'en acquérir d'autres, sans payer ni lods, ni ventes, ni aucuns autres droits, pour y bâtir une Eglise plus grande.

L'Eglise bâtie en conséquence des Lettres Patentes de Charles IV. est celle que l'on voit encore aujourd'hui. Le grand portail en est entièrement masqué & caché par l'édifice de l'Hôtel de Ville. Ce bâtiment est gothique. La voute qui porte l'orgue, est d'une coupe très savante. Elle est toute en l'air sur une espèce d'arrière-vouffure, de quatre toises de long, dont *Pasquier de l'Isle* fut l'Architecte, & *Nicolas Dailly* l'Appareilleur. Elle est fort surbaissée, & sort en saillie du coin du pilier, de quatre pieds, ou environ, en forme de balcon arrondi aux extrémités. Elle roule & tourne au-dessus de la largeur de la grande nef de l'Eglise, à cause de la suite du plan gothique de cette Eglise, & des piliers sur

112 DESCRIPTION DE PARIS ,
lesquels est portée la continuation des
diverses moulures & faillies qui se ren-
contrent dans les jointures de ces mêmes
piliers , & que Pasquier a voulu conti-
nuer , & faire entrer dans le trait de lu-
nette , cette inimitable arcade.

L'orgue est une des meilleures de Pa-
ris , elle est toujours entre les mains
d'un excellent Organiste , qui tous les
jeudis au Salut , & tous les premiers
jeudis du mois le matin , y étale son
sçavoir.

Les dedans de cette Eglise ont été ré-
parés & reblanchis en 1724. On y a con-
struit en même temps un nouvel Autel
orné d'une demi coupole , soutenue par
huit colonnes de marbre feint , d'ordre
corinthien , qui sont posées en demi-
cercle , le tout enrichi d'ornemens &
de dorures. La sculpture est de *Fichon* ,
la menuiserie de *le Prince* , & la dorure
de *Prudhomme*. Sous cette demi-coupo-
le est un beau groupe de marbre blanc
qui y fut posé le 17. de Mars de l'an
1731. il représente le Baptême de Jesus-
Christ par S. Jean-Baptiste. *Jesus-Christ*
est du côté de l'Evangile , ayant un ge-
nouil sur le coin d'une roche , les mains
croisées sur l'estomach , & s'inclinant
vers *S. Jean-Baptiste* qui est de l'autre
côté & debout , versant de l'eau avec
une coquille sur la tête du Sauveur. Ces

deux figures qui ont chacune cinq pieds neuf pouces de proportion , groupent avec le rocher d'où sort le Jourdain. Ce monument dont Monsieur *Esnault* alors Curé de S. Jean a voulu enrichir son Eglise , est l'ouvrage de *Jean-Baptiste le Moine* , fils , Sculpteur de l'Académie Royale de Peinture & de Sculpture , & âgé pour lors de vingt-six ans.

Au pourtour de cet Autel , c'est-à-dire , dans le rond-point , on a posé huit grands tableaux , dont les sujets sont pris de la Vie de *S. Jean - Baptiste* , & ont été peints par différens Peintres.

Le premier de ces tableaux représente *la Visitation* que fit la sainte Vierge à sainte Elisabeth. Il est de *Dumesnil* , Peintre de la Ville.

La Naissance de S. Jean - Baptiste , par *Colin de Vermont*.

La Prédication de S. Jean au désert , par *Lucas*.

S. Jean qui baptise Jesus-Christ , par *Colin de Vermont*.

La Prison de S. Jean , qui renvoye ses disciples au Messie , par le même.

Herodias qui danse devant *Herode* son pere , par *Coypel*.

La Mort de S. Jean - Baptiste , par *Colin de Vermont*.

Herodias qui apporte la tête du saint Précurseur à son pere , par le même.

J'ai dit ci-dessus que la sainte & miraculeuse Hostie fut apportée en cette Eglise en 1290. Elle a été longtems gardée dans l'ancien Sanctuaire, derrière le maître-Autel ; mais sur la fin du dernier siecle , elle fut enchâssée dans un petit soleil qui est au bas du grand. Ce soleil , ou ostensoire , est de vermeil , d'un travail exquis & d'un grand prix. Le petit soleil qui renferme la sainte Hostie , est appuyé sur une espece de petite chaudiere. Au bas du grand soleil , est une plaque aussi de vermeil , sur laquelle est représenté le miracle de la sainte Hostie.

C'est en mémoire de ce miracle que l'on institua dans cette Eglise la Messe du saint Sacrement qui s'y est toujours célébrée depuis , & qui s'y célèbre encore à présent tous les jeudis. Le Pape Urbain V. confirma l'an 1362. cette cérémonie de dévotion , & accorda plusieurs indulgences & pardons à ceux qui y assisteront avec les dispositions convenables. Le miracle opéré à l'occasion de cette sainte Hostie , est représenté en plusieurs endroits de cette Eglise. On le voit avec toutes ses circonstances sur les vitraux qui sont auprès du maître-Autel , du côté de l'Epître. On le voit aussi dans la grande œuvre , & dans la petite œuvre du saint Sacrement. En

dehors & au chevet de l'Eglise. il y a aussi une représentation de ce miracle, dont toutes les figures sont en relief, & taillées dans la pierre. Au bas il y a deux inscriptions, dont l'une est conçue en ces termes : *Cy-endroit repose l'Hostie que le faux Juif bouïllit.* Ensuite est celle-ci : *Le Miracle de la sainte Hostie qui fut miraculeusement apportée, & jusqu'aujourd'hui en toute réverence gardée en cette Eglise, advint l'an 1290.*

La Chapelle de la Vierge, & celle de S. François de Sales, sont très-propres. On garde dans cette dernière des reliques du Saint dont elle porte le nom, & on célèbre ici particulièrement sa Fête.

Devant le Crucifix de cette Eglise est l'Épitaphe d'un homme rare, laquelle pour cette raison, & pour faire voir qu'on peut être honnête-homme dans toutes sortes de professions, mérite d'être rapportée, & d'être transmise à la postérité.

ARRESTE-TOI, PASSANT.

Cy repose noble homme ALAIN VEAU, celui auquel l'intégrité & fidélité, au maniement des Finances, sous les Rois François I. Henry II. François II. & Charles IX. ont pour une heureuse récompense de ses

*travaux , acquis sans envie , ce beau
titre de Trésorier sans reproche.
Il décéda le vingtième jour de Juin 1575.*

PASSANT , PRIE POUR LUI.

Au pilier qui est au-dessous de l'orgue , à gauche , est une table de marbre , sur laquelle est gravé un Sonnet qui sert d'Épitaphe à *Jacques Guillemeau* , un des grands Chirugiens de son temps. Cet homme illustre par sa probité , par la connoissance qu'il avoit des Lettres , & par son habileté dans la Chirurgie , étoit d'Orléans , & un digne élève d'*Ambroise Paré*. Il se rendit aussi fameux que son maître , à l'armée & à la Ville , & fut ensuite Chirurgien ordinaire des Rois Charles IX. & Henri IV. Parmi un grand nombre de traités de Chirurgie qu'il a donnés au Public , il en a fait un particulier & sçavant , sur les accouchemens. Enfin il il traduisit de françois en latin , la Chirurgie d'*Ambroise Paré* , son cher maître , & cela avec autant d'élégance , que de netteté. Il mourut le 13. Mars 1609. voici le Sonnet que je viens d'annoncer :

*Passant , tu vois ici sous cette froide
lame*

*Sans pouls , sans mouvement , le corps
de Guillemeau ,*

*Son nom & ses vertus, de même que son
ame*

Par l'immortalité l'exemtent du tombeau.

*Son corps qui gist ici, reluisoit par la
flame*

*De son esprit divin qui leur sert de flam-
beau.*

*La parque ne tient pas dans les fils de sa
trame*

Sa vie & ses vertus dans le même fuseau.

*Après que Guillemeau par secrets admi-
rables,*

*Eut guéri tant de maux qu'on croyoit
incurables,*

Enfin il éprouva l'inclémence du sort.

*Non plus que ses écrits d'éternelle mé-
moire,*

*Son corps ne seroit pas sous cette tombe
noire,*

Si l'art eut pû trouver du remede à la mort.

Dans la Chapelle de la Communion, tout auprès de l'Autel, étoit la tombe & l'Epitaphe de *Claude le Tonnelier de Breteuil*, Conseiller, puis Procureur Général de la Cour des Aides, & enfin Conseiller d'Etat; il avoit épousé *Marie le Fevre-Caumartin*, fille de *François le Fevre-Caumartin*, Garde des Scaux de France. *Claude le Tonnelier* mourut le 9. d'Avril 1630. & *Marie le Fevre* sa

femme, au mois de Décembre 1653.

Dans la même Chapelle furent aussi inhumés *Christophe de Thumeri de Boissise*; *Jean de Thumeri de Boissise*, sujet de grand mérite, & connu par des Ambassades difficiles & glorieuses; & *Jean-Robert de Thumeri de Boissise*, qui avoient chacun leur Epitaphe.

Mais M. *Efnault* Curé de cette Eglise, ayant fait détruire cette ancienne Chapelle pour en faire bâtir en sa place une plus grande, & infiniment plus magnifique, on n'y voit plus ces Epitaphes.

La Chapelle d'aujourd'hui a été construite sur les desseins d'un nommé *Blondel*, & il n'a pas tenu à M. *Efnault*, que ce ne fut un chef-d'œuvre d'architecture & de magnificence, car il y a dépensé une somme très - considérable. Sa forme est ovale; & quelqu'un s'étant apperçu qu'elle ressembloit à celle de certaines tabatieres, les mauvais Plaisans donnent souvent à cette Chapelle le nom de *tabatiere*.

Au pourtour de cette Chapelle regne une colonade, ou peristyle, qui a douze colonnes de pierre de liais & d'ordre corinthien, dont la plupart répondent à des pilastres de même ordre qui leur sont adossés. Derrière cette colonade & ces pilastres, est une tribune élevée d'environ deux pieds au-dessus du rez-terre,

& qui regne au pourtour de cette Chapelle, ainsi que la colonade. Entre l'architrave & la corniche, est une frise rempante, enrichie de bas-reliefs, qui représentent des sujets de l'ancienne & de la nouvelle loi.

Les marches par lesquelles on monte à l'Autel, sont de marbre, ainsi que l'*Autel* qui est en forme de tombeau antique. Le tabernacle est de marbre, avec des ornemens de cuivre doré d'or moulu. Derrière ce tabernacle est une niche aussi de marbre, dans laquelle est un groupe de trois Anges, dont un grand & deux petits qui sont de métal doré, & dans des attitudes d'adoration. Tous ces ouvrages de sculpture sont de *Thouvenin*, Professeur de l'Académie de S. Luc.

Dans le vestibule de cette Chapelle, on voit à droite, en y entrant, un tableau qui représente le miracle de *la Manne*, & qui a été peint par *Colin de Vermont* de l'Académie Royale de Peinture. A gauche, vis-à-vis de ce tableau, il y en a un autre qui représente *la Piscine*, & qui a été peint par *Lamy*, aussi de l'Académie Royale de Peinture. Ce dernier est enfermé par une balustrade de fer, dans un petit retranchement où sont les Fonts Baptismaux. Ils sont de marbre, & il paroît par l'inscription qu'on y lit, qu'ils ont été donnés par le

120 DESCRIPTION DE PARIS ,
fameux *Jean-Pierre Camus* , Evêque de
Belley.

D. O. M.

Et felicissima Illustrissimi
JOANNIS-PETRI CAMUS,
Episcopi Bellicensis ,
in Christo Patris sui ,
è sacro Baptismate filii ,
concionatoris sui tertium
quadragesimalis , memoria
hoc publicum gratitudinis suæ
sancti Joannis Ecclesia
monimentum posuit
anno 1641.

Cette Chapelle de la Communion ,
telle qu'elle est à présent , a été entiere-
ment achevée en 1735.

Auprès de l'œuvre étoit une vieille
tombe à demi usée, sous laquelle furent
inhumés *Louis de Harlay* , Seigneur de
Beaumont , qui mourut le 17. Mai
1544. & *Germaine Cœur* sa femme ,
morte le 9. Décembre 1526. Elle étoit
fille de *Geofroy Cœur* , Seigneur de la
Chaussée, Echanfon du Roi, & d'*Isa-
beau Bureau* , Dame de Montglas; &
par ce mariage *Louis de Harlay* devint
Seigneur de Beaumont, de Montglas ,
Cesi, Sanci, Champvalon, &c. Toutes
ces belles terres étoient venus à Mes-
sieurs *de Harlay* par une femme, &
viennent

viennent de passer par une autre femme dans une branche cadette de la branche de *Montmorency-Luxembourg*.

Claude de Lorraine, Chevalier de Malte, Général des Galeres de la Religion, Abbé du Bec, & connu sous le nom de *Chevalier d'Aumale*, surprit, du temps de la Ligue, la ville de saint Denis; mais ses troupes s'étant débandées, & amusées à piller & à se divertir, & lui-même étant allé aussitôt trouver une femme galante, nommée *la Paverie*, qui logeoit à l'Epée Royale, de *Vic*, Gouverneur de la Place, & qui en avoit été chassé, rallie son monde, rentre dedans, s'en rend le maître. Le Chevalier d'Aumale surpris, se défendit vaillamment tant qu'il eût des armes, & un souffle de vie, mais à la fin il succomba le 3. Janvier 1591. âgé de 28. ans. Il étoit si percé de coups, qu'on ne l'auroit point reconnu sans les chiffres amoureux que *la Paverie* lui avoit gravés aux deux bras longtemps auparavant. Dès qu'on eut appris à Paris la mort du Chevalier, on envoya demander son corps, qui fut inhumé avec beaucoup de magnificence dans cette Eglise, dont le Curé avoit été Précepteur de ce Prince.

Vis-à-vis la Chapelle de la Vierge; au second pilier à droite, l'on voit deux tables de marbre noir, sur lesquelles

122 DESCRIPTION DE PARIS ,
font gravées deux Epitaphes. Sur la pre-
miere on lit :

V. C. ANTONIO LOISELLO J. C.
*cui præter eximiam in Ecclesiarum ,
procerum , ac privatorum causis
per annos sexaginta navatam operam ,
hoc singulare contigit ,
ut à Christianissimis Regibus
Henrico III. & Henrico Magno
ad Regiæ advocationis munus
assumeretur ,
primùm cum delegatis in Aquitania
Senatoribus , postea in ipso Senatu.
An. Christi 1596.
Urbe feliciter Hispanica
factione liberata.
Patri omni eruditione ,
ac virtute præstanti.
Mariæ Gulasiæ ,
matri dulciss. & charissima.
Antonio Loifello , fratri optimo ,
amplissimi ordinis Senatori ,
præmatura morte Senatui suisque rapto ,
Widus Loifellus ,
ejusdem ordinis Senator
M. P.
Obiit Antonius
an. Christi 1617. Ætat. 81.
M A R I A
an. Christi 1595. Ætat. 54.
Antonius Ant. Fi.
an. Christi 1610. Æt. 41.*

QUART. DE LA GREVE. XI. 123
Sur l'autre de ces deux tables de marbre est écrit :

ANTONIO LOISELLO

*in suprema curia Senatori ,
qui Antonium avum celeberr. in foro
patronum , Antonium Patrem ,
ac Widum Patruum ,
magni nominis in eadem curia Senatores ,
per 19. plus minus annos ,
non tam dignitate quam virtutibus
expressit.*

*Vir bono publico plane natus ,
& in privat. litibus summa equitate
ac solertia dirimendis ,
& in publicis negotiis non vulgari
constantia tractandis ,
cujus fortitudini inter alia suffragatur
quod pridie munitiones doliare
an. 1648.*

*Factionibus aulicis Meduntam ab urbe
pulsus , postridie jubente Rege
cum V. C. P. Bruselio
ejusdem ordinis Senatore ,
honorificè restitutus est.*

*Patri amantiſſimo
die 4. Januarii an. Domini 1652.
Ætat. 40.*

*Collegis , propinquis , amicis erepto ;
hoc monumentum juxta cineres avitos :
Annæ le Boulanger
matri dulcissima*

die 9. Sept. an. Domini 1650.

etat. 28.

præmortua & ibidem sepulta.

Anna Maria & Elisabetha Loïsellæ ,

Curante Cl. Joly , Canonico

Eccles. Paris.

patris ex matre amitino ,

& amico ,

nec non pupillarum tutore ,

& executore testamentario,

M. M. M. P. P. P.

C R R. J. P P.

Simon Voüet a qui on a l'obligation d'avoir fait revivre en France la bonne maniere de peindre , & d'avoir fait un grand nombre d'élèves , parmi lesquels on compte *le Sueur & le Brun* , mourut à Paris le 5. de Juin de l'an 1641. âgé de 59. ans , & près de six mois ; il fut inhumé dans cette Eglise.

Michel-Antoine Baudran , né à Paris le 28. Juillet 1633. mais d'une famille originaire de Lyon , a donné plusieurs ouvrages de Géographie au public , tels qu'un grand Dictionnaire Géographique latin , des notes sur le livre latin de Pappire Masson , *des Rivieres de France* , & un Dictionnaire Géographique françois , qui a été publié en 1705. après la mort de l'Auteur , arrivée le 29. Mai 1700.

Je finis la description historique de

l'Eglise de S. Jean en Greve , en remarquant que le fameux *Jean Gerson*, Chancelier de l'Université, en a été Curé, & que ce n'est pas celui qui lui a fait moins d'honneur. Il est inhumé à Lyon dans l'Eglise de S. Laurent avec Epitaphe. Ce sçavant homme, la lumiere de son siecle, s'étoit retiré dans cette ville où il exerçoit par humilité la fonction de Maître-d'Ecole. Il y mourut en 1429.

La rue *du Maltois* porte un nom qui n'est pas le sien, & que le Peuple ne lui a donné que parce qu'il n'entendoit pas la signification du véritable. Elle s'appella d'abord *le Martray S. Jean*, la rue *du Martroy*, le *Martroy S. Jean*, le *Marteroy S. Gervais*, le *Marterez S. Jean en Greve*, le *Martel*, & le *Martelet saint Jean*. Ces vieux mots qui ne subsistent plus qu'en quelques Villes de France, comme à Orléans, où la grande place publique se nomme *le Martroy*, & où il y a un cimetiere, nommé *le Martroy aux corps*, & en Languedoc où les payfans donnent à la Fête de la Toussaints le nom de *Martrou*, pour dire la Fête des Martyrs, viennent, selon *Sauval*, de *Martyretum*, terme de la basse latinité, & diminutif de *Martyrium*, qui signifie un tombeau, une châsse, un cimetiere, une Eglise, &c. Ainsi le *Martroy S. Jean* signifie, selon lui, la

126 DESCRIPTION DE PARIS ,
rue de l'Eglise S. Jean , ou celle du Ci-
metiere S. Jean. Au reste cette rue va de
la Greve le long de l'Eglise S. Jean ; d'un
côté elle tourne presque tout-au-tour de
cette Eglise , à travers le cloître jusqu'à
la rue de la Tixeranderie , & de l'autre
elle montoit autrefois jusqu'à la porte
Baudoyer, le long de S. Gervais , mais
aujourd'hui elle ne porte ce nom que
jusqu'au haut de l'Eglise de S. Jean ,
depuis lequel , jusqu'à la porte *Baudoyer*,
on la nomme *la rue du Monceau saint
Gervais* , à cause qu'elle est un peu plus
élevée que les environs.

La rue du *Pet-au diable* a pris son
nom d'une tour quarrée & fort ancien-
ne , qui fait aujourd'hui partie du cloître
de S. Jean en Greve , laquelle servoit
anciennement de Synagogue aux Juifs ;
c'est pour cela qu'on la nommoit autre-
fois *la Synagogue*. On l'appelloit aussi
le vieil Temple , & *l'Hôtel du Pet-au-
diable*. De sçavoir si c'est par mépris &
par dérision pour les Juifs qu'on avoit
donné ce nom à leur Synagogue , ou
pour d'autres raisons , c'est ce que j'igno-
re. On sçait seulement qu'en 1451. par
Arrêt du 15. Novembre , le Parlement
commit *Jean Bezon* , Lieutenant Crimi-
nel , pour informer du transport d'une
pierre , appelée *le Pet-au-diable* , avec
ordre de se saisir de tous ceux qui seroient

trouvés coupables, en tout cas de les ajourner à comparoître en personne. La rue du Pet-au-diable aboutit d'un côté à la rue du Maltois, & de l'autre côté dans la rue de la Tixeranderie.

La rue *des Mauvais Garçons* va de la rue de la Tixeranderie à celle de la Verrierie. Selon *Sauval*, on la nommoit anciennement la rue *Charteron*, la rue *Chartron*, la ruelle *Charteron*, & la ruelle *Chartron*; mais les Seigneurs de *Craon* y ayant fait bâtir un Hôtel, elle l'appella *la rue de Craon*. Pierre de Craon, Chambellan & favori du Duc d'Orléans, s'étant caché dans son Hôtel avec quelques déterminés pour assassiner le Connétable de Clifson, la rue changea de nom, & fut nommée *la rue des Mauvais Garçons*.

Le Cimetiere S. Jean est un des plus grands marchés de Paris pour les fruits & les légumes. C'est le lieu où étoit autrefois l'*Hôtel de Craon*; mais Pierre de Craon dont je viens de parler, accompagné de vingt assassins, ayant attendu le Connétable de Clifson, la nuit du 14. de Juin de l'an 1391. & l'ayant laissé pour mort, le procès lui fut fait, & ses biens furent confisqués. L'emplacement qu'occupoit l'Hôtel, fut donné par le Roi aux Marguilliers de saint Jean en Greve pour être converti en un cimetie-

128 DESCRIPTION DE PARIS ,
re, qu'on a depuis changé en un marché
des mieux fournis de Paris.

Dans la rue de la Tixeranderie étoit une
Chapelle dépendante d'un Hôpital nom-
mé *S. Gervais*, parcequ'il est située sur
la Paroisse de ce nom. Cette Chapelle a
subsisté jusqu'en 1758. *L'Hôpital saint
Gervais* fut fondé en 1171. par *Garin
Masson*, & son fils nommé *Harcher*,
qui consacrerent leur propre maison à
donner l'hospitalité aux pauvres passans,
ad hospitandos Christi Pauperes. Cette
maison étoit chargée de quatre deniers
parisis de cens par an envers *Robert de
France*, Comte de Dreux, cinquieme
fils de Louis le Gros, & frere de Louis
le Jeune; mais ce Prince, Agnès de
Vaudemont sa troisieme femme, &
Robert leur fils, pour favoriser cet éta-
blissement, céderent ces quatre deniers
de cens annuel qui leur étoient dûs, par
leur charte datée de Chaillis, en 1171.
Le Pape Alexandre III. confirma cet
établissement vers l'an 1179. & l'on
voit par le commencement de sa Bulle,
que cet Hôpital fut d'abord occupé &
gouverné par des Religieux, *filiis*, &
procuratori, & *fratribus Elemosinaria do-
mûs sancti Gervasti Parisiensis*. Vers l'an
1300. *Foulques II.* Evêque de Paris, in-
troduisit quatre Religieuses dans cette
maison, qui toutefois devoient être sou-

QUART. DE LA GREVE. XI. 129
mises à un Maître & à un Procureur. La
mauvaise administration de ces Reli-
gieux obligea dans la suite des temps
Pierre de Gondi, Evêque de Paris, à les
supprimer en 1608. & d'en confier le
gouvernement à quatorze Religieuses de
l'Ordre de S. Augustin, qui étoient pour
lors dans cette maison, se réservant le
droit de commettre qui bon lui sembleroit
pour recevoir leurs vœux, & ouir
leurs comptes. Le nombre des Religieu-
ses s'étant augmenté au point que cette
maison ne pouvoit plus les contenir,
elles acheterent en 1655. l'Hôtel d'O,
situé dans la vieille rue du Temple, pour
le prix de cent trente-cinq mille livres.
Louis XIV. par ses Lettres Patentés du
mois d'Août de l'an 1656. registrées au
Parlement le 7. de Septembre de la mê-
me année, leur permit de s'y transférer
pour y vivre régulièrement selon leur
Profession, & y continuer l'hospitalité,
avec pouvoir de disposer des lieux & bâ-
timens de leur ancien Hôpital, ainsi
qu'elles le jugeroient à propos, à charge
cependant d'en conserver la Chapelle,
& d'y faire dire la Messe tous les Di-
manches & toutes les Fêtes de l'année.
Cette Chapelle qui avoit été consacrée
& dédiée l'an 1412. par Guillaume Evê-
que d'Evreux, sous l'invocation de
sainte Anastasie, veuve & martyre, ne

130 DESCRIPTION DE PARIS ,
subsiste plus : on l'a détruite en 1758. &
on en fait en place des boutiques & des
logemens pour des particuliers.

L'ÉGLISE PAROISSIALE
DE S. GERVAIS ET DE S. PROTAIS.

Cette Eglise est située dans la rue du
Monceau saint Gervais, & presqu'en
face de la rue du Maltois. Elle est an-
cienne, car *Fortunat* rapporte dans la
vie de S. Germain, qui mourut le 28.
Mai de l'an 576. que ce Saint étant allé
à Paris en l'Eglise de S. Gervais & de
S. Protas pour y faire sa priere, il en
avoit trouvé les portes fermées, que l'on
ne pût même ouvrir avec les clefs, mais
qu'ayant fait sur elles le signe de la croix,
elles s'ouvrirent aussitôt d'elles-mêmes.
Cet Ecrivain dit encore que ce fut à la
porte de cette Eglise que S. Germain
rendit la vûe à un aveugle : *Cum ad Ba-
silicam sanctorum Gervasii & Protasii vi-
gilaturus accederet cæco virtute crucis vi-
sum restituit.* Cette Eglise est devenue
une des plus considérables Paroisses de
Paris, quoiqu'en 1212. on en ait distrait
de quoi composer la Paroisse de S. Jean
en Greve.

Au même endroit où étoit cette ancien-
ne Eglise, on en construisit une autre vers
le quinzieme siecle, à laquelle dans le sie-
cle dernier, on a ajouté un Portail qui est





Lucas Sculp.

LE PORTAIL DE S.^T GERVAIS.

un des plus beaux morceaux d'architecture qu'il y ait en Europe, mais l'Eglise est si gothique, qu'il semble que ce Portail soit plaqué contre un pignon; d'ailleurs il n'est pas bien en vûe. Ce magnifique ouvrage qui est du dessein * de *Jacques de Brosse* excellent Architecte, & Auteur des desseins du Palais de Luxembourg, de l'Acqueduc d'Arcueil & du Temple de Charenton, fut commencé en 1616. le Roi Louis XIII. y mit la premiere pierre, à la priere des Marguilliers de cette Eglise, à la tête desquels étoit M. de *Fourci*, Surintendant des bâtimens du Roi.

Ce portail est composé de trois ordres l'un sur l'autre, & disposés suivant l'usage observé par les anciens Architectes, c'est-à-dire, que l'ordre ionique est mis sur le dorique, & le corinthien sur l'ionique. Les deux premiers de ces ordres sont de huit colonnes chacun, & le dernier de quatre. Les colonnes de l'ordre dorique sont engagées d'un tiers dans le vif du bâtiment, & unies jusqu'à la troisieme partie de leur fust, mais le

* Il y a des traditions dignes de foi, qui donnent la gloire du dessein de cet admirable portail au fameux *Martel-Ange* frere Jésuite excellent Architecte, qui a bâti l'Eglise de leur noviciat, & qui étoit fort ami de *Jacques de Brosse*, mais l'on n'oseroit l'assurer.

132 DESCRIPTION DE PARIS ,
reste est canelé de canelures à côtes. Les
colonnes des autres ordres sont isolées ,
& n'ont d'autres ornemens que ceux
qui leur sont essentiels. Le tout ensem-
ble fait une fabrique de vingt-six toises
de hauteur. Les statues de S. Gervais &
de S. Protais sont d'un Sculpteur nommé
Bourdin, & celles des Evangelistes de
Guerin. Il s'en faut beaucoup que la
sculpture réponde à la beauté de l'archi-
tecture ; mais cette dernière ravit si fort
en admiration , qu'on oublie que les
statues n'ont rien d'extraordinaire.

Le corps de cette Eglise est assez bien
bâti dans le goût gothique. Ses voûtes
sont fort élevées, & elle a des bas côtés,
& des Chapelles qui regnent au pour-
tour ; mais l'intérieur en est fort som-
bre , à quoi contribuent beaucoup les
peintures des vitres, qui d'ailleurs sont
fort belles. En 1736. on a regraté & pi-
qué l'architecture intérieure de cette
Eglise, ce qui la rend aussi claire, qu'elle
étoit sombre auparavant.

En entrant , l'on peut voir une pierre
qui est contre un pilier de la nef, & sur
laquelle est la dédicace de cette Eglise ,
telle qu'on va la rapporter ici.

*Bonnes gens, plaise à vous sçavoir
que cette présente Eglise de Messieurs
S. Gervais & S. Protais , fut dédiée le*

*Dimanche devant la Fête de S. Simon , S. Jude ; l'an 1420. par la main de Reverend Pere en Dieu Maitre Gombault * Evêque d'Auxerre , & sera à toujours la Fête de l'annualité de Dédicace le Dimanche devant ladite Fête S. Simon , S. Jude , si vous plaît y venir y recommander vos maux , & prier pour les Bien-faiçteurs de cette Eglise , & aussi pour les Trépassés. Pater noster , Ave Maria.*

Le retable du maître-Autel est d'un nommé *Monard* , & c'est , selon *Sauval* , le premier retable de Paris. Le tableau représente *les Nôces de Cana* ; & quoiqu'il soit bon , le nom du Peintre qui l'a fait , est inconnu. Les statues de *saint Gervais* & de *saint Protais* sont de *Bourdin* , & les Anges de *Guerin* , les meilleurs Sculpteurs qu'il y eut alors à Paris.

Le Crucifix qui est sur la porte du chœur , & au pied duquel sont la sainte Vierge & S. Jean ; sont des chefs-d'œuvre. Le Crucifix est de *Sarrazin* , & les deux autres figures sont de *Buiret* , tous deux Sculpteurs habiles.

Les vitres du chœur ont été peintes par *Jean Cousin* , & sont très-belles. On

* Selon M. l'Abbé *le Beuf* , *Gombault* étoit Evêque , non d'Auxerre , mais d'Agence *in partibus. Hist. du dioc. de Paris , tom. 1. page 129 & suiv.*

134 DESCRIPTION DE PARIS ,
y voit le *martyre de S. Laurent*, la *Samaritaine*, le *Paralitique*, &c.

La nef est ornée de six beaux tableaux, trois de chaque côté. Les trois qui sont à droite en sortant du chœur, sont, le premier de *Bourdon*, & les deux autres du fameux *le Sueur*, l'un de sa main, & l'autre peint d'après son esquisse, par *Gouffe* son élève & son beau-frere. Les trois qui sont à main gauche, sont de *Champagne*. Ils représentent tous des sujets pris de l'histoire du martyre de saint Gervais & de saint Protais. Nous ne sçavons rien de bien certain sur la vie & la mort de ces deux Saints; ainsi les Peintres ont travaillé ici d'imagination, ou sur des faits que les Historiens ont avancés sans preuves.

On a fait faire d'après ces six tableaux, des copies en tapisseries très-riches qu'on expose aux grandes Fêtes.

Au pourtour des bas côtés de cette Eglise, regnent plusieurs Chapelles qui appartiennent à des Particuliers, & dans lesquelles on remarque plusieurs choses curieuses.

Sur les vitres de la Chapelles de saint Michel, il y a des danses de Bergers qui sont fort estimées, tant pour les attitudes naturelles & champêtres, que pour la vivacité du coloris. Elles sont de *Pinégrier*.

Dans la Chapelle de saint Pierre, on voit sur les vitres l'histoire de saint Jacques. Sur celles qui sont à gauche, est peinte l'histoire du saint Sacrement. Au milieu d'un groupe de figures gothiques, est un apprenti très-estimé.

Dans la Chapelle des *trois Maries*, les peintures qui sont sur les vitres, représentent la vie de *sainte Clotilde*, dont les habits sont bleus, & semés de fleurs de lys d'or, gravées dans le verre. Ces peintures sont de *Jean Cousin*, Peintre habile.

Le rétable de la Chapelle de la Vierge est une copie réduite du magnifique portail de cette Eglise. Il est de bois, & a été fait par un nommé *de Hanci*. La voûte de cette Chapelle est ornée d'une coulonne de pierre qui a six pieds de diamètre, & trois & demi de saillie, toute suspendue en l'air, & qui est d'une hardiesse surprenante. C'est un chef-d'œuvre des *Jacquets*, les plus fameux Maçons de leur temps. *

* Il est à propos de détromper ici le public au sujet de ces clefs pendantes, de ces couronnes suspendues, & de ces culs de lampe qui ont fait si longtemps l'admiration des curieux : on est revenu de ces surprises lorsque l'on a vû dans ce siècle-ci, que ces saillies si hardies en apparence, ne sont dues qu'au fer qui y est prodigué, & à l'industrie avec laquelle on a sçu cacher les boulons qui les soutiennent. On ne

Sur les vitres de la Chapelle de *sainte Barbe*, est représentée une procession où l'on voit le Roi François I. dont la figure est très-naturelle & très-animée. Le coloris des peintures de ces vitres est d'ailleurs très-beau & très-vif.

Les griffes des vitres d'une Chapelle qui est sous la croisée à main gauche, ont été peintes par un nommé *Perrein*, d'après les desseins de *le Sueur*: elles représentent le martyre de S. Gervais. Le tableau de l'Autel, est de *le Sueur*; on y voit Jesus-Christ porté au tombeau par les Disciples & *les Maries* en pleurs.

Dans les vitres de la Chapelle des trois Pelerins, on voit l'histoire de *la Reine de Saba* & de *Salomon*. L'ordonnance & les habits en sont superbes. La perspective même y est observée d'une manière sçavante.

prétend point par-là diminuer l'estime que méritent les Architectes Goths qui étoient de très habiles & très hardis constructeurs, sur-tout ceux du 14^e. & 15^e. siècle. La beauté de leurs édifices qui subsistent encore aujourd'hui, en sont des preuves incontestables: nos Eglises modernes n'ayant ni la légereté, ni la majesté des leurs. Il n'a manqué à ces artistes que le gout du dessein, la science des belles proportions, & le choix de leurs ornemens dont la profusion, souvent même la barbarie, ont deshonoré leurs édifices.

Dans la Chapelle de *Fourci* est un *Ecce Homo*, très-estimé, que l'on croit être de *Germain Pilon*.

Il y a dans cette Eglise une Confrerie de *S. Quentin* & de *S. Eutrope* Martyrs, laquelle fut établie en 1400. à l'occasion d'un grand nombre de malades enflés, qui avoient été guéris après avoir fait leurs prieres dans la Chapelle qui est sous l'invocation de ces deux Saints. Charles VI. ne permit l'établissement de cette Confrerie, qu'à la charge que le Roi, la Reine & leurs enfans seroient participans des prieres qui s'y feroient.

Les Marchands de Vin ont fondé dans cette Eglise l'O de l'avent. Quelques jours avant Noël, le Prevôt des Marchands, les Echevins, le Procureur du Roi, le Greffier & les autres Officiers y assistent. Autrefois on leur donnoit des confitures & des pain de sucre, & de-là il fut nommé l'*O sucré*; il est encore nommé de même, quoiqu'on ne donne plus ces sucreries; on distribue seulement quelques livres de bougies.

Tous les vendredis de l'année on célèbre dans cette Eglise l'Office du saint Sacrement, comme aussi le premier jour de Septembre de chaque année, en mémoire d'un miracle arrivé à l'occasion d'une Hostie consacrée qui étoit dans un ciboire, qui fut volé dans cette Eglise

138 DESCRIPTION DE PARIS ,
l'an 1274. Le voleur ayant pris la fuite ,
s'arrêta auprès de S. Denis , & ayant ou-
vert le ciboire , l'Hostie vola en l'air
tout-au-tour de lui , fans qu'il pût la
prendre. Ce voleur fut pris , & l'Abbé
de S. Denis lui fit faire son procès. Il y
eut en même temps contestation entre
cet Abbé & l'Evêque de Paris , l'un &
l'autre prétendant avoir cette Hostie ;
mais par accommodement elle fut ren-
due au Curé de saint Gervais , à cause
que c'étoit lui qui l'avoit consacrée ; à
condition que tous les vendredis de l'an-
née , on chanteroit dans cette Eglise
l'Office du saint Sacrement ; ce qui s'est
toujours exactement observé depuis.

Trois Chanceliers , un Garde des
Sceaux de France , un Contrôleur gé-
néral des Finances & Ministre d'Etat , &
plusieurs personnes de nom dans les let-
tres , ont été inhumés dans cette Eglise.
Voici leurs noms selon l'ordre du temps
de leur mort.

Mathieu de Longuejume , Seigneur
d'Yverni , Evêque de Soissons , & Garde
des Sceaux de France , mourut le 7. Dé-
cembre 1558. & fut enterré dans le tom-
beau de ses peres dans l'Eglise de saint
Gervais.

Pierre du Ryer de l'Académie Fran-
çoise , & connu par un grand nombre
d'ouvrages , mort le 6. de Novembre de

l'an 1658. âgé de 53. ans. Il fut inhumé dans le tombeau de ses peres.

Paul Scaron étoit fils d'un Conseiller au Parlement de Paris, & issu d'une famille noble & originaire de Piedmont. Dans sa jeunesse il étoit beau & bien fait, & avoit, comme il le dit lui-même dans une lettre à Marigni, *mérité les respects des Boisroberts de son temps*; mais après une grande débauche qu'il fit à l'âge de 27. ans, il tomba tout à coup dans une espece de paralysie, & demeura perclus de ses membres pendant le reste de sa vie, n'ayant de libre que la langue & les mains. Malgré ses infirmités, il conserva toute la gayeré & tout l'enjouement de son esprit. Il excelloit sur-tout dans sa maniere de narrer, qui étoit naturelle, fine & comique. En 1650. il se maria avec *Françoise d'Aubigné*, depuis la célèbre Madame de Maintenon, & sa maison devint le rendez-vous de tout ce qu'il y avoit de plus considérable à la Cour & à Paris. Il mourut au mois de Juin 1660. âgé de 59. ans, & fut inhumé dans cette Eglise. On attribue à *Ménage* les vers suivans mis sous le portrait de Scaron, & qui expriment parfaitement son caractère.

*Ille ego sum vates, rabido data preda
dolori.*

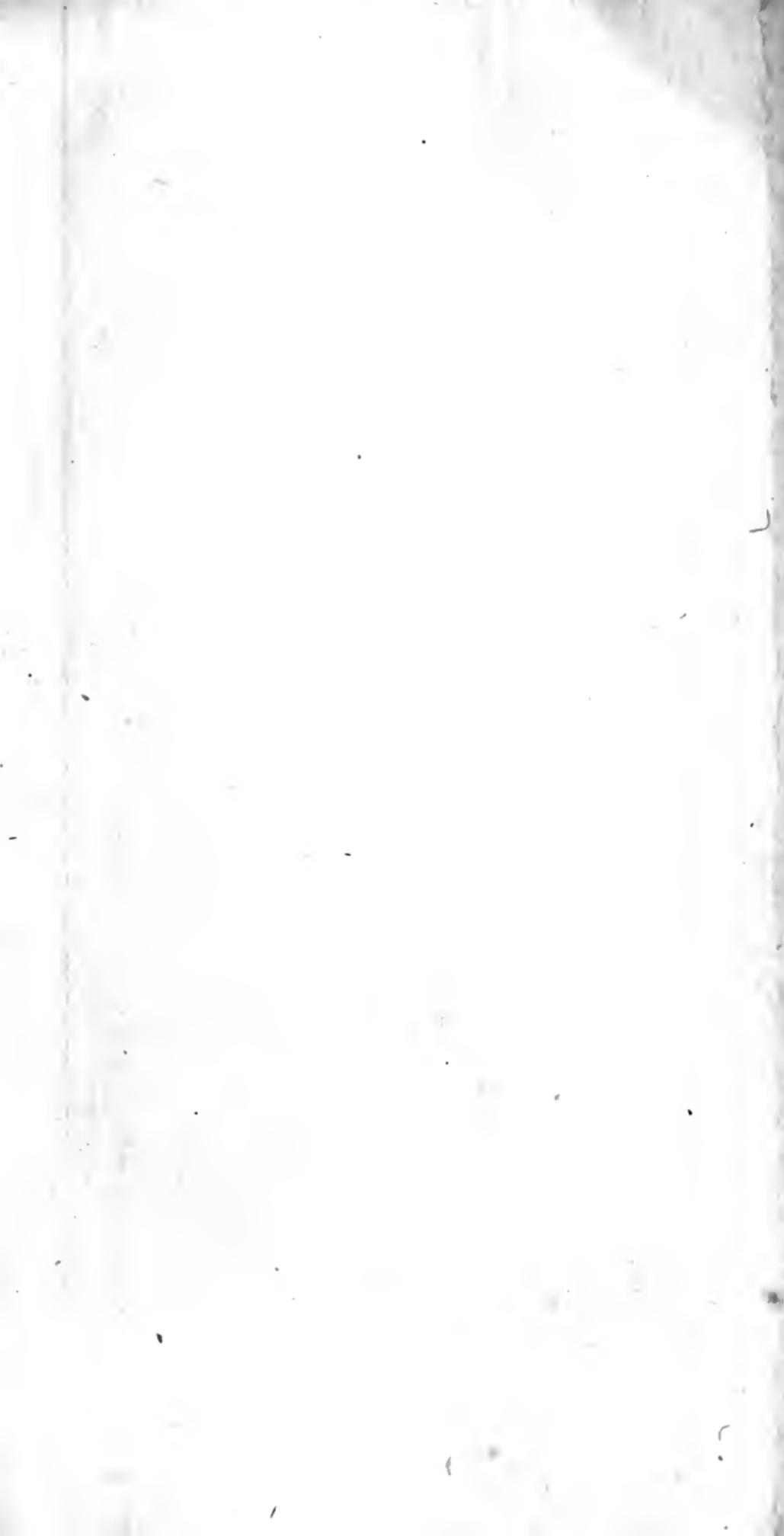
Qui supero sanos lusibus atque jocis.

Marin le Roy, Sieur de *Gomberville* ; de l'Académie Française , étoit Parisien , de même que les deux précédens. Il étoit né en 1600. & mourut le 14. Juin 1674.

Philippe de Champagne, peintre fameux , né à Bruxelles en 1602. & mort à Paris en 1674. le 12. Août.

Dans une Chapelle qui est à côté du chœur , à main droite , on remarque le tombeau de *Michel le Tellier*, Chancelier de France. Ce grand Ministre qui a longtems & très-dignement servi l'Etat , étoit fils de *Michel le Tellier*, Conseiller de la Cour des Aydes de Paris , & de *Claude Chauvelin*, fille de *François Chauvelin*, Procureur Général de la Reine Marie de Medicis. Le Chancelier *le Tellier* mourut le 30. d'Octobre de l'an 1685. âgé de 83. ans. Il avoit épousé en 1629. *Elisabeth Turpin de Vauredon*, de laquelle il eut *François-Michel le Tellier*, Marquis de *Louvois*, dont j'ai parlé dans la description de l'Eglise des Capucines , *Charles Maurice le Tellier* dont je vais parler incessamment , & *Fare le Tellier* mariée au Duc d'*Aumont*, & morte le 22. Juillet 1668. âgée de 22. ans.

Sous un grand arc porté sur deux jambages , est un sarcophage ou tombeau de marbre noir , sur lequel est la figure du Chancelier *le Tellier*, à demi couchée , & au pied de laquelle est un génie en





TOMBEAU DU CHANCELIER LE TELLIER.

pleurs. Sur un carrouche qui est au-dessus, est l'urne qui est censée contenir ses cendres, & qui est entre deux autres génies aussi en pleurs. Sur l'archivolte sont les figures de la Prudence & de la Justice, & sur des piédestaux en saillie au bas des pilastres sont la Religion & la Force. Ce monument est orné de feuillages, de festons & de pentes, le tout de bronze doré. Tout l'ouvrage est d'un très-bon goût. La sculpture est du dessin & de l'exécution de *Pierre Mazeline* & de *Simon Hurtrelle*, Sculpteurs de l'Académie Royale de Peinture & de sculpture.

Sur le devant de ce tombeau est gravée l'inscription qui suit :

A LA GLOIRE DE DIEU

ET A LA MEMOIRE ETERNELLE

DE MICHEL LE TELLIER,

Chancelier de France, illustre par sa fidélité inviolable envers son Prince, & par sa conduite toujours sage, toujours heureuse. Il fut nommé par le Roi LOUIS XIII. pour remplir la charge de Secrétaire d'Etat de la Guerre, & en commença les fonctions la première année de la Régence d'Anne d'Autriche. Dans des temps si difficiles, il n'eut d'autre intérêt que son devoir, & fut regardé de tous les

Partis comme le plus habile & le plus zélé défenseur de l'Autorité Royale. LOUIS LE GRAND ayant résolu de gouverner toutes choses par lui-même, le choisit pour être un des principaux Ministres de ses volontés, & se servit de lui pour rétablir l'ordre de son Etat, & la discipline dans ses armées. Il l'éleva depuis à la dignité de Chancelier.

Dans cette longue suite d'honneurs, il signala sa piété envers son Dieu, sa passion pour la gloire de son Roi, & son amour pour le bien de l'Etat. Il fit également admirer en lui le grand sens, l'équité, la modestie. Enfin à l'âge de LXXXIII. ans le 30. d'Octobre de l'an M. DC. LXXXV. huit jours après qu'il eut scellé la révocation de l'Edit de Nantes, content d'avoir vû consommer ce grand ouvrage, & tout plein des pensées de l'éternité, il expira dans les bras de sa famille, pleuré des peuples, & regretté de LOUIS LE GRAND.

Charles du Fresne, Sieur du Cange, & Philippe son fils ont été inhumés dans cette Eglise. Leur Epitaphe est attaché à un pilier qui est entre deux Chapelles auprès de la Sacristie.

S I S T E V I A T O R

*Et bene precare extincto heu! ibique
sepulto*

Clarissimo Viro

CAROLO DU FRESNE Domino

DU CANGE,

Nobili apud Ambianos stirpe oriundo,

Franciae Quaestori

in Ambianensi Praefectura,

Quem si noveris, virum noveris.

Candidis moribus, ingenio suavi,

judicio sagaci & exquisito;

capaci animo,

Et summa eruditione repleto;

qui eximia & minimè fucata erga

Deum religione ac pietate,

Blanda erga suos charitate,

Constanti erga amicos fide

& obsequio,

Facili ac liberali erga litteratos

doctrinae communicatione,

Omnium sibi amorem demeruit,

Et magnam sibi paravit tum virtutis

tum scientiae existimationem.

Quantum illi litterae debeant abundè

testantur libri complures

In publicum commodum ab eo editi

& evulgati,

Rei antiquariae scientia

haud vulgari respersi.

Natus xv. Kal. Jan. ann. MDCX.

Obit x. Kal. Novemb.

ann. MDC LXXVIII,

*Inibi jacet*PHILIPPUS DU FRESNE,
CAROLI*Filius et. * quæst. vita defunctus*

22. Jun. ann. 1692.

Ibidem CATHARINA DU BOS
ejusdem CAROLI DU FRESNE*Clarissima conjux confepulta est*

19. Jul. ann. 1694.

Louis Boucherat , Comte de Com-pans , & Chancelier de France. Il étoit né le 20. Août 1616. Après avoir passé presque par toutes les charges de la robe, il fut fait Chancelier & Garde des Sceaux de France le premier jour du mois de Novembre 1685. & mourut à Paris le 2. de Septembre de l'an 1699. âgé de 83 ans & 14 jours. Il fut inhumé dans une Chapelle qu'il avoit fait bâtir dans l'Eglise de S. Gervais. Ce Chancelier avoit été si soigneux de sa sépulture, qu'il en avoit fait préparer encore une autre dans l'Eglise de S. Landry. La Chapelle où il a été enterré à S. Gervais, n'est point achevée, & il n'y a point d'Epitaphe.

* Ces deux abréviations de l'Epitaphe de *Philippe de Fresne* , signifient *etiam Quæstor* , c'est-à-dire , qu'il étoit , ainsi que son pere , Trésorier de France.

Abraham

Abraham-Nicolas Amelot de la Housfaye, mort à Paris le 8. de Décembre de l'an 1706. Il a donné beaucoup d'ouvrages au Public, dont l'histoire du Gouvernement de Venise est celui qui lui a fait le plus d'honneur & le plus de peine, car il fut cause que son Auteur fut mis à la Bastille.

Antoine de la Fosse, neveu de *la Fosse*, un de nos plus fameux Peintres, étoit Secrétaire de feu *Louis Duc d'Aumont*, premier Gentilhomme de la Chambre du Roi, & grand-pere du Duc d'Aumont d'aujourd'hui. *La Fosse* mourut à Paris le 2. de Novembre de l'an 1708. âgé d'environ cinquante-cinq ans, & fut inhumé dans l'Eglise de S. Gervais. Il a été un des meilleurs Poètes de notre temps, & a donné au Public *une traduction d'Anacreon* en vers, qui est la meilleure de toutes celles qui ont paru en notre langue; *un Recueil de Poësies sur différens sujets*; *une Cantate d'Ariane abandonnée dans l'Isle de Naxe*; mais les ouvrages qui lui ont acquis le plus de réputation, sont ses pieces de Théâtre, telles que les Tragédies *de Polixene*, *de Manlius Capitolinus*, *de Thésée*, *de Corefus*, &c. Celle de *Manlius* est regardée comme une des plus excellentes pieces qui ait paru sur notre Théâtre depuis *Corneille* & *Racine*. *La Fosse* avoit

146 DESCRIPTION DE PARIS ,
été d'abord Secretaire du Marquis de
Crequi , Lieutenant général des armées
du Roi ; mais ce Seigneur ayant été tué
à la bataille de Luzara en 1702. le Duc
d'Aumont son beau-frere prit *la Fosse* à
son service.

Charles-Maurice le Tellier , Archevê-
que Duc de Reims , Pair de France ,
Maître de la Chapelle du Roi , Provi-
seur de Sorbonne , &c. mourut à Paris
le 22. de Février de l'an 1710. dans la
soixante-huitieme année de son âge &
fut inhumé dans le tombeau du Chan-
celier le Tellier son pere.

Claude le Pelletier , Conseiller d'Etat
ordinaire , Président honoraire du Parle-
ment , Ministre d'Etat , ci-devant Pre-
vôt des Marchands , Contrôleur général
des Finances , Surintendant des Postes ,
mourut le 10. d'Août 1711. & gist ici
sans Epitaphe , conformément à l'extrê-
me modestie dont il fit profession pen-
dant toute sa vie.

Claude-Charles Voysin , Chancelier de
France , mort subitement à Paris la nuit
du premier au second de Février 1717.

J'ai déjà remarqué que la cure de saint
Gervais & celle de S. Jean en Greve ,
étoient à la nomination de l'Abbé du Bec.

La Place Baudoyer , ou *Baudets* , est
derriere S. Gervais ; & à la tête de la rue
S. Antoine. Elle a pris son nom d'une

Porte qui avoit, dit-on, été bâtie par Philippe-Auguste, & qui dans nos Chartres & dans nos Historiens, est nommée *Porta Bagaudarum*, *Porta Balderii*, *Porta Baudia*; en françois, la *Porte Baudet*, *Baudoyer*, *Baudayer*, *Baudets*. On nommoit aussi cette Porte*, parce qu'elle conduisoit au camp des Bagaudes, *ad castrum Bagaudarum*, qui étoit à l'endroit où est aujourd'hui le village de S. Maur des Fossés. Les Bagaudes étoient des gueux, des serfs & des gens de sac & de corde, qui sous l'Empire de Diocletien, se souleverent contre les Romains, & furent appelés *Bagaudes*, d'un mot gaulois, dont la signification ne nous est pas connue.

La rue de la Mortellerie n'a pas pris son nom des meurtres qui s'y faisoient, comme quelques-uns l'ont cru, mais

* *C'est une illusion*, dit M. l'Abbé le Beuf, de croire que le nom de cette porte ait jamais eu de rapport avec les *Bagauds* ou *Bagaudes*. Ce nom est resté moins éloigné de son origine dans celui de la place qui en étoit voisine, & qui s'appelle la place *Baudoyer*. Ce même Auteur prétend que S. Maur des Fossés a été appelé mal-à-propos, *castrum Bagaudarum* & que la tradition qui s'en est conservée, n'est fondée que sur des Chartres absolument fausses ou du moins très-suspectes. voyez tome V. de l'histoire du Diocèse de Paris, pag. 97 & suiv. Art. de saint Maur des Fossés.

148 DESCRIPTION DE PARIS,
bien de quelques bourgeois nommés
Mortelier qui y ont autrefois demeuré.
Sauval dit avoir trouvé qu'en 1348.
Arnoul Bracque, Fondateur de la Cha-
pelle de Bracque, (à présent l'Eglise des
PP. de la Merci) donna pour l'entre-
tien de son Hôpital quinze sols parisis à
prendre sur une maison de cette rue, qui
appartenoit alors à *Pierre le Mortelier*,
& qui tenoit à celle de *Richard le Mor-
telier*, & qu'ainsi à cause de ces bour-
geois, on la nomma d'abord la rue *Mor-
teliere*, puis la rue de *la Morteillerie*, &
enfin la rue de *la Mortellerie*. Cette rue
commence à la Place de Greve, & finit
à l'Hôtel de Sens. Elle est de deux quar-
tiers différens; une partie est du quartier
de la Greve, & l'autre de celui de saint
Paul, ou de la Mortellerie. Je ne parle
ici que de la partie qui est du quartier
de la Greve.

Au sortir de la Greve, en entrant
dans la rue de la Mortellerie, on voit
la Chapelle de l'Hôpital des Haudriettes.
L'origine de cet Hôpital est si envelop-
pés de fables, qu'il est très-difficile de
la découvrir.

L'Auteur anonyme de l'histoire des
Miracles de sainte Genevieve, qui étoit
Religieux de cette Abbaye, & qui vi-
voit sur la fin du neuvième siècle, ra-
conte qu'il y avoit auprès de l'Eglise de

S. Jean , un Couvent de Filles , bâti par sainte Genevieve , & à ses dépens ; que cette Sainte y étoit morte , & que de son temps , son lit y étoit encore , & qu'il s'y fit un miracle. De-là quelques Ecrivains ont conclu que ce Couvent avoit été dans la suite converti en Hôpital , ou du moins que ce dernier avoit été élevé sous les ruines de l'autre. Mais comme cet Auteur est le seul qui parle de ce Couvent , il est bien difficile de s'en croire , sur-tout lorsqu'on fait réflexion que *Grégoire de Tours* qui a tant parlé de cette Sainte , n'a rien dit de ce prétendu Couvent ; & que d'ailleurs les Parisiens qui ont toujours eu tant de dévotion pour leur Patrone , n'auroient jamais permis que la situation de ce saint lieu fût ignorée au point qu'on n'en sçût absolument rien. A ces raisons , *Sauval* en ajoute encore une autre ; il assure avoir vû plusieurs Chartes anciennes , qui disent que pour fonder cet Hôpital , *Estienne Haudri* acheta des places vuides , & quelques maisons particulieres ; qu'ensuite *Laurent le Matrenier* lui vendit le terrain qu'occupe présentement la Sacristie , ou la premiere Chapelle , & qu'en 1306. & 1319. Philippe le Bel & Philippe le Long amortirent cette maison , aussi-bien que la Chapelle , & tous les biens des Haudriettes.

On raconte encore de plus d'une manière les circonstances qui donnerent lieu à la fondation de cet Hôpital. Les uns disent qu'Estienne Haudri, valet de chambre du Roi, *Valetus Regius*, comme il est nommé dans les Lettres Patentes de Charles IV. ayant suivi S. Louis au voyage de la Terre Sainte, & l'ayant quitté à son retour pour aller à S. Jacques en Galice, ne donna aucune de ses nouvelles en France : que *Jeanne la Dallonne* sa femme, le croyant mort, s'enferma dans une maison qui lui appartenoit, & qui étoit située dans la rue de la Mortellerie, avec d'autres femmes veuves & filles, y vivant comme si elles avoient été dans un Monastere. *Haudri* étant revenu quelque temps après, & trouvant de la difficulté à ravoit sa femme parce qu'elle avoit fait vœu de chasteté, il eut recours au Pape qui la releva du vœu qu'elle avoit fait, à condition qu'en la retirant, il donneroit à cette maison de quoi nourrir & entretenir douze femmes, qui furent ensuite nommées *Haudriettes*, du nom d'*Haudri* leur Fondateur.

D'autres disent qu'*Estienne Haudri* étoit un bourgeois de Paris, qui étant allé en pelerinage à Compostelle, au Tombeau de S. Jacques, employa un si longtems à ce voyage, que sa femme le croyant mort, assembla dans sa mai-

son une douzaine de pauvres veuves avec lesquelles elle s'occupa d'œuvres de piété. *Haudri* a son retour , trouvant sa maison changée en un Hôpital , ne voulut point s'opposer à un si saint établissement , & donna même de quoi l'assurer. Voilà ce que l'on dit de l'origine des *Haudriettes* , mais sans en rapporter aucun titre.

Ce qu'on sçait au vrai , c'est qu'elles ont eu pour Fondateurs *Estienne Haudri* , & *Jeanne* sa femme , qui leur bâtirent en cet endroit une Chapelle où ils furent enterrés l'un & l'autre. Nous n'avons point le titre de cette fondation , mais elle nous est suffisamment certifiée par des lettres de *Jean Haudri* leur fils , dans lesquelles il en est fait mention. Par ces lettres qui sont du 5. Août 1327. & qui sont en original dans le grand Cartulaire de l'Archevêché de Paris , *Jean Haudri* qui y est qualifié de bourgeois de Paris , & valet de chambre du Roi , fonde deux Chapellenies dans la Chapelle de l'Hôpital des *Haudriettes* , de l'agrément de l'Evêque de Paris , qui lui en laissa la présentation pour la première fois seulement. On trouve aussi dans le même Cartulaire les Lettres du Roi Charles IV. qui contiennent l'amortissement des revenus légués par *Jean Haudri*.

La fondation des *Haudriettes* fut confirmée en 1414. par *Alemanus* Cardinal de Pise, du titre de S. Eusebe, Légat à *latere* de Jean XXIII. Outre les statuts qui furent confirmés par ce Légat, on croit qu'il y en avoit encore de plus anciens qui avoient été dressés par *Estienne Haudri* lui-même. Depuis tous ces statuts, *Michel de Brac*, ou de *Breiche*; *Michel de Cernay*, ou *Crené*, & *Pierre d'Ailly*, Aumôniers des Rois Jean & Charles VI. en firent d'autres qui sont rapportées dans les *Antiquités de Paris de Sauval*, Livre V. pages 601. 602. & 603. On voit aussi dans cet endroit qu'en certains contrats passés avec les *Haudriettes* en 1416. 1477. & 1520. celle qui prenoit la qualité de *Maitresse*, y prend celle de *Supérieure*, & qu'à son imitation les *Haudriettes* s'y font donner le nom *Sœurs* & de *Religieuses*, au lieu que jusqu'alors on les avoit toujours appellées *les bonnes femmes de la Maison & Chapelle d'Estienne Haudri*.

J'ai dit, en décrivant le Couvent de l'Assomption, comment les *Haudriettes* y furent transférées en 1622. & leurs biens unis, par le crédit du *Cardinal de la Rochefoucaud*, grand Aumônier de France. Il ne me reste plus qu'à remarquer que la Chapelle des *Haudriettes* qu'on voit aujourd'hui, & qui a donné

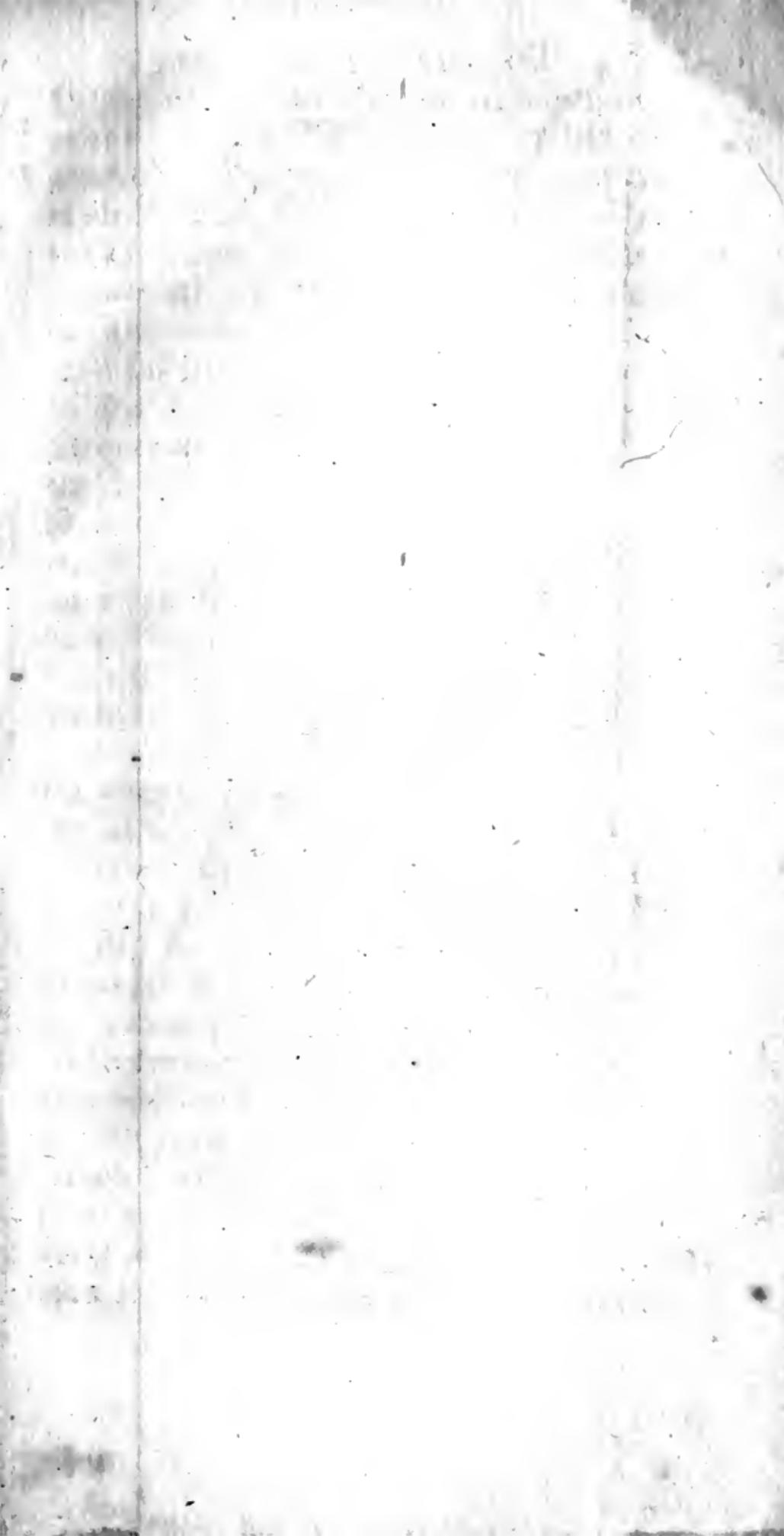
lieu à cet article , n'est pas la première qu'elles ayent eue en cet endroit , quoiqu'elle soit ancienne ; car d'abord , à ce qu'on prétend , ces Hospitalières eurent pour Chapelle la pièce qui depuis sert de Sacristie , & qui est petite , obscure & barbouillée de fort mauvaises peintures , qui représentent des Anges & des Saints. On tient que ce fut *Guillaume d'Auvergne* , Evêque de Paris , qui mourut en 1320. qui y mit la première pierre , la bénit , la dédia & y dit la première Messe. Cela se prouve , dit-on , par quelques vers écrits en lettres gothiques , sur la muraille.

La rue Pernelle va de la rue de la Mortellerie au Quay de la Greve. Elle se nommoit en 1552. *la rue des trois Poissons*. On la nomme aussi quelquefois *la rue de la Levrette*.

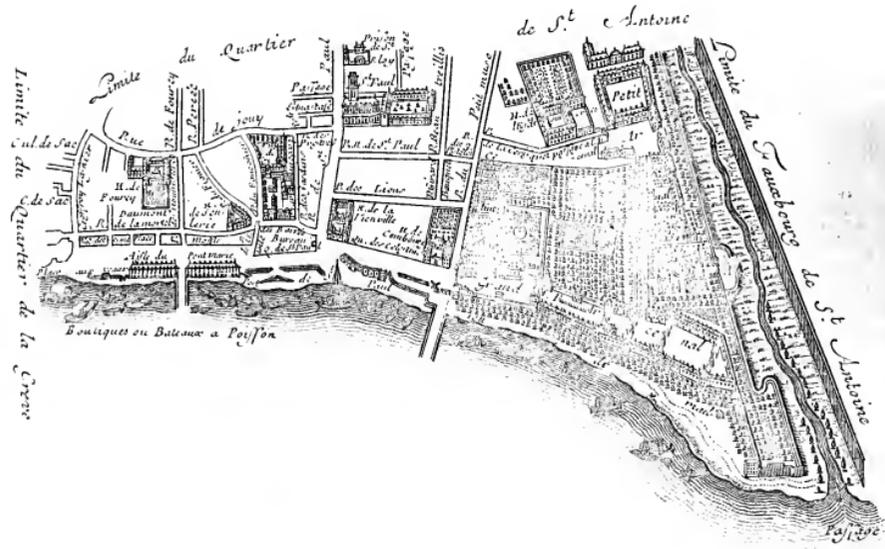
La rue des Barres , quoique fort ancienne , n'avoit cependant pas encore de nom en 1362. car dans un titre passé sous le Regne de Charles V. elle n'en a point d'autre que la rue qui va de la Seine à la porte Baudets. En 1386. on la nommoit *la rue du Chevet S. Gervais* ; cependant l'Hôtel des Barres qui lui a donné le nom , étoit bâti longtemps auparavant , c'est-à-dire , dès l'an 1269. Cet Hôtel étoit en partie dans la rue des Barres , & en partie dans celle de la

154 DESCRIPTION DE PARIS,
Mortellerie. L'Abbé & les Moines de
S. Maur l'acheterent vers l'an 1362.
comme aussi les moulins qui en dépendoient, & qui pour la commodité de la navigation furent détruits deux cens ans après, ayant été achetés par les Prevôt des Marchands & Echevins pour la somme de douze cens livres. *La rue des Barres* va de la Place Baudets au Quay de la Greve, mais ce n'est qu'après avoir coupé la rue de la Mortellerie. Dans cette rue sont les Filles de la Croix, & les Sœurs de la Charité. *L'Hôtel de Charni* y est aussi, & a longtemps servi de Bureau général des Aydes, avant que ce Bureau eut été transporté dans l'Isle, à l'Hôtel de Bretonvilliers où il est encore aujourd'hui.

La rue Grenier-sur-l'eau commence à la rue des Barres, & aboutit à la rue Geoffroy-Lafnier. En 1257. on la nommoit la rue *André-sur-l'eau*, & en 1300. la rue *Guernier-dessus-liaue*. En 1386. la rue *Gueurnier-sur-l'eau*, & en 1410. la rue *aux Bretons*. Il y a apparence que son vrai nom est celui de *Guernier-sur-l'eau*, & qu'elle l'a pris d'un bourgeois ainsi nommé, & qui en 1241. pour la fondation de son anniversaire, donna aux Templiers quelques maisons qu'il avoit au chevet de l'Eglise de S. Gervais, à l'endroit même où est cette rue.



Plan et Description du Quartier de St Paul ou de la Mortellerie
avec ses Rues et ses Limites



F. de la Harpe del.

C'est dans la rue Grenier-sur-l'eau qu'est le Bureau des Marchands de Vin.

XII. *Le Quartier de S. Paul.*

LE Quartier de S. Paul, ou de la Mortellerie, est borné à l'Orient par les Remparts inclusivement, depuis la riviere jusqu'à la Porte S. Antoine; au Septentrion, par la rue S. Antoine exclusivement; à l'Occident, par la rue Geoffroi - Lânier inclusivement, & au Midi, par les Quais inclusivement, depuis le coin de la rue Geoffroi-Lânier, jusqu'à l'extrémité du Mail.

L'EGLISE PAROISSIALE DE S. PAUL.

Cette Eglise a donné le nom à ce Quartier. Elle n'étoit dans son origine qu'une Chapelle sous le titre de *S. Paul*, que saint Eloy fit bâtir hors de la Ville dans un cimetiere destiné aux Religieuses du Monastere qu'il avoit fondé dans la maison que le Roi lui avoit donnée à Paris. C'est par rapport à sa situation qu'on la nommoit *la Chapelle de S. Paul des Champs*, avant qu'elle fût enfermée dans la Ville, dont elle est devenue une des principales Paroisses. Ce ne fut cependant qu'après l'an 1107. qu'elle fut érigée en Eglise Paroissiale; mais étant dans la suite devenue la Pa-

156 DESCRIPTION DE PARIS ,
roisse de nos Rois pendant qu'ils fai-
soient leur séjour à l'Hôtel de S. Paul &
au Palais des Tournelles , elle s'accrut
considérablement en très-peu de temps.

Le bâtiment de l'Eglise qu'on voit
aujourd'hui , fut élevé sous le Regne de
Charles VI. il est d'une maçonnerie mas-
sive & lourde. Les voutes en sont basses ;
& les jours mal entendus , ce qui la rend
sombre & triste. La dédicace en fut fai-
te en 1431. par *Jacques du Châtelier* ,
Evêque de Paris. Le Portail de cette
Eglise est dans la rue S. Paul. Le grand
Autel est décoré d'une menuiserie dor-
rée , & du dessein de *Jules-Hardouin
Mansard*. Le tableau représente l'Institu-
tion du Sacrement de l'Eucharistie , & a
été peint par *Corneille le jeune*. Le chœur
est paré ordinairement d'une belle tentu-
re de tapisserie qui représente l'histoire
de saint Paul. C'est un présent d'*Anne
Phelypeaux de Ville-Savin* , veuve de
Leon Bouthillier , Comte de Chavigni.

L'Arche que l'on porte avec beaucoup
de pompe le jour de la Fête-Dieu , est
une piece singuliere.

Le Charnier est un des plus beaux &
des plus grands de Paris. Les vitres en
ont été peintes à l'envi par les meilleurs
Peintres sur verre qu'il y eut alors. *La
Chapelle de la Communion* est grande &
d'une assez belle ordonnance. Les pein-

tures des quatre vitreaux qui sont du côté du Charnier, sont les meilleures de l'Eglises, & sont de *Desangives*, qui étoit le plus habile Peintre sur verre que nous ayons eu.

Dans la Chapelle qui est sous l'invocation de *saint Louis*, on voit l'Epitaphe de *Nicole Gilles*, Auteur des Annales & Chroniques de France.

C Y G I S T

Noble homme & sage

M. NICOLE GILLES, en son vivant ;
Notaire & Secretaire du Roi
notre Sire,

& Controlleur de son Trésor,
lequel Gilles fit de ses deniers faire,
& édifier cette Chapelle de S. Louis,
& trépassa le 10. jour de Juillet

M. D. I I I.

Jacques Bourdin, Sieur de Villette,
Secretaire des Finances sous les Rois
Charles VIII. & Louis XII. & mort le
6. d'Août 1334.

François Rabelais, Docteur en Médecine,
Chanoine de S. Maur des Fossés & Curé de Meudon, mort le 9. d'Avril 1553. a été inhumé dans le cimetiere de cette Paroisse. On a de lui quelques ouvrages, parmi lesquels *le Pentagruel* & *le Gargantua* peuvent être regardés comme des chefs-œuvres d'érudition.

168 DESCRIPTION DE PARIS ,
d'extravagance & d'impiété. On en a
fait une édition de laquelle on a retran-
ché ce qui pouvoit choquer la religion
& les mœurs. On a mis à la tête une vie
de l'Auteur très-détaillée. On on trouve
des exemplaires chez *Desaint & Saillant*
Libraires rue S. Jean de Beauvais.

Robert Ceneaux, Senaux, & Senault,
qu'il latinise lui-même par celui de *Ce-
nalis*, étoit Evêque d'Avranches, & au-
paravant l'avoit été de Riez & de Ven-
ce. Il étoit Docteur en Théologie de la
Faculté de Paris, & a fait plusieurs ou-
vrages, qui aujourd'hui ne sont gueres
plus connus que lui. Il mourut à Paris
en 1560. & fut inhumé dans le chœur
de cette Eglise où il avoit un tombeau
de marbre noir, sur lequel étoit une
statue de cuivre qui le représente en
Evêque.

I C I G I T

Reverend Pere en Dieu

M. ROBERT CENALIS *en son vivant ;*

Evêque d'Avranches, Doyen

en la Faculté de Théologie ,

& natif de Paris :

qui trépassa en expugnant les hérésies ;

le 27. jour d'Avril 1560.

Les vers & l'Epitaphe qui suivent ;
étoient gravés sur une lame de cuivre.

*Ego Jehova : hoc est nomen meum.
 Uni trino numini ac nomini sacrum ;
 Huc ades , quisquis est christiana cultor
 Pietatis , hoc monumentum vocat
 Suadetque , ut te esse mortalem vel casibus
 Dicas nostris , tum qua sequuntur legas.*

EPITAPHIUM

ROBERTI CENALIS , Arboricensis
 Episcopi , Doctoris Theologi
 ordine & origine Parisiensis.

*En moriturus ego vixi , quò vivere possim ,
 Jam moriens , mortem vita beata manet.
 Vixi equidem fateor , sed quem vixisse
 pigeret ,
 Ni mihi si em faceret , gratia larga Dei.
 Busta tui miseranda vides , qui forte Ro-
 berti
 Dic tandem eterna pace fruatur. Amen.
 Obiit 27. Aprilis 1560.*

Auprès du maître-Autel furent inhumés trois favoris ou mignons du Roi Henri III. Louis de Maugiron , Jacques de Levis , Comte de Quelus , & Paul de Stuert , ou de Stuart de Caussade , Comte de S. Mesgrin. Les deux premiers s'étant battus en duel contre d'autres Seigneurs au Marché aux Chevaux près de la Bastille , le 27. d'Avril de l'an 1578. y furent tués. Maugiron mourut sur le champ de bataille. Quelus ayant reçu à

160 DESCRIPTION DE PARIS ,
ce combat dix-neuf blessures , fut porté
à l'Hôtel de *Boisi* , situé où est aujour-
d'hui le Monastere des Filles de sainte
Marie de la rue S. Antoine , où il mou-
rut après avoir languï trente-trois jours ,
& fut enterré à saint Paul le 31. du mois
de Mai suivant. *S. Mesgrin* fut assassiné
dans la rue S. Honoré , vis-à-vis celle du
Louvre , le 21. Juillet suivant , & mou-
rut le lendemain 22. Le Roi fit aussi por-
ter son corps à l'Hôtel de *Boisi* , & de-là
à saint Paul , avec pareille pompe que les
deux autres. Il leur fit ériger à chacun un
tombeau de marbre , sur lequel on voyoit
la figure à genoux de celui pour qui il
étoit. Ces monumens étoient d'ailleurs
chargés d'Épithames en prose & en vers ,
en latin & en françois. Ce qu'il y avoit
de meilleur , étoit ce qu'on y disoit de
Quelus.

Non injuriam, sed mortem patienter tulit.

Ces trois superbes mausolées furent
démolis & ruinés entierement le 2. de
Janvier de l'an 1588. par le Peuple en
fureur , qui disoit hautement que les
corps de ces trois favoris , étoient plus
dignes du feu , que d'une telle sépulture.

Charles de Gontaut , Duc de *Biron* ,
Pair & Maréchal de France , qui pour
crime de leze-Majesté au premier chef ,
eut le col coupé à la Bastille le 31. Juil-

let 1602. fut inhumé dans la nef de cette Eglise, vis-à-vis la chaire du Prédicateur, du moins c'est la tradition qui s'est conservée dans sa Maison.

Jean Nicot Seigneur de Villemain ; & Maître des Requêtes de l'Hôtel du Roi étoit de Nîmes en Languedoc. Il fut Ambassadeur en Portugal l'an 1559. 1560. & 1561. & en rapporta la plante qu'on nomma d'abord de son nom *Nicotiane*, & *herbe à la Reine*, parce qu'il la présenta à la Reine Catherine de Médicis & que nous avons appelée dans la suite *Tabac* qui est le nom que les Espagnols lui ont toujours donné, parce qu'ils la connurent premièrement à *Tabaco* Province du Royaume de Jucatan, ou nouvelle Espagne. Nicot a donné au Public un Dictionnaire François - Latin, & mourut le 10. de Mai de l'an 1600. selon les uns, & 1603. selon d'autres. Il fut aussi inhumé dans cette Eglise.

Pierre Biard, Sculpteur, & Architecte. Je rapporterai ici ce qu'on trouve dans *Sauval*, touchant cet Article, d'autant plus volontiers que nous avons peu de connoissance des Sculpteurs. Plusieurs Ecrivains nous ont donné les vies des Peintres, il seroit à souhaiter que quelque habile homme voulut bien nous donner celles des Sculpteurs.

C Y G I S T

PIERRE BIARD en son vivant Maître
 Sculpteur & Architecte,
 lequel âgé de cinquante ans est trépassé
 le dix septieme jour de Septembre 1609.
 Priez Dieu pour son ame.

S O N N E T.

Sculpteur, Architecte en mon vivant je
 fus,
 Digne, s'il en fut un, d'un second Ale-
 xandre.
 Paris fut mon berceau, ma Paroisse, ma
 cendre,
 Et le Ciel mon esprit qui me l'avoit infus.
 Le démon de nature eut peur d'être con-
 fus,
 Et voyant mon ouvrage à sa gloire pré-
 tendre,
 Il aborde la mort, il la force à me prendre:
 Volontiers, ce dit-elle, il n'est pas de
 refus.
 Elle me tira donc des geolles charnelles,
 Pour être citoyen des voutes éternelles,
 Où le sang de Jesus-me fit avoir un lieu.
 Je travaillerois las! selon mon ordinaire,
 Si tout ce qui ressent l'inconstance lunaire,
 Ne me déplaisoit point autant que me
 plait Dieu.
 Après avoir vû Rome, en France je
 revins,

Pour faire ma fortune avecque mon ouvrage :

*Mais son ingratitude abaiſſa mon courage :
Tout vient aux ignorants, rien aux hommes divins.*

François Mansart a été un de nos plus habiles Architectes, & on lui est redevable de la plupart des beaux Edifices de Paris. Il nâquit dans cette ville en 1698. & perdit son pere avant que d'être en état d'apprendre de lui l'Architecture qu'il avoit pratiquée avec succès; mais il eut un beau-frere qui lui en donna les premiers élémens, & son génie fit le reste. Il fut premier Architecte du Roi, & mourut au mois de Septembre de l'an 1666. âgé de soixante huit ans.

Henriette de Coligni, Comtesse de la Suze, étoit fille de Gaspard de Coligni, Marêchal de France, & fut mariée encore très-jeune à *Thomas Hamilton*, Comte d'Hadington, Seigneur Ecoſſois qui mourut peu de temps après son mariage. Elle épousa en secondes nôces le Comte de la Suze de la maison de Champagne, originaire du Maine, & une des plus illustres de France. Comme elle étoit très-belle, il en fut extrêmement jaloux, & la tenoit dans une espece de captivité. Pour s'en délivrer, elle se rendit Catholique, & abjura la Religion protestante,

164 DESCRIPTION DE PARIS,
qui étoit celle de son mari. Mais ce
changement n'en ayant operé aucun dans
les soupçons injustes de M. de la Suze,
elle prit le parti de faire casser son ma-
riage par Arrêt du Parlement. Ce qui
fit dire plaisamment à la Reine Christi-
ne. *Qu'elle ne s'étoit faite catholique que
pour ne voir son mari ni dans ce monde
ni dans l'autre.* Cette séparation lui ayant
rendu sa liberté, elle se livra entiere-
ment à la Poësie pour laquelle elle avoit
toujours eu beaucoup de goût & de talent,
& composa ces tendres élegies qui lui
firent alors une grande réputation. On y
trouve beaucoup d'esprit & de délica-
tesse de sentimens : mais il y regne,
une langueur & une mollesse entiere-
ment opposées à la Religion qu'elle avoit
embrassée. Une grande naissance, des
graces nobles, beaucoup d'esprit, & de
la beauté lui attirerent les hommages &
les éloges de tous les beaux esprits de son
temps. Elle mourut le 10. de Mars de
l'an 1673. & fut inhumée dans cette
Eglise.

*Jean des Marests de S. Sorlin, Con-
troleur Général de l'Extraordinaire des
guerres, Secretaire Général de la mari-
ne du levant, & un des quarante de l'A-
cadémie Françoisé, étoit de Paris, où il
mourut le 28. d'Octobre de l'an 1676.
âgé de quatre-vingt & quelques années.*

QUART. DE S. PAUL. XII. 165

Anne Duc de Noailles, Pair de France, Chevalier de l'Ordre du S. Esprit, Capitaine de la premiere Compagnie des Gardes du corps, &c. mourut à Paris le 15. de Février de l'an 1678. & fut inhumé dans la Chapelle de la Communion, où on lui a fait ériger un tombeau de marbre qui a été inventé, & exécuté par *Anselme Flamen*, Sculpteur habile, & de l'Académie Royale de Peinture & de Sculpture.

Sur ce tombeau le Duc de Noailles est représenté en marbre à demi couché, & soutenu par une femme assise qui d'une main tient un Calice, & de l'autre une Croix, c'est la Religion. Audessus est l'Espérance qui lui montre la couronne de gloire qui l'attend. Aux pieds du Duc est un génie en pleurs. Sur le devant de ce tombeau est l'Épitaphe suivante, gravée en lettres d'or.

D. O. M.

H I C J A C E T

Annæus Dux de NOAILLES,

*insignibus & antiquissimis apud
Lemovices ortus natalibus.*

*Primum & adhuc puer pro Religione
miles decursis gradibus, Generalis Franciæ
exercituum Præfectus; Aryerniæ superio-*

*ris Legatus , Perpiniani , & Ruscinonen-
sis comitatûs Gubernator , Prætorianæ
cohortis Dux primus , Torquatus Regio-
rum Ordinum Commendator , Par Fran-
ciæ. Eximiâ in Deum pietate , in Regem
fide ; effusa in pauperes charitate , singu-
lari in amicos constantia , ergâ omnes libe-
ralitate. Animo prudens , manu strenuus ,
in bello fortissimus , in pace æquissimus ;
in aula probus , ubique avitæ virtutis ,
integræ famæ , & veræ gloriæ cultor ac
vindex. In sinu pietatis mortuus ubi vi-
xit , prætiosa sanctorum morte sublatus
in oculis Dei , & suorum animis æternum
victurus.*

Obiit XV. Kalend. Martii

Ann. 1678. ætat. 63.

*Pia conjux , & mœrentes
filii posuere.*

Dans ce même tombeau a été inhu-
mée *Louise Boyer*, femme d'Anne Duc
de Noailles dont je viens de rapporter
l'Épitaphe. Son éloge funebre se lit au-
dessus d'une petite porte qui est à côté
de son tombeau , & ainsi conçu :

SUB EODEM TUMULO

dormit ,

LUDOVICA BOYER DE NOAILLES

*Annæ præfati Ducis uxor. Quam &
divina gratia in benedictionibus dulcedi-*

nis prevenit, & misericordia omnibus vitæ diebus subsecuta est.

Virgo pudica, fida conjux, mater optima, omni ex parte christiana.

Cuncta vitæ publicæ privatæque officia piè, justè, sobriè, humiliter, dignè implevit, Deo, atque hominibus dilecta.

Obiit XXII. Maii anno reparatæ salutis M. D. C. XCVII.

Hoc amoris monumentum charissimæ matri piè mœrentes Anna Julius Dux de NOAILLES Par & Marescallus Franciæ, eques torquatus.

Ludovicus Antonius Archiepiscopus Parisiensis, Dux Sancti Clodoaldi Par Franciæ,

Jacobus Regiarum Triremium Legatus Generalis, necnon Ordinis Sancti Joannis Jerosolimitani balivius.

Gasto Joann. Bapt. Lud. Episcopus Comes Catalaunensis Par Franciæ, posuerunt.

Godefroy Herman, Chanoine de Beauvais avoit l'esprit excellent, & avoit fait de très-bonnes études. Il étoit très-sçavant dans la Théologie positive, & dans les langues. Quoiqu'il fut le plus jeune de ceux qui travaillerent à la Polyglote de M. le Jay, il ne fut pas celui qui eut la moindre part à ce grand ouvrage. Il s'appliqua depuis entierement

168 DESCRIPTION DE PARIS ,
à l'Histoire de l'Eglise, & nous a donné
les vies de quelques Peres où l'on remar-
que une exactitude, & une critique ad-
mirables. On prétend que Maimbourg
avoit pris tout ce qu'il a dit de bon dans
son Histoire de l'Arianisme, dans la vie
de S. Athanase composée par Monsieur
Herman qui s'en plaignit modestement
dans la Préface de la vie de saint Gré-
goire de Nazianze. Monsieur Herman
mourut à Paris de mort subite le mardi
11. Juillet de l'an 1690. Il étoit parti de
Beauvais le lundi 10. Juillet, & mou-
rut à Paris le lendemain. Son corps fut
mis en dépôt dans cette Eglise, & y re-
posa tout le mercredi 12. & le lundi 13.
fut porté à Beauvais, le même jour qu'il
s'étoit proposé d'y retourner s'il ne fut
pas mort, & y fut enterré dans une des
Chapelles de la Cathédrale.

Adrien Baillet, Bibliothécaire de
M. le Président de Lamoignon, & Sça-
vant critique à qui le Public est redeva-
ble de plusieurs ouvrages qui sont très-
estimés, mourut le 21. de Janvier de
l'an 1706. & voulut être inhumé dans le
cimetiere des pauvres, mais après sa
mort le Président de Lamoignon souhai-
ta qu'il le fut sous le Charnier de cette
Eglise où l'on lit cette Epitaphe.

N. Baile,
Critiq. gé-
nér. du
Calv. t. 1.
Lettre 5.
pag. 97.

H I C J A C E T

A D R I A N U S B A I L L E T *Sacerdos*

Bellovacensis,

*Qui post expressam moribus & scriptis
vitam Sanctorum,*

obiit Parisiis, anno salutis 1706.

*etatis 56. **

Apud illustrissimum Senatûs

Præsidem DE LAMOIGNON,

cujus Bibliothecam à 26.

annis curabat.

De cætero, scripta consule.

Posuit Testamenti curator,

A. F R I O N, *Professor Marchianus,*
*annuentibus hujus Parochiæ pauperibus
heredibus scriptis.*

Pierre Silvain Regis nâquit en 1632. à la Salvetat de Blanquefort dans le Comté d'Aginois, & mourut à Paris dans l'Hôtel de Rohan le 11. de Janvier de l'an 1707. Il étoit de l'Académie Royale des sciences, & un des plus fameux Sectateurs de *Descartes*. Ses ouvrages imprimés, & l'éloge qu'a fait de lui M. de Fontenelle, dispensent d'en dire davantage sur ce Philosophe.

Jules - Hardouin Mansard étoit fils d'une sœur de François Mansard, dont j'ai parlé dans cet Article, ce qui lui fit ajoûter le nom de Mansard au sien.

* Il y a
faute. Il en
avoit 57.

170 DESCRIPTION DE PARIS ,
S'il ne fut pas aussi habile que son oncle ,
il fut infiniment mieux récompensé que
lui , car il devint non seulement premier
Architecte du Roi , ainsi que son oncle ,
mais encore Chevalier de S. Michel ,
Surintendant, & Ordonnateur général des
Bâtimens, Arts, & Manufactures du Roi.
C'est lui qui a donné les desseins de pres-
que tout les Edifices que *Louis le Grand*
a fait élever , & entr'autres du Château
de Versailles. Au milieu de tant de prof-
perités la mort l'enleva à Marly , le 11.
du mois de Mai de l'an 1708. Son corps
fut transporté à Paris où il fut inhumé
dans l'Eglise de S. Paul , sa Paroisse.

Dans le bas côté qui est à droite en
entrant , & près de la Chapelle de la
Communion , on voit contre un pilier
un monument de marbre érigé à la gloi-
re de ce Surintendant des Bâtimens , &
sculpté par *Coyzevox*. L'Epitaphe qu'on
y lit , est ainsi conçue :

D. O. M.

Julius HARDOUIN MANSARD .
Comes Sagonensis ,
Regii ordinis Eques ,
Regiorum edificiorum summus Præfectus.
Quibus titulis auctus
à Ludovico Magno quam merito
fuerit docebunt posteros illustra toto
Regno tam publica quam privata

*Architecturæ Monumenta.**Vixit annos L XIII.**obiit die XI. Maii,**anno salutis M. DCC. VIII.*

Il y a encore dans cette Eglise deux morceaux de sculpture qui méritent d'être vus. L'un est un Medaillon en marbre de *François d'Argouges* Premier Président du Parlement de Bretagne, & Conseiller d'Etat. Ce Magistrat avoit été nommé par la Reine Anne d'Autriche pour être un des exécuteurs de son Testament. Il mourut à Paris l'an 1691. & fut inhumé au pied de ce monument qui a été inventé, & sculpté par *Coyzevox*.

L'autre est au-dessus du Tombeau de la famille de *Berbier du Metz*, originaire du village de *Rosnay*, en Champagne, & de laquelle étoit *Claude Berbier du Mets*, Lieutenant Général de l'Artillerie, & des armées du Roi, sujet d'un grand mérite, qui fut tué au combat de *Fleurus* donné le premier de Juillet de l'an 1690. Son corps fut porté, & inhumé dans l'Eglise de la Citadelle de *Gravelines* dont il étoit Gouverneur, cependant la famille a fait mettre ici une inscription pour conserver sa mémoire. Il étoit âgé, lors de sa mort, de cinquante-deux ans dont il en avoit passé trente-six

172 DESCRIPTION DE PARIS ,
au service du Roi. La Sculpture est du fa-
meux *Girardon*.

La Cure de S. paul est à la nomina-
tion & collation de l'Archevêque de Pa-
ris, en qualité de Prieur de S. Eloy.

Aux environs de cette Eglise , il y a
eu une maison Royale qui a été fort fa-
meuse sous trois de nos Rois, & qui
portoit le nom d'*Hôtel de S. Paul*. Voi-
ci, à quelque chose près, ce que *Sauval*
en dit.

L' H Ô T E L D E S. P A U L.

Charles de France, Dauphin de Vien-
nois, fils du Roi Jean, & Régent du
Royaume, acheta, peu de temps avant
le retour du Roi son pere à Paris, l'*Hôtel*
d'Estampes qui étoit auprès de l'Eglise de
S. Paul, pour le prix & somme de quatre
mille Royaux d'or, qui furent payés par
le Prevôt des Marchands, & les Eche-
vins de la ville de Paris. Le Dauphin fit
aussi-tôt commencer le bâtiment de
l'*Hôtel de S. Paul* sur cet emplacement,
& le destina pour être l'*Hôtel solemnel*
des grands ébattemens, ainsi qu'il le dit
lui-même lorsqu'il fut devenu Roi, dans
l'Edit qu'il donna au mois de Juillet
1364. pour l'union de cet Hôtel au Do-
maine de la Couronne. Il acheta peu de
temps après l'*Hôtel des Abbés*, & Reli-
gieux de S. Maur; & en 1365. il acheta

de *Guillaume de Melun* Archevêque de *Sens*, l'Hôtel que les Archevêques de *Sens* avoient dans le voisinage, mais cette acquisition demanda plus de temps, & plus de formalité que celle des deux autres. Le Roi promit de donner à *Guillaume de Melun* la somme d'onze mille cinq cens livres dont on employa mille cinq cens à l'acquisition de la maison de *Jean de Hestomenil* située près des *Béguines*, & donnée par le Roi à l'Archevêque de *Sens* pour s'y loger; & le reste fut destiné tant à réparer & meubler cette maison, qu'aux autres dépenses utiles à l'Archevêque de *Sens*.

Comme ce traité avoit besoin de l'agrément du Pape *Urbain V.* on eut recours à lui, & par ses Lettres du 29. Juin de l'an 1365. il nomma *Jean Evêque de Beauvais*, *Estienne Evêque de Paris*, & *Jean Evêque de Chartres*, pour examiner si cet échange étoit avantageux à l'Eglise de *Sens*, ou non. En attendant leur décision, le Roi, au mois de Février suivant, unit pour toujours l'Hôtel de *Sens* au Domaine de la Couronne, comme faisant à l'avenir partie de celui de *saint Paul*.

Les changemens qui arriverent dans la fortune des trois Commissaires, & quelques autres embarras firent attendre longtemps leur décision. Ils firent d'abord ap-

precier l'Hôtel de Sens qu'on trouva valloir trois cens livres de rente, & ce fut pour remplacer cette rente que le Roi rendit à Guillaume de Melun les héritages qu'il avoit achetés de lui, & qui étoit de la même valeur, & par dessus il ajouta encore l'Hôtel de *Hestomenil*. Ainsi fut consommée la commission des trois Evêques le 2. Décembre 1368.

C'est sur l'emplacement de cet Hôtel de Hestomenil que *Tristan de Salazar* Archevêque de Sens fit bâtir depuis l'Hôtel de Sens qu'on voit encore aujourd'hui. Comme si cet Hôtel n'eût pas été assez grand, Charles VI. en 1398. y joignit l'Hôtel du Petit-Musc qui lui coûta quatre mille livres, & qui tenoit au Couvent des Celestins & au champ au plâtre que les fossés séparent maintenant de la Ville. En 1418. le même Prince y unit encore un logis de la rue saint Paul, pour y loger deux Maîtres des Requêtes, afin qu'ils fussent à portée de remédier aux abus qui se glissoient dans la maison du Roi. Avec le temps, jusqu'au regne de Louis XI. tout ce qu'il y avoit de logis & de terrein entre la rue saint Antoine & le Quay des Celestins, entre la rue saint Paul & le champ au Plâtre, au fauxbourg S. Antoine, tout cela fut acquis, & renfermé dans l'Hôtel saint Paul, qui devint si grand qu'on

y comptoit plusieurs Hôtels, ſçavoir, *l'Hôtel de la Reine*, *de Beautreillis*, *de Puteymuce* ou *Petit Muſc*, *de la Piſſotte*, *des Lions*, *l'Hôtel neuf du Pont-Per-
rin*, *le Château de la Baſtille*, & quelques autres. Le grand corps de logis de cet Hôtel qui en renfermoit tant d'autres & ſa principale entrée, étoient du côté de la rivière, & regnoient le long du quay des Celeſtins.

Dans cette vaſte étendue, le Roi, la Reine, les Enfans de France, les Princes du ſang, le Connétable, le Chancelier, & ceux qui étoient en faveur, y avoient de très-grands appartemens, la plupart accompagnés de Chapelles, de jardins, de préaux & de galeries. On apprend des Oeuvres Royaux de la Chambre des Comptes de Paris, qu'on y comptoit juſqu'à ſix préaux, douze Galeries, huit grands jardins, pluſieurs cours, entre autres une ſi grande & ſi ſpacieuſe qu'on y joutoit. On la nommoit, à cauſe de cet exercice, *la cour des joûtes*.

Les appartemens du Roi Charles V. étoient compoſés d'une ou de deux ſales, d'une antichambre, d'une garderobe, d'une chambre de parade, d'une autre qu'on nommoit *la chambre où giſt le Roi*, avec une chambre des nappes. Il y avoit outre cela une ou deux galeries, une Chapelle baſſe & une haute, & deux

176 DESCRIPTION DE PARIS ,
cabinets , l'un grand , & l'autre petit. Le
premier se nommoit *la Grand - Chambre
de retrait* , & le dernier *la Chambre de
l'étude* , &c.

Les actions les plus remarquables de
la vie de Charles V. de celle de Charles
VI. & de celle de Charles VII. se font
passées dans ce Palais. La plupart des en-
fans de ces Princes y naquirent : *Jeanne
de Bourbon* , & *Isabeau de Baviere* y
moururent : Le Parlement s'y tint plu-
sieurs fois : les plus grands mariages y
furent consommés : les hommages des
Pairies, & d'autres grandes terres y furent
rendus : les fêtes les plus solennelles y
furent célébrées : mais il ne s'y passa rien
de plus remarquable que l'attentat en-
treprit en 1413. par le Duc de Bourgo-
gne , & par une foule de bouchers & de
séditieux qui arracherent d'entre les bras
du Dauphin , & de la Reine , les Ducs
de Bar , & de Baviere , & un grand nom-
bre de Seigneurs & de Dames qu'ils me-
nerent prisonniers au Louvre , & à l'Hô-
tel de Bourgogne.

L'Auteur anonime de la Chronique
de saint Denis , & plusieurs Historiens
qui l'ont suivi , prétendent que ce fut
dans une des sales de cet Hôtel que fut
dansé en 1392. ce balet où Charles VI.
penfa être brulé vif , de même que le
furent quelques-uns de ses compagnons

de mascarade ; mais *Juvenal des Ursins* , qui étoit pour lors à la Cour , dit que ce fut à l'Hôtel de la Reine Blanche au fauxbourg saint Marceau , & cet Ecrivain est sans doute plus croyable que les autres.

Quoique Charles V. eut uni en 1364. & 1365. l'Hôtel de saint Paul au Domaine de la Couronne , & qu'il eut défendu de l'en démembrer sous quelque prétexte que ce fut , cependant Louis XI. donna en 1463. l'Hôtel de la Pissotte à *Charles de Melun* son Chambellan. Ce même Prince donna en 1480. aux Marguilliers de l'Eglise de saint Paul une place pour aggrandir leur cimetièr. Charles VIII. en 1490. donna l'Hôtel de Beautreillis à *Antoine de Chabannes* Grand Maître de France. François I. en 1516. vendit mille écus d'or , qui valoient alors quatre mille livres , le principal corps de logis qui étoit sur le Quay des Celestins , avec trente ou trente-quatre toises de place. Enfin ce même Roi en 1543. ordonna que l'Hôtel de la Reine , & l'Hôtel neuf , appelé l'Hôtel d'Estampes , fussent vendus. *Diane de Valentinois* acheta l'Hôtel neuf en 1554. six mille cinq cens quarante livres.

C'est sur les ruines de ces Hôtels que se sont formées les rues qui sont depuis la rue saint Paul , jusqu'aux fossés de

178 . DESCRIPTION DE PARIS ,
l'Arcenal, lesquelles conservent les noms
des bâtimens qui y étoient du temps de
l'Hôtel de saint Paul.

La rue Beautreillis a pris son nom de
l'Hôtel de Beautreillis, qui faisoit partie
de l'Hôtel de saint Paul. On avoit ainsi
nommé cet Hôtel à cause d'une belle
treille qui faisoit une des principales
beautés du jardin de l'Hôtel Royal de
saint Paul. On l'a aussi appelée la rue
Gerard Bacquet.

La rue Lions faisoit aussi partie de
l'Hôtel de saint Paul, & doit le nom
qu'elle porte au logis des *grands* & des
petits Lions du Roi, qui y étoit bâti.

La rue du Petit-Muscq, s'appelloit en
1358. la rue du *Petit-Muce*, la rue du
Pute-y-Muce, & la rue du *Put-y-Muce* ;
peut-être, dit Sauval, à raison que c'é-
toit alors une voirie. *Brice* prétend que
c'est parceque dans l'espace qu'elle occu-
pe à présent, se touvoit autrefois l'Hô-
tel des quatre Maîtres des Requêtes ;
que l'on nommoit *l'Hôtel Petimus*, sur
ce que les Requêtes que l'on présentoit
alors en langue latine, ainsi que tous les
Actes judiciaires, commençoient tou-
jours par le mot *Petimus*. J'ai remarqué
ci-dessus que l'Hôtel des Maîtres des
Requêtes étoit dans la rue S. Paul, ainsi
il faut chercher une autre origine au nom
du *Petit-Muscq*.

La rue de la Cerifaye a pris son nom d'une Cerifaye qui tenoit à l'Hôtel d'Estampes en 1543. & qui auparavant étoit un des ornemens du jardin de l'Hôtel Royal de saint Paul. D'autres disent que ce nom a été donné à cette rue à cause d'un bourgeois nommé *Pierre Cerifay*, qui y demouroit au commencement du siecle dernier. On l'a quelquefois nommée la rue de la Bastille, parce qu'étant faite en équierre, & passant entre le petit Arsenal, & l'Hôtel de Lesdiguières, elle venoit aboutir dans la rue saint Antoine, près la porte de la Bastille. Cette rue n'est à présent qu'un cul de sac qui conduit à la porte du petit Arsenal, mais il est bordé d'Hôtels & de maisons bien bâties qui le rendent comparable à de belles rues.

C'est dans cette rue qu'étoit l'Hôtel de Lesdiguières, un des plus vastes & des plus logeables de Paris. Il avoit été bâti par *Sebastien Zamet*, & Henri IV. y alloit souvent en partie de plaisir. *François de Bonne*, Duc de Lesdiguières, & Connétable de France, acheta cet Hôtel des enfans de *Sebastien Zamet*. Il a appartenu de nos jours à *Paule-Françoise-Marguerite de Gondi de Retz*, veuve d'Emmanuel de Bonne de Crequy, Duc de Lesdiguières, Pair de France, &c. Cette Duchesse étant morte le 21. de Janvier

180. DESCRIPTION DE PARIS ,
de l'an 1716. cet Hôtel a passé par suc-
cession à *François de Neuville Duc de
Villeroy*, dont la mere nommée Marie
Marguerite de Cossé Brissac, étoit fille
de Louis de Cossé Duc de Brissac, & de
Catherine de Gondy Dame de Beaupreau.
C'est dans cet Hôtel qu'a demeuré le *Czar
Pierre Alexiovist*, grand Duc de Mos-
covie, pendant le séjour qu'il a fait à
Paris en 1717.

Cet Hôtel a été vendu à des Entrepren-
neurs qui y ont percé une rue qui va de
celle de la Cerifaye, à la rue saint An-
toine. Les filles de sainte Marie qui sont
dans la rue saint Antoine, ont acheté
une partie du jardin pour agrandir le leur.

L E S C E L E S T I N S.

Saint Louis revenant de la Terre Sain-
te en 1259. amena avec lui six Carmes
qu'on nomma pour lors *les Barrez* à
cause de leurs manteaux qui étoient
blancs & noirs, & les logea dans l'en-
droit ou sont aujourd'hui *les Celestins*.
Ce lieu étoit fort ferré, & ne consistoit
qu'en une petite Eglise, un cimetiere,
quelques petits bâtimens, & un petit
jardin. Ces Moines après avoir demeuré
ici cinquante-huit ans, & avoir obtenu
de Philippe le Bel, & de Philippe le
Long quelques maisons situées dans la
rue de la Montagne sainte Genevieve,

allèrent s'y établir à demeure en 1318. & vendirent en 1319. le Monastere qu'ils avoient quitté à *Jacques Marcel* bourgeois de Paris pour la somme de cinq cens livres parisis, se reservant neantmoins la démolition des bâtimens, les tombes, & les ossemens de ceux qui y avoient été inhumés.

Marcel, fit bâtir ici deux Chapelles & y mit deux Chapelains perpetuels pour les desservir, à chacun desquels il assigna vingt livres parisis de rente amortie, à prendre sur son Hôtel, pressoir, vignes, cens, & rentes du *Larrez* en Brie, à une lieue de Melun, s'en reservant la collation pour lui & ses héritiers mâles jusqu'au quatrieme degré, après lequel il les donnoit à l'Evêque de Paris. *Jacques Marcel* mourut en 1320. & l'on voit encore sa tombe dans la nef de l'Eglise de ce Monastere, devant le Crucifix. *Garnier Marcel* son fils, bourgeois & Echevin de Paris, jouit pendant trente-deux ans de ce lieu qu'il donna & transporta aux *Celestins*, à la sollicitation de *Robert de Jussi* Chanoine de saint Germain l'Auxerrois, & Secretaire du Roi. Ce don & transport fut confirmé par lettres de *Jean de Meulant* Evêque de Paris, & de *Guillaume de Melun* Archevêque de Sens, données l'an 1352. Les *Celestins* furent introduits dans cette maison, cette même année, par le

182 DESCRIPTION DE PARIS ,
Roi Charles V. qui n'étoit encore que
Duc de Normandie , & Dauphin , à la
prière dudit *Robert de Jussi* qui à l'âge de
vingt ans , avoit été novice de cet Ordre
dans le Monastere de saint Pierre de
Châties dans la Forest de Cuise à deux
lieux de Compiègne.

Quoique ces Religieux ne fussent
qu'au nombre de six , le revenu que
Garnier Marcel leur avoit donné étoit si
modique qu'ils avoient bien de la peine
à subsister. Charles V. qui pendant la
prison du Roi Jean son pere , étoit Ré-
gent du Royaume , ordonna par Lettres
Patentes du mois d'Août de l'an 1358.
qu'à chaque mois de l'année ils eussent
une bourse en la Chancellerie de France ,
pareille à celle des autres Notaires , &
Secretaires du Roi dont il avoit de nou-
veau érigé un College , & pour marque
de l'affection singuliere qu'il portoit à
ces Religieux , il leur apporta & distri-
bua de ses propres mains la premiere
bourse , en présence du Chancelier , de
l'Audiencier , & du College desdits Se-
cretaires. Cette donation fut confirmée
par des Lettres Patentes du Roi Jean ,
après son retour d'Angleterre , données
à Paris au mois d'Octobre 1360. Char-
les devenu Roi n'en fut pas moins at-
tentif sur l'état de ce Monastere , &
voyant que ces Religieux n'avoient que

QUART. DE S. PAUL. XII. 183
deux petites Chapelles pour célébrer
l'Office Divin , il leur donna par Lettres
du 24. de Mars de l'an 1367. dix mille
livres d'or , & douze arpens de bois de
haute futaye à prendre en la Forest de
Moret , pour faire bâtir leur Eglise aux
fondemens de laquelle il mit la premiere
pierre.

Au mois de Décembre de l'an 1368.
& la cinquieme année de son Regne , il
confirma la donation qu'il avoit faite
aux Celestins de Paris , d'une bourse par
mois en la Chancellerie de France. Au
mois d'Octobre de l'année suivante il
donna encore une Charte par laquelle il
se dit Fondateur des Celestins de Paris ,
les prend en sa protection & sauvegarde ,
& commet toutes leurs causes aux Re-
quêtes du Palais. L'Eglise étant achevée,
Charles V. la fit consacrer , & dédier
sous l'invocation de la Vierge mere de
Dieu , le 15. de Septembre de l'an 1370.
par *Guillaume de Melun* Archevêque de
Sens , & l'enrichit de très-beaux orne-
mens , de Calices , de Missels , & prin-
cipalement de deux Chapelles de drap
d'or , l'une semée de fleurs de lys , &
l'autre d'étoiles. A l'offertoire de la Mes-
se , le Roi présenta une grande croix
d'argent doré , la Reine une statue de la
Vierge aussi d'argent doré , & le Dau-
phin , qui regna dans la suite sous le

184 DESCRIPTION DE PARIS ,
nom de Charles VI. un vase très-riche
aussi d'argent doré.

Charles V. fit mettre au portail de cette Eglise deux statues de pierre, dont l'une le représente, & l'autre est celle de Jeanne de Bourbon sa femme. Celle du Roi tient d'une de ses mains le modele de l'Eglise qu'il venoit de faire construire. Ce même Prince voulant justement mériter le titre de Fondateur, ne se contenta pas d'avoir fait bâtir l'Eglise, il employa encore la somme de cinq mille livres à faire bâtir le dortoir, le refectoire, le cloître & le Chapitre, & dota la maison de deux cens livres parisis de rente amortie.

Il manquoit encore quelque chose aux pieuses intentions du Roi, car ce Monastere étoit trop serré & trop petit; mais dans le temps qu'il pensoit aux moyens de l'agrandir, il arriva que *Robert Testart*, Commis à la recette des Aydes, étant reliquataire d'une somme très-considérable, ses biens furent vendus par decret, & son Hôtel qui étoit contigu au Couvent des Celestins, ayant été adjudgé à *Gobin Celdoë*, l'un des Notaires-Secretaire du Roi, ce Prince l'acheta de lui, & le donna aux Celestins par Lettres du 16. Août 1378. Après tant de bienfaits, l'onvoit que c'est à juste titre que Charles V. prenoit la qua-

lité de Fondateur de cette maison, & qu'elle a toujours été regardée depuis comme étant de fondation Royale. Charles VI. fils du Fondateur, & tous les Rois qui ont regné depuis, ont confirmé les privilèges que Charles V. leur avoit accordés. Dans toutes les Lettres de confirmation, nos Rois qualifient toujours les Religieux Celestins de Paris, de *leurs bien amés Chapelains & Ora-teurs en Dieu.*

Louis Duc d'Orléans, fils puisné du Roi Charles V. fit aussi beaucoup de bien à ce Couvent. Il y fit bâtir la magnifique Chapelle * qui porte son nom,

* Un accident dont le Duc d'Orléans fut la cause innocente occasionna la construction de cette Chapelle. Charles VI. s'étant déguisé en Satyre avec quelques Seigneurs de sa Cour, se rendit à un bal qui se donnoit à l'occasion du mariage d'une des Dames de la Reine. Le Duc d'Orléans qui étoit à ce bal, s'étant approché avec un flambeau pour reconnoître ces masques, le feu prit à l'habit d'un d'entr'eux, & se communiqua aux autres d'autant plus facilement que ces habits étoient enduits de poix, afin d'y faire tenir du coton & du lin pour figurer le poil des Satyres; d'ailleurs ces masques étant enchaînés ensemble, ils ne purent se débarrasser assez promptement pour éviter l'embrasement: plusieurs en périrent, le Roi lui-même courut risque de la vie; il n'échapa que par l'attention qu'eut la Duchesse de Berri de jeter son manteau sur le Roi & d'étouffer les flammes en le serrant étroitement: on rendit au ciel les actions de

186 DESCRIPTION DE PARIS ,
& sous l'Autel de laquelle il fut inhumé
en 1407. en habit de Celestin , ainsi
qu'il l'avoit ordonné par son testament
qui est du 19. d'octobre de l'an 1403.
& dont l'original est gardé dans ce Mo-
nastere.

Ce Couvent est une des plus belles &
une des plus riches Maisons Religieuses
qu'il y ait à Paris , mais la grand-porte
est mal placée : elle est petite , sans orne-
mens , & ne répond en aucune façon à
la richesse de la maison.

L'Eglise a été bâtie , ainsi que je viens
de le dire , des libéralités du Roi Char-
les V. & par ses ordres. L'architecture
en est gothique & des plus grossieres. Le
maître-Autel est orné d'une figure de la
Vierge , & de celle de l'Ange Gabriel ,
l'une & l'autre de grandeur naturelle :
c'est l'ouvrage de *Germain Pilon* , qui a
fait aussi la balustrade qui renferme cet
Autel , & l'aigle , ou pupitre qui est au
milieu du chœur. Les quatre Evangelis-
tes de bronze qui sont aux coins de cet
Autel , ont été faits aux dépens du Col-
lege des Secretaires du Roi , qui donna
pour cela la somme de trois mille livres.

graces les plus solennelles , & le Duc d'Orleans
pour expier son imprudence fit bâtir aux Celestins
la Chapelle qui porte son nom. C'est ce même
Duc d'Orleans qui fut assassiné en 1407. par
ordre du Duc de Bourgogne.

Ces quatre statues sont posées sur autant de colonnes de dix pieds de hauteur , dont deux sont de marbre noir , & les deux autres de porphyre. Elles ont été données à cette Eglise par le Roi Henry le Grand.

Le grand chandelier de cuivre qu'on voit dans ce chœur , est un ouvrage très-estimé , qui fut fait à Abbeville en 1618. par *Bernard le Bel* , & qui coûta six cens livres , suivant un mémoire manuscrit qui m'a été communiqué par le feu Pere *Bequet* , qui étoit Bibliothécaire de cette maison.

Il n'y a point d'Eglise en France , après celle de l'Abbaye de saint Denis , qui renferme un plus grand nombre de tombeaux de personnes augustes , ou illustres , que celle-ci.

Devant le maître-Autel a été inhumé le cœur du Roi *Jean* , mort à Londres le 8. Avril 1364. Celui de *Jeanne* , Comtesse de Boulogne , seconde femme du Roi *Jean* , morte en 1361. Le portrait du Roi *Jean* se voit dans une vitre qui est au fond du chœur vers la Sacristie ; & dans une autre qui est à l'opposite est celui de *Charles V.*

Philippe de France , premier Duc d'Orleans , fils puîné du Roi *Philippe VI.* dit de Valois , & de la Reine *Jeanne de Bourgogne* sa première femme ,

188 DESCRIPTION DE PARIS ,
mourut l'an 1391. & fut inhumé en cette Eglise devant le sanctuaire , la Chapelle d'Orleans n'étant pas encore bâtie.

Henri Duc de Bar , fils de Robert de Bar , & de Marie de France sa femme , mort à Venise l'an 1398. après s'être trouvé à la bataille de Nicopolis , fut aussi inhumé devant le sanctuaire de cette Eglise , en habit de Celestin , ainsi qu'il l'avoit ordonné. Le Roi Charles VI. & le Duc d'Orleans son frere , accompagnés de toute la Cour , assisterent à ses funérailles. Il avoit épousé *Marie de Coucy* , Comtesse de Marle & de Soissons , de laquelle il eut Robert de Bar , qui de Jeanne de Bethune sa femme , eut Jeanne de Bar , femme de Louis de Luxembourg , Comte de S. Paul , Connétable de France , dont la petite fille Marie de Luxembourg , épousa François de Bourbon , Comte de Vendôme , & d'eux sont descendus nos Rois depuis Henri IV.

Jean Budé , Audiencier de la Chancellerie de France , mort le dernier jour de Février de l'an 1501. & Catherine le Picard sa femme , morte le premier jour d'Août de l'an 1506. ont été aussi inhumés dans le sanctuaire sous une tombe de cuivre. C'étoient le pere & la mere du sçavant *Guillaume Budé* , Maître des Requêtes sous François I.

Dans le mur , proche du sanctuaire , du côté de l'Évangile , est le Mau'olée de Leon de Lusignan , Roi d'Arménie , avec cette Epitaphe qui est du P. *Estienne Carneau* :

LEO LUSIGNANEUS *Armenorum Re:*
novissimus ab Othomannis solio
deturbatus , à Carolo VI. Francoru r
Rege benignissimè exceptus in suis
sumptibus hoc in loco Regaliter
sepultus fuit anno Domini 1393.

Leon de Lusignan ayant été chassé de son Royaume par les Turcs qui avoient massacré sa femme & ses enfans , se retira à Paris l'an 1385. où le Roi Charles VI. le reçut avec de grandes démonstrations d'amitié , & lui donna la maison de saint Ouën , pour lors la plus belle qu'il y eut en France , six mille livres de rente pour soutenir sa dignité , & cinq mille livres d'argent comptant pour s'équiper & pour se meubler. Si l'on croit *Froissard* , Auteur contemporain , ce Prince avoit besoin de ces secours ; cet Historien assure que le Roi Leon de Lusignan n'avoit apporté avec lui pour tout bien *qu'un grand cœur , beaucoup de mérite , & une haute réputation.* Juvenal des Ursins , autre Historien contemporain , parle bien différemment ; selon lui , les débris de la fortune de ce

190 DESCRIPTION DE PARIS ,
Roi n'avoient pas été si malheureux qu'il n'eut sauvé *quantité de bijoux précieux* , & même quelques trésors. Il mourut le 29. de Novembre de l'an 1593. à l'Hôtel des Tournelles qui appartenoit pour lors au Chancelier d'Orgemont. Il fut inhumé dans l'Eglise des Celestins , & on observa à ses funérailles les cérémonies que les Arméniens pratiquent aux funérailles de leurs Rois. Immédiatement après sa mort, son corps fut exposé sur un lit de parade blanc. Il étoit vêtu d'habits Royaux de la même couleur , & sa tête étoit ceinte d'une couronne d'or. Les amis & les domestiques de ce Prince étoient aussi habillés de blanc , & portoient chacun un flambeau de cire blanche. Un grand nombre de Princes , de Seigneurs , & une populace infinie , assistèrent à cette pompe funebre. Les grands biens qu'il laissa , me persuadent que Juvenal des Ursins est plus croyable sur les débris de sa fortune , que ne l'est Froissard ; car il n'est gueres possible qu'en huit ans , & ayant vécu en Roi , il eut pû amasser de grands biens de ses épargnes. Par son testament il partagea ses biens en quatre parts, dont la premiere fut pour les Pauvres & les Religieux Mendians ; la seconde , pour un fils naturel qu'il avoit ; la troisieme ; pour ses amis ; & la quatrieme , pour les Officiers de sa maison.

Plus bas & du même côté; est un autre Mausolée avec une Epitaphe latine & une françoise, l'une & l'autre du Pere Carneau.

ANNA Joannis Burgundiæ Ducis filia
 & Joannis Bethfordiæ Ducis
 Angli dilectissima consors ,
 incorruptæ mulier virtutis , quidquid
 corruptibile habuit hîc tumulari voluit.
 Anno Domini 1432.

Cy gist Noble Dame; Madame
 JEANNE DE BOURGOGNE ,
 épouse de très - Noble Prince
 Monseigneur Jean Duc de Bethfort ,
 & Régent de France ,
 & fille de très-Noble Prince
 Monseigneur Jean Duc de Bourgogne ,
 laquelle trépassa à Paris le 14.
 de Novembre , l'an de grace 1432.

Du même côté, auprès de la porte du cloître, fut inhumé Fabio Mirto Frangipani, Nonce des Papes Pie V. Grégoire XIII. & Sixte V. auprès des Rois Charles IX. & Henri III. qui mourut à Paris le 31. Mars de l'an 1587. Son Epitaphe est gravée sur une table de marbre, & est conçue ainsi :

FABIO MIRTO FRANGIPANIO ,
 Neapolitano , Archiepiscopo Nazareno ,
 antiquæ virtutis & sapientiæ viro ,

*qui bis civitatem Bononiam ,
bis Umbriam , Picenum , Provincias
bonis legibus rexit , qui dudum
à Pio V. deinde à Gregorio XIII.
ad Carolum IX. nuper à Sixto V.
ad Henricum III. bellorum civilium
componendorum , & Religionis Catholicæ
toto Regno retinendæ causa Legatus ,
anno ætatis 73. vitam exercitam ,
& laboriosam placida tandem & quieta
in Christo pace mutavit.*

Du côté de l'Épître , est un tombeau de marbre noir sur lequel est couchée une figure de marbre blanc , & dans lequel ont été mises les entrailles de *Jeanne de Bourbon* , femme de Charles V. Roi de France , ainsi qu'on l'apprend des deux inscriptions suivantes.

*Antiquitate ac nobilitate perillustris ,
Borbonidum dynastarum stirpis
pretiosi surculi JOANNÆ scilicet
sapientissimi Francorum Regis
Caroli quinti hujus Cænobii Fundatoris ,
dilectissimæ sponse præcordia hoc
sarcophago condita sunt.*

*Ici reposent les entrailles de Madame
la Reine JEANNE de Bourbon ,
épouse de Charles le Quint ,
& fille de très-Noble Prince
Monseigneur.*

*Monseigneur Pierre de Bourbon ,
qui regna avec son dit époux
treize ans & dix mois ,
& trépassa l'an 1377. en Fevrier.*

Auprès des entrailles de cette Reine , furent inhumés les corps de deux fils de Louis Duc d'Orleans & de Valentine de Milan , lesquels moururent en bas âge.

Du même côté est le tombeau d'*André d'Espina*y, Cardinal , Archevêque de Bourdeaux & de Lyon , & petit neveu de Louis Duc d'Orleans. Ce Prélat est très-recommandable dans l'Histoire de Charles VIII. Il se trouva à la bataille de Fornoue , & y tint toujours compagnie au Roi , avec sa mitre , son surplis & un morceau de la vraie Croix. Il mourut dans l'Hôtel des Tournelles , & fut inhumé dans cette Eglise où l'on lit cette Epitaphe :

*Cy gist Pere en Dieu Messire
ANDRÉ D'ESPINAY, Cardinal ,
Archevêque de Lyon & de Bourdeaux ,
Primat de France & d'Aquitaine ,
Zélâteur & Bienfaicteur de l'Ordre
des Celestins , qui trépassa à Paris
aux Tournelles le 10. jour
de Novembre , l'an ds grace 1500.
Priez Dieu pour lui.*

*La Chapelle d'Orleans , comme on l'a
Tome IV. I*

194 DESCRIPTION DE PARIS ,
dit ci-dessus , a été bâtie des libéralités
de *Louis de France Duc d'Orleans* , fils
du Roi Charles V. & un des principaux
bienfaicteurs des Celestins auxquels il
donna , entr'autres choses , la terre de
Porché-Fontaine , auprès de Versailles ,
deux mille livres pour la fondation d'une
Messe qui se dit tous les jours à l'Autel
privilégié de cette Chapelle , & pour un
Obit solennel que ces Religieux célé-
brent tous les ans le 23. de Novembre ,
jour du décès de ce Prince. Il n'y a pas
de lieu dans le Royaume plus digne de
la curiosité des amateurs des beaux arts ,
car les chefs - d'œuvres de sculpture y
sont , pour ainsi dire , entassés.

Le tableau qui est sur l'Autel de cette
Chapelle , represente une Descente de
Croix ; il est de *François Salviati* , Pein-
tre Florentin , dont les ouvrages sont
assez estimés.

Au milieu de cette Chapelle s'éleve
un tombeau de marbre blanc , orné dans
son pourtour des statues des douze Apô-
tres , & de celles de plusieurs Saints. Sur
ce tombeau sont couchées quatre figu-
res , qui sont celles de *Louis de France
Duc d'Orleans* , de *Valentine de Milan*
sa femme , de *Charles Duc d'Orleans* ,
leur fils aîné , & de *Philippe d'Orleans* ,
Comte de Vertus , leur fils puîné.

Je ferai ici une remarque qui entre

pour quelque chose dans l'Histoire des progrès de la vanité. Anne de Bourgogne Duchesse de Bethfort, du tombeau de laquelle j'ai parlé, n'a pour couronne qu'un chapeau de feuilles d'achante, orné de roses, de fleurs & de pierreries. *Louis de France Duc d'Orleans, Valentine de Milan* sa femme, & *Charles Duc d'Orleans* leur fils aîné, n'ont ici que des couronnes rehaussées de petites perles. *Philippe Comte de Vertus* leur second fils, n'a qu'une couronne toute unie sans perles, ni autres ornemens. Aujourd'hui le plus petit commis dans la Finance, un peu enrichi, ou le plus bas Officier du Roi ou de la Reine, qui a à peine secoué la poussiere d'où il est sorti, arbore impunément sur des armoiries imaginaires une Couronne de Comte. Il n'y a plus de distinction d'Etats.

Ce fut le Roi Louis XII. petit-fils de Louis de France Duc d'Orleans, & de Valentine de Milan, qui fit ériger ce monument pour eux & pour leur postérité. Ce fut aussi lui qui fit mettre trois grandes tables de marbre noir, sur lesquelles sont quatre écussons des Armes de France & d'Orleans, & les inscriptions qu'on va lire.

Sur la premiere de ces tables sont les vers suivans :

Quis tumulum posuit ? Regum Rex maximus ille

Filius , & Regum Rex Ludovicus honor.

Quando ? post ligurem , insubrem , siculumque triumphum ,

Post captos Reges , Sforciadasque Duces.

Quis jacet hîc ? magni Heroës , Ludovicus & uxor

Alma Valentina , Regia progenies.

Aureli proceres , Carolus cum fratre Philippo ;

Ille avus , illa avia est , hic pater , hic patruus :

Qui genus ? à Francis. Studium quod , Regna tueri ,

Bellaque sanguinea sollicitare manu.

Quæ mulier ? Ducis Insubrii pulcherrima proles ,

Jus Mediolani , sceptraque dote dedit.

Vivere debuerant propter facta inclita semper ;

Debuerant , sed mors impia cuncta rapit.

Hos ergo rapuit proceres ? non corpora tantum ,

Semper erunt animæ , gloria semper erit.

La seconde table de marbre est auprès de la porte de cette Chapelle , du côté du chœur , & l'on y lit ces autres vers.

Hoc tecum illustris pario , Ludovice , sepulchro

Juncta Valentina conjugis ossa cubant ;





*Et merito Insubris tibi Jura Ducalia
sceptri*

Tradita legitimæ præmia dotis erant.

*Sub jacet & Carolo clausus cum fratre
Philippus ,*

Inclita jam vestri pignora bina thori.

*Magnificus Carolo nascens Ludovicus ab
alto ,*

Hæc posuit larga busta superba manu.

*Sforciadem indigna pepulit qui ex sede
tyrannum ,*

Et sua qui Siculas sub juga misit opes.

*Ut tantos decorata Duces Aurelia jactat
Gallica , sic illo sceptrâ tenente tument.*

La troisieme table de marbre noir est contre un pilier , proche la colonne d'Anne de Montmorenci , & l'on lit sur celle-ci cette inscription :

LUDOVICUS Rex XII.

*quieti perpetuæ & memoriæ perenni
illustrissimorum Principum Ludovici avi ;
Valentinæ aviæ , Caroli patris ,
piïssimorum pientissimorumque parentum,
ac Philippi patruï feliciter.*

M. D. I I I I.

Assez près de ce tombeau , & du côté de l'Autel , l'on voit un piedestal sur lequel sont les trois Graces sculptées en albâtre , & haute comme nature. Elles sont debout , le dos tourné l'une à l'au-

198 DESCRIPTION DE PARIS,
tre : elles se tiennent par les mains , ainsi
que les anciens nous les ont représentées,
& soutiennent sur leurs têtes une urne de
bronze doré , dans laquelle est le cœur
du Roi Henri II. celui de la Reine Ca-
therine de Medicis sa femme , celui de
Charles IX. Roi de France , & celui de
François de France Duc d'Anjou , son
frere , mort à Châteauthierry le 18. de
Mars de l'an 1554. Ce monument est un
des chefs-d'œuvres de *Germain Pilon* ,
& fut fait par ordre & aux dépens de la
Reine Catherine de Medicis. Sur cha-
cune des trois faces du piedestal sont
gravés deux vers latins.

Dans l'une on lit :

*Cor junctum amborum longum testatur
amorem ,*

Ante homines junctus, spiritus ante Deum.

Sur la seconde :

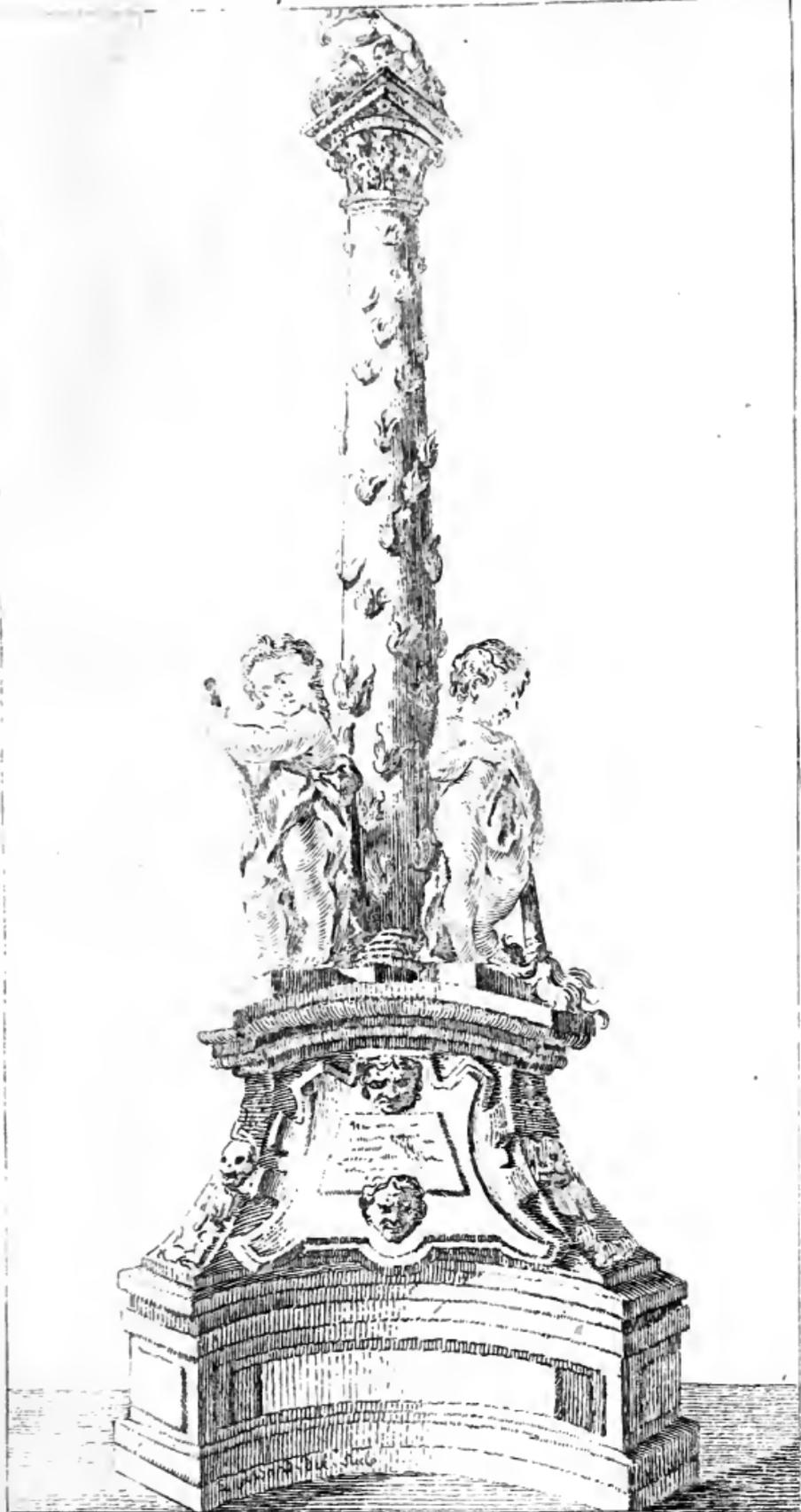
*Cor quondam charitum sedem , cor sum-
ma secutum ,*

Tres charite summo vertice jure ferunt.

Sur la troisieme :

*Hic cor deposuit. Regis Catharina mariti ,
Id cupiens proprio condere posse sinu.*

Il est difficile de voir ailleurs un mor-
ceau de sculpture plus parfait que celui-
ci , soit qu'on considere la noble simpli-
cité de la composition , ou la correction



Colonne où est le Cœur de François II.



du dessein, ou l'élégance des contours, ou la disposition, la vérité & la légereté des draperies. Mais on peut trouver à redire que l'on ait placé un monument aussi profane, & digne d'orner le Temple des faux-Dieux, dans un lieu aussi respectable que celui-ci.

A l'autre extrémité du tombeau des Ducs d'Orleans, est un piedestal triangulaire & de porphyre, sur lequel s'éleve une colonne de marbre blanc, semée de flammes, qui font allusion à la colonne de feu qui conduisit les Israélites dans le désert. Cette colonne supporte une urne de bronze doré, surmontée d'une couronne de même, & qui est portée par un Ange. Au pied de la colonne sont trois enfans, ou génies, aussi de marbre blanc, qui tiennent chacun un flambeau, avec lesquels ils semblent mettre le feu à cette colonne. Ils passent pour être de Maître Ponce. Aux trois faces du piedestal, sont ces devises & ces explications.

COR REGIS IN MANU DEI.

*Hoc oraculo dignum fuit cor
FRANCISCI II. Regis Christianissimi,
in urna huic columnæ superposita
conclusum; tanto veræ fidei assertori,
generosam Christi martyrem Mariam
Stuard conjugem habuisse, quædam
fuit veræ immortalitatis assertio.*

LUMEN RECTIS.

*Tale fuit emblema hyeroglyphicum
FRANCISCI II. piiſſimi Francorum Regis,
cujus cor hîc ſitum eſt ;
hîc inſtar igneæ columnæ Iſraeli
noctu prælucentis , rectitudinem ,
& pro avita Religione flagrantem
zelum , adverſus perduelles hæreticos
ſemper præ ſe tulit.*

D. O. M.

ET PERENNI MEMORIÆ
FRANCISCI II. Francorum Regis ,
CAROLUS NONUS ejus in Regno
ſucceſſor ſuadente Regina
matre Catharina hanc columnam erigi
curavit ; anno ſalutis 1562.

François II. Roi de France & d'Ecoſſe, dont le cœur reſoſe dans l'urne dont je viens de parler, avoit épouſé *Marie Stuard*, Reine d'Ecoſſe, & la femme, de ſon temps, la plus accomplie. Il mourut le 5. Décembre 1560. âgé de près de dix-ſept ans.

A l'entrée de cette Chapelle eſt une grande colonne torſe de marbre blanc, ornée de feuillages & de moulures, & dont le chapiteau qui eſt d'ordre compoſite, & de fort mauvais goût, porte une urne de bronze, dans laquelle reſoſe





COLONNE OÙ EST LE CŒUR D'ANNE DE MONTMORENCY.

le cœur d'*Anne de Montmorency*, Connétable de France, mort le 12. de Novembre de l'an 1567. des blessures qu'il avoit reçues à la bataille de S. Denis. Cette colonne n'est point d'une bonne proportion, ni les ornemens qui la décorent d'un bon goût de dessein, quoi- qu'ils soient très-habilement exécutés par *Barthelemi Prieur*, Sculpteur Calviniste, qui a fait aussi le tombeau de ce même Connétable qui est à Montmorency. La gloire & la reconnoissance travaillèrent à l'envi à ces deux monumens; car outre que *Prieur* avoit de la réputation dans son art, il devoit beaucoup à la protection de la maison de Montmorency. Cette colonne est élevée sur un piedestal de marbre, & est accompagnée de trois statues de bronze qui représentent trois Vertus. Sur une table de marbre noir qui est aux pieds de la première de ces figures, sont des vers françois qui ont pû être admirés dans leur temps.

*Ci-dessous gist un cœur plein de vaillance,
Un cœur d'honneur, un cœur qui tout
sçavoit,
Cœur de vertu qui mille cœur avoit,
Cœur de trois Rois, & de toute la France,
Cy gist ce cœur qui fut notre assurance,
Cœur qui le cœur de justice vivoit,*

Cœur qui de force & de conseil servoit ,
 Cœur que le Ciel honora dès l'enfance ,
 Cœur non jamais , ni troy haut , ni remis ,
 Le cœur des siens , l'effroi des ennemis ,
 Cœur qui fut cœur du Roi Henry son
 Maître ,

Roi qui voulut qu'un sepulchre commun
 Les enfermât après leur mort , pour être
 Comme en vivant deux mêmes cœurs en un.

Sous les pieds d'une autre de ces statues, est cette inscription.

D. O. M. S.

S I S T E P A R U M ,

ET AUDI VIATOR :

In Anna Duce Montmorantio tanta fuit rei militaris scientia , & in tractandis , & explicandis negotiis vigilantia , ut paulatim tanquam per scalarum gradus , virtutis ergo ascensum sibi ad honoris altissimum gradum paraverit. Quem dum vixit , tenuit honorificentissimè cum Henrici secundi Regis potentissimi approbatione maxima , qui eam ipsam amplissimè quam à Rege Francisco patre consecutus erat : Anna dignitatem augere si potuisset cogitabat , ut incomparabilem & penè inauditum suum erga clarissimum virum amorem declararet ; & si plerique eique Principes viri imminuere quibus poterant ar-

tificiis conarentur , augebat tamen obtrectatio amorem , ut nihil penitus de jure publico aut privato statueret , quod Annæ non probaretur. Ut jam unum animum in duobus corporibus facîle cerneret , quæ voluntatem & animorum summa conjunctio , ut posteris monumento innotesceret memorabili , voluit Henricus amborum corda in eadem jacere eade , igitur consentientibus Carolo nono , & Catharina Regina , matre ejus , lectissima scemina Magdalena conjux , & Franciscus filius piissimus mœrentes P. P.

La troisieme statue est hors l'enceinte de cette Chapelle , & sur un marbre qui est à ses pieds , on lit :

*Asta Viator , non leva prætium mora ,
Hoc grande parvo cor duplex jacet loco
Regis , Ducisque , Regis Henrici , Ducis
Momorantii Annæ , per gradus qui singulos ,
Ad militaris ordinis fastigium
Pervenit , & res maximas sub maximis
Domi forisque Regibus gessit tribus ,
Francisco & Henrico ultimoque Carolo.
Sed præcipua quo singularis & fides ,
Inter Ducemque Regem , & Henricum fore
Testata , corda jussit amborum simul
Rex ipse poni , pignus haud dubitabile
Quod juncta eorum vita perpetuo fuit ,
Hic juncta quorum mors hæbet vitalia.*

Dans le mur de cette Chapelle est un tombeau de marbre noir, sur lequel est une statue à demi couchée de marbre blanc, qui représente *Philippe Chabot*, Amiral de France, qui mourut le premier jour de Juin de l'an 1543. Ce monument est de *Paul Ponce*, selon les uns, & de *Jean Cousin*, selon d'autres. La composition en est très-bizarre & du plus mauvais goût. Les ornemens dont elle est surchargée, sont entierement gothiques & barbares. Sur un marbre noir qui est auprès, sont l'Epitaphe, les Armes & les Devises du défunt. L'Epitaphe est latine & de la composition d'*Estienne Jodelle*, Poëte françois qui mourut en 1573. Comme elle parut dure & équivoque au Pere *Estienne Carneau*, Religieux Celestin, il jugea à propos de la traduire en françois. Voici l'original & la traduction.

D. O. M. S.

*At viventi certè heroi, assidua virtute
invidiam, mortuo verò continua sospitis
virtutis memoria mortem propemodum
ipsam superare altius (hospes) & peren-
nitus decus fiet. Sed quid hoc istic inquires ?
Utrumque tibi fortissimi Herois Philippi
Chabotii, Galliarum Thalassiarche testa-
tum esse, brevius forsàn quam fas fuerit,
voluerunt manes, Cum enim ille patrem*

10





TOMBEAU DE L'AMIRAL CHABOT.

habens Chabotiana, matrem Luxembur-
gea stirpe editam fœliciter natus, educa-
tus, excultusque fœlicius, facondia præ-
ditus incredibili, Francisco I. Gallia Regi
Augustissimo Domino suo supra modum
dilectus triplici torquatorum equitum tor-
que, à tribus insignitus Regibus, Dux
quoque Gallicorum centum graviorum ar-
matorum equitum, utrique in Francia
mari occiduo ac Eoo Præfectus: in Bur-
gundia, cujus etiam Pater dictus est, ac
in tranjalpina aliquandiu Gallia quam
Regalibus copiis solus imperans, Regio
pene totam Imperio addixit: prorex pe-
liis fortiter depugnatis, compositis mag-
nanimiter fœderibus tot rebus, denique,
terra, marique, domi, ac foris bene gestis
claruerit: huic potissima fuit, tum gloria,
tum redivivæ gloriæ celebritas, tantus ipsius
virtutisque comitis de invidia triumphus,
ut suæ instar anchoræ, vel more potius
Herculeo, contra fluctus fortunam sisteret,
ex livore laudem ampliaret. Hoc vivus
ille quod reliquum esse potest, patris ob-
sequiis ut præstaret filius pientissimus Leo-
norius Chabotius, magnus Francorum
Archippocomus, hoc indelebile forsitan
monumentum posuit, satisne satis super-
que eis, bene ergo precatus abi, ac virtu-
tem amplexans, invidiam disce, atque
etiam mortem posse despiciet. Vale.

Avoüe passant , que si c'est en cette vie un haut degré de gloire pour un Heros de triompher de l'envie par une vertu plus forte qu'elle , & qui ne se relasche point , c'en est après le trépas un bien plus sublime , & plus durable de surmonter la mort par la mémoire , & la réputation continuelle de cette même vertu toujours en vigueur , & à l'épreuve des siècles. Mais à quel propos ceci ? Diras-tu ; c'est que les manes , ou plutôt le bon génie du vaillant Philippe Chabot Amiral de France te veut avertir , (quoiqu'en très-peu de mots pour la grandeur du sujet) , qu'il est en possession de ce double avantage. Etant né heureusement d'un pere de l'ancienne race de Chabot & d'une mere de celle de Luxembourg , il fut encore plus heureusement élevé , & instruit avec tant de soin , qu'il passa pour un miracle d'éloquence , qui ne lui servit pas peu , avec ses autres bonnes qualitez , pour gagner au-delà de tous les favoris , l'estime & les bonnes graces du très-Auguste Roi François I. son Maître.

Il eut l'honneur de recevoir par trois fois l'Ordre Royal des mains de trois Monarques , & fut Capitaine de cent cuirassiers à cheval ; chef & Surintendant de la marine sur les mers Océanne , & Méditerranée ; Lieutenant Général pour le Roi , & Gouverneur de la Bourgogne ,

dont il étoit appellé le pere , comme il le fut aussi quelque temps des pays conquis audelà des Alpes , qu'il soumit presque tous à la Couronne , y commendant seul les troupes de Sa Majesté.

Diverses occasions le rendirent signalé en plusieurs combats où il se porta toujours vaillamment, & en des Traitez, & des alliances, où il agit avec autant de conduite que de grandeur de courage ; mais après tant de belles actions aussi avantageusement exécutées que généreusement entreprises, & sur mer, & sur terre, au dedans du Royaume, & chez les Etrangers, le plus grand honneur qu'il merite, & la plus glorieuse réputation qui le puisse faire revivre après sa mort, est fondée sur le triomphe que sa force d'esprit accompagnée d'une vertu vraiment chrétienne a remporté sur l'envie de son temps, tenant toujours comme l'anchre, qui étoit la marque de son Amirauté, ou plutôt comme un Hercule inébranlable, sa fortune ferme contre les vagues furieuses des jalousies, & des persécutions de la Cour, jusques à trouver l'augmentation de ses louanges dans les envieuses & déraisonnables Procédures de ses adversaires.

Voilà ce qu'il a fait en sa vie, & pour faire le reste, Léonor Chabot son fils, grand Escuyer de France porté de pieté & de tendresse pour sa mémoire, lui a

fait dresser ce Monument , qu'il souhaite inéfaçable pour en informer la posterité.

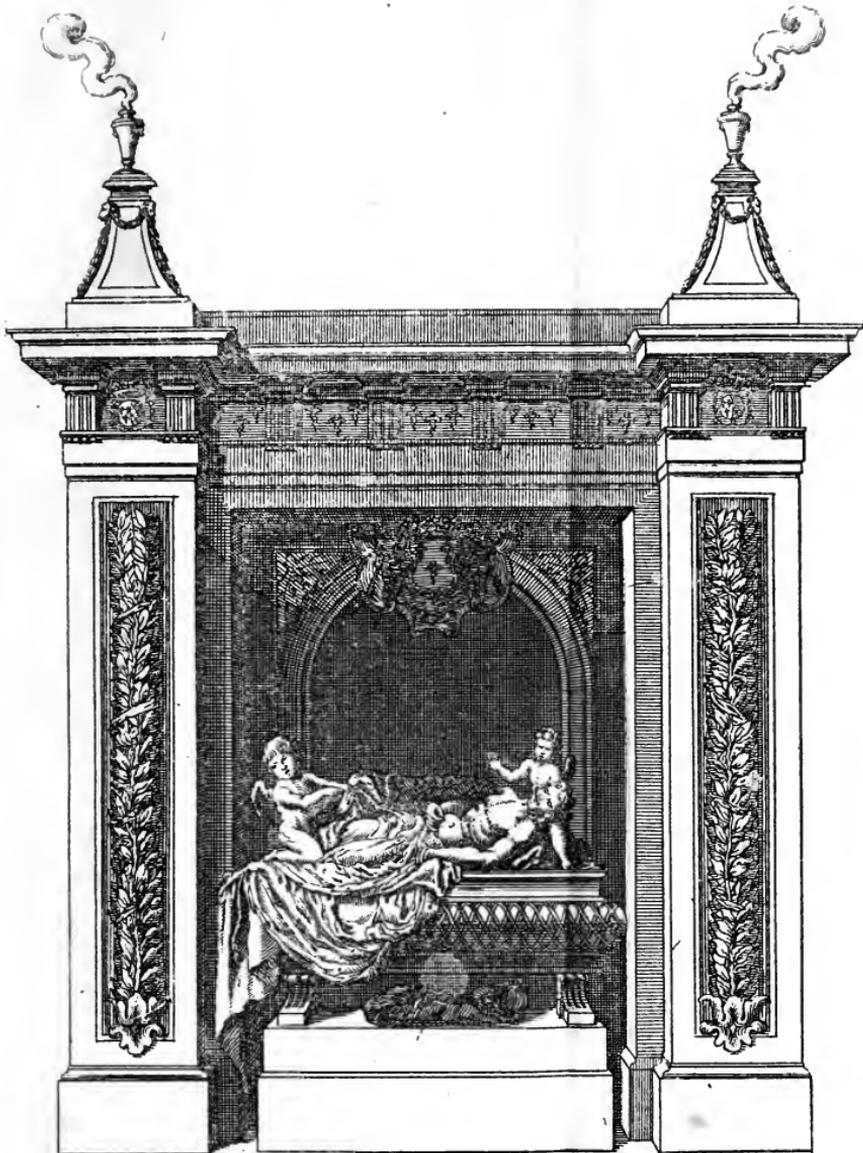
Es-tu satisfait , passant ? tu le dois être , & prier pour l'ame qui anima ses cendres ici encloses ; après cela tu te peux retirer à la bonne heure avec le desir d'embrasser la vertu , comme il a fait , & avec la reflexion judicieuse , qu'en la possédant , l'envie , & même la mort se peuvent facilement mépriser & vaincre.

A côté de ce mausolée , l'on en voit un autre de marbre blanc sur lequel est la statue d'un homme mort & dont la tête est soutenue par un amour pleurant. C'est le portrait de *Henri Chabot* , Duc de Rohan , Pair de France , Gouverneur d'Anjou. Il étoit second fils de *Charles Chabot* , Seigneur de saint Aulaye , & de *Henriette de Lur* sa femme ; comme il avoit été destiné à l'Eglise , il n'avoit point servi , mais c'étoit d'ailleurs un Cavalier de beaucoup de mérite , & qui eut le bonheur de plaire à *Marguerite Duchesse de Rohan* , & de l'épouser en 1645. c'est le chef de la branche des *Chabot Rohan*. Ce mausolée est du fameux *Anguier*. On y lit cette Epitaphe.

S I S T E V I A T O R ,

& sortis humana vices attende.

Sub Philippi Chabotii magni mausoleo ;



Herisset sculp.

TOMBEAU DU DUC DE ROHAN.

fai.
iné.

étr.
cen
ret.
d'e
ave
sed
ver.

un
la
têr
C'e
de
d'A
Ch.
de
il a
poi
Ca
eut
Du
16.
Ch.
me

Su.

usque dum universæ carnis immutatio fiat, ossa reponi statuit tanti Herois agnatus illustrissimus Henricus antiquissima Chabotiorum apud Aquitanos stirpe per Jarnacences Regulos familiæ primogenitos ortus, & per Aviarum genus, Augusto Luxemburgensium, & Lusignanensium stemmate clarus, Dux Rohanni, Princeps Legionensis, & Par Franciæ, Andium Prorex, vir ad maxima quæque natus, erga Deum religiosus, in patriam pius, in armis strenuus; in aula sagax; in magnis solers, quibus præerat acceptissimus, & quod singulare est in aulico, probatissime fidei amicus. Licet suorum natu penè minimus, inter Regiæ proceres semper enituit, omnibus naturæ dotibus cumulatissimus: sicque virtutis potissimum viâ grassatus ad est gloriam; donec æquo cælo, conubium longè præcellentissimum, reluctantè invidia, promeritus est, assumptus in sponsum Serenissimæ Margaretae Rohannensium dynastarum, Navarra, Scotiæ, & Armoricæ Principium hæredis Magni Henrici Rohannæi Herois celeberrimi filiæ unicæ, & omnium Christianorum Regum affinis; quæ Henricum Chabotium propinquum suum plurimis Europæ magnatibus anteposuit; Francorum iter primates ille provectus, in arduis Imperii rebus sic emicuit, ut communi aulicorum, etiam invidentium, voce dignissimus om-

210 DESCRIPTION DE PARIS ,
*nium honorum titulis censeretur , sed mors
immatura proh dolor , post casos in bello
Hispanico Henrici fratres Carolum & Gui-
donem Duces fortissimos , ipsum Henri-
cum virum excellentissimum , in etatis flo-
re Regi , patriæ , uxori , liberis , & amicis
rapuit , Deo , & hominum memoriæ non
præripuit. Sat hoc tibi , viator , & huma-
na conditionis memor progredere. Vixit
annos triginta novem , devixit anno gratiæ
M. DC. LV. Dulcissima conjux non mœrens
tantum sed ferè moriens , & carissimi
liberi posuere.*

*Le Pere Carneau a traduit cette Epi-
taphe , & y a ajouté une Epigramme
françoise à la louange de la Duchesse de
Rohan.*

ARRESTE UN PEU , PASSANT ,
& *considere l'inconstance de la
condition humaine.*

*Le très-Illustre Henri Chabot , de la
Noble famille des Chabots , l'une des plus
anciennes du Poitou , dont il descendoit
par les aînez Seigneurs de Jarnac , com-
me des tiges augustes de Luxembourg , &
de Lusignan par les femmes ; Duc de Ro-
han , Prince de Leon , Pair de France ,
& Gouverneur d'Anjou , a souhaité & or-
donné qu'après son décès , dans l'attente
de la resurrection générale , son corps fut
ici enseveli sous le même mausolée qui*

enferme les cendres du Grand Amiral Philippes Chabot, son proche parent. Ce Duc parfaitement bien né, & capable de très-grandes choses, étoit zelé pour la gloire de Dieu, affectionné au bien de la patrie, courageux & vaillant en guerre, prudent à la Cour, adroit, & agissant dans les affaires d'importance, toujours agréable aux personnes à qui il commandoit; & ce qui est plus merveilleux en un courtisan, ce fut un véritable ami, & d'une fidelité très-éprouvée. Quoiqu'il fut presque le cadet de sa maison, il paroissoit éminemment entre les plus considérables & les mieux faits de la Cour, possédant tous les beaux avantages de la nature & de l'institution; & de la sorte il s'avança dans la gloire par le chemin de la vertu. Pour récompenser en quelque façon cette vertu, le Ciel lui fit mériter équitablement, & malgré l'envie, les bonnes grâces & la société conjugale d'un rare parti, tel que la Serenissime Marguerite, héritière des puissants Seigneurs de Rohan, Princes de Navarre, d'Ecosse, & de Bretagne, & fille unique de ce fameux Héros Henri de Rohan, aussi bien qu'alliée de tous les Souverains du monde Chrétien, laquelle préfera Henri Chabot, son cousin, à plusieurs Potentats de l'Europe. Ayant été élevé par ce mariage à la dignité d'un des premiers Ducs & Pairs de

212 DESCRIPTION DE PARIS ,
France, il se fit valoir avec tant d'éclat
dans le Conseil, lorsque le Royaume étoit
embarrassé d'affaires très-épineuses, que
tous les Courtisans & mêmes ses envieux,
disoient d'une commune voix qu'il étoit
digne des titres les plus relevez. Dans ce
haut point de fortune & de mérite, la
mort trop hâtée, après avoir terrassé deux
de ses freres, Charles & Guy, très-vail-
lants Maréchaux de Camp, pendant nos
guerres contre l'Espagne, le ravit en la
fleur de son âge à son Roi, à sa patrie,
à sa femme, à ses enfans, & à ses amis,
mais non à la grace de Dieu, ni à la mé-
moire des hommes. Qu'il te suffise passant;
& en quittant ce lieu, ne pers pas le jou-
venir des miseres humaines. Il vécut tren-
te-neuf ans, & mourut en l'an de grace
1655. Sa femme très-aimée, non seule-
ment affligée à l'excès, mais presque mou-
rante de douleur, & ces chers enfans
fondant en larme lui ont fait ériger ce
monument.

Par des impressions aussi fortes que ten-
dres,
Le feu d'une Princesse, à qui rien n'est
égal,
A suivi son époux, pour échauffer ses
cendres,
Et scût vaincre la mort par l'amour
conjugal.

Les Seigneurs de la maison de Rohan sont ici qualifiés de *Princes de Navarre, d'Ecosse, & de Bretagne*, parce que dans les Royaumes & les Etats auxquels les filles succedent, tous ceux qui sont issus par femme des maisons Souveraines qui y ont regné, sont Princes du sang de ces Royanmes, & Etats. Ainsi des filles des Rois de Navarre, d'Ecosse, & des Ducs de Bretagne, ayant été mariées dans la maison de Rohan, tous ceux qui en sont descendus sont Princes du sang de Navarre, d'Ecosse & de Bretagne. La maison de Rohan prétend même être descendue par mâles des anciens Comtes de Vannes puisnés de la premiere maison de Bretagne. La qualité de *Sérénissime* est déplacée dans cette Epitaphe. A peine la donnoit-on aux Princes du sang de France, dans le temps qu'on en gratifie ici la Duchesse de Rohan.

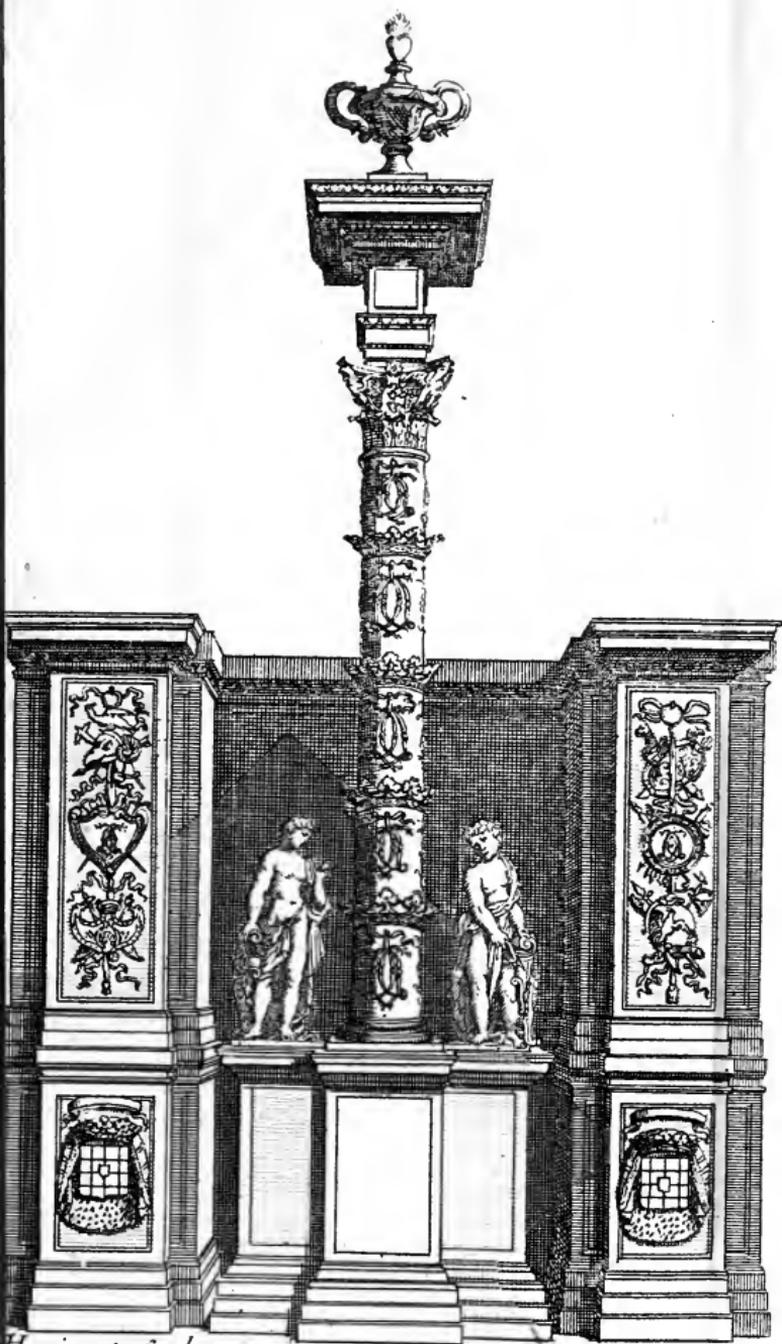
Vis-à-vis, & de l'autre côté de cette Chapelle, sur un piédestal de marbre noir sont deux génies appuyés chacun sur un bouclier, & une colonne de marbre blanc chargée de couronnes Ducales, & de chiffres, d'un assés mauvais goût, aussi bien que sur tout l'entablement a 4 faces qui porte une urne dorée, dans laquelle est le cœur de *Timoleon de Cossé*, Comte de Brissac, Colonel général de l'Infanterie, grand Panetier, & grand

214 DESCRIPTION DE PARIS,
Fauconnier de France, qui fut tué au
siegé de Mucidan au mois de Mai de
l'an 1569. & dont le corps fut inhumé
dans cette Chapelle par ordre du Roi
Charles IX. qui lui fit faire des obse-
ques magnifiques, auxquelles le Parle-
ment, & le corps de Ville assisterent.
Sur le dé du piédestal sont ces trois ins-
criptions.

TIMOLEONTI COSSÆO,
*utriusque propatruo Comiti Brissaci,
Magistro peditum, trium eadem ex
gente Marefcallorum Francia, filio,
fratri, nepoti. Suorum deliciis, hostium
terrori, qui post multas victorias ad
Mucidanum occisus anno salutis
M. D. LXIX. Ætatis suæ XXVI.
Hic situs est.*

LUDOVICO COSSÆO,
*Duci Brissaci, & belli pratuli,
Pari Francia cujus hic cor situm est.
Cor gratiarum omnium & virtutum
sedes, quas cum summi infimique
amarent, etiam inimici
venerabantur; Sanctissime obiit XXVI.
Februarii anno salutis M. DC. LXI.
Ætatis suæ XXXV.*

JOANNI ARMANDO COSSÆO,
*Ludovici fratri, Equiti sancti
Joannis Hierosolimitani, multis*



Herisset Sculp.

TOMBEAU DU DUC DE BRISSAC.



*adversus Turcas præliis inclito. Qui
summo Melitensium suorum luctu,
terris eruptus XIII. Februarii
anno Christi M. DC. LVIII.
Ætatis suæ XXIV. Hic
conditus est.*

Auprès est un tableau où sont écrits
les vers François qui suivent.

*Sous ce tombeau gist ce preux Chevalier,
Timoleon, cet heureux Capitaine,
Dit de Brissac: ce ferme bouclier,
Et protecteur de l'Eglise Romaine,
Duquel l'ardeur, & constance hautaine,
Le cœur vaillant, & le noble courage,
En sa tendreur s'est montré martial,
Lorsqu'il poursuit l'ennemi plein de rage,
Et pour son Roi, pour le sceptre Royal,
Pour son pays, pour la foi Catholique,
S'est hazardé, tant que d'un coup fatal,
Est mort, tué par un lâche hérétique.*

L' O M B R E,

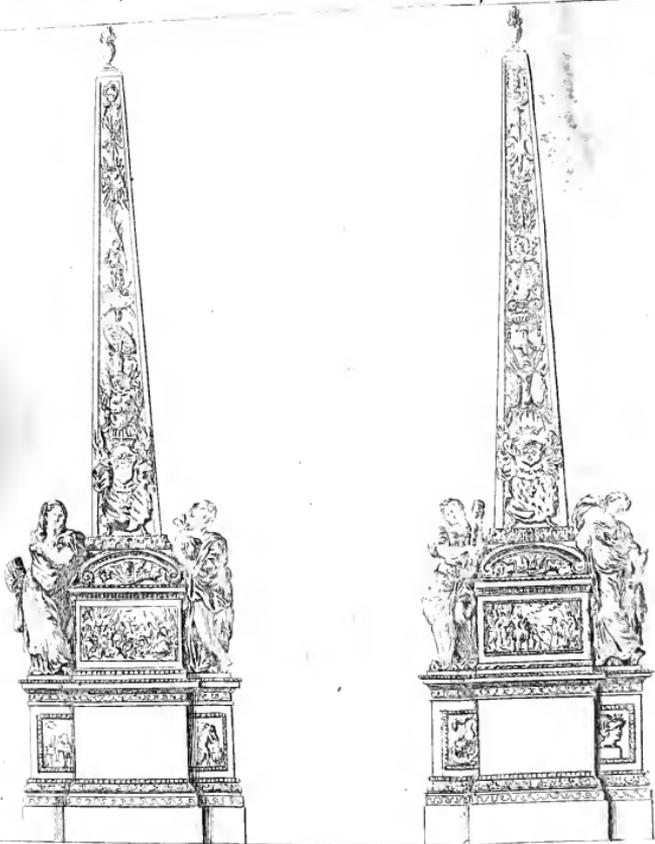
*Suis-je mort? oui, non je suis- vif
encore,
Puisque mon nom court, & bruit en tous
lieux,
Le Roi mon corps près ses Princes décore,
Dieu mon esprit a rendu glorieux.*

La pyramide de la maison d'Orléans
Longueville, est encore un des beaux

216 DESCRIPTION DE PARIS ,
ornemens de cette Chapelle. Ce monu-
ment est de *François Anguier* , & ne ce-
de en rien à tout ce qu'il y a de plus par-
fait en sculpture. C'est un magnifique
obelisque chargé de trophées en bas re-
lief, accompagné des quatre vertus Car-
dinales , & de deux bas reliefs de bron-
ze doré d'or moulu , qui occupent les
deux faces du piedestal , & représentent
le secours d'*Arques* , & la bataille de
Sentis. Ce Mausolée , qui renferme les
cœurs de plusieurs Ducs de Longueville
& d'*Estouteville* , Souverain de Neuf-
chatel , &c. avoit été commencé pour
celui de Henri I. & fut achevé par ordre
de la Serenissime Princesse *Anne Gene-
vieve de Bourbon Duchesse de Longue-
ville* qui y fit mettre aussi celui de Hen-
ri II. Duc de Longueville son mari. Le
premier mourut à Amiens le 29. d'Avril
1595. d'un coup de mousquet qu'il avoit
reçu en la salve qu'on lui fit à son entrée
dans la ville de *Doullens* , âgé de 27.
ans. Et l'autre , fils du précédent , mou-
rut à Rouen le 11. Mai 1663. âgé de
69 ans. *Charles Paris d'Orléans* son fils,
Duc de Longueville , &c , ayant été tué
le 12. Juin 1672. dans l'Isle de Bethau ,
après avoir passé le Rhin , son corps fut
apporté à Paris le 9. Août de la même
année , & fut inhumé dans cette Cha-
pelle. Celui-ci étoit frere cadet de *Jean
Louis*



PIRANS LONGUEVILLE.



PIRAMIDE DE LA MAISON D'ORLEANS LONGUEVILLE.

Louis Charles d'Orleans, Duc de Longueville, né le 12. de Janvier 1646. qui en 1669. embrassa l'état Ecclesiastique, & céda son droit d'aînesse à *Charles Pâris d'Orleans* son frere. Ce jeune Louis Charles mourut dans l'Abbaye de *S. George* près de Rouen le 4. de Fevrier 1694. âgé de 38. ans. Ainsi la maison d'Orleans-Longueville, qui avoit commencé par un Héros, a fini par un inbecille. Le Héros est *Jean d'Orléans*, Comte de *Dunois*, fils naturel de Louis de France, Duc d'Orleans, frere du Roi Charles VI. Quoique les bâtards des Princes du sang ne soient que de simples Gentilshommes; cependant les grandes qualitez du Comte de *Dunois*, les importants services qu'il avoit rendus à l'Etat, & les grandes alliances que ses descendans avoient contractées, avoient élevé leur maison au point de grandeur que non seulement ses bâtards sont au rang de la haute noblesse, mais que même elle prétendoit devoir succeder à la Couronne au défaut de la maison de Bourbon.

Voici les inscriptions qu'on lit au pied de cet obelisque.

Memoria Serenissimi Principis HENRICI AURELIANENSIS, primi ejus nominis Longavillanorum Ducis, Novi-castris apud
Tome IV. K

218 DESCRIPTION DE PARIS ,
Helvetios Comitum supremi , ex patre Leonorio Regum prosapia oriundi , & matris Mariæ Bourboniæ genere stirpi Regiæ etiam adnexi , qui Picardiæ præfectus , ante annos animum virilem gerens , ambobus Henricis Francorum Regibus fidem suam pace belloque difficillimis temporibus approbavit , & alteri silvanectas , fuso fugatoque Alba-marle Duce servavit , alterum apud Deppam Circumcessum perruptis conjuratorum copiis ingentibus audacter expedit. Cumque à Durlanensi Præsidio honorificè exciperetur , fortuita improvidi militis glande trajectus in flore juventutis ac rerum occubuit anno Domini 1595. Ætatis xxvii.

Ante biduum tamen quam expiraret , unicum filium nominis ac honorum suorum heredem futurum , ex Catharina Gonzaga-Nivernensi genitum vidit. Cor tanti Herois in hoc gentili Aurelianensium Ducum sacello positum est , corpus Castrum-duni delatum. Huic tu Principi pio atque Catholico , quicumque ista legis , sortem Justorum precare.

Cordi patris hic adjunctum est filii cor generosum , Serenissimi Principis HENRICI II. eo nomine Longavillæ Ducis , summi Comitum Novicæ , Picardiæ primum , deinde Normaniæ per annos quinquaginta proregis , qui majorum vir-

tutis , ut ditionum hæres , regnantibus Ludovicis Justo , & à Deodato , multis per Germaniam , per Italiam , & Galliam expeditionibus , victoriisque claruit , ac post diuturna bella missus cum summa potestate Legatus de pace ad celebrem Conventum Monasteriensem , ibi inter Europe proceres , regni jura magno animo ingenioque defendit : pacem relaturus domum si Deus placatus adfuisset : demum honorum ac vitæ satur , annum 69. ingressus Rothomagi in cinere & cilici decessit morte sanctorum ann. Salut. 1663. mense Maio. Relicto optimatibus singulari pietatis exemplo : Corpus Castrum-duni deportatum lacrimantibus suis , dolentibus omnibus bonis.

Serenissima Anna Genovesa Burbonia-Condea mærens cum pientissimis liberis conjugii meritissimo , mausoleum quod ipse Patri destinatum vivus inchoaverat curavit.

A côté droit de l'Autel est un tombeau de marbre noir sur lequel est couchée une statue de marbre blanc qui représente Renée d'Orléans Comtesse de Dunois , ainsi que nous l'apprend l'Épitaphe qui est gravée sur le tombeau , & qui est conçue en ces termes.

Cy gist très-excellente , & Noble Da^e
K ij

220 DESCRIPTION DE PARIS,
*moiselle RENÉE D'ORLÉANS, en son vi-
vant Comtesse de Dunois, de Tancarvil-
le, de Montgommery, Dame de Mon-
treuil-Bellay, de Château-Regnault: fille
unique delaissée de très-excellent, & puis-
sant Prince & Princesse, François en son
vivant Duc de Longueville, Comte, &
Seigneur desdits Comtez, & Seigneuries,
Connétable hérédital de Normandie, &
Lieutenant Général, & Gouverneur pour
le Roi en ses pays de Guyenne, & de
Madame Françoise d'Alençon son épou-
se, pere & mere de ladite Damoiselle:
laquelle trépassa en l'âge de 7. ans, au
lieu de Paris le 23. de Mai, l'an 1525.*

Dans le fond de cette Chapelle est
une petite arcade vitrée dans laquelle est
une petite urne peinte & dorée, & aux
deux côtez sont ces inscriptions.

*Ici sont les entrailles de Monseigneur
le Duc de Valois, fils unique de Monsei-
gneur le Duc d'Orleans, & de Madame
Marguerite de Lorraine son épouse, dé-
cedé le 10. jour d' Août 1656.*

*Cy-dessus est enfermé le cœur de Ma-
demoiselle Marie-Anne de Chartres,
derniere fille de Monseigneur le Duc
d'Orleans, & de Madame Marguerite de
Lorraine, qui a été élevée au Monastere
de Charonne, depuis sa naissance, jus-*

qu'au mois de Juin de l'an 1656. & décedée à Blois le 17. Août de la même année.

L'Épitaphe de ce jeune Duc de Valois fait connoître combien il étoit cher au Prince son pere, & à la Princesse sa mere. On y voit beaucoup de tendresse, très ingénieusement exprimée, mais nul sentiment de Christianisme.

Blandulus, eximius, pulcher, dulcissimus infans;

Delicia matris, deliciâque patris.

Hic situs est teneris raptus Valefius annis,
Ut rosa quæ subitis imbribus iccta cadit.

Dans la même Chapelle ont été inhumez Jean de Montauban, Bonne Visconti de Milan; sœur de Valentine Visconti Duchesse d'Orleans, & Arthus de Montauban, Archevêque de Bourdeaux leur fils. Ce Jean de Montauban que le Pere Anselme nomme mal-à-propos Guillaume, mourut à Paris l'an 1407. & Bonne Visconti sa femme en 1409. Pour Arthus de Montauban leur fils, il porta quelque temps les armes, & suivit le parti de Louis Duc d'Orleans son oncle. Dans la suite s'étant dégoûté du monde il se fit Celestin dans le Couvent que je décris, & non pas dans celui de Marcouffy, comme le dit le P. Anselme. Sa retraite ne put pas le soustraire aux per-

Histoire
des grands
Officiers.
Chap. des
Amiraux.

222 DESCRIPTION DE PARIS ,
séculations des Anglois , qui sur la fin du
Regne de Charles VI. l'obligerent de
s'aller cacher dans un hermitage qu'il fit
bâtir dans l'enclos du Couvent des Ce-
lestins , lez-Mantes , où il demeura pen-
dant deux ans. Mais sous le Regne de
Charles VII. on l'arracha de sa solitude
pour le placer sur la Chaire Archiepisco-
pale de Bourdeaux. Il conserva toujours
une tendre affection pour l'Ordre des
Celestins , fit du bien à presque tous les
Monasteres de cet Ordre qui furent fon-
dés de son temps , mais principalement
à celui de Paris où il avoit fait profes-
sion , duquel il fit bâtir le clocher & les
greniers , & donna la table de marbre
du grand Autel , & les colonnes de cui-
vre. Ses armes batues en or paroissent
encore autour du clocher & en plusieurs
endroits de cette maison. Il mourut l'an
1468. & laissa ses vertus à imiter à son
neveu Charles d'Espinau , Cardinal , &
Archevêque de Bourdeaux. La maison
de Montauban étoit une des plus illus-
tres de Bretagne. La posterité masculine
s'étant éteinte , ses grands biens passerent
par des filles dans les maisons de *Rohan* ,
& de *Voluire*.

François d'Espinau , Seigneur de saint
Luc , grand Maître de l'Artillerie de
France , tué au siege d'Amiens le 7. Sep-
tembre de l'an 1597. & *Jeanne de Cossé*

sa femme , morte le 20. Mai de l'an 1602. ont été inhumés dans cette Chapelle; comme aussi François de *Ronche-rolle* , dit de *Maineville* tué au siege de *Senlis* le 17. Mai 1589. âgé de 38. ans.)

Enfin me voici parvenu aux vitres de cette magnifique Chapelle , dont les peintures sont très-curieuses parce qu'elles nous représentent au naturel onze Rois , ou Princes , & nous font connoître les modes de leur temps. Anciennement il n'y avoit que sept portraits , mais le feu du ciel ayant pris aux poudres qui étoient dans la tour de *Billy* , il la fit sauter & brisa les vitres de plusieurs Eglises , & surtout celles des *Celestins*. François I. fit rétablir celles de la Chapelle d'*Orleans* , & non seulement y fit remettre les portraits qui y étoient auparavant, mais même y ajouta le sien , & ceux de François Dauphin , & de Henri Duc d'*Orleans* , ses deux fils aînés. Ces particularités sont marquées dans cette inscription qui est au-dessus de ces peintures:

Quas 1398. struxit vitreas

LUDOVICUS hïc ,

Turris Billia destruxit dum 19.

Julii 1538. fulgure ruit : 1540.

erexit novas Franciscus hïc ,

à quo nobilis hac proles exurrexit.

Sous chaque portrait il y a des inf-

224 DESCRIPTION DE PARIS ,
criptions latines qui font connoître ceux
qu'ils représentent , & qui sont ainsi
conçues :

*Carolus quintus Rex Fundator hujus
Cænobii.*

*Ludovicus Aureliorum Dux , ejus na-
tus secundus , Fundator hujus Capella.*

*Ludovici ac Valentinae Carolus Aure-
liorum Dux , & Mediolanorum , primo-
genitus.*

*Ludovicus XII. hujus filius , Franco-
rum Rex.*

*Virtutum Comes Philippus , Ludovi-
ci , & Valentinae Secundus.*

*Joannes Engolismensis Dux , eorum-
dem tertius.*

*Joannis filius Carolus Engolismensis
Dux.*

Rex Franciscus primus Caroli proles.

*Franciscus Delphinus Viennensis & Bri-
tannorum Dux , ejus primogenitus , obiit
Turnon. Vicenarius.*

*Rex Henricus secundus Regis Francisci
filius.*

A tous ces portraits *Charles de Valois*,
Duc d'Angoulême , fils naturel du Roi
Charles IX. fit ajouter celui du Roi son
Pere , & mettre cette inscription au-
dessus.

*Veram hanc Caroli noni Galliarum
Regis , imaginem , & Religionis ,*

*& obsequii causa posuit paternæ pietatis
 memor Carolus Valesius
 Engolismensium Dux ejus filius.
 an. Dom. 1633.*

Au reste ces portraits sont très-mal dessinés, & d'un goût misérable. Ils ne paroissent avoir aucune ressemblance aux originaux.

Derriere la Chapelle d'Orleans, il y en a une petite que Charles Marquis de *Rostaing* fit faire en 1652. en l'honneur & mémoire de la famille de *Rostaing*, venue du Lyonnois, en Forèz, en Languedoc, en Guyenne, &c. Les armes de cette famille, & celles de ses alliances sont l'unique ornement de cette Chapelle. La famille des *Rostaing* a toujours été si entêtée de sa noblesse, qu'elle offrit aux P. P. Feuillans de faire reconstruire leur Maître Autel, dont le dessein est très-pauvre, aux conditions d'y placer ses armoiries en soixante endroits. La pieté de ces peres refusa d'être complice d'une vanité si déplacée & si peu chrétienne. Pour s'en dédommager, elle a fait décorer dans la même Eglise une Chapelle assez petite où est leur sépulture, & où l'on voit plus de vingt écussons de leurs armoires, & presque en aussi grand nombre que celles du

226 DESCRIPTION DE PARIS ,
Cardinal de Richelieu dans l'Eglise de
la Sorbonne.

Au côté méridional de cette Eglise ,
est une autre Eglise voutée , & qui est
séparée de la première par plusieurs pil-
liers. C'est ici qu'étoit la Chapelle des
dix - mille Martyrs , & l'inscription
qui suit.

*Reverend Pere en Dieu Monsieur
de B O U R B O N ,
Cardinal , Archevêque de Lyon ,
mit la première pierre de l'Eglise
de céans , en l'honneur & reverence
des dix - mille Martyrs , la Fête
est célébrée la surveille
de S. Jean-Baptiste.*

Ce côté de l'Eglise fut dédié l'an 1482.
par Monseigneur Louis de Beaumont
Evêque de Paris , selon ces deux disti-
ques gravés dans la muraille qui se
voit au bout dudit bâtiment.

*Pontificis digni Ludovici Parisiensis ,
Fabrica quam cernis ore dicata nitet.*

M. CCCC. LXXVII.

*Millibus hæc denis transfossis diva Capella
De populi donis ultra patrata fuit.*

François Duc de Luxembourg &
d'Espinaÿ , ayant depuis fait élever une
très-belle Chapelle au lieu où étoit celle
des dix-mille Martyrs , elle fut dédiée

le 19. Juin 1621. par *Pierre Scaron*, Evêque de Grenoble, sous l'invocation de la sainte Vierge, des dix-mille Martyrs, & de saint *Pierre de Luxembourg*. C'est dans cette Chapelle des dix-mille Martyrs que fut inhumé *Gerard Manchet* Evêque de Castres, & Confesseur de Charles VII. lequel mourut à Paris en 1446. Le cœur de *Jean Cœur* Archevêque de Bourges y fut aussi inhumé en 1483. Cette Chapelle, qui est celle des Ducs de Gesvres, a encore changé de nom au commencement de ce siècle, par le sacrifice que fit à *S. Leon*, son patron, feu *Leôn Potier* Duc de Gesvres, d'un Saint de la maison duquel il avoit l'honneur de descendre par Marguerite de Luxembourg sa mere. Ce Seigneur fit embellir & décorer l'Autel de plusieurs ornemens & dorures en 1702. & y fit mettre un tableau dans lequel *Paul Mattei* a représenté *S. Leon* qui étant allé au-devant d'*Attila*, le désarme par ses prieres, & non seulement le détourne de mettre le siege devant Rome, mais l'engage même à épargner le reste de l'Italie. Ce tableau est digne de *Paul Mattei*, Peintre Napolitain qui travailloit avec une vîtesse incroyable, & dont les ouvrages montroient d'ailleurs beaucoup de génie, quoique peints d'une maniere sèche avec peu de correction dans le dessein.

Cette Chapelle est remplie de magnifiques tombeaux de marbre dont je vais parler , selon l'ancienneté de ceux qui y sont inhumés.

Du côté de l'Épître est un tombeau avec cette Epitaphe.

C Y G I S T .

Très-haut & très-puissant Seigneur Messire RENÉ POTIER, Duc de TRESMES, Pair de France, Chevalier des Ordres du Roi, Capitaine des Gardes du Corps de Sa Majesté, premier Gentilhomme de sa Chambre, Lieutenant Général de ses Camps & Armées, Gouverneur des Provinces du Maine, Laval & du Perche, Lieutenant Général de la Province de Normandie, Gouverneur des Villes & Châteaux de Caën & de Châlons, Marquis de Gesvres, d'Annebaut & de Gandelus, &c.

Tant de biens & d'honneurs lui sont venus de la succession de ses peres, & de la récompense de ses services, mais le plus glorieux de tous les partages a été celui d'une prudence incomparable dans tous les changemens des Cours, d'un courage ferme & intrépide dans les périls, & d'une fidélité la plus inviolable & la plus délicate qui fut jamais, laquelle il conserva jusqu'à la mort, exempte de reproche dans les services qu'il a rendus à trois grands Rois.

Henri le Grand a été le premier dont il a suivi les armées victorieuses, donnant partout des preuves d'un grand cœur, & d'une capacité extraordinaire pour la guerre, &c.

Louis le Juste venant à la Couronne, lui donna des marques illustres, tant de sa confiance en l'honneur de la Charge de Capitaine des Gardes du Corps, que de son estime par deux Ambassades extraordinaires, l'une en Angleterre pour y conduire Henriette de France, épouse du Roi Charles I. l'autre en Espagne, quand il amena Anne d'Autriche pour être notre Reine, &c.

Sous Louis le Grand, s'étant mis à la tête de la Noblesse, suivi de sa Compagnie de Gendarmes & de ses Gardes, il eut tant de vigueur, quoique déjà fort avancé en âge, qu'il empêcha l'armée ennemie d'entrer dans les Provinces dont il étoit Gouverneur, & par ce moyen les conserva dans l'obéissance due au Roi, malgré les factions des ennemis de l'Etat, qui faisoient soulever tout le Royaume, &c.

Il eut pour unique épouse très-haute & très-puissante Princesse Madame Marguerite de Luxembourg dont il a eu trois fils, qui sous le nom de Marquis de Gesvres, se sont signalés par des actions héroïques; l'aîné fut tué au siège de Thionville, âgé de

230 DESCRIPTION DE PARIS ,
32. ans , ayant le Brevet de Maréchal de France ; le second âge de 24. ans , fut tué d'une mousquetade au siege de Lérída , faisant la fonction de Lieutenant Général de l'armée , &c.

La troisieme marchant sur les pas de ces illustres défunts , a été conservé à travers une infinité de périls , par une grace particulière du Ciel , pour soutenir la grandeur d'une si haute & si puissante maison. C'est ce digne héritier de tous les honneurs & de toute la valeur de ses freres , qui sous le nom de Duc de Gesvres , a fait poser ce marbre pour marque éternelle de sa piété , &c. Il mourut le premier Février l'an 1670. âgé de quatre - vingt treize ans.

Contre le mur du chœur , & du côté de l'Évangile , est un tombeau de marbre noir & blanc , sur lequel est une figure à genoux de marbre blanc , & l'Épitaphe qui suit :

A DIEU TRÈS-GRAND

ET TRÈS-BON.

Passant , si tu veux apprendre dès cette vie à penser sérieusement à la mort , & à ne la craindre pas , tu ne peux te servir d'un plus bel exemple que de celui de ce tombeau. C'est la dernière maison que s'est fait construire elle-même , avec une fermeté de cœur vraiment chrétienne ,

Marguerite de Luxembourg , fille de Messire François de Luxembourg , Duc d'Espinaÿ , & de Diane de Lorraine , & femme de Messire René Potier , Chevalier des Ordres du Roi , Duc de Tresmes , Capitaine de cent hommes de ses Ordonnances , & des Gardes du Corps de Sa Majesté , Bailli & Gouverneur de Valois , & des Ville & Château de Caën , Gouverneur & Lieutenant Général pour le Roi en ses Pays & Comtés du Maine , de Laval & du Perche. Cette illustre personne issue de plusieurs Empereurs , & d'un nombre infini d'autres têtes couronnées , a fait voir par une modestie , fort rare en celles de cette naissance , qu'elle se soucioit peu des Couronnes de la terre , & qu'elle ne pensoit qu'à celles du Ciel. La tendresse naturelle lui a fait desirer que ses cendres fussent mêlées avec celles de ses chers enfans ; un mâle qui est le Marquis de Gesvres , & quatre filles ; & l'amitié respectueuse qu'elle a eue pour sa belle - mere Marguerite de Lorraine , l'a obligée de se faire inhumer ici auprès de son cœur. Elle décéda le 9. Août 1645. Imite & prie , c'est ce que tu dois comme mortel , & comme chrétien.

C'est à cause de cette alliance avec Marguerite de Luxembourg , que les Ducs de Gevres écartellent , au premier de Luxembourg , au second d'azur , à

232 DESCRIPTION DE PARIS ,
trois fleurs de lys d'or , au bâton racour-
ci de gueules , péri en bande , qui est de
Bourbon ; au troisieme de Lorraine ; au
quatrieme de Savoye.

L'Epitaphe de Louis Potier , Marquis
de Gesvres , & fils de René Potier , &
de Marguerite de Luxembourg , vient
ensuite , & est conçue en ces termes :

A M O R R E G I S

E T M I L I T U M .

A LA LOUANGE DU DIEU

D E S A R M É E S ,

E T A LA MEMOIRE

D U M A R Q U I S D E G E S V R E S .

*Passant , tu as devant les yeux la figu-
re d'un Gentilhomme , de qui la vie a été
si exercée , qu'il étoit possible que sa mort
ne fut pas glorieuse ; elle l'a conduit au
lieu où vont tous les hommes , mais elle
l'y a mené par des voyes qui ne lui sont
communes qu'avec les plus grands person-
nages. Ses premiers faits d'armes lui at-
tirerent les éloges du plus grand Roi de la
terre , au plus mémorable Siege de son
temps. Louis le Juste le vit combattre de-
vant la Rochelle en sa premiere jeunesse ;
& dès-lors il le jugea digne de la garde
de sa personne , après l'avoir vû exposer
mille fois la sienne pour la querelle du Ciel*

offensé, & pour la vengeance de la Royauté méprisée. Ces beaux commencemens eurent leur suite. Treves, Mastrick, Nancy, la Mothe, Heidelberg, la bataille de Lure, Fontarabie, Hesdin, Aire, Bapaume, la Bassée; bref, tous les Sieges de son temps, tous les combats, toutes les rencontres où il fut presque toujours avec commandement, purent à peine suffire à la noble ambition d'un si grand cœur. Les ennemis qui l'ont plusieurs fois eu prisonnier, mais hors de combat par le grand nombre de ses blessures, l'ont traité comme un Capitaine qu'il connoissoient à leurs dépens: ils ont respecté sa valeur, encore plus que sa naissance, & ils ont moins considéré en lui le Sang Imperial de Luxembourg, que celui qu'ils lui avoient vû répandre, sur-tout à l'attaque de leurs retranchemens au combat de Sally proche d'Arras. Là il fit des choses qui eurent peu de ses compagnons pour témoins, & que tu n'apprendras que des Annales de Flandres, afin que tu les puisse croire. Tu attends la fin de tant de belles actions. Elle est telle que tu l'a pu imaginer. Ce vaillant homme, mort les armes à la main, accablé de ses propres lauriers, chargé de louanges de sa Patrie, & couvert de la terre des Ennemis, donnant avec une valeur incroyable dans l'ouverture d'une mine où il vouloit faire son logement, & par laquelle il ve-

234 DESCRIPTION DE PARIS ,
noit de nous ouvrir la fameuse Thion-
ville , une seconde mine venant à jouer ,
il trouva son tombeau dans la ruine d'un
bastion , sous la chute duquel il fut glo-
rieusement enveloppé. Passant , un grand
homme de guerre pouvoit-il avoir une plus
honorable sépulture ? Tu es François ,
donne des larmes à un Cavalier qui a don-
né tant de sang à la grandeur de cet Etat ;
& qui est mort à trente-deux ans , percé
de trente-deux blessures. C'est ce qu'il de-
mande de ta piété , puisque d'ailleurs il
est content de sa destinée , & qu'il aime
mieux se perdre en aidant à nous acquérir
l'une des plus fortes Places de l'Europe ,
que de se conserver pour la Charge de Ma-
rêchal de France , qui lui étoit promise
au retour de cette glorieuse expédition qui
finit ses travaux avec sa vie ; elle a été
assez longue , puis qu'elle a été fort il-
lustre. Tu prieras pour son ame , si la tien-
ne est sensible aux belles actions. C'est à
quoi te convie Menardiere , plein de dou-
leur & de regret , comme tu le dois être
toi-même. 1643.

Vis-à-vis de ce tombeau , est celui de
Leon Potier , Duc de Gesvres , premier
Gentilhomme de la Chambre , Gouver-
neur de Paris , &c. avec cette Epitaphe.

C Y G I S T

Très-haut & très-puissant Seigneur Messire LEON, Duc de GESVRES, Pair de France, Chevalier des Ordres du Roi, premier Gentilhomme de sa Chambre, Gouverneur de Paris, Gouverneur & grand Bailli du Valois, Gouverneur & Capitaine de Montceaux, Lieutenant pour le Roi au Bailliage de Rouen & pays de Caux, troisième fils de très-haut & de très-puissant Seigneur Messire René Potier, Duc de Fresnes, Pair de France, Chevalier des Ordres du Roi, premier Gentilhomme de sa Chambre, Gouverneur des Pays du Maine, Perche & Laval; & de Madame Marguerite de Luxembourg, Princesse de Tingry, a commencé de servir le Roi en l'année 1644. en qualité de Capitaine dans le Régiment de Cavalerie de Mazarin, & s'est trouvé à la bataille de Fribourg.

En l'année 1645. il a eu deux chevaux tués sous lui à la bataille de Norlingue, & y ayant été fait prisonnier, il a trouvé le moyen de s'échapper des mains des ennemis, rejoindre sa Compagnie, & de retourner à la charge.

En la même année il a eu un Régiment de Cavalerie, & a servi au siège de Philisbourg. En 1646. il eut un Régiment d'Infanterie, & a servi au siège de Courtray.

En 1647. François Potier son frere,

236 DESCRIPTION DE PARIS ,
ayant été tué au siege de Lérida , il fut
reçu en son lieu Capitaine des Gardes du
Corps , en survivance de Monsieur le Duc
de Tresmes leur pere ; il a depuis servi
dans toutes les occasions jusqu'au siege
d'Ypres où il a commandé la Cavalerie.
Ensuite du siege d'Ypres , il a été fait
Lieutenant Général , & a servi en cette
qualité en Guyenne , Flandres , Champa-
gne & Lorraine , aux sieges de Stenay ,
Marsal , Lille , Tournay , Douay & de
plusieurs autres Villes jusqu'en 1669.
qu'il a été fait premier Gentilhomme de
la Chambre. En 1687. le Roi voulant re-
connoître la fidélité , l'assiduité avec la-
quelle il avoit toujours servi , lui a donné
le Gouvernement de Paris.

En 1682. il a pour la gloire de Dieu ,
& pour honorer la mémoire de Monsieur
son pere & celle de Madame sa mere ,
payé aux Religieux de cette Maison le
fonds de la fondation qu'ils y avoient faite
dès le 28. Février 1620.

En 1702. il a fait démolir l'ancienne
Chapelle de Luxembourg , l'a fait rebâtir ,
fermer & orner comme elle est présente-
ment ; & après avoir fait faire la cave qui
est dessous , pour conserver les précieuses
manes de Messieurs & Mesdames ses an-
cêtres , & rendre ses devoirs à des person-
nes si illustres , il a pour le repos de leurs
ames fondé de nouvelles prieres , suivant

L'acte qui en a été passé avec les Religieux de cette Maison devant Lambon & le Jeune, Notaires au Châtelet de Paris, le onze Décembre de ladite année.

Leon Potier, Duc de Gesvres, avoit épousé en 1651. Marie-Françoise Angélique du Val de Fontenay-Mareuil, dont il eut le Duc de Tresmes, le Cardinal de Gesvres & plusieurs autres garçons, dont deux sont morts avant leur pere, qui leur a fait mettre ici des Epitaphes que je vais rapporter. En 1703. il épousa en seconde noces Marie-Renée de Romillé de la Chenelaye, de laquelle il n'eut point d'enfans, & mourut le 9. Décembre 1704. âgé de 84. ans.

Voici les Epitaphes des deux de ses enfans morts avant lui.

A LA GLOIRE

DE JESUS-CHRIST,

ET A LA MEMOIRE

DE FRANÇOIS DE GESVRES,

Chevalier de Malte, fils de très-haut & très-puissant Seigneur Monseigneur le Duc de Gesvres, Pair de France, Chevalier des Ordres du Roi, premier Gentilhomme de la Chambre de sa Majesté, & Gouverneur de Paris, s'étant dévoué dès sa jeunesse à la défense de la Religion

238 DESCRIPTION DE PARIS ,
Chrétienne , se rendit à Malté à l'âge de dix-sept ans pour y faire ses caravanes. Il donna aussi-tôt des marques de son courage contre les Infideles pendant plusieurs courses qu'il fit en mer ; le grand Maître lui ayant permis d'aller avec d'autres Chevaliers assister les Vénitiens , & leur aider à chasser les Turcs de la Morée , ce fut dans cette expédition si périlleuse que ce jeune Chevalier fit davantage paroître son intrépidité , son ardeur & son zele pour la Foi à la prise de plusieurs places & combats contre les Ennemis du nom Chrétien, où il se trouvoit toujours dans les endroits où le danger étoit plus grand ; de sorte qu'après plusieurs actions de valeur , il fut un de ceux qui monterent les premiers à l'assaut , lorsque les Chrétiens se rendirent maîtres de la ville de Coron , & ce fut sur la brèche de cette importante place qu'il rencontra une mort glorieuse pour sa mémoire , mais très-douloureuse pour ceux qui ont connu ses vertus. Son corps se trouva parmi les morts , ayant encore en la main son épée qui étoit dans le corps d'un Officier Turc étendu auprès de lui. Il eut la récompense qu'il avoit toujours tant désirée , de mourir pour la défense de la Foi de Jesus-Christ , qui fut en l'année 1685. âgé de vingt-un ans.

A LA GLOIRE DE DIEU,

ET A LA MEMOIRE

DE LOUIS DE GESVRES ,

MARQUIS DE GANDELUS ,

Qui à l'exemple de ses illustres ancêtres, a passé le peu qu'il a eu de vie dans les armées, & enfin s'est heureusement sacrifié pour le service de son Roi. A l'âge de dix-sept ans il fut Enseigne-Colonele dans le Régiment du Roi, ensuite Capitaine, & après avoir commandé le Régiment d'Albret, il fut Colonel du Régiment Royal des Vaisseaux. Pendant que la guerre a duré, il n'y a point eu d'occasions où il n'ait été des premiers à se signaler, soit au siege d'Aire, de Courtray, de Cambray, de Valenciennes & de Bouchain, soit en plusieurs autres rencontres où il a donné des marques d'une valeur héroïque & d'une expérience consommée. Quand la Paix fut conclue, notre grand Monarque connoissant son mérite, l'honora en 1687. de la Commission d'Inspecteur Général en Franche-Comté; l'année suivante il exerça la même Commission en Alsace, où Sa Majesté le fit Brigadier de ses armées. Dans tous ces emplois il a fait paroître toujours beaucoup de capacité, & une vigilance extraordinaire. Enfin,

lorsqu'il faisoit les fonctions de sa Charge en Allemagne, & qu'il donnoit des marques d'un courage intrépide dans l'attaque d'Oberkirk, il fut blessé de deux coups de mousquet, dont il mourut le 18. d'Avril 1689. âgé de 28. ans. Comme il s'étoit toujours conduit avec beaucoup de sagesse & de piété, il rendit l'ame dans les dispositions d'un véritable Chrétien, & dans une résignation entiere à la volonté de son Créateur, mais regretté généralement de tout le monde. Son cœur a été apporté en ce lieu pour reposer dans le tombeau de ses ancêtres. Très-haut & très-puissant Seigneur, Monseigneur Leon Potier, Duc de Gesvres, Pair de France, Chevalier des Ordres du Roi, premier Gentilhomme de la Chambre de Sa Majesté, Gouverneur de Paris, pere de ce jeune Seigneur, a fait poser ce marbre, qui servira à la postérité d'un monument éternel à la vertu d'un si digne fils, & à la douleur d'un pere si généreux.

Bernard-François de Gesvres, Duc de Trêmes, Pair de France, Brigadier des Armées du Roi, Chevalier de ses Ordres, premier Gentilhomme de sa Chambre, Gouverneur de la Ville, Prévôté & Vicomté de Paris, grand Bailli, & Gouverneur du Valois & de la Ville de Crespy, étant mort le 12. d'Avril





TOMBEAU DE CHARLES MAIGNÉ.

d'Avril 1739. dans la quatre-vingt-quatrième année de son âge , son corps fut porté dans cette Eglise avec toute la cérémonie & toute la pompe qu'on observe aux convois des Gouverneurs de Paris , & fut inhumé dans le caveau de ses ancêtres. Il étoit fils de *Leon Potier* , Duc de Gesvres.

Dans la nef de la Chapelle de *S. Leon*, ou de *Gesvres* , est un tombeau de marbre noir , adossé contre le mur du chœur, & sur ce monument la Passion de *Jesus-Christ* y est représentée en bosse & en marbre blanc. L'inscription que voici , nous apprend que c'est ici la sépulture des deux Chanceliers de *Rochefort* , & de plusieurs de leurs descendans.

*Guillelmi & Guidonis DE ROCHEFORT
fratrum , Francia Cancellariorum ,
nec non multorum utriusq. sexûs
ex eadem familia mortales exuvia
diversis temporibus hîc deposita
fuerunt ab anno 1478.
usque ad annum 1630.*

Ces deux Chanceliers avoient longtemps porté les armes , & réunissoient le mérite des deux professions. *Guillaume* mourut le 12. Août de l'an 1492. & *Guy* au mois de Janvier 1527.

Auprès de ce tombeau , & du même côté , est la statue en pierre de *Charles de*
Tome IV. L

242 DESCRIPTION DE PARIS ;
Maigné, ou *Maigni*, Capitaine des Gardes de la Porte, qui est ici représenté assis, en habit de guerre, la tête appuyée sur le bras gauche. Cette figure fut louée par le *Cavalier Bernin*, lorsqu'étant à Paris, il vint visiter les tombeaux de cette Eglise. On la croit de *Paul Ponce*. Au-dessous on lit cette inscription :

*Carolus Magnæ Equitem
auratum, excubiarum Porta Regiæ
Præfectum, Regisque Cubicularium,
Martiana Magnæ soror sua
piissima in spe resurrecturi
corporis, hoc tumulo posteritati
commendavit 1556.*

Dans la Chapelle de *la Magdeleine* ; ou de *Noirmoustier*, ont été inhumés *Claude de Beaune*, femme de *Claude Gouffier*, Marquis de Boissi, Duc de Rouanez, morte en 1561. *Louis de la Trimouille* dont je vais rapporter ici l'Épitaphe ; *Charlote de Beaune*, fils de *Jacques de Beaune*, Vicomte de Tours, Baron de Samblançay, femme de *François de la Trimouille*, Marquis de Noirmoustier, & mere de *Louis de la Trimouille*, qui fait le sujet principal de cet article, laquelle mourut à Paris le 30. de Septembre de l'an 1617. âgée de soixante-six ans & demi.

Sur le devant du tombeau qu'on voit

ici, est une table de marbre noir & blanc
d'une espece rare, & sur laquelle on lit :

D. O. M.

*Ici repose le corps de très-haut ,
& très-puissant Seigneur ,
Messire LOUIS DE LA TRIMOUILLE ,
Marquis de Noirmoustier ,
Vicomte de Tours , Baron de Châteauneuf
& de Samblançay ,
Seigneur de la Carte , de la Rocherie ,
de la Ferté - Milon ,
Lieutenant Général pour le Roi
en Poitou , qui décéda le 4. Septembre
1613. âgé de 27. ans.
Priez Dieu pour son ame.*

Les de Beaune qui se sont alliés aux
Gouffiers , aux la Trimouilles & aux
Montmorencis , descendoient de Jean
de Beaune , qui prit le nom de la Ville
de Bourgogne où il étoit né , & vint
chercher fortune à Tours sous le Règne
de Charles VII. y ayant servi assez long-
temps un Marchand fort riche , il en ob-
tint la fille en mariage. Guillaume de
Beaune un de leurs descendans , eut de
Jeanne Cottereau Jacques & Claude de
Beaune. Celle-ci fut mariée à Claude
Gouffier , Duc de Rouanez , & mourut
en 1561.

Jacques de Beaune fut Chevalier des

244 DESCRIPTION DE PARIS,
Ordres du Roi, Ambassadeur en Suisse,
& pere de Jean, qui mourut Gentilhomme
ordinaire de la Chambre de François
Duc d'Alençon, sans laisser de posté-
rité, & de *Charlotte de Beaune* qui épousa
Simon de Fixes, Baron de Sauve, Secre-
taire d'Etat; & en secondes nôces *Fran-
çois de la Trimouille*, à qui elle porta
une partie des grands biens de sa famille.

Dans la nef est le tombeau des *Za-
mets*, dans lequel ont été inhumés *Se-
bastien Zamet*, *Magdeleine le Clerc* sa
femme, & leurs enfans, *Jean & Sebas-
tien Zamet*. *Sebastien Zamet* le pere
étoit originaire de Luques, & selon les
uns, fils d'un Cordonnier, & selon
d'autres, Cordonnier lui-même du Roi
Henri III. Ce qu'il y a de constant, c'est
qu'il étoit un de ces Italiens affamés,
qui vinrent en France, sous la protec-
tion de Catherine de Médicis, pour y
introduire toutes sortes d'impôts & de
maltotes, & pour s'engraisser de la mi-
sere du peuple françois. *Zamet* avoit
naturellement de l'esprit, & étoit d'ail-
leurs aussi attentif & aussi complaisant
que le peut être un homme de néant,
qui veut faire fortune à quelque prix que
ce soit. Avec ces qualités il ne fut pas
longtemps à avancer ses affaires, car dès
l'an 1585. Il étoit intéressé dans le seul
parti du sel pour la somme de soixante &

dix mille écus, & en 1588. le Duc d'Épernon avoit à prendre sur lui une somme de trois cent mille écus que le Roi Henri III. lui avoit donnée. *Zamet* servit si bien Henri IV. dans ses affaires & dans ses plaisirs, & le Roi avoit pour lui une amitié si particulière, qu'il alloit souvent souper familièrement chez lui, & que même il ne l'appelloit plus autrement que *Bastien*. La faveur & les bienfaits de ce Prince l'enrichirent tellement que, selon *Mezeray*, il se disoit Seigneur de dix-sept cens mille écus; & qu'après avoir acquis les Terres & Seigneuries de Murat, de Billy, de Beauvoir, de Cazabelle, &c. il fut Gouverneur du Château de Fontainebleau, & Surintendant de la Maison de la Reine *Marie de Medicis*. Il vécut longtems en concubinage, ou en mariage secret avec *Magdeleine le Clerc du Tremblay*, de laquelle il eut plusieurs enfans qui furent depuis légitimés. Leur pere mourut le 14. de Juillet 1614. âgée de 67 ans, & leur mere le 12. Mai 1615. Les plus connus de leurs enfans sont *Jean Zamet* que les Calvinistes nommoient *le grand Mahomet*, & qui étant Maréchal de Camp, fut tué d'un coup de canon au siege de Montpellier en 1622. Il avoit épousé *Jeanne de Goste de Rouillard*, de laquelle il eut un fils qui mourut l'an 1612. & fut in-

246 DESCRIPTION DE PARIS,
humé dans cette Eglise; & *Sebastien Zamet*, Abbé de S. Arnoul de Metz, & Evêque & Duc de Langres, qui mourut le 2. de Février 1655. C'est ce dernier qui en 1634. fit ériger à son pere, à sa mere, à son frere aîné & à son neveu, les tombeaux que l'on voit dans cette Eglise, & qui y a fait mettre les Epitaphes qu'on va lire.

I C I R E P O S E

Le corps de Messire SEBASTIEN ZAMET, Chevalier, Baron de Murat & Billy, Seigneur de Beauvoir & de Cazabelle, Conseiller du Roi en ses Conseils, Capitaine du Château, & Surintendant des bâtimens de Fontainebleau, Surintendant de la Maison de la Reine, honoré durant sa vie de la bienveillance de nos Rois pour ses services & fidélité: aimé des Princes & des Grands du Royaume. pour son cœur franc & généreux; célèbre dans les Provinces Etrangères pour sa magnificence: lequel âgé de soixante sept ans décéda le lundi 14. Juillet 1614. à Paris dans son Hôtel, rue de la Cerisaye, regretté des siens pour sa bonté, pleuré des Pauvres pour sa charité & ses largesses. 1634.

· Tout auprès on lit :

A LA MEMOIRE

de Messire JEAN ZAMET,

Chevalier, Baron de Murat & Billy, Seigneur de Beauvoir, & de Cazabelle, Conseiller du Roi en ses Conseils, Capitaine du Château, & Surintendant des bâtimens de Fontainebleau, lequel après avoir passé ses jeunes ans à se rendre parfait en tous les exercices qui peuvent relever un grand courage, quitta le repos dont la France jouissoit alors pour aller chercher la guerre jusques dans l'Orient contre les Ennemis du nom Chrétien : d'où il rapporta tant de gloire qu'elle servit de fondement à celle qu'il a depuis acquise servant le Roi en toutes les occasions tant dans les premiers mouvemens, qui traverserent sa minorité où il eut l'honneur d'être employé avec commandement, que dans ceux qui furent suscitez peu après par les Hérétiques rebelles contre lesquels il donna tant de preuves de son zele & de sa valeur, étant Mestre de Camp du Régiment de Picardie, qu'il mérita la charge de Maréchal de Camp dans l'armée du Roi, laquelle exerçant au siege de Montpellier il marchoit à grands pas aux premiers honneurs militaires, lorsqu'un boulet lui brisant la cuisse, arrêta le cours de sa vie, pour le faire jouir dans le ciel de

248 DESCRIPTION DE PARIS ,
*la vraie gloire dont il n'eut pu recevoir
que les ombres sur la terre. Il fut blessé un
Samedi, jour dédié à la sainte Vierge le
troisième Septembre 1622. & mourut le
Jeudi ensuivant, jour de la Nativité de
la même Vierge. 1634.*

*Très-illustre, & très-Révêrend Pere en
Dieu, Messire SEBASTIEN ZAMET
Evêque Duc de Langres, Pair de France,
touché de l'affection que la charité divine
donne aux vivants envers les morts, a
fait dresser ces monuments à son pere, &
à son frere, afin que les Chrétiens pren-
nent sujet de contempler dans ces marbres
luisants la gloire solide & immortelle
qu'auront les corps des bieuheureux le
jour de la Resurrection. 1634.*

*Estienne Carneau étoit né à Chartres,
& quoique Moreri, ait dit qu'il avoit été
Avocat au Parlement de Paris, avant que
d'entrer dans le cloître, il y a beaucoup
d'apparence que cette circonstance n'est
pas véritable, car outre que les Celestins
de Paris n'en ont aucune connoissance,
j'ai attentivement parcouru le Tableau
des Avocats de ce Parlement depuis le
commencement du siècle dernier, & je
n'y ai point trouvé Estienne Carneau. Il
entra chez les Celestins de Paris en 1630.
& s'occupa le reste de sa vie à la pratique
de sa regle, & à cultiver les sciences, &*

le talent qu'il avoit pour la Poësie soit latine, soit françoise. Il possédoit aussi les belles Lettres, & les langues Latine, Grecque, Italienne, & Espagnolle. Il composa divers ouvrages dont les uns ont été imprimés plusieurs fois, & les autres sont manuscrits dans la Bibliothèque de cette maison. Parmi ses ouvrages imprimés, il y en a un qui est intitulé *l'Économie du petit monde, ou les Merveilles de Dieu dans le corps humain*. Ce Poëme prouve que l'Auteur avoit une grande connoissance de l'Anatomie, & est un éloge continuel de la sagesse & de la bonté que Dieu a manifestées dans la construction & l'arrangement des parties du corps humain. Dans le temps que la Faculté des Medecins de Paris étoit partagée sur l'usage de *l'Emetique*, Dom Carneau composa un Poëme historique sur ce remede, & le fit imprimer en 1658. *in-octavo*, sous le titre de *Stimmimachie*. Dès l'an 1654. il avoit composé un Poëme Theologique *de la Correction, & de la Grace*, où l'on dit qu'il a fidèlement rendu les sentimens de saint Augustin sur cette matiere. Ce Poëme est de trois mille vers, & est encore manuscrit dans la Bibliothèque de ce Monastere.

Ce sçavant. & pieux Religieux mourut le 17. de Septembre de l'an 1671.

250 DESCRIPTION DE PARIS,
& fut inhumé dans ce caveau, sans
Epitaphe.

Dans la Chapelle de *S. Martin* fut
inhumé *Simon de Fizes*, Baron de *Sau-*
ve, mort Secrétaire d'Etat en 1579.
Charles François Dormy, Baron de *Vin-*
zelles, son ami, fit mettre ici une table
de marbre noir, sur laquelle est l'inscrip-
tion suivante gravée en lettres d'or :

Cy gist Messire SIMON DE FIZES ,
Baron de Sauve , Conseiller
du Roi en ses Conseil d'Etat ,
& Premier Secrétaire de ses
Commandemens ,
lequel décéda le 27. jour de Novembre
l'an 1579.

Au milieu de la grande nef de cette
Eglise, sous une tombe de marbre noir,
devant le Crucifix, furent inhumés *Gar-*
nier Marcel, Bourgeois & Echevin de
Paris, & *Eudeline*, sa femme, qui mou-
rurent en 1352. C'est ce *Garnier Marcel*,
qui donna aux Peres Celestins tout le
terrein que feu son pere *Jacques Marcel*
avoit acquis des Carines, après en avoir
joui trente-deux ans. Son pere *Jacques*
Marcel est aussi inhumé ici, y ayant été
transporté d'une des Chapelles qu'il avoit
fait bâtir en ce lieu. *Agnez Marcel* sa fille
sœur de *Garnier* morte l'an 1340. y est

aussi inhumée. Elle avoit été mariée à *Jean Poislevilain* Eschevin de Paris.

Il y a encore dans cette Eglise plusieurs tombeaux de Prélats, de Présidens, de Conseillers au Parlement, ou à la Chambre des Comptes, & de plusieurs Secretaires du Roi, mais il faudroit un volume si on vouloit les décrire tous; & je me contente d'avoir parlé de ceux des personnes les plus illustres.

Dans l'arriere Sacristie de cette Eglise, on remarque un retable de cuivre jaune, ou de laiton, sur lequel sont représentées plusieurs histoires saintes: il a été donné par le Roi Charles V. On y voit les armes de France avec les fleurs de lys réduites à trois, ce qui prouve que cette réduction avoit été faite avant le Regne de Charles VI.

Attenant cette arriere Sacristie, est une grande sale qu'on nomme *la Chapelle de Maizieres*, & c'est ici que fut inhumé un Celestin illustre par sa vertu & par son sçavoir, nommé *Denis le Fevre*. Il étoit né à Vendôme, & enseigna pendant dix ans les Humanités dans l'Université de Paris avec tant de célébrité pour le sçavoir & pour l'esprit, que les Ambassadeurs de Venise, qui étoient pour lors à Paris, étant un jour entrés dans son auditoire pendant qu'il expliquoit un Auteur Grec, il s'écrierent

252 DESCRIPTION DE PARIS ,
après l'avoir entendu : *Habeat Romæ suum Ciceronem , suum Livium , suum Virgilium ; docta græcia suum Homerum , suumque Domesthenem , habet oppidò suum Fabrum Parisiensis Universitas*. Il porta tous ses talens & sa réputation au pied de la Croix, & se fit Celestin au Monastere de Marcouffy. Il brilla dans la Religion comme il avoit brillé dans le monde ; & après avoir gouverné plusieurs Monasteres , il fut fait Prieur de celui de Paris , & Vicaire général du Provincial l'an 1537. & mourut un an après , âgé de quarante ans. Il avoit composé beaucoup d'ouvrages qui sont presque tous manuscrits , n'y en ayant eu que deux qui ont été imprimés. Celui qui est le plus interessant pour les gens de Lettres , est un manuscrit en deux volumes *in folio* , intitulé , *Index Alphabeticus Scriptorum veterum Græcorum ac Latinorum , in omni genere Litteraturæ* , qu'on garde dans la Bibliotheque de ce Monastere.

Le Cloître de ce Monastere est un des beaux de Paris , & le plus enrichi de sculpture très-bien exécutée , & à laquelle il ne manque que le goût & le dessein. Le côté du jardin est formé par des arcades portées par de petites colonnes corinthiennes couplées de quatre pouces de diamètre , & d'une assés belle proportion , très-bien travaillées & parfaite-

ment conservées. On voit dans un compte du Moine qui étoit Procureur de ce Monastere en ce temps-là, & qui m'a été communiqué par le feu Pere *Becquet*, qu'il fut commencé le 8. d'Août de l'an 1539. & achevé en 1550. que l'Entrepreneur se nommoit *Pierre Hannon*, Tailleur de pierre & Masson, & que la dépense de ce bâtiment monta à la somme de dix mille sept cens soixante-dix-huit livres neuf deniers, & qu'elle fut fournie par la Communauté.

Vis-à-vis le Refectoir est un lave-main de pierre de liais qui est ingénieusement composé. Le plan du petit bâtiment qui le renferme est circulaire, & à pans. Il est vouté en dôme, & la voute est soutenue par des colonnes, & terminée par un lanternin fermé par un vitrage d'une couleur de feu très-vive.

Dans ce même Cloître, auprès de la porte du Chapitre, est un marbre noir sur lequel on a tiré une ligne horizontale, la quelle avec le secours d'une inscription latine qui est du Pere *Estienne Carneau*, nous fait connoître jusqu'où alla le débordement de la seine, qui fit tomber une partie du Pont-Marie.

*Anno 1658. mense Februario,
exundantis Sequanæ fluctus hîc
aliquandiu stagnantes mediam hujus
quadri lineam attigere.*

Auprès de la porte qui conduit au grand escalier, on voit l'Építaphe d'*Antoine Perez*, l'un des principaux Ministres de Philippe II. Roi d'Espagne, qui ayant eu le malheur de tomber en la disgrâce de son maître, se réfugia en France où il mourut au mois de Novembre 1611.

Antoine Perez dont il est ici question, fut accusé d'avoir revelé les secrets de l'État; d'avoir ajouté & retranché aux dépêches qu'il déchifroit, & d'avoir fait assassiner *Juan de Escobedo*, Secretaire de Dom *Juan d'Autriche*, ce fait étoit vrai, mais il avoit été ordonné par le Roi. Le crime qui rendoit *Antoine Perez* coupable aux yeux de Philippe II. fut celui dont ce Prince n'osa jamais l'accuser. Ce Ministre jeune & aimable partageoit avec le Roi son maître les faveurs d'Anne de *Mendoça* & de la *Cerda*, Princesse d'*Eboli*, & sa part étoit même la plus flateuse, car il en avoit le cœur. Philippe s'en étant apperçu chercha des prétextes pour sacrifier son Ministre à sa jalousie. Voici son Építaphe :

H I C J A C E T

Illustrissimus D. ANTONIUS PEREZ ;
olim *Philippo II. Hispaniarum Regi*
à *Secretioribus Consiliis*,
cujus odium malè auspicatum effugiens ;

*ad Henricum IV. Galliarum Regem ,
invictissimum se contulit ,
ejusque beneficentiam expertus est.*

*Demum Parisiis diem clausit extremum ,
anno salutis M. DC. XI.*

Cette inscription ne nous apprend ni le sujet de la disgrâce de Perez , ni son âge , ni le jour de sa mort. Le P. Estienne Carneau , qui sçavoit parfaitement l'Espagnol , & qui avoit lû ce que les Historiens de cette Nation avoient écrit de la disgrâce de ce Ministre , composa une autre Epitaphe qui est parmi ses manuscrits dans la Bibliotheque de ce Monastere , & qui mérite d'être rapporté ici.

DEO, ET POSTERIS.

Quisquis hîc spectas , paululum exspecta. Non minus lugenda quam legenda tibi prodit instabilitatis humane argumenta Antonii Perezii viri clarissimi fors , quam ad summum dignitatum apicem evectam ad extremam infelicitatem pertinaci ludo fortuna deturbavit. Is , cum Philippi II. Hispaniarum Regis abstrusioris Consilii non solum particeps , sed quasi arbiter foret , improvidè apud eum male audit , nequaquam , ut plerisque persuasum , ob cæderi D. Joannis Escovedi , cujus ne conscius quidem fuerat , imò solus amor ipsi odium peperit , sed amor Zelotypiâ

256 DESCRIPTION DE PARIS ;
*Regiâ exasperatus , cujus mysterium val-
 dè intricatum explicare prolixioris histo-
 riæ munus est. Catenis quibus in carcere
 diu constrictus emarcuerat , generoso fidæ
 conjugis Joannæ Coello stratagemate ere-
 ptus , tandem Galliam , oppressorum azy-
 lum , tutumque naufragantium portum
 appulit , ubi ab Henrico IV. ter maximo
 perbenigne exceptus & in honore habitus ,
 privati hominis vitam , fastus aulici pertæ-
 sus , aliquot annis duxit , & ad solam æter-
 nitatem aspirans exspiravit anno salut.
 M. DC. XI. Mortalis ejus sarcina hîc
 deposita novissimam de pulvere suscitatio-
 nem præstolatur.*

*Dans le Chapitre on voit une tombe
 un peu élevée de terre , autour de la-
 quelle on lit cette inscription en lettres
 gothiques. :*

C Y G I S T

*Monseigneur PHILIPPE DE MAIZIERES
 en Santerre, Chevalier, Chancelier de Chi-
 pre, Conseiller & Baneret de l'Hôtel du Roi
 de France , Charles le Quint de ce nom ,
 qui de la gloire de l'Hôtel Royal passa à
 l'humilité des Celestins l'an de grace
 1380. & rendit son esprit à Dieu le vingt-
 neuvieme jour de Mai, l'an de grace 1405.*

*Et au milieu de ladite tombe est en-
 core gravé :*

Ledit Chevalier fut fait Chancelier de Chypre, au temps de très-vaillant Roi Pierre de Lusignan, Quint Roi Latin de Hierusalem après Godefroy de Bouillon Roi de Chypre : lequel par sa grande prouesse & autre entreprise, print par bataille & à ses fraits, les Cités d'Alexandrie en Egypte, Tripoly en Surie, Laya en Armenie, Sathalie en Turquie, & plusieurs autres Cités & Châteaux, sur les Ennemis de la foi de Jesus-Christ : & après la piteuse mort du très-excellent Roi, ledit son Chancelier fut appelé au service du Pape Grégoire onzieme, & finalement au service de son droit Seigneur naturel, lettré, sage, debonnaire, catholique, & bien fortuné Roi de France Charles le Quint de son nom : desquels Pape & Roi les bonnes mémoires soient présentées devant Dieu.

Autour de cette tombe, & dans son épaisseur, sont gravés quatre vers latins composés par Philippe de Maizieres, lui-même, pour lui servir d'Epitaphe.

*Qui bella secutus, plagas mundi perlustrando,
Et vanis allectus, altas ades frequentando,
Mollibus inductus, deliciis inherendo,
Nunc pulvis effectus, sub tumba tubam expecto.*

Pendant les vingt-cinq dernières années de sa vie, *Philippe de Maizieres* observa la règle des Celestins avec autant de régularité qu'auroit pû faire le plus parfait Religieux, ce qui est d'autant plus louable qu'il n'y étoit point obligé, n'ayant point fait de vœux. Il composa plusieurs ouvrages avant, & pendant sa retraite, dont le plus curieux est *le Son-ge du vieil Pelerin*, Livre dont je parlerai à l'article de la Bibliothèque de ce Monastere.

Pierre Bard a été aussi inhumé en ce lieu. Il étoit de Tournay, & avoit étudié en l'Université de Louvain avec *Adrien Florent*, qui fut Pape sous le nom d'Adrien VI. Il fit Profession dans le Monastere des Celestins de Paris le 21. de Mars de l'an 1489. C'étoit un homme d'une grande vertu & d'un grand sçavoir, & qui à des dons aussi précieux, joignoit des qualités aimables, comme le charme de la voix, & une grande connoissance de la Musique. Le Roi Louis XII. le choisit pour son Confesseur, & avoit beaucoup de confiance en lui. Il eut aussi beaucoup de part en l'estime & en l'amitié d'*Estienne Poncher*, Evêque de Paris, de *Louis Pinelle* & de *Guillaume Briçonnet*, successivement Evêques de Meaux, & de *George d'Amboise*, Cardinal, Archevêque de Rouen, &

principal Ministre de Louis XII. Sa piété étoit si sincere , & son désintéressement si grand , qu'il ne voulut jamais accepter un Archevêché qui lui fut offert par Louis XII. & qu'étant pressé par le Pape Adrien VI. de se rendre à Rome où il avoit résolu de l'élever aux premières dignités de l'Eglise, il supplia Sa Sainteté de le laisser dans l'état où la Providence l'avoit mis. Enfin après avoir été quatre fois Provincial de la Congrégation des Celestins de France, il mourut dans ce Couvent en odeur de sainteté, l'an 1535. âgé de 82. ans. Dans la Bibliothèque de cette Maison il y a un Commentaire sur la Regle de S. Benoît en deux volumes *in folio* , & cinq volumes de Sermons, les uns & les autres manuscrits.

Dans ce Cloître on voit une porte , au-dessus de laquelle est cette inscription en lettres d'or & gothiques : *Camera Collegii Notariorum & Secretariorum Regis* , parce que c'est ici que cette Compagnie tient ses assemblées , & où tous les ans, le jour de S. Jean Porte-Latine, elle nomme des Officiers. Outre cette sale, elle en a encore une autre dans ce Couvent , le lambris de laquelle est parsemé de fleurs de lys. Dans le fond de celle-ci se voit un grand & riche tableau , où Jesus-Christ est représenté en croix , & au pied de la croix sont les

260 DESCRIPTION DE PARIS ,
quatre Evangelistes , & d'un côté le Roi
S. Louis , & de l'autre Henri le Grand.
Au-dessus est cette inscription , *Deo ,
Regi , posteris , Collegium Consiliario-
rum , Notariorum , & Secretariorum Re-
gis , & Corona Francia , ornamentum hic
aula propria senio & carie antea labentis
de suo posuit , ann. sal. 1603.* On sort
de ce cloître pour entrer dans un vesti-
bule qui conduit à la basse cour , au jar-
din , & au pied du grand escalier.

La basse - cour regne le long de la rue
du petit Musc , de laquelle elle est sépa-
rée par un grand bâtiment fort solide
que fit construire *Arthus de Mortauban* ,
Archevêque de Bourdeaux , & dans le-
quel sont les caves & les greniers de ce
Monastere. Sur la principale porte de ce
bâtiment , est une pierre de liais , où
sont deux vers assez mauvais gravés en
lettres gothiques.

*Hanc fabricam nobis Arturus Burdiga-
lensis*

Condidit ultroneus , det sibi dona Deus.

1455.

Le jardin est spacieux & en bon air ,
& regne le long des cours de l'Arsenal.

Le grand escalier est commode & bien
tourné. Le plafond a été peint par *Bon
Boullongne* , qui y a représenté *S. Pierre
de Morron* enlevé par les Anges. *Jouve-*

ret, Peintre habile & ami de *Boullongne*, disoit qu'il étoit fâché que ce morceau de Peinture fut de son ami. Cet escalier, de même que la plupart des édifices de ce Monastere, ont été bâtis l'an 1682. en la place des anciens qui menaçoient ruine, & sont également magnifiques & commodes. En 1730. on a bâti un grand corps de logis où sont les Infirmeries.

Le vaisseau de la Bibliotheque regne sur un des dorvoirs, & n'est pas des plus grands, mais il est bien éclairé & décoré de pilastres ioniques, qui portent une corniche fort proprement exécutée. Il est même aggrandi par un grand cabinet & par un arriere-cabinet, qui sont de plain pied & de suite. Cette Bibliotheque étoit peu considérable lorsqu'on en confia le soin au P. *Antoine Becquet*, & l'on n'y comptoit pour lors qu'environ 6 mille vol. mais ce Religieux a travaillé avec tant de succès à l'enrichir, qu'aujourd'hui elle est de seize ou de dix-sept mille. Il a été beaucoup aidé par les bienfaits de *Marc-René de Voyer de Paulmy d'Argenson*, Garde des Sceaux de France, & Président du Conseil Royal des Finances, & par ceux de *Charles de Henaut*, Doyen des Conseillers du grand Conseil. Le premier, pendant qu'il étoit Lieutenant Général de Police de la vil-

262 DESCRIPTION DE PARIS ,
le de Paris , donna plusieurs fois à ce Monastere des livres hérétiques dont il ordonnoit la confiscation. Quant à Monsieur *Henaut* , par son testament du mois de Février 1741. il légua sa Bibliotheque aux Religieux de cette maison. Elle n'étoit pas fort nombreuse , puisqu'elle n'étoit que de quatre mille volumes , mais elle étoit considérable par le choix des livres , & par la propreté de la relieure. La Bibliotheque de ce Monastere est surtout curieuse par les livres d'anciennes éditions , & imprimés avant l'an 1500. Le plus ancien & le plus curieux de tous les livres , est un petit *in-folio* qui n'a que soixante-trois feuillets imprimés seulement d'un côté , & où les principaux mysteres de notre Religion sont représentés par cinquante - huit estampes , sous chacune desquelles sont deux colonnes de latin rimé , imprimées en gothique. Tout cela est fort grossier , & l'on n'y voit ni le nom de l'Auteur , ni celui de l'Imprimeur , ni celui de la Ville où il a été imprimé , ni la date de l'année. On trouve seulement à la tête une préface qui commence ainsi : *Prohemium cujusdam incipit novæ compilationis , cujus nomen & titulus est Speculum humane salvationis.* On garde avec grand soin dans la maison de Ville de Harlem , un Livre pareil à celui-ci. Ceux qui préten-

dent que *Laurent Coster* est l'inventeur de l'Imprimerie en Europe , disent que ce Livre est le troisieme essai public qu'il en fit à Harlem vers l'an 1440. On voit par la description que je viens de faire de ce Livre , que tout ce qu'on a dit des premieres planches d'imprimerie , lui convient ; car l'inventeur grava d'abord les lettres ou caracteres sur du bois , en taille d'épargne , comme on grave les planches des vignettes & des estampes , & comme on dit qu'on imprime à la Chine depuis l'an 930. Cette maniere d'imprimer n'étoit ni nouvelle, ni comode , mais à force d'épreuves & de réflexions , on inventa les caracteres gravés & mobiles , ainsi que je le dirai ailleurs. Pour revenir au Livre intitulé , *Speculum humanae salvationis* , j'ajouterai que les Celestins de Paris assurent qu'il est de la même édition que celui de l'Hôtel de Ville de Harlem.

L'on trouve encore dans la Bibliothèque que je décris , la Glose de *Nicolas de Lyra* , imprimée à Rome en 1472. en cinq volumes *in-folio* , une Bible imprimée à Paris , l'an 1475. *in-folio*.

Parmi les manuscrits , est une Bible parfaitement bien écrite sur du velin par ordre du Roi Charles V. *Philippe de Maixieres* dit que le Roi la lisoit tous les ans nue tête & à genoux. Cette Bible

264 DESCRIPTION DE PARIS ;
passa après sa mort à *Louis de France*,
Duc d'Orleans, son fils, & ce Prince la
donna à ce Couvent, comme il l'a écrit
lui-même à la fin de livre.

Louis de France, Duc d'Orleans,
donna aussi au même Monastere une au-
tre Bible *in folio*, qu'on a toujours lûe
jusqu'à présent au refectoir.

Un ouvrage de *Philippe de Maizieres*,
intitulé *le Songe du vieil Pelerin*. Ce ma-
nuscrit est *in folio*, divisé en trois Li-
vres, & fut composé en 1388. pour
l'instruction de Charles VI. Il renferme
des maximes excellentes pour le Gou-
vernement, & devoit être entre les
mains de tous ceux qui sont préposés à
l'éducation & à l'instruction de nos
Rois. Le Cardinal *du Perron* en faisoit
tant de cas, qu'il alloit souvent aux Ce-
lestins exprès pour le lire. Au reste il ne
faut pas, à l'exemple de plusieurs Ecri-
vains, confondre cet ouvrage avec un
autre qui est intitulé *le Songe du Vergier*,
qui a été composé par *Charles de Lou-
viers*, contemporain de *Philippe de Mai-
ziers*, & dont *Raoul de Presse* a fait un
abregé.

Parmi les Religieux Celestins qui par
leur pieté & par leur sçavoir ont illustré
le Monastere de Paris, l'on compte non-
seulement *Pierre Bard*, *Denis le Fevre*,
& *Estienne Carneau*, dont j'ai parlé dans
le

le cours de la description de cette maison, mais encore *Pierre Pocquet*, qui étoit Bourguignon & Docteur en l'un & l'autre Droit. Il fit Profession dans le Couvent des Celestins de Paris, l'an 1369. & six ans après fut fait premier Prieur du Monastere de Mantes que le Roi Charles V. venoit de fonder. Il étoit si judicieux & si sçavant dans la Jurisprudence, que le Parlement de Paris confirma souvent ses décisions, mais ce qu'il y avoit de plus estimable en lui, étoit le talent qu'il avoit pour conduire les ames dans la voie du salut. Il fut directeur du bien-heureux *Pierre de Luxembourg*, Cardinal, & de *Philippe de Maizieres*. Ce fut lui aussi que Louis de France, Duc d'Orleans, nomma pour être un des exécuteurs de son testament. Le fameux *Gerson* eut pour lui une estime & une amitié particulieres, & le mit au rang des grands hommes de son siecle dans une lettre qu'il écrivit au Duc de Berri. Le Pere *Pocquet* mourut à Paris l'an 1408.

Jean Bassan étoit de Besançon, Docteur ès Droits, & Prieur de saint Paul de Besançon, de l'Ordre des Chanoines Reguliers de S. Augustin, & avoit environ trente ans lorsqu'il fit Profession dans le Monastere des Celestins de Paris le 5. de Janvier de l'an 1395. Il fut chargé

266 DESCRIPTION DE PARIS ,
dans la suite de plusieurs commissions
importantes touchant le gouvernement
de son Ordre, & ce fut pendant qu'il tâ-
choit de s'acquitter de la dernière, qu'il
mourut dans le Monastere de *Collemade*
lez-Aquila, dans l'Abrusse ultérieure, le
26. Août de l'an 1445. âgé de 85 ans ,
dont il en avoit passé 50, 7 mois & 22
jours dans l'Ordre des Celestins. L'Evê-
que d'Aquila lui fit faire des obseques
fort honorables, & ce fut *Jean de Ca-*
pistran Vicaire général de l'Ordre des
Freres Mineurs, & qui a été mis depuis
au nombre des Saints, qui fit son Orai-
son Funebre, & qui prit pour texte ce
que l'Evangile dit de S. Jean-Baptiste :
Fuit homo missus à Deo cui nomen erat
Joannes. On dit qu'il s'est fait plusieurs
miracles à son tombeau.

Guillaume Romain, Clerc de Paris,
fit ses vœux dans ce Monastere le 27.
de Juillet de l'an 1435. Il fut envoyé en
Italie pour les affaires de la Congrega-
tion, & s'y fit connoître du Pape Nico-
las V. De retour en France, il fut trois
fois Provincial, & y prêcha avec tant
d'éloquence & d'onction, que le Roi
Louis XI. alloit souvent à S. Paul pour
l'entendre. Il fit même plus, car il pre-
noit ses avis non seulement pour diriger
sa conscience, mais même pour les af-
faires d'Etat. Il l'envoya, avec deux Sei-

gneut de sa Cour, en Ambassade auprès de Charles le Hardi Duc de Bourgogne. De retour de cette négociation, Romain, également dégouté des honneurs du monde, & de ceux de sa Congrégation, ne pensoit plus qu'à vivre tranquillement en simple Religieux; mais quoiqu'il eut bien servi son Prince, on le rendit suspect au Roi, qui ajoutant foi à la calomnie & à ses soupçons, ordonna à *Tristan l'Hermite*, Ministre ordinaire des iniquités de ce Prince, de s'en défaire, & celui-ci lui ayant donné un œuf empoisonné, Romain en mourut l'an 1475.

Le Pere *Mathieu de Goussencourt* étoit né à Paris au mois d'Avril de l'an 1583 d'une ancienne & noble famille qui avoit donné plusieurs Conseillers au Parlement de cette Ville; il fit profession dans ce Couvent le 28. de Mai de l'an 1606. & y mourut le 2. Décembre 1660. Il donna au Public en 1643. un ouvrage en deux volumes *in folio* rempli de pénibles recherches, intitulé *le Martyrologe des Chevaliers de S. Jean de Jerusalem, dits de Malte*. Ce livre fut très-bien reçu de cet Ordre, & le Grand - Maître *Jean-Paul de Lascharis* lui fit écrire une lettre en 1646. qui est remplie de remerciemens & de reconnoissance. Le Pere de Goussencourt étoit fort laborieux, mais d'ailleurs

268 DESCRIPTION DE PARIS ,
d'un discernement & d'une exactitude médiocres. Il avoit beaucoup travaillé sur les armoiries & sur les familles nobles du Royaume , comme il paroît par plusieurs manuscrits qu'il a laissés , & qui sont répandus en plusieurs Bibliothèques de Paris , sur-tout dans celles des Minimes de la Place Royale , & des P. P. de la Doctrine Chrétienne.

Le Pere *Louis Beurrier* étoit né à Chartres , & fit profession dans le Monastere des Celestins de Paris le 28. d'Avril de l'an 1613. Il donna au Public en 1631. *une Introduction au traité des Sacremens* ; en 1632. *les Analogies & Antitheses de l'Incarnation du Fils de Dieu , & des actions les plus notables de sa vie , &c.* en 1634. deux ouvrages historiques , dont l'un est intitulé , *Sommaire des Vies des Fondateurs & des Réformateurs des Ordres Religieux* ; & l'autre , *Histoire du Monastere des Celestins de Paris*. Ce dernier est le seul que j'ai lû , & il m'a paru écrit avec assez d'exactitude & de discernement. Le Pere Beurrier mourut le 8. d'Avril de l'an 1645. Il étoit frere du Pere *Paul Beurrier* , Abbé Général des Chanoines Réguliers de sainte Genevieve.

Le Pere *Antoine Becquet* , étoit né à Paris , & est mort le 20. Janvier 1730. Bibliothécaire de ce Monastere. Il étoit

très-versé dans les belles lettres, dans la connoissance des livres, & dans l'histoire de son Ordre. Il donna au public en 1719. un volume in 4°. intitulé : *Gallica Celestinatorum Congregationis Monasteriorum Fundationes, &c.* La vérité & la reconnoissance m'engagent à publier ici que j'ai appris de ce Pere beaucoup de particularités historiques touchant ce Monastere.

Depuis l'an 1417. les Celestins de ce Royaume composent une Congrégation particuliere nommée *la Congrégation de France*, qui est aujourd'hui de vingt-un Monasteres dans ce Royaume ; car par acte passé du premier de Mai de cette année, l'Abbé du Monastere du saint Esprit de Sulmone, Général de tout l'Ordre, & le Chapitre général assemblé pour lors dans ce Monastere, permirent aux Celestins de France d'assembler leur Chapitre tous les trois ans, & plus souvent même s'ils le jugent nécessaire, & d'y élire un Provincial auquel l'Abbé général donne tout son pouvoir, tant pour le spirituel que pour le temporel, à condition néanmoins que le Provincial sera tenu d'aller ou d'envoyer un Moine fondé de sa Procuracion & de celle de la Congrégation, au Chapitre général qui se tiendra tous les six ans, & qu'il sera permis à l'Abbé général de visiter en

270 DESCRIPTION DE PARIS ;
personne les Monasteres de ladite Congrégation toutes les fois qu'il le jugera à propos. Cette acte fut confirmé par une Bulle du Pape Martin V. qui est datée du V. des Calendes d'Octobre, & de la sixieme année de son Pontificat.

Quoique le Monastere des Celestins de Paris ne soit pas le plus ancien du Royaume, cependant par des Constitutions de l'an 1417. il fut arrêté qu'à l'avenir il seroit le chef & le principal de la Congrégation des Celestins de France. Par les Constitutions qui furent faites en 1462. il fut aussi ordonné que ce seroit dans ce Monastere que se tiendroient à l'avenir les Chapitres de la Congrégation de France.

Les Celestins portent pour armes d'azur, à une longue croix entortillé d'une S d'argent, qui est le chiffre de la ville de *Sulmoné* où est le Monastere du saint Esprit, chef de cet Ordre. En France la croix est acostée de deux fleurs de lys d'or, qui sont une concession de *Philippe le Bel*.

L' A R S E N A L.

Nos Rois ont toujours eu des Arsenaux, cela n'est pas douteux; car une nation qui ne s'est établie que par les armes, ne peut pas absolument se passer de magasins où elle renferme les machines & les munitions de guerre, mais on

ignore en quel endroit de Paris étoient les Arsenaux de nos Rois de la premiere, de la seconde, & même des deux premiers siècles de la troisième race. La ville de Paris en avoit aussi, mais nous ne savons pas non plus en quel endroit ils étoient anciennement.

Le Louvre a eu dans son enceinte le premier Arsenal dont nous ayons des preuves, car dans les comptes des Baillis de France, rendus à la Chambre en 1295. il y est parlé des arbalètes, des nerfs & des cuirs de bœufs, du bois, du charbon, & autres menues nécessités de l'Artillerie du *Louvre*. Les comptes du Domaine du treizieme, quatorzieme & quinzieme siècles, sont remplis des noms & des pensions de ceux qui en avoient la direction; ils s'appelloient *Artilleur* ou *Canonier*, *Maître des petits engins*, *Garde & Maître de l'Artillerie*.

Lorsque les Parisiens se saisirent du Louvre en 1358. ils y trouverent, selon le Continuateur de Nangis & le 89^e. registre du Trésor des Chartres, quantité de canons, d'arbalètes à tours, & autres engins & artillerie de toutes façons.

Les registres des Œuvres Royaux de la Chambre des Comptes font foi qu'en 1391. la troisième chambre de la tour du Louvre étoit pleine d'armes, mais qu'on les en ôta pour y mettre des livres;

272 DESCRIPTION DE PARIS,
& qu'en 1392. la basse-cour qui étoit du côté de S. Thomas du Louvre servoit d'Arfenal. Les Mémoires de la même Chambre des Comptes cottés *f.* & *h.* nous apprennent que *Jean de Soisi* fut créé Maître de l'Artillerie de ce Château par lettres de Charles VI. datées du 22. Février 1397. De plus que *Colin de Matteville* fut fait en 1415. Grand-Maître, Garde & Visiteur de l'Artillerie du Roi au Louvre. Nos Rois ont eu aussi de l'Artillerie & des munitions de guerre au jardin de l'Hôtel Royal de S. Paul, à la Bastille, à la Tour de Billi, à la Tour du Temple & à la Tournelle. Le feu du Ciel étant tombé sur la Tour de Billi le 19 de Juillet de l'an 1538. mit le feu à une grande quantité de poudre qu'on y gardoit, & détruisit entièrement cette tour qui étoit derrière les Celestins, sur le bord de la Seine. *Sauval* rapporte encore plusieurs autres preuves de ce que je viens de dire.

Sous Charles V. *Hugues Aubriot*, Prevôt des Marchands, fit ferrer dans l'Arfenal de l'Hôtel de Ville une infinité de *maillets* de plomb pour armer au besoin les Parisiens contre les ennemis du Roi & ceux de l'Etat, mais peu s'en falut que cette précaution ne devint funeste dans la suite au Roi & à l'Etat, car en 1382. une troupe de féditieux, après

avoir enfoncé les portes de cet Arsenal, & avoir brisé les coffres qui étoient dedans, se faisirent de ces maillets, & autres harnois, & les tournerent contre le Roi & contre leurs Concitoyens. C'est de ces maillets que ces rebelles furent nommés *Maillotins*.

Charles IX. en 1563. obligea les bourgeois de porter leurs armes à l'Hôtel de Ville, avec ordre à ceux qui les recevoient d'en rembourser le prix aux porteurs.

La Ville a eu outre son Hôtel, plusieurs endroits où elle avoit des armes & des munitions de guerre, mais sous François I. son véritable Arsenal étoit derrière les Celestins, où elle avoit deux granges, un logis pour le Garde de l'Artillerie, & plusieurs autres édifices nécessaires. Cet endroit se nommoit *les granges de l'Artillerie de la ville*. Le Roi ayant résolu en 1533. de fondre du canon, jetta les yeux sur ces granges, & chargea le Contrôleur & un Commissaire d'Artillerie, d'emprunter de la ville une de ces granges : le Prevôt des Marchands qui se douta de ce qu'il en arriveroit, chercha des prétextes pour détourner le coup, mais il n'avança rien. Villeroy, Secrétaire d'Etat, fut dépêché exprès avec des lettres de créance, pour assurer la ville que dès que la fonte seroit

274 DESCRIPTION DE PARIS ,
achevée, la grange feroit auffi - tôt ren-
due. On lui accorda fa demande , mais
de très-mauvaife grace. Cependant le
Roi ne laiffa pas peu de temps après de
prier la ville de lui prêter encore l'autre
grange , afin , difoit-il , d'avancer fa
fonte avec plus de commodité & moins
de frais , & promit de rendre le tout ;
& en attendant de faire transporter l'Ar-
tillerie & les munitions de la ville en
lieu de fureté , il fit écrire la même cho-
fe par le Connétable & par le Grand-
Maître de l'Artillerie , mais toutes ces
promesses ne calmerent point les allar-
mes du Corps de Ville , qui tint une af-
femblée extraordinaire , où il fut conclu
qu'on remontreroit au Roi le befoin que
la ville avoit des lieux qu'il demandoit :
que néanmoins fi c'étoit une chofe que
le Roi eût absolument réfolvee, ils étoient
prêts à y acquiefcer ; mais à condition
que dès que la fonte feroit finie , Sa Ma-
jefié rendroit le tout à la ville. Le Roi
accepta volontiers cette condition. En
1547. le Prevôt des Marchands & les
Echevins ayant été vers le Roi Henri II.
pour plufieurs affaires , le Connétable
leur dit de la part du Roi , que Sa Ma-
jefié voulant faire travailler à de grands
fourneaux , avoit befoin de la grange
qui étoit au bout de l'Artillerie , & ainfi
qu'ils aviffent à ce qu'ils vouloient

pour leur dédommagement. Le Corps de Ville obéit, sans que depuis il ait été question dudit dédommagement. * On voit même que peu de temps après, la Ville acheta du Roi trois places de l'Hôtel de la Reine, qui faisoit partie de l'Hôtel Royal de S. Paul, & qu'elle en paya aussi l'amortissement.

* Sauval

Henri II. s'étant donc emparé de ces granges, ou Arsenal de l'Hôtel de Ville, y fit construire des logemens, tant pour les Officiers que pour les ouvriers de l'Artillerie, comme aussi des fourneaux, des moulins à poudre, deux grandes halles, l'une pour fondre & loger le canon, & l'autre pour les mettre à couvert; mais en 1562. le feu ayant pris par accident le 28. Janvier, à quinze ou vingt milliers de poudre, de sept moulins qu'il y avoit, quatre furent détruits, les autres endommagés, les granges & les halles ruinées. Trente-deux personnes y périrent, & trente y furent blessées.

Charles IX. éleva sur ces ruines de grands bâtimens; Henri III. y en ajouta encore d'autres; Henri IV y fit aussi construire plusieurs bâtimens, le jardin & le mail. Sous Louis XIII. & Louis XIV. on n'y a fait que quelques embellissemens. En 1715. on a détruit une partie des anciens bâtimens, & en 1718. *Germain Boffrand*, Architecte très-estimé,

eut la conduite des bâtimens qu'on a construits en la place des anciens qu'on a détruits.

L'*Arsenal* consiste en grand & petit Arsenal. Le grand a cinq cours, & le petit deux, lesquelles donnent l'une dans l'autre. Dans le grand sont les appartemens du Grand-Maître, du Lieutenant général & du Secretaire général. Dans le petit est le logement du Contrôleur général, &c.

Il y a deux Fonderies qui furent construites par ordre d'Henri II. au mois de Juillet de l'an 1549. & dans lesquelles on a fondu autrefois quantité de pieces d'artillerie, mais depuis longtemps elles n'ont servi qu'à la fonte des statues qui décorent les jardins de Versailles & de Marly, parce que Louis le Grand a jugé plus convenable qu'on fondît l'artillerie sur les frontieres des pays où il portoit la guerre.

La grand-porte est à côté de celle du Couvent des Celestins, & en face du quai qui porte le nom de ces Religieux, & qui vient se terminer en cet endroit. Elle fut construite en 1584. & est décorée de quatre canons au lieu de colonnes. Sur une table de marbre noir on lit ces deux vers de *Nicolas Bourbon*, qui sont d'une si grande beauté, que *Santeuil* disoit qu'il donneroit toutes ses inscri-

ptions des fontaines de Paris pour ces deux vers.

*Ætna hæc HENRICO Vulcania tela mi-
nistrat ,*

Tela giganteos debellatura furores.

Philbert de la Guiche,

Grand-Maître de l'Artillerie de France.

M. D. LXXXIV.

La porte de la seconde cour est décorée d'une architecture de très-bon goût ; quelques - uns prétendent qu'elle est de *Jean Gougeon*. C'est dommage que la plus grande partie en soit cachée.

Il y a un *Bailly de l'Arсенal*, c'est-à-dire, un Juge qui connoît des différends qui surviennent entre les Officiers & ouvriers employés à l'entretien & conduite de l'artillerie, & des choses qui y appartiennent, hormis des fautes concernant les salpêtres, dont la connoissance est réservée aux Juges Royaux par l'article 74. de l'Ordonnance d'Orléans. Il prétend aussi connoître des crimes commis dans l'enceinte de l'Arсенal, mais cela lui est disputé par les Officiers du Châtelet de Paris.

En remontant le long du Quay des Celestins & du Quay S. Paul, on trouve à main droite la *rue des Barrés* ainsi nommée, parce qu'elle conduisoit aux

278 DESCRIPTION DE PARIS ,
Carmes dans le temps que ces Religieux
demeuroient dans l'endroit où sont au-
jourd'hui les Celestins , & qu'on don-
noit à ces Religieux le nom de *Barrés*
à cause de la bigarrure de leurs habits ,
ou selon d'autres , parce qu'ils ne par-
loient & ne se laissoient voir qu'à travers
des grilles & des barreaux. Cette même
rue portoit auparavant le nom de la rue
des Beguines , d'un Couvent de Filles ,
qui étoit dans l'endroit même où est ce-
lui dont je vais parler.

LE COUVENT DES BEGUINES
ou de L'AVE-MARIA.

La diversité des sentimens sur l'origi-
ne , ou institution des *Béguines* , porte à
croire qu'il y a eu divers instituts à qui
on a donné ce nom-là , ou que le même
a été souvent renouvelé. Les uns ont fait
remonter leur origine jusqu'à *sainte Beg-
gue* , fille de Pepin de Landen , Maire
du Palais sous Sigebert. Borel & plusieurs
autres qui l'ont suivi , l'attribuent à
Louis le Begue , Roi de France , vers
l'an 873. D'autres à *Laurent Beggh* ,
Prêtre , qui en 1173. forma une Com-
munauté de Filles & de veuves à Liège.
Thomas de Chantpré , Religieux de
l'Ordre de S. Dominique , qui étoit Fla-
mand , & qui écrivoit , selon le Pere
Echard , en 1260. dit dans son second

livre des Abeilles , chapitre 29. que les Béguines établies à Paris par S. Louis , venoient originairement d'une premiere société de dévotes , formée à Nivelles , ville de Flandres , en 1226. On doit remarquer qu'il ne dit pas qu'une Communauté de Béguines vint s'établir à Nivelles , mais que celle de Nivelles commença par une société de Filles dévotes qu'on appella *Béguines* , peut-être à cause de leurs fonctions , ou de leur coëffure , conformes à celle des anciennes Béguines.

Les Auteurs du Dictionnaire de Treux font de même sentiment touchant le lieu & le temps de l'origine des Béguines. Les sociétés des Béguines , disent-ils , commencerent dans Nivelles en Flandres en 1226. & en peu de temps se répandirent dans toute la Flandres , & même en France , car S. Louis en fit venir à Paris , où il les établit dans l'endroit qu'occupent aujourd'hui les Filles de l'*Ave-Maria*. Geoffroy de Beaulieu , Dominicain & Confesseur de S. Louis , parle de cet établissement dans la vie de ce Prince. Saint Louis , dit-il , acheta à Paris une maison pour les Béguines , & les y plaça. Il ajoute qu'au temps qu'il écrivoit , il y avoit environ quatre cens personnes de Communauté : *Domum Parisiis honestarum mulierum quæ vocantur Beguinæ de suo acquisivit ; & eisdem*

280 DESCRIPTION DE PARIS ,
*assignavit , in qua honestè , & religiosè
conversantur circiter quadringinta.* Il en
parloit sçavamment puisqu'il y prêchoit
en 1273. trois ans après la mort de
saint Louis , selon le Pere *Echard* ,
tom. 1. pag. 265. des Ecrivains de l'Or-
dre de S. Dominique.

On ne convient pas positivement du
temps où les Béguines vinrent s'établir à
Paris , mais on croit communément que
ce fut vers l'an 1230. Elles formerent
encore un second établissement à Paris
en 1283. par les bienfaits de *Jean Sui-
vant* , Chefcier de S. Merry , & d'une
veuve nommée *Constance de S. Jacques* ,
qui firent bâtir & fonderent une maison
& une Chapelle sous le nom de *sainte
Avoye* , pour quarante pauvres veuves.
Cette Communauté commença plus
tard que celle de la grande maison , mais
aussi elle a fini plus tard : *du Breul* dit
qu'en 1480. il restoit encore trois veuves
dans la maison de sainte Avoye qu'on
appelloit *Béguines* , & il dit les avoir
vûes.

Nous ne sçavons point ce qui occa-
sionna la diminution & la chute des Bé-
guines qui occupoient la principale mai-
son qu'elles avoient à Paris , ni com-
ment une Communauté composée de
quatre cens Religieuses en 1273. étoit
réduite à trois Béguines en 1480. lorsque

Louis XI. donna ce Couvent aux Religieuses de la Tierce Ordre Pénitence & Observance de Monsieur S. François, & ordonna que l'Hôtel des Béguines s'appellât désormais l'*Ave-Maria*. Les lettres furent enregistrées au Parlement le premier Mars de la même année, malgré l'opposition que l'Université fit à l'établissement des Filles du Tiers - Ordre dans la maison des Béguines. Louis XI. voulut que ce Couvent fut appelé à l'avenir l'*Ave-Maria*, par la dévotion particulière qu'il avoit à la Vierge. Dès le premier de Mai de l'an 1472. il avoit fait une Ordonnance qui établit les trois coups de cloche que l'on donne le matin, à midi & le soir, pour faire réciter trois fois l'*Ave-Maria*. Pour conserver à la postérité la mémoire de sa dévotion envers cette Reine du Ciel, il fit frapper une espece de monnoye, ou jetton de cuivre, où d'un côté étoient les Armes de France, entourées de ces mots, *Ave Maria, gratia plena*, & de l'autre étoit une croix fleurdelisée par les bouts, & ces quatre premières lettres *A. V. E. M.*

Il n'y avoit pas encore deux ans que les Religieuses du Tiers - Ordre étoient établies dans le Monastere de l'*Ave-Maria*, qu'on parla d'établir des Religieuses de *sainte Claire* dans cette maison. *Jean Berenger*, Docteur en Théologie, por-

282 DESCRIPTION DE PARIS ,
tant la parole pour le Recteur de l'Université, déclara au Parlement le 8. Fevrier 1482. que l'Université continuoit dans l'opposition qu'elle avoit formée à l'établissement des Religieuses du Tiers-Ordre dans la maison des Béguines, & consentoit que les Filles de sainte Claire y fussent reçues. Anne de France, fille du Roi Louis XI. & Comtesse de Beaujeu, obtint du Roi son pere des Lettres Patentes en faveur des Filles de sainte Claire, contraires à celles qu'il avoit accordées aux Filles du Tiers-Ordre. Les quatre Ordres Mendians, le Curé de saint Paul, l'Hôtel-Dieu de Paris, le Ministre & Provincial des Cordeliers de Paris, & le Visiteur de la réforme de sainte Claire, intervinrent dans ce procès, & se joignirent à l'Université & à la Comtesse de Beaujeu ; mais toutes ces oppositions furent inutiles : par Arrêt du 2. Septembre 1482. le Parlement enregistrâ de nouveau les Lettres Patentes obtenues par les Religieuses du Tiers-Ordre, & débouta la Dame de Beaujeu & les Religieuses de sainte Claire, de l'effet de leurs Lettres Patentes.

Les Religieuses du Tiers-Ordre qui s'étoient si fortement opposées à l'introduction des Filles de sainte Claire dans leur Couvent, furent si édifiées de ce qu'elles entendoient dire de leur vie

sainte & pénitente, qu'elles furent les premières à les inviter de venir s'établir dans leur Monastere. La Reine, veuve de Louis XI. se prêta à ce saint œuvre, & avec le consentement du Pape Innocent VIII. fit venir de Mets quatre Religieuses de sainte Claire, pour les mettre au Couvent de l'*Ave-Maria*, qui en peu de temps se trouva rempli de cinquante-huit filles; & quoique leur Institut paroisse au-dessus des forces humaines, elles sont aujourd'hui le même nombre, au moins.

Pour épargner au lecteur la peine d'aller chercher ailleurs l'origine & les différentes branches de la Règle de sainte Claire, je remarquerai ici que cette sainte fille reçut de la main de S. François, son Directeur spirituel, la regle qu'elle pratiqua, & qu'elle fit pratiquer à celles qui voulurent vivre sous son Institut. Elle se retira à *saint Damien* d'Assise, où elle se renferma avec celles qui voulurent suivre son exemple, & c'est de ce lieu qu'on les nomma d'abord les Filles de *S. Damien*. Cette première regle fut confirmée par les Papes Alexandre IV, & Innocent IV, mais ayant paru trop austere, le Pape Urbain IV. la tempéra & l'adoucit en quelques articles qui lui parurent d'une trop grande austerité pour des filles, sans cependant

284 . DESCRIPTION DE PARIS ,
abolir cette première qu'il mitigea seulement. Dès-lors l'Ordre de sainte Claire se partagea en deux branches ou familles. La première garda & observa la première règle dans toute sa rigueur, & les filles qui l'observoient, furent nommées *Damienistes*, telles sont les filles de l'*Ave-Maria*, les *Colettes* & les *Capucines*. La seconde branche fut nommée, avec le temps, des *Urbanistes* de sainte Claire, & ce sont toutes celles que nous nommons aujourd'hui *Cordelières*.

Les *Damienistes* & par conséquent les Filles de l'*Ave-Maria*, n'ont aucunes rentes, & ne vivent que d'aumônes. Elles marchent pieds nus à platte terre, en tout temps; ne sont jamais gras ni en santé, ni en maladie. Elles jeûnent toute l'année, excepté les Dimanches & le jour de Noël. Elles n'ont point de cellules, ni de Sœurs Converses, & font elles-mêmes tous les travaux de la maison. Elles couchent sur la dure, & se lèvent à minuit pour aller au chœur où elles sont toujours debout, & demeurent jusqu'à trois heures.

Comme les Religieuses de sainte Claire de Mets étoient conduites par des Religieux de l'Observance de S. François de la Province de France parisienne réformée, celles de l'*Ave Maria* demandèrent au Roi Charles VIII, la même

grace , & il la leur accorda par ses Lettres Patentes de l'an 1485. & pour loger douze de ces Peres auprès d'elles , il leur donna deux tours de la ville , & le mur qui les joignoit. Ce fut-là où la Reine mere *Charlotte de Savoye* fit bâtir un Couvent pour les Religieux qui les dirigent , & c'est-là qu'on voit encore une de ces deux anciennes tours de la ville.

La Reine mere , *Charlotte de Savoye* , fit aussi bâtir le Monastere des Filles de l'Ave Maria , tel qu'il subsiste à présent , hormis la grand-porte qui a été restaurée en 1660.

La grand-porte de ce Couvent est dans la rue des Barrés , & est décorée de ce côté-ci de deux statues , dont l'une représente *S. Louis* , & l'autre *sainte Claire*. Elles sont de pierre , de l'ouvrage de *Thomas Renaudin* , & fort médiocres. Au-dessus de la baye de la porte est la date de l'année où cette restauration a été faite. (1660.)

Dans l'attique est un bas-relief qui représente l'Annonciation ; & dans le tympan est le Pere Eternel qui du haut de la gloire regarde ce Mystere.

La décoration intérieure de cette même porte , consiste en trois statues de pierres. L'une est celle de la Vierge tenant le petit Jesus sur son bras. Sur le plinte est écrit *Ave Maria*. Au-dessous est cette inscription :

LOUIS XI. ET CHARLOTE DE SAVOYE ,
Fondateurs de ce Monastere ,
l'an 1471.

Aux côtés, mais plus bas, sont les statues de Louis XI. & de Charlotte de Savoie. Cette dernière porte sur une de ses mains la figure d'une Eglise qu'elle présente à la Vierge. Ces trois figures sont l'ouvrage de *François-Benoît Massou*.

L'Eglise n'a de remarquable que les tombeaux des personnes illustres qui y ont été inhumées.

Dans la muraille, à côté gauche du Maître-Autel, a été mis le cœur de *Dom Antoine*, Roi de Portugal, chassé de son Royaume, & mort à Paris l'an 1595. En attendant que j'en parle dans la description de l'Eglise des Cordeliers, je rapporterai ici deux inscriptions qu'on a mises au-dessous de l'endroit où est son cœur : l'une est en vers & l'autre est en prose.

*Intra Cancellos magni præcordia Regis
 Invenies, quibus hæc Urbs decorata fuit.
 Expulsus Regno, sed non è cordibus un-
 quam,
 Condidit in tenero plurima corda suo.*

*Hoc augusto loco, conditur augustissi-
 mum cor Serenissimi Regis Portugallia,
 D. ANTONII hujus nominis primi, qui*

paterno jure, ac populi electione regno succedens, ab eo per vim expulsus est; quare in densissimis, ac nemorosis sylvis diu latens, tandem ab hostibus, animam ejus sollicitè quarentibus, mirabiliter evasit, & in Galliam, & Angliam ad suppetias petendas transmeavit, in qua peregrinatione incredibiles supra modum passus est calamitates; in quibus adeo constantem & invincibilem animum semper exhibuit, ut nec laboribus fatigari, nec periculis deterreri, nec rationibus suaderi, nec opulentis pollicitationibus, nec longa expectatione fastidiri, nec denique deficientibus præ senio viribus deficere unquam potuerit, ut juri succederet; sed omnibus spretis, libertatem Regni sui ac suorum cunctis & bonis fruendis & malis perferendis, validissime anteposuit; illud quoque non parvum Regiæ magnanimitatis argumentum est, quod jactò post mortem corpore, omnia ejus viscera tabida ac corrupta inventa sunt, præter cor, quod quia in manu Dei erat, ab eo incorruptum, & illæsum semper servatum fuit; obiit Parisiis plenus pietate, & in summa paupertate, anno ætatis sue 64. Dominica vero Incarnationis 1595. die 26. Augusti.

L'Auteur de ces deux Epitaphes est un Cordelier Portugais nommé Frey Diego Carlos, cousin germain d'Antoine.

Marville remarque que ce que ce faiseur d'éloge attribue presque à miracle , est fort naturel. *Rioland* nous apprend dans son livre de l'Anatomie du corps humain , qu'au bout de trois jours , le visage d'un homme mort se défigure entièrement ; qu'au bout de neuf jours toute la masse du corps se corrompt ; mais que le cœur ne commence à se corrompre qu'après quarante jours.

Dans le chœur , au-dessus d'une chapelle qui est auprès de la Sacristie , est un mausolée de marbre où est représentée une Dame à genoux , & quoique ce soit une des plus belles statues qu'il y ait dans Paris , personne n'a pu me dire le nom du Sculpteur qui l'a faite. Elle représente la fameuse *Charlotte-Catherine de la Tremouille* , femme de Henri de Bourbon Prince de Condé , de laquelle sont descendus les Princes de Bourbon-Condé & de Bourbon-Conti. Elle mourut le 29. d'Août 1629. âgée de 61 ans. Voici l'inscription ou l'Épitaphe qui accompagne son tombeau :

Æ T E R N Æ M E M O R I Æ

Illustrissima Carlota Catharina TRIMOLLIÆ, Henrici Borbonii Condai Principis conjugii, Henrici primarii à Regio stemmate principis matri, quæ fortuna amplitudinem vicit animi magnitudine, varietatem

tatem constantia persequavit, ea denique post etatem pie ac laudabiliter exactam, apud Lutetiam Parisiorum vivere desuit ann. 1629. Augusti die 29. Imo cujus nullum deinceps exitum timeret vivendi initium habuit. Vixit an. 61. menses 3. dies 10.

De l'autre côté du cœur est une tombe plate où ont été inhumés *Jacques de Harlay*, Marquis de Breval & de Chanvalon, grand Ecuyer de François de France Duc d'Alençon qui le fit Mestre de Camp du Régiment de ses Gardes & de sa Cavalerie Legere. Il fut aussi Gouverneur de Sens, & nommé à l'Ordre du S. Esprit en 1602. Il mourut le 3. d'Avril 1630. *Odette de Vaudetar*, femme d'Archilles de Harlay, Marquis de Breval & de Chanvalon, morte à Breval le 7. Décembre 1637. Le cœur de *Louis de Harlay*, Marquis de Chanvalon, Cornette des Chevaux Legers de la garde du Roi, mort le 10. Août de l'an 1674. des blessures qu'il avoit reçues la veille à la bataille de Senef, âgé de 26 ans 2 mois & 2 jours. Son corps fut enterré dans l'Eglise Paroissiale de Charleroy, & son cœur fut apporté dans celle des Filles de l'*Ave-Maria* de Paris, par les soins de *François-Bonaventure de Harlay*, Lieutenant Général des Armées du Roi, &

290 DESCRIPTION DE PARIS ,
de Genevieve de Fortia ses pere & mere ,
le 10. Août 1675.

Dans une des Chapelles de la nef sont les tombeaux d'une mere & d'une fille qui étoient d'une naissance illustre, dont le mérite avoit néanmoins illustré la naissance. La mere se nommoit *Jeanne de Vivonne*, fille d'*André de Vivonne*, Seigneur de la Chastaigneraye, Sénéchal de Poitou, & l'un des Gouverneurs de François Dauphin, fils de François I. & femme de *Claude de Clermont*, Seigneur de Dampierre, après la mort duquel elle fut nommée par le Roi Henri III. pour être Dame d'honneur de la Reine Louise de Lorraine sa femme.

Cette Dame est ici représentée à genoux sur un tombeau de marbre blanc au bas duquel est écrit :

D. O. M.

PIIS MANIBUS

ET ÆTERNÆ MEMORIÆ

Generosissima & illustrissima D. JOANNÆ VIVONÆ quæ Regia armoricæ Britannia Regulorum propagine & stemmate puro insignita ut tanto natalium splendore clarissima ita summis pietatis, caritatis, continentie, castitatis & munificentie virtutibus conspicua fortissimi & illustrissimi Equitis Claudii Claremontii Damp-

petra conjugis dilectissimi jugali nexu Libitina soluto precoci totos 38. orbitatis annos verè vidua lugens, mærens clarissimum jugalis tædæ pignus, fulgentissimum ævi jubar, gnatam Claudiam Catharinam Reziorum Ducissam matri orbique unicam nostro aluit, coluit, educavit, omnibusque ingenii, corporis & fortune dotibus cumulavit, cumque tot pudoris, castitatis irruptæ fidei copulæ specimina edidisset, hanc, famæ & virtutis ergo, Henricus III. Francorum, & Polonia Rex Christianissimus inter illustrissimas castissimæ Reginæ Lodoicæ conjugis assidentes Heroïnas primariam ascivit, & Regii thalami tutelam summum fœminei muneris apicem demandavit, quo integro & fideliter gesto annisque 68. transactis 7. Idus Aprilis 1583. tota Christum spirans diem clausit, inter oscula, & amplexus mœstissimæ & luëtuosissimæ unica suæ Claromontia, que pientissimæ gnata pientissima matri æternùm herere hæres satagens, hocce utrique non par monumentum.

P. P. S. S. D. D.

Dans la même Chapelle est un autre monument de jaspe & de bronze, sur lequel est une statue de femme à genoux sur une grande table de marbre noir, soutenue par quatre colonnes aussi de marbre. Au-dessous on lit les inscriptions suivantes ;

Nij

*Quod mortale fuit terrestri conditur urna
Spiritus aethereas felicior incolit arces
Duxerit egregium licet alto à sanguine
nomen*

Virtus rara genus meritis illustribus auxit.

Ces quatre vers latins qui ne valent pas grand-chose , sont rendus par autant de vers françois qui ne valent pas mieux , & qui sont gravés sur un petit marbre qui est au-dedans de la Chapelle :

*Tout ce qu'eut de mortel cette illustre Du-
chesse*

*Gist dessous ce tombeau , son ame est sur
les Cieux ,*

*Qui de tant de vertus décora sa noblesse ,
Que sa gloire enrichit l'honneur de ses
Ayeux.*

Au-dessous des vers latins on lit :

CLAUDIA CATHARINA
CLAROMONTIA

*Retiorum Dux Heroïna cum quavis pris-
ci avi comparanda , pietate , pudicitia ,
ingenii elegantia , in litteratos eximio fa-
vore , in tenuiores benignitate , ac muni-
ficentia , erga omnes comitate insignis ;
vetustissimæ gentis splendori etiam aliquid
addi posse judicavit , si animum liberaliori
doctrina supra sexum excoleret eoque no-
mine Regibus ac Principibus , quorum*

*plures arcta necessitudine contingebat, ac-
ceptissima fuit, ut qui eam sæpius de re-
bus gravissimis ac omnibus disciplinis ad-
mirabili facundia differentem libentissimè
audirent; iis præstantis ingenii dotibus
enituit præsertim cum Polonorum Legati
Carolus IX. Henricum novum Poloniæ
Regem, Catharinam Reginam parentem
latino sermone alloquerentur. Ipsi enim
Principes usi sunt interprete Claromontia
Legatis appositè respondente. Joanni An-
nebaldo Claudii illius famosi maris Pre-
fecti filio primùm nupsit; quo pro patria,
& Rege in prælio Druidensi fortiter dimi-
cante occiso, cum Alberto Gondio Retio-
rum Duce Franciæ Pari, Equitum Tribu-
norum Principe, triremiumque Gallica-
rum generali ob prudentiam & animi mag-
nitudinem de Gallia bene merito; 36 an-
nos unanimi connubio vixit. Obiit Lutetiæ
Parisi. mense Feb. an. S. 1603 ætatis 60.*

*HENRICUS GONDIUS Retiorum Dux;
ex Carolo Bellæ Insulæ Marchione filio
Nepos aviæ pientissimæ; Henricus Pari-
siensis Episcopus; Philippus Emmanuel
Juniaci Comes, triremium Gallicarum
Præfectus generalis; Joannes Divi Albinus
Abbas, filii matri suavissimæ mærentes
posuerunt.*

Cette Claude Catherine de Clermont,
Duchesse de Rets, dont on vient de lire

294 DESCRIPTION DE PARIS ,
l'Építaphe, étoit une Dame de beaucoup
d'esprit, & qui possédoit en perfection
les Langues sçavantes. Ce fut elle qui
répondit en latin pour la Reine Cathé-
rine de Medicis aux Ambassadeurs de
Pologne qui apportèrent au Duc d'An-
jou le Decret d'élection à cette Couron-
ne. Quoique Cette Dame n'eut eu qu'un
jour pour se préparer à répondre à ces
Ambassadeurs, son discours remporta le
prix, d'une commune voix, sur ceux
du Chancelier de Birague & du Comte
de Chiverni qui avoient aussi répondu,
le premier pour le Roi Charles IX. &
l'autre pour le Duc d'Anjou.

Sur l'un des piliers de la nef de cette
Eglise, est l'Építaphe de *Robert Tierce-
lin, Chevalier, de l'illustre maison de
S. Bernard, Gentilhomme ordinaire de
la Chambre du Roi; Lieutenant de Mon-
sieur le Grand-Maître de l'Artillerie en
l'Arsenal de Paris & Isle de France, après
avoir fidelement servi quatre Rois, déce-
dé au 73 an de son âge, a voulu être in-
humé en cette chapelle, & honoré le Mo-
nastere de ses bienfaits; il finit ses jours
en l'Arsenal le 28. Octobre 1616.*

En face du chœur, & attenant la
grand-grille, est une tribune de pierre
de liais, au-dessus de laquelle est un
cartouche, avec cette inscription en let-
tres d'or. *Le corps entier de S. LEONCE,*

QUART. DE S. PAUL. XII. 295
Martyr, donné par *Madame de Guene-
gaud* en 1709.

Cette tribune qui est ceintrée sur le devant & ornée de balustres de pierre, sert quelquefois de chaire aux Prédicateurs.

Dans le Chapitre des Religieuses furent enterrés par permission du Pape *Mathieu Molé*, Garde des Sceaux de France, & *Renée Nicolai*, sa femme. *Mathieu Molé* s'étoit trouvé Premier Président du Parlement de Paris dans des temps très-difficiles, où il montra beaucoup de fermeté & de conduite; aussi a-t'on dit de lui qu'il joignoit aux qualités essentielles à un grand Magistrat, le courage du grand *Gustave*, ou celui du grand *Condé*.

L'HÔTEL DE SENS.

Cette maison est située dans la rue des Barrés, de même que celle que je viens de décrire, & a pris son nom des Archevêques de Sens, auxquels elle a appartenu & appartient encore aujourd'hui. J'ai dit ci-dessus que *Charles V.* avoit pris l'Hôtel de Sens pour aggrandir l'Hôtel Royal de S. Paul, & qu'il avoit donné en échange l'Hôtel d'*Estomenil*. Les Archevêque de Sens se contenterent pendant assez long-temps de cet Hôtel; mais *Tristan de Salazar*, un de leurs succes-

296 DESCRIPTION DE PARIS ,
seurs , forma le dessein d'en bâtir un plus
magnifique sur les ruines de l'ancien , &
cela est exprimé par ces vers gravés en
un endroit de cet Hôtel :

*Disruptas senio vili pressasque ruinâ ,
In nova Tristandus condidit arte domos ,
Quem si fata diu linquant deducere vitam
Posteritas celebrem dicet ubique virum.*

Ce Prélat étoit fils d'un Capitaine Espagnol , qui avoit amené un secours considérable de troupes au Roi Charles VII. contre les Anglois. On dit que cet Archevêque avoit l'ame si guerriere , qu'il accompagnoit le Roi dans ses expéditions militaires , armé de toutes pieces comme un Général d'armée. Il mourut le 11. Février 1518. & eut pour successeur le Cardinal *du Prat* , qui fit achever l'Hôtel que Salazar avoit commencé , & presque fini. Ce bâtiment occupe un assez grand terrain , mais l'architecture & les ornemens en sont gothiques , & même d'un gothique lourd & vilain. Les Archevêques de Sens l'ont occupé pendant qu'ils ont été Métropolitains de Paris , & il a servi pendant un affés long-temps à loger la Diligence de Lyon , & les carosses d'Auvergne. Mais depuis plusieurs années , cette Diligence est dans une des cours de l'Hôtel de la Vieuxville près S. Paul , & a son entrée par le Quai des Celestins.

La rue des *Nonains - d'hierre*, que le Peuple nomme des *Nonandieres*, a pris son nom des Religieuses de l'Abbaye d'Hierre qui y avoient un grand logis, qu'on nommoit la maison des Nonains-d'hierre, & qu'on a nommé la maison de la Pie.

La rue de *Joui* a été ainsi nommée, à cause de l'Hôtel que l'Abbé de *Joui* y a eu pendant longtemps, & qui n'a été aliéné qu'en 1658. par *Pierre de Bellievre*, Abbé Commendataire de cette Abbaye.

On remarque dans cette rue l'Hôtel d'*Aumont* qui est beau, & du dessein de *François Mansard*. La façade qui regne sur le jardin, est sur-tout d'une belle ordonnance. Sur un des plafonds des appartemens, *le Brun* a peint l'Apothéose de *Romulus*, & ce tableau est un des meilleurs de cet habile Peintre. Dans le jardin on voit une figure antique, & une *Venus* à demi couchée, qui est d'*Anguier*.

L'Hôtel de *Fourci* est dans la même rue, & attenant celui d'*Aumont*. L'architecture en est un peu gothique, mais il a été réparé de façon que les dedans en sont bien pratiqués, & très-commodes.

XIII. *Le Quartier de Sainte - Avoye.*

LE Quartier de SAINTE-AVOYE, ou de la Verrerie est borné à l'Orient par la vieille rue du Temple exclusivement ; au Septentrion par les rues des quatre-Filles & des vieilles Audriettes aussi exclusivement ; à l'Occident, par les rues de Sainte-Avoye & Bar-du-Bec inclusivement, depuis le coin de la rue des vieilles Audriettes, jusqu'à la rue de la Verrerie ; & au Midi par les rues de la Verrerie, & de la Croix-blanche inclusivement, depuis le coin de la rue Bar-du-Bec, jusqu'à la vieille rue du Temple.

LE COUVENT ET L'EGLISE DE
SAINTE CROIX DE LA BRETONNERIE.

Ces Religieux que S. Louis, dans les lettres de fondation de leur maison de Paris, appelle *Fratres de sancta Cruce*, ont été institués au commencement du treizieme siecle par *Theodore de Celles*, Chanoine de Liege, qui se retira avec quelques-uns de ses Compagnons à *Clair-lieu*, près d'Huy, entre Liege & Namur. Comme Hugues de Pierrepont Evêque de Liege, en leur donnant l'Eglise de saint Thibaud de Clair-lieu, ne les avoit dotés d'aucuns revenus, & qu'ils avoient renoncé à tout ce qu'ils possédoient, ils



n'y vécurent d'abord que des aumônes des fideles , mais *Jean d'Appia* , qui succéda à Hugues de Pierrepont en l'Evêché de Liege , & plusieurs personnes de piété firent de grands biens à ce Monastere qui est le chef lieu de cette Congrégation. Leur principale occupation étoit alors de méditer sur la Passion & sur la croix de Jesus-Christ , & c'est de là qu'ils furent appellés *Cruciferi* , *Cruce signati* , *Croisiers*. Ils se conformerent pour l'Office Divin & leurs Constitutions aux Religieux de S. Dominique , & cette conformité porta le Pape Innocent IV. au Concile de Lyon , à confirmer cette nouvelle Congrégation que le Pape Honoré III. avoit déjà approuvée. S. Louis ayant été informé du zele de ces Chanoines Réguliers , & du succès des prédications de *Jean de Sainte-Fontaine* , leur troisieme Général , en fit venir à Paris , & leur donna le lieu qu'ils occupent aujourd'hui rue de la Bretonnerie , où étoit l'ancienne Monnoye du Roi. Il ajouta même quelques maisons contigues qu'il leur fit céder par Robert Sorbon à qui il en donna d'autres en échange , comme on le voit dans une de ses lettres qui est du mois de Février de l'an 1258.

En 1518. on prétendit que les Chanoines Réguliers de Sainte Croix de la Bretonnerie s'étoient relâchés de leurs

300 DESCRIPTION DE PARIS ;
premieres observances, & le Général de
cette Congrégation délégua le Curé de
S. Jean en Greve & celui de S. Nicolas
des Champs pour faire la visite au Cou-
vent de Sainte Croix de la Bretonnerie,
le réformer, & pacifier les différends qui
étoient entre les Religieux. Sur la Re-
quête présentée au Parlement pour cet
effet, il permit aux Délégués le 9 d'Août
de procéder à leur commission, & leur
enjoignit d'appeller avec eux les Prieurs
des Celestins, des Chartreux, de saint
Martin des Champs, & si besoin étoit,
Jean le Clerc, Chancelier & Chanoine
de l'Eglise d'Amiens, & Vice-Gérent du
Conservateur de sainte Genevieve. Ces
Réformateurs donnerent une Sentence
le 18. Septembre suivant, mais le Génér-
al de l'Ordre n'en fut pas content. Le
Parlement la fit examiner, & sur le rap-
port qui lui en fut fait, ordonna qu'elle
seroit exécutée ponctuellement nonob-
stant toutes les oppositions & appella-
tions; sauf au Général de pouvoir don-
ner le Vicariat perpétuel au Prieur des
Jacobins, en le joignant aux deux Délé-
gués ci-dessus nommés. En 1520. il y
eut trois autres Vicaires nommés pour
procéder à la même réforme, l'Abbé de
S. Victor, le Prieur de S. Martin des
Champs & le Prieur des Celestins, aus-
quels le Parlement donna pour les assis-

QUART. DE STE AVOYE. XIII. 301
ter, Nicole Bracher Conseiller. Quelques années après, les Religieux de cette maison obtinrent un autre Arrêt du Parlement, qui ordonna que le Général n'y pourroit faire la visite que de trois en trois ans, qu'il termineroit chaque visite en trois jours, & qu'il auroit deux assistans, pris d'entre les Prieurs de saint Germain des Prez, de saint Victor, de saint Martin des Champs, de S. Sauveur de Melun, des Celestins & des Jacobins de Paris, au choix des Religieux de la maison. Sous le Regne de Louis XIII. le Cardinal de la Rochefoucaud saisit l'occasion de quelques désordres qui y étoient arrivés, & y introduisit des Chanoines Réguliers de sainte Genevieve, mais les Religieux de Sainte Croix eurent le crédit de faire sortir de leur Monastere ces Réformateurs, & de les renvoyer à sainte Genevieve par ordre du Roi, le 13. d'Octobre de l'an 1641. Les Religieux de Sainte Croix de la Bretonnerie se réformèrent alors d'eux mêmes, & résolurent de vivre régulièrement selon la Regle de S. Augustin.

Leur Eglise a été dédiée sous le titre de l'Exaltation de la Sainte Croix.

Sur la principale porte de l'Eglise, est cette inscription :

HÆC EST DOMUS DOMINI.

1689.

Cette date signifie apparemment que cette porte a été rebâtie en 1689. mais elle est presque d'aussi mauvais goût que si elle étoit gothique.

L'Eglise est gothique, mais assez grande, bien éclairée, & proprement tenue.

Le fameux *Barnabé Brisson*, second Président au Parlement de Paris, & un des plus sçavans hommes de son siècle; ayant été soupçonné par les seize de favoriser le parti du Roi, ils se saisirent de lui, de *Claude Larcher*, Conseiller au Parlement, & de *Jean Tardif*, Conseiller au Châtelet, & les firent pendre sans autre forme de procès à une poutre de la Chambre du Conseil du Châtelet. Cette abominable exécution fut faite le 15. de Novembre de l'an 1591. & le corps de Brisson fut inhumé dans cette Eglise. Quoiqu'on soit sçavant, ce n'est pas dire qu'on soit sans défauts. Un Historien Catholique * a accusé Brisson d'avarice & de cruauté, & ajoute qu'on le soupçonna de n'avoir pas peu contribué à l'emprisonnement du Premier Président de Harlay pour avoir sa place. Il rapporte même une Epitaphe qu'on fit à Brisson, & dont voici le commencement :

BARNABÆ BRISSONII
Præsidis maximi exangue cadaver
hic repostum est,

* *Jean-Baptiste le Grain.*

*qui, dum vixit, pecuniam
Cruce signatam adamavit,
Cruce adoravit, Cruci affixus est,
& à Cruce * ceterisque
cruenta pietate ferventibus,
in ade Crucis sepultus.*

* Procureur en Cour d'Eglise, & l'un des seize.

Cette cruauté ne fut pas longtemps impunie, car le Duc de Mayenne étant accouru à Paris, fit arrêter *Louchard, Anroux, Emonot & Ameline*, quatre des seize, & *Barthelemy*, qui n'en étoit pas, & les fit pendre publiquement dans la sale basse du Louvre, le 4. de Décembre suivant.

Il y a au-dessous de l'Eglise seize caveaux qui servent de sépulture à plusieurs familles de la Ville.

La maison est dans le goût moderne, & nouvellement bâtie. Dans le vestibule qui conduit au réfectoire, est un lavoir, ou fontaine d'architecture, en forme de demi coupole, dont les colonnes & tous les autres ornemens sont de différens marbres, & de métal doré. Ce morceau est plus beau qu'il ne convient, & seroit mieux placé dans quelques bosquets des jardins de Versailles, que dans une maison Religieuse. Le réfectoire est grand & propre. Le jardin n'est pas grand, mais il est bien tourné, & bien fleuri.

La rue des *Billettes* finit, d'un côté

304 DESCRIPTION DE PARIS ,
dans celle de Sainte Croix de la Breton-
nerie , & de l'autre dans celle de la Ver-
rierie. On la nommoit en 1290. & long-
temps après, la rue des Jardins , *vicus*
Hortorum. Quant au nom des Billettes
qu'elle porte depuis longtemps , il n'est
pas aisé d'en donner une étymologie un
peu satisfaisante. Le Pere du Breul se
mocque du Public , quand il dit que le
nom de *Billetes* vient de la bile noire ,
bilis atra , d'un Juif qui demouroit dans
cette rue , & qui fit mille outrages à une
hostie consacrée. *Sauval* est porté à croire
que ce nom tire son origine d'une espece
de néage qu'on appelloit *Billette* , à cau-
se d'un billot de bois qui étoit à la porte
de la maison où il se payoit ; mais il ne
compte pas absolument sur cette origi-
ne , & il a raison.

LE COUVENT DES BILLETES.

Le Couvent des Carmes qui est dans
cette rue , & qui en a pris le nom , est
situé à l'endroit où étoit autrefois la mai-
son d'un Juif nommé *Jonathas* , ou *le*
bon Juif. Une pauvre femme lui ayant
donné en gage le meilleur de ses habits
pour trente sols parisis qu'il lui avoit prêtés , & ne se trouvant pas en état de les
lui payer , elle le pria instamment de
vouloir bien lui prêter ledit habit pen-
dant les fêtes de Pâques , mais le Juif fut

inflexible, à moins qu'elle ne voulut lui promettre de lui apporter l'hostie qu'elle recevroit à la communion, auquel cas il lui promit non seulement de lui rendre son habit, mais encore de la tenir quitte de l'argent qu'il lui avoit prêté. Cette malheureuse s'en alla à S. Merry, où s'étant approchée de la sainte table, & y ayant reçu la communion, elle se retira aussitôt, & ayant mis la sainte hostie dans un mouchoir, l'alla livrer au Juif. Ce perfide n'eut pas plutôt l'hostie en sa disposition, qu'il la mit sur un coffre, & ayant pris un ganif, la perça de plusieurs coups, & l'on dit qu'aussitôt il en découla du sang en abondance. Il fut étonné de ce miracle sans en être converti, & appella sa femme, nommée *Belatine*, un fils & une fille qu'ils avoient, pour les en rendre témoins. Cet endurci continua encore ses impies expériences, & après avoir pris un cloud & un marteau, il perça de plusieurs coups la sainte hostie, & dans l'instant le sang recommença à couler; puis il l'attacha, & lui déchargea des coups de fouet, comme avoient fait autrefois les Juifs sur le corps passible de Jesus-Christ. *Belatine* fut si frappée de ce qu'elle voyoit, qu'elle ne put s'empêcher de lui reprocher son incrédulité & son impiété. Ce malheureux reprit encore cette hostie miraculeuse,

306 DESCRIPTION DE PARIS ,
& la jetta dans un grand feu ; mais la voyant voltiger au-dessus des flâmes sans qu'elle en fut endommagée , il prit un couteau , & fit des efforts inutiles pour la mettre en pieces. Pour n'oublier aucun des tourmens que Jesus - Christ. avoit soufferts en sa premiere Passion , il attachâ cette hostie , & la perça d'un coup de lance qui fit encore ruisseler le sang. Enfin pour dernier trait de rage , il la jetta dans une chaudiere remplie d'eau bouillante qui changea de couleur , & devint rouge comme du sang , pendant que l'hostie s'éleva au - dessus de la chaudiere , parut visiblement être le corps de Jesus-Christ crucifié. Son fils étant sorti dans le temps que les cloches appelloient le peuple à la grand-Messe , & ayant rencontré des enfans de sa connoissance qui alloient à l'Eglise , il leur dit que c'étoit en vain qu'ils y alloient , puisque son pere avoit ce matin si maltraité leur Dieu , qu'il l'avoit fait mourir. Une bonne femme entendant ce discours , prit une jatte de bois , & courut à la maison du Juif sous pretexte d'y aller querir du feu , & s'étant approchée de l'âtre , vit voltiger la sainte hostie qui vint se reposer dans le petit vaisseau qu'elle tenoit. Elle la reçut avec tout le respect possible , & la porta au Curé de S. Jean en Greve , où elle est encore ac-

tuellement. Au premier bruit de ce miracle, tout Paris accourut à la maison du Juif & à l'Eglise de S. Jean en Greve. On se saisit de ce Juif, on le mena en prison, comme aussi sa femme & ses enfans, & son procès ayant été instruit, il fut brulé vif. Sa femme qui n'avoit point eu de part à ses impiétés, & qui même avoit été touchée des miracles réitérés que Dieu avoit opérés en sa présence, fut baptisée avec ses deux enfans.

La maison & les autres biens de cet abominable Juif, furent confisqués au profit du Roi Philippe le Bel, & ce Prince donna une partie de cette maison à *Reignier Flaminge*, Bourgeois de Paris, qui y fit bâtir une Chapelle qui fut nommée *la Chapelle des Miracles*. Le même Prince voulant contribuer à l'agrandissement de cette Chapelle, & que le Service Divin s'y fit avec plus de régularité & de solemnité, donna l'an 1299. l'autre partie de la maison du Juif aux *Freres de la Charité de Notre-Dame*, qui en 1286. avoient été institués par *Gay de Joinville*, pour desservir l'Hôpital qu'il avoit fondé à *Boucheromont* dans le Diocèse de Châlons sur Marne. Ce Seigneur engagea en même temps *Reignier Flaminge* à céder à ces Religieux la Chapelle des Miracles, & par ce moyen ils furent mis en possession de toute la mai-

308 DESCRIPTION DE PARIS,
son du Juif & de ses dépendances. Les
Lettres Patentes par lesquelles Philippe
le Bel donna cette maison aux Freres de
la Charité de Notre-Dame, sont en ori-
ginal dans les archives du Couvent des
Billetes, & sont rapportées par *du Breul*
dans son Théâtre des antiquités de Paris.
Comme cette maison étoit dans la censive
& seigneurie de *la Bretonnerie* de Paris,
que l'on nommoit aussi *la Terre*, ou le
Fief aux Flamans, les Freres de la Cha-
rité de Notre-Dame obtinrent de *Jean*
Arrode, Seigneur de ce Fief, des Lettres
d'amortissement, qui sont datées de l'an
1302. & du mercredi jour de la fête de
Jehan Décolace. Elles sont aussi rappor-
tées dans les antiquités de *du Breul*. Le
Fief aux Flamans dont plusieurs Hôtels
& grandes maisons dépendent, subsiste
encore, & appartient aujourd'hui au
Couvent des Billetes.

Les Freres de la Charité de Notre-
Dame s'étoient érigés en corps de Com-
munauté du chef de Guy de Joinville,
& du leur, sans l'approbation du saint
Siege, ce qui est défendu par les canons,
mais le Pape Clément VI. par sa bulle
datée d'Avignon, & du 29. Août de
l'an 1346. leur donna l'absolution de
toutes les censures qu'ils avoient encou-
rues; & par une autre bulle datée du
même lieu & de l'an 1347. leur ordonna

de quitter leur ancien habit & leurs anciens statuts pour prendre la Regle de S. Augustin & l'habit qu'elle prescrit. Le Couvent des Billettes devint pour lors un Prieuré Conventuel de l'Ordre de S. Augustin, sous l'autorité d'un Général qui résidoit originairement à Boucheromont. La régularité des mœurs, & la piété de ces Freres de la Charité, leur acquirent l'estime du Public.

L'an 1408. la rue des Jardins avoit tellement changé de face, que le Couvent & l'Eglise des Billettes étoient comme enterrés, & que les Religieux qui l'occupoient furent obligés de bâtir non seulement de nouveaux Cloîtres, mais aussi une nouvelle Eglise. L'ancienne devint pour lors souterraine, & sert de cimetiere aux Religieux & aux Bienfaiteurs du Couvent. Malgré tous les changemens, la Chapelle *du Miracle* a toujours été conservée, & l'on voit auprès, des restes des anciens cloîtres. Les armes de France qu'on remarque aux voutes du cloître, sont des preuves de la protection que nos Rois ont accordée à cette maison. L'Université de Paris lui donna aussi des marques de son estime, car elle lui accorda droit de College, & par là ses Religieux en devinrent membres & suppôts. Dans la suite des temps les Freres de la Charité de Notre-Dame

310 DESCRIPTION DE PARIS ,
déchurent tellement de l'estime & de la
réputation qu'ils s'étoient acquise, qu'au
commencement du dix - septieme siecle
on entreprit de le réformer, mais le pe-
tit nombre de Religieux, qui n'étoit
pour lors que de quarante dans tous les
Couvents de l'Ordre, leur indocilité,
leur division, & la ruine du temporel
de leurs maisons, rendirent inutile ce
pieux dessein, & firent qu'on prit le seul
parti qu'il y eut à prendre, qui étoit de
laisser éteindre cet Ordre, & de permet-
tre à ses membres infortunés de traiter
avec différens Ordres Religieux pour
s'assurer du pain & le nécessaire à la vie.
En cet état ceux des Billettes traiterent
de leur Couvent avec les Peres Feuillans
qui avoient dessein d'y établir leur No-
viciat, mais sur ce qu'on donna à ces
derniers deux jardins ou emplacements
dans la rue d'Enfer, au fauxbourg saint
Michel, ils trouverent cette situation
plus convenable, & renoncerent aux
droits qu'ils venoient d'acquérir sur le
Couvent des Billettes. Les Carmes Ré-
formés de l'Observance de Rennes en la
Province de Tours, qui cherchoient de-
puis longtemps à s'établir à Paris saisirent
cette occasion, & le 24. de Juillet de
l'an 1631. il fut passé un contrat entre le
P. *Leon de S. Jean*, stipulant pour toute
la Congrégation desdits Carmes Réfor-

més, & les Religieux de l'Ordre de la Charité dits des Billettes, par lequel ces derniers cederent aux Religieux Carmes de ladite Congrégation, l'Eglise, Prieuré, & Monastere appellé des Billettes, ensemble tous les biens meubles & immeubles appartenans audit Prieuré; & comme ces Religieux Billettes reconnurent avoir auparavant traité avec les Peres Feuillans pour leur dite maison, ils s'obligerent de rapporter & bailler audits Peres Carmes le désistement des Peres Feuillans en bonne & due forme. Les Peres Carmes de leur côté s'obligerent de faire & célébrer le Service Divin en ladite Eglise; d'acquitter & faire les charges & fondations dont lesdits Religieux Billettes étoient tenus & obligés; de payer & acquitter toutes les dettes faites & créées par ledit Couvent & Religieux Billettes. Demeurans lesdits Billettes, si bon leur sembloit, en leurdit Couvent où ils devoient être logés, nourris, traités, chauffés, blanchis & soignés audit Couvent tant en santé qu'en maladie, aux dépens desdits Peres Carmes, qui outre lesdites choses s'obligerent de payer annuellement à chacun desdits Religieux Billettes la somme de cent livres pour leur vestiaire, & au Prieur celle de deux cens livres. Ce contrat fut confirmé par une bulle d

312 · DESCRIPTION DE PARIS ,
Pape Urbain VIII. par des Lettres Pa-
rentes du Roi Louis XIII. & par Jean-
François de Gondy , Archevêque de Pa-
ris, dont l'Official mit lesdits Peres Car-
mes en possession le 27. Juillet 1633.
après toutes les formalités requises, &
après plusieurs Arrêts du Parlement.

Sur la grand-porte de l'Eglise, en de-
hors étoit peinte en lettres gothiques noi-
res sur un fond blanc cette inscription :

*Ici est l'Eglise & Monastere aux Fre-
res de l'Ordre de la Charité de Notre-
Dame, fondée en l'honneur & reverence
du Saint-Sacrement de l'Autel, où le
précieux sang miraculeux de la sainte
hostie a été répandu.*

Sur l'entrée de la Chapelle du Mi-
racle, qu'on a toujours conservée, &
dans laquelle on descend par un esca-
lier entouré d'une balustrade, on lisoit
encore en 1685. une inscription dont
voici les termes :

*Ci-dessous le Juif fit bouillir
la SAINTE HOSTIE.*

Mais comme depuis quelque temps
on a couvert une partie de cette Cha-
pelle souterraine par une espee de tam-
bour de bois, on a mis en la place de
cette ancienne inscription celle qui suit :

Cette

*Cette Chapelle est le lieu où un Juif
outragea la SAINTE HOSTIE.*

L'on voit encore dans cette Eglise le ganif dont le Juif se servit pour percer la sainte hostie ; comme aussi l'ecuelle ou jatte de bois sur laquelle la sainte hostie vint se reposer. L'un & l'autre sont enchassés dans des Reliquaires d'argent qui sont des statues de Saints qui tiennent dans leurs mains les figures des instrumens qui y sont enchassés & qu'on expose assez souvent sur le Maître-Autel. Papire Masson , Ecrivain estimé , qui a beaucoup écrit sur notre Histoire , étoit très persuadé du miracle que Dieu avoit opéré en cet endroit , à l'occasion de la sainte hostie ; sa dévotion le porta à demander d'être inhumé dans cette Eglise. Voici son Epitaphe telle qu'elle est sur une tombe plate :

P A P I R I U S M A S S O N U S

Forensis ,

in Senatu Parisiensi Advocatus ,

in hoc loco jacet ,

quem sibi longe ante obitum elegerat

Requiescat in pace.

Sur un marbre noir attaché au pilier qui est vis-à-vis cette tombe on lit :

MALLEOLO ET CELTE INCISUM
MARMOR AIT,

*Si Sepulchra sunt domus mortuorum ,
PAPIRIUS MASSONUS
Annalium Scriptor in hac domo quiescit ;
de quo alii fortasse aliquid ,
ipse de se nihil ,
nisi quod olim qui hac legerit illum
vidisse cupiet.*

*Hoc Epitaphium JOANNES MASSONUS
Ecclesia Bajocensis in Lugdunensi
secunda Archidiaconus ,
ex autographo fratris , poni curavit.
Beata requie fruatur.*

Papire Masson étoit de S. Germain-Laval en Forès , & avoit changé son nom de *Jean* , en celui de Papire. Il fut Jésuite , & puis Avocat au Parlement de Paris. Il mourut au mois de Janvier de l'an 1611. âgé d'environ soixante-sept ans.

François Eudes de Mezeray , un de nos plus fideles Historiens , ordonna que son cœur fut inhumé dans une des Chapelles de cette Eglise où l'on lit cette inscription :

D. O. M.

Cy-devant repose le cœur de François Eudes de MEZERAY , Historiographe de France , Secretaire perpetuel de l'Académie Française.

Ce cœur après sa foy vive en Jesus-Christ, n'eut rien de plus cher que l'amour de sa patrie. Il fut constant ami des bons, & ennemi irréconciliable des méchans. Ses écrits rendront témoignage à la postérité de l'excellence & de la liberté de son esprit, amateur de la vérité, incapable de flatterie, qui sans aucune affection de plaire, s'étoit uniquement proposé de servir à l'utilité publique. Il cessa de respirer le 10. Juillet. 1683.

On ne doit point finir cet article sans parler de la nouvelle Eglise de ces P. P. bâtie à la même place de l'ancienne qui étoit du plus mauvais gothique. Le plan de celle-ci est si mal entendu, qu'il fait presque regretter l'autre. Nulle proportion entre sa largeur, sa longueur & sa hauteur, la partie du cœur est une grande ovale beaucoup trop alongée, qui forme un aspect choquant. Quant à l'ordonnance de toutes les autres parties de ce bizarre édifice & de son architecture, elle est sans accord & sans proportions. Des pilastres guindés sur des socles qui ont presque la moitié de l'ordre. Des tribunes portées sur des mutules très-maigres, qui se perdent dans le mur, & laissent ces tribunes sans soutien. Celle de l'orgue est dans le même genre, le dessein du portail est si pauvre & si dépour-

vu de génie, qu'il répond parfaitement à la composition du total.

Nous avons déjà dit, au sujet des bâtimens des Communautés Religieuses, qu'il est très-rare, & presque impossible qu'ils soient dans un bon genre, & exemts des fautes même les plus sensibles : la plupart de ceux qui les habitent n'étant habituellement appliqués qu'à des fonctions pieuses, ou à l'étude des livres saints, ils doivent nécessairement ignorer les regles de l'art de bâtir, & les bonnes proportions; satisfaits d'un plan proprement dessiné, ils l'adoptent avec confiance, & sur-tout si c'est l'ouvrage d'un de leurs P. P. qui ait le talent de griffonner de l'architecture. Sans un régleme[n]t de Police qui soumette à l'examen de l'Académie ou des Architectes renommés, nos édifices publics, Paris sera éternellement infecté d'une infinité de ridicules productions monacales, & de facades de maisons de particuliers & de Seigneurs, sans ordre, sans goût, sans proportions.

J'ai encore à remarquer au sujet de ces Religieux que le Prieuré de S. Nicolas des Basses Loges près de Fontainebleau leur fut aussi cédé par les Religieux de la Charité de Notre-Dame, comme une dépendance du Couvent des Billettes.

LES BLANCS MANTEAUX.

Ce Monastere fut établi en 1258. par des Religieux Mendians venus de Marseille où leur Ordre avoit commencé, sous le titre de *Serfs de la Vierge Marie*, & sous la Regle de S. Augustin; mais parce qu'ils portoient des manteaux blancs, le peuple les nomma *Blancs Manteaux*, & ce nom est resté à leur Monastere de Paris, & à la rue dans laquelle il est situé. Ils étoient différens de ceux qu'on nomme *Servites*, dont les manteaux sont noirs. *Amauri de la Roche*, Maître du Temple, permit à ces Religieux d'avoir en ce lieu un cimetière, une Chapelle & un Couvent, si l'Evêque de Paris le trouvoit bon, aussi bien que le Curé de S. Jean en Greve dans la Paroisse duquel ils s'établirent. Ces bâtimens furent élevés des aumônes de plusieurs particuliers qui donnerent de quoi acheter l'emplacement, & de quoi bâtir; cependant S. Louis en est regardé comme le principal fondateur, parce qu'il donna quarante sols de rente à la maison des Chevaliers du Temple de Paris, en dédommagement des droits de censive qu'elle avoit sur le lieu où fut bâti ce nouveau Monastere.

Cet Ordre de Serfs de la Vierge Marie dura fort peu de temps; car dans le

second Concile de Lyon en 1274. le Pape Grégoire X. supprima tous les Ordres Mendians établis depuis le Concile de Latran tenu sous Innocent II. à l'exception des quatre Ordres célèbres des Freres Prêcheurs, des Mineurs, des Carmes & des Augustins. Pour lors le Roi Philippe le Bel donna le Monastere des Blancs Manteaux aux Guillemites qui avoient été institués par un *saint Guillaume*, Solitaire, qui après avoir pratiqué la retraite dans plusieurs solitudes de Toscane, se fixa dans un lieu nommé *Malavalle*, dans le territoire de Sienne, d'où ses disciples se répandirent en Italie, en Allemagne, en France, &c. Il y en avoit déjà d'établis aux *Maccabées de Montrouge* près de Paris, & ce fut à ceux-là que Philippe le Bel donna le Monastere des Blancs Manteaux. Le Pape Boniface VIII. par sa Bulle du 18. Juillet 1297. datée de Civita-Vecchia, permit aux Hermites de S. Guillaume de Montrouge d'aller s'établir dans le Monastere des Blancs Manteaux.

Le Monastere des Guillemites se trouvant trop serré par les murs de la ville, ils supplierent le Roi Philippe de Valois de leur permettre de percer le mur, & d'y faire une porte, tant pour la commodité du peuple qui viendroit plus aisément entendre le Service Divin dans

leur Eglise, que pour jouir plus librement des maisons qu'ils avoient au-delà du mur. Le Roi leur accorda leur demande, & leur permit de percer le mur, & d'y mettre une porte ou *Huifferie*, par ses Lettres Patentes du mois d'Avrîl de l'an 1334. Ces Religieux demandèrent encore au Roi en 1336. une tour, & une quantité des anciens mur de la Ville, montant à trente-neuf toises deux pieds, ce que le Roi leur accorda aussi, à condition de payer chaque année quatre livres dix sols huit deniers parisis de rente, avec huit sols six deniers parisis de fonds de terre.

Les principaux Fondateurs de ce Monastere ont été *Antoine Robert*, l'un des quatre Notaires-Secretaires du Roi, & Greffier Criminel, & *Marguerite d'Orsay*, sa femme, qui en 1521. donnerent aux Blancs Manteaux leur terre & seigneurie du *Plessi-Gassot*, à quatre lieues de Paris, afin de mettre ces Religieux à couvert de la nécessité de mendier. Malgré ce secours, leur Communauté étoit peu nombreuse, lorsque le 3. de Septembre 1618. elle prit la résolution d'embrasser la Réforme qui avoit commencé à *S. Vanne* en Lorraine, & qui se répandit avec beaucoup de rapidité dans les Provinces de France. Elle députa *Jean Goyer*, son Prieur, & *Maurice*

320 DESCRIPTION DE PARIS ,
de Vaubicour , un de leurs confreres ,
pour aller au College de Cluni trouver
Dom *Martin Tesnier* , Prieur de S. Fa-
ron de Meaux , pour le prier d'accepter
leur Maison , & de l'unir pour toujours
à la Congrégation Françoisse des Béné-
dictins Réformés , selon la Réforme des
Bénédictins de S. Vanne de Verdun.
Dom *Martin Tesnier* accepta la proposi-
tion , & se transporta le même jour au
Monastere des Blancs Manteaux , où le
Prieur rendit compte à sa Communauté
de ce dont il étoit convenu avec *Martin
Tesnier* , & pria ses Religieux de dire
publiquement s'ils approuvoient ce qu'il
avoit fait , & de le signer. Tous approu-
verent le Traité , & le signerent , ce que
firent aussi les deux Prieurs. La Commu-
nauté des Blancs Manteaux n'étoit pour
lors composée que du Prieur , de six
Profès , & de deux Novices. *Henry de
Gondy* , Cardinal de Retz , & Evêque
de Paris , introduisit lui-même les Béné-
dictins Réformés dans ce Monastere ,
deux jours après le traité.

Le Général des Guillemites qui de-
meuroit à Liège , réclama contre cette
Réforme qui s'étoit faite dans un de ses
Monasteres sans son consentement ,
mais on n'eut aucun égard à ses plaintes ,
ni à ses protestations. Le Roi Louis XIII.
approuva cette union par ses Lettres Pa-

tentes du 29. Novembre de la même année, lesquelles n'ayant pas été enregistrées au Parlement dans le temps prescrit, ce même Prince accorda des Lettres de surannation, adressées au Parlement & en date du 22. Février 1622. pour y faire enregistrer les précédentes. C'est dans ces Lettres de surannation qu'on donna pour la première fois le nom de *Congrégation de saint Maur* aux Bénédictins Réformés de France, dénomination qui leur est toujours demeurée depuis.

Le Monastere des Blancs Manteaux a été rebâti en 1685. le Chancelier le Tellier, & Elifabeth Turpin sa femme, poserent la première pierre le 26. d'Avril, & firent présent de mille écus.

L'Eglise a été bâtie à côté de l'ancienne, sur l'emplacement de laquelle on a fait le jardin. L'intérieur de cette Eglise est beaucoup trop long pour sa largeur. Il regne dans l'ordonnance de son architecture une monotonie de pilastres corinthiens dont le trop grand nombre fatigue l'œil. Les arcades entre lesquelles sont placés ces pilastres, & qui communiquent aux bas côtés, sont traitées plutôt dans le goût de l'ordre dorique que dans celui du corinthien. Les bas côtés sont trop étroits, & dans le genre d'une cour à remises, plutôt que dans celui d'une

322 DESCRIPTION DE PARIS,
Eglise. Enfin il n'y a point de détail qui puisse dédommager des défauts du total, & le moindre connoisseur en Architecture s'apercevra aisément, par le grand nombre des irrégularités de celle-ci, que l'Auteur étoit très-peu versé dans l'art de bâtir.

Jerôme de Hacqueville, premier Président du Parlement de Paris, décédé le 4. Novembre 1628. fut enterré dans l'ancienne Eglise de ce Couvent; on y avoit mis aussi les entrailles de *Catherine de Bourbon*, fille de Charles de Bourbon, premier Duc de Vendôme, & de *Françoise d'Alençon*, Abbessé de Notre-Dame de Soissons, laquelle mourut à Paris en l'Hôtel de Guise l'an 1594.

La famille *des Mallons* a sa sépulture dans un caveau de cette Eglise; comme descendans de la fille unique d'Antoine Robert, & de Marguerite d'Orsay, principaux Bienfaicteurs de cette maison. Il y a aussi un caveau pour la famille des *Brularts*.

La nouvelle Eglise est ornée d'un beau monument de marbre blanc, qui a été sculpté par *Simon Maiziere* en 1719. & érigé à la mémoire de *Jean le Camus*, Lieutenant Civil, mort le 28. de Juillet, & inhumé ici le 30. du même mois de l'an 1710.

Sur un des panneaux de ce mausolée

QUART. DE STE AVOYE. XIII. 323
est gravée en lettres d'or l'Épitaphe
suiivante.

D. O. M.

IN EXPECTATIONE JUDICII,

H I C J A C E T

Integerrimus dum viveret Judex

JOANNES LE CAMUS

primùm in sanctiore Regis Consilio

Libellorum supplicum Magister,

mox Regius Arvernorum Provinciae

Præfectus

demum Prætor Urbanus Parisiensis

quo nomine jus dixit civibus

annis ad quadraginta

duos habuit fratres clarissimos

alterum Episcop. & Principem

Gratianop. S. R. E. Cardinalem,

alterum suprem. Paris. subsidiorum

curiæ Principem.

Clarissimus ipse, & neutri impar

maximum sui desiderium reliquit.

V. Kal. Augusti M. DCCX. ætatis LXXIV,

In hac æde sacra ubi corpus suum condi

voluit monumentum

conjugi carissimo, & sibi

MARIA CATHARINA DU JARDIN

P. C.

La rue des Blancs Manteaux à pris son
nom, de même que le Couvent, de la

O vj

324 DESCRIPTION DE PARIS ,
couleur du manteau des serviteurs de la
Vierge Marie , car , selon *Sauval* , en
1268. elle se nommoit la rue de *la petite
Parcheminerie*, depuis , la rue de *la vieille
Parcheminerie* , la rue de *la Parchemine-
rie* , & la rue des *Parcheminiers*. Tous
ces noms différens sont rappelés dans
des Chartes du Trésor du Temple , des
années 1440 , 1480 & 1492.

La rue Sainte-Avoye a pris son nom
d'un Couvent de Filles , dont la Cha-
pelle est sous l'invocation de la bienheu-
reuse *Avoye* , *Hadvigis* , qui vivoit vers
l'an 1198. & qui étoit Prieure de *Méere* ,
de l'Ordre des Prémontrés dans le Dio-
cèse de Cologne.

Le Couvent de *Sainte-Avoye* est donc
dans la rue à laquelle il a donné le nom.
On voit par un acte de l'Official de Pa-
ris de l'an 1283. que *Jean Suivant* ,
Chevecier de S. Merri , & une veuve
nommée *Constance de saint Jacques* , y
avoient fait bâtir à frais communs une
maison en faveur de quarante veuves ,
sous la direction du Chevecier de saint
Merri. Dans la suite on y mit aussi des
Béguines , & il y en avoit encore quel-
ques-unes lorsqu'on y mit des Ursulines,
suivant un Concordat passé entre les Bé-
guines de la maison de sainte Avoye ,
les Ursulines , & le Curé ou Chevecier
de S. Merri , Patron & Fondateur de

QUART. DE STE AVOYE. XIII. 325
cette maison. Le 31. Janvier de l'an
1622. ce Concordat fut approuvé par
Henry de Gondy, Cardinal de Rets,
Evêque de Paris, & confirmé par Let-
tres Patentes du Roi du mois de Février
de l'an 1623. vérifiées au Parlement le
même mois.

On voit dans cette rue une fontaine sur
laquelle est cette inscription de Santeul :

*Civis aquam petat his de fontibus, illa
benigno
Depatrum patriamunere, jussu venit. 1687.*

I M I T A T I O N.

*Qu'on ne trouve jamais cette source tarie ;
Obeissez, Nymphes, exactement :
Votre gloire par-là ne sera point flétrie ,
Ceux qui vous font un tel commandement ,
Sont les Peres de la Patrie.*

Bosquillon.

L'Hôtel de *Mesmes* est dans la rue
Sainte-Avoye, & s'étend jusqu'à la rue
du Chaume & à celle de Braque. C'étoit
autrefois l'Hôtel de *Montmorenci* que le
Connétable *Anne*, & *Magdeleine de Sa-
voye*, sa femme, donnerent à *François
de Montmorenci*, Maréchal de France,
leur fils aîné. Le Roi *Henri II.* y a de-
meuré quelquefois : des Princes & des
Ambassadeurs y ont aussi logé quelques
jours. Le Connétable *Anne de Montmo-*

renci, ayant été blessé à mort, dans la bataille de S. Denis, d'un coup de pistolet dans les reins, le 9. de Novembre 1567. fut apporté dans cet Hôtel où il mourut le troisieme jour d'après la bataille âgé de 74 ans. C'est encore dans cet Hôtel que fut faite la nôce de *Jean-Louis de Nogaret*, Duc d'*Espernon*, avec *Marguerite de Foix*, Comtesse de Candale & d'*Astarac*. Cet Hôtel passa ensuite à Messieurs de Mesmes, & *Jean-Antoine de Mesmes*, l'a occupé jusqu'en 1712. que de Président à Mortier, ayant été nommé Premier Président du Parlement, il le quitta pour aller demeurer au Palais. Ce Magistrat y avoit fait faire de grandes réparations sur les desseins de *Bullet*, & ensuite sur ceux de *Boffrand*. De nos jours nous l'avons vû servir à un usage que ses anciens maîtres auroient très-certainement désapprouvé; car c'est ici que *Jean Law* établit d'abord les bureaux de la *Banque générale*, qui a causé la ruine de tant de familles.

L'*Hôtel de Beauvillier* est de l'autre côté de la rue, & fut bâti pour Claude de Mesmes, *Comte d'Avaux*, célèbre par ses négociations & par ses Ambassades, mort le 29. Novembre 1650. Cet Hôtel fut dans la suite vendu à *Paul de Beauvillier*, Duc de S. Aignan, Pair de France, Premier Gentilhomme de la

Chambre du Roi, Chevalier des Ordres de Sa Majesté, Chef du Conseil Royal des Finances, Grand d'Espagne, &c. mort dans sa maison de Vaucresson, près de Versailles, le 31. d'Août 1714. âgé de soixante-six ans. Cette maison qui est d'une grande & magnifique apparence, a été bâtie sur les desseins de *Pierre le Muet*. Les quatre faces du bâtiment sont décorées de grands pilastres, qui s'élevent depuis le rez-de-chaussée, jusqu'au comble. La cour a douze toises de largeur sur seize de profondeur, & l'escalier est d'une coupe hardie. Les connoisseurs trouvent que la décoration est trop grande pour la petitesse du bâtiment. D'ailleurs la corniche du corps de logis & des pavillons a été brisée, & n'est point unie comme celle des aîles : défaut considérable dans lequel l'Architecte n'est tombé que par économie, & nullement par ignorance.

- *La rue de Bracque* va de la rue Sainte-Avoye à la rue du Chaume. On la nommoit autrefois la rue *des Bouchers*, la rue *aux Bouchers*, & la rue *aux Bouchers du Temple*, à cause d'une Boucherie que les Templiers avoient établie en cet endroit, comme faisant partie de leur territoire. Elle a pris le nom de *Bracque* qu'elle porte encore aujourd'hui, d'un Hôpital & d'une Chapelle qu'*Arnoul*

328 DESCRIPTION DE PARIS ,
Bracque, Bourgeois de Paris, fonda, &
d'un Hôtel que *Nicolas Bracque*, son
fils, & Maître d'Hôtel du Roi Charles
V. fit bâtir dans la rue du Chaume. La
fortune enrichit & éleva tellement ce
Nicolas Bracque, qu'il donna son nom
à une partie de ce quartier, car il y avoit
l'*Hôpital de Bracque*, l'*Hôtel de Brac-*
que, la *Fontaine de Bracque*, la *Porte de*
Bracque, le *jeu de Paulme de Bracque*
qui étoit dans la rue du Temple, &c.
De tous ces lieux, il n'y a que la rue qui
ait retenu le nom de *Bracque*.

La rue du Chaume, la rue du grand
Chantier, & celle des *Enfans Rouges*, ne
composoient autrefois qu'une seule rue,
qu'on appelloit la rue du *Chantier du*
Temple, à cause que les *Templiers* y
avoient un chantier, au coin de la rue
du Chaume & de celle des quatre Fils.
Dans la suite on la partagea en trois
rues, & dès l'an 1291. on la nommoit
la rue du Chaume, depuis la rue des qua-
tre Fils, jusqu'à celle des Blancs Man-
teaux. Après que Philippe le Bel eut per-
mis au Maître du Temple d'y faire une
porte de Ville, on l'appella tantôt la rue
de la Porte neuve, & tantôt la rue de la
Porte du Chaume. Dès qu'on eut abbatu
cette porte, elle reprit son nom de la
rue du Chaume, & quelquefois même
on la nommoit la rue du *Viel-Bracque*,

parce qu'elle passoit devant la Chapelle de Bracque dont je vais parler.

L'EGLISE ET COUVENT DE LA MERCI.

Cette Eglise & ce Couvent sont situés dans la rue du Chaume, & ont été bâtis sur l'emplacement qu'occupoient un Hôpital & une Chapelle fondés en 1348. par *Arnoul Bracque*, & desservie par quatre Chapelains. La Reine *Marie de Medicis* fit demander cet Hôpital & cette Chapelle en 1613. à *François Bracque*, Seigneur du Luat, pour y établir des Religieux de la Merci ou de Notre-Dame de la Rédemption des Captifs. *François Bracque* y consentit, & céda à la Reine le droit de patronage qu'il avoit sur ces lieux, se réservant seulement pour lui & pour les siens le droit de sépulture dans ladite Chapelle. Les Religieux de la Merci furent aussitôt mis en possession de cette maison, à la charge que le Commandeur ou Supérieur de ce Couvent présentera un cierge à la Reine regnante, tous les ans le jour de la Chandeleur. L'Eglise & le Couvent ont été bâtis tout à neuf sur les desseins de *Cottard*. L'Eglise est assez propre; le Maître-Autel est décoré des statues de *saint Pierre Nolafque* & de *S. Raymond*, lesquelles sont des chefs-d'œuvres de *Michel Anguier*, Sculpteur habile.

Le portail qui est plus moderne , a été élevé sur les desseins du sieur *Boffrand* habile Architecte. La richesse de sa composition , & sa hauteur n'ont aucune proportion avec la petitesse de l'Eglise ; mais l'intention de l'Architecte a été que ce portail servît de décoration à la belle architecture de l'Hôtel de Soubise. Les colonnes du premier ordre sont isolées & leur forme ovale, seul exemple dans Paris de cette licence. L'Auteur ne pût la justifier qu'en disant qu'il avoit voulu par-là diminuer leur saillie, qui dans une rue peu large, auroit trop interrompu l'allignement des autres bâtimens ; mais dans ce cas, il auroit dû engager ces colonnes dans le mur, ce qui ne se doit cependant jamais pratiquer sans une grande nécessité par le mauvais effet qui en résulte.

On voit dans cette Eglise le tombeau de la famille de *Bracque*, on y voit aussi un cartouche de marbre attaché à un des piliers de la nef, du côté de l'Épître, sur lequel est gravée une inscription qui nous apprend que le cœur de *Charles de Themines*, Seigneur de Lauzieres, & celui de *Pons-Charles*, Marquis de Themines son fils, ont été inhumés ici par les soins d'*Anne Habert de Montmor*, veuve de *Charles* (fils du Maréchal de Thémines, lequel fut tué du vivant de

son pere devant Monheur le 11. Décembre 1621.) & mere de Pons-Charles qui fut tué au siege de Mardik l'an 1646. âgé de vint - six ans. Voici l'inscription qu'on lit ici :

A. † Ω.

Heic condita sunt corda Caroli , & Pontii Caroli ejus filii Marchionum & Dom. de Thémînes , de Lausieres , de Gourdon & Cadurc. Provin. & Reg. copiis per Gallias Praefectorum quorum ille Pontii Marchi. de Thémînes , & Francia Marefcalli , Armoricaeque Provinciae Rectoris , parentis sui virtutis bellica , fideique erga Regem heres , dum Monhurium Aquitania expugnat pro religione majorum casus. Occubuit XII. Kal. Jan. Ann. M. DC. XXI. Aetat. XXVII. Hic , ab utroque non degener , in obsidione Mardicci Morinorum pro patria dimicans cecidit eid. Aug. Ann. M. DC. XLVI. Aetat. XXVI.

Vivent corda eorum in seculum seculi.

Psal. 21. vers. 27.

Tristes reliquiae Heroum ! victricia quondam

*Heic patris & nati condita corda jacent
O Patria ! o pietas ! utrique optate quietem
Quam peperit vobis sanguine uterque.*

Anna Haberta MOMMORIA

Carolo conjugi optimo ,

*Et Pontio Carolo fil. carissimo
pientiff. mœrens posuit.*

La grand-porte de la maison est à côté de celle de l'Eglise, & a été nouvellement bâtie sur un dessein d'assez bon goût. Dans l'attique est un cartouche de marbre noir sur lequel est écrit en lettres d'or :

Les Religieux de la Merci, ou de Notre-Dame de la Redemption des Captifs, établis à Paris par la Reine Marie de Medicis en 1613.

Ces Religieux furent institués par *Pierre Nolasque*, Gentilhomme de Languedoc, lequel s'associa plusieurs compagnons qui consacrerent leur vie au rachat des Chrétiens esclaves chez les Barbares & les Turcs. Ils reçurent l'habit de leur institut dans l'Eglise Cathédrale de Barcelone, des mains de *Berenger* qui en étoit Evêque, en présence de *Jacques I.* Roi d'Arragon & Comte de Barcelone le 10. Août de l'an 1223. Cet habit tout blanc consistoit en une tunique, un scapulaire & une chape. Sur le scapulaire il y avoit l'écu des armes d'Arragon avec une croix en chef, comme les portent encore tous ceux de cet Ordre, à cause que *Jacques* Roi d'Arragon fut leur principal fondateur. Leurs conf-

titutions particulieres furent dressées par *Raimond de Pegnafort*, Dominiquain fameux, qui étoit le Confesseur de *Pierre Nolasque*. Il tira ces constitutions de celles de son Ordre, mais il les accommoda à l'exercice de la Rédemption des Captifs, & elles furent approuvées par le Pape Grégoire IX. en 1230. Quoique le rachapt des Esclaves Chrétiens soit la fin principale de cet Ordre, de même que celui des Trinitaires ou Mathurins, ce qui les distingue, est que ceux de la Merci font un quatrieme vœu qui est non-seulement d'aller racheter les Esclaves, ce qui leur est commun avec les Trinitaires, mais même de demeurer en ôtage pour eux, vœu que ces derniers ne font point.

La rue de *Paradis* va de celle du Chaume à la vieille rue du Temple. Elle a pris son nom d'une enseigne & d'une maison bâtie dès l'an 1291. & nommée la maison de *Paradis*. C'est dans cette rue qu'est la grand-porte de

L'HÔTEL DE SOUBISE.

Cet Hôtel occupe tout le terrain qui est depuis la rue de *Paradis* jusqu'à celle des quatre Fils; & regne le long de la rue du Chaume. Il a appartenu autrefois à *Olivier de Clifson*, Connétable de France, & c'est lui qui y fit élever les anciens

édifices que nous y voyons encore. Avant c'étoit une grande maison nommée *le grand Chantier du Temple*, dont les Parisiens firent présent à ce Seigneur, selon Pasquier, lorsqu'ils se virent réduits par son moyen à venir crier miséricorde au Roi dans la cour du Palais; & en effet les *M*. d'or couronnées qu'on a vues longtems sur les murailles & sur les combles de cet Hôtel, faisoient connoître qu'on les avoit ainsi peintes pour insulter aux Parisiens, & leur reprocher leur faute. Elles indiquent aussi la raison pour laquelle sous Charles VI. & même après, on nommoit cet Hôtel *l'Hôtel de la Miséricorde*. La maniere dont *Froissard* & les Historiens nous parlent de l'assassinat d'Olivier de Clisson entrepris en 1393. fait croire que ce Connétable logeoit pour lors dans cette maison, & qu'il étoit en chemin pour s'y rendre lorsqu'il fut attaqué.

Cet Hôtel de Clisson fut vendu seize mille livres à François Duc de Guise, par Philibert Babou, Evêque d'Angoulême. Charles de Lorraine, Cardinal & Archevêque de Reims, acheta en 1556. *l'Hôtel de Laval*. Brinon, Conseiller au Parlement, qui le lui vendit, l'avoit acheté huit mille livres de Guy de Laval en 1545. Cet Hôtel étoit situé au coin de la rue de Paradis, & de celle du Chau-

me, & étoit séparé de celui de Clisson par un cul-de-sac qui aboutissoit à l'Hôtel de la Roche-Guyon dans la vieille rue du Temple. *Louis de Rohan*, Comte de Montbazou, vendit en 1560. cet Hôtel de la Roche-Guyon à François Duc de Guise. De ces trois Hôtels, & de quelques maisons de particuliers que les Ducs de Guise avoient acquises en différens temps, & qu'ils joignirent ensemble, ils en composèrent ce vaste Hôtel de Guise qui a porté leur nom jusqu'en 1697. que *François de Rohan*, Prince de Soubise, l'acheta des héritiers de *Marie de Lorraine*, Duchesse de Guise & de Joyeuse, morte à Paris le 3. de Mars 1688. âgée de 73 ans, & la dernière de la branche de Lorraine-Guise.

Dès que ce Prince eut acquis cet Hôtel, il forma le dessein de lui faire changer presque entierement de face, mais il falut pour cela du temps, & de grands travaux. On commença à y travailler en 1706. sous la conduite de *la Maire*, excellent Architecte. La principale porte de cet Hôtel étoit anciennement dans la rue du Chaume; mais après l'avoir fermée, & en avoir ouvert une autre à côté, vis-à-vis la rue de Bracque, pour laisser le passage libre à une rue qui va de la rue de Bracque, à travers la cour de cet Hôtel, à la vieille rue du Temple, l'on

336 DESCRIPTION DE PARIS,
ouvrit la principale porte dans la rue de Paradis, vis-à-vis de la principale face de cet Hôtel. Comme la rue de Paradis est étroite, on a pratiqué cette grande porte dans un enfoncement circulaire qui en rend l'accès plus majestueux & plus facile. Elle est décorée de chaque côté de deux groupes de colonnes corinthiennes, avec leurs couronnemens en ressaut, sur lesquels on a posé une statue d'*Hercule*, & une de *Pallas*, qui ont été sculptées par *Coustou* le jeune, & par *Bourdy*. Au milieu de l'attique sont les armes de Rohan-Soubise. Plusieurs trophées d'armes dont on a orné les côtés, servent d'accompagnemens, & terminent cette décoration.

La cour est si spacieuse & si bien décorée, qu'il n'y en a point dans Paris qui lui soit comparable pour l'étendue & pour la décoration. Un entablement continu soutenu par des colonnes coupées, d'ordre composite, regne au pourtour, & forme un corridor, à la faveur duquel on peut aller à couvert. Sur cet entablement, regne une balustrade, avec les massifs sur les colonnes.

Cette cour est terminée par une grande façade d'architecture qu'on a placée contre l'ancien édifice pour en cacher la difformité. Deux différens Ordres d'architecture ont servi à cette décoration.

Au

Au rez-de-chaussée sont huit colonnes couplées d'ordre composite, entre lesquelles sont trois grandes portes ceintrées, qui conduisent dans un vestibule où est le grand escalier peint par le sieur *Bruneti*. Le même nombre de colonnes, mais d'ordre corinthien, forme un second ordre sur le premier, & l'un & l'autre sont terminés par un fronton triangulaire, dans le tympan duquel sont les armes de Rohan-Soubise, sculptées par *Lorrain*. Sur ce fronton sont deux figures à demi couchées; & dans les encoignures sont des groupes de génies. Pour racorder ce grand corps d'architecture avec le perystile qui regne au pourtour de la cour, on a mis de chaque côté des groupes de colonnes, sur l'entablement desquelles on a placé les figures des quatre saisons, qui ont chacune l'attribut qui lui convient.

On l'a dit, & je le répète encore, que la disposition des ordres de cette façade est contre l'usage des anciens Architectes, & contre les préceptes ordinaires de l'architecture, qui veulent qu'on mette l'ordre composite sur le corinthien, au lieu qu'ici le corinthien est sur le composite. Les anciens mettoient l'ordre dorique sur le Toscan: l'ionique sur le dorique: le corinthien sur l'ionique, & le composite sur le corinthien. C'est ce

338 DESCRIPTION DE PARIS ,
que nous voyons qu'on a observé dans
les édifices des temples , basiliques , cu-
ries , cirques , théâtres , amphitéâtres ,
& autres grands & magnifiques bâti-
mens de l'antiquité.

Armand-Gaston de Rohan , Evêque de
Straßbourg , Grand-Aumônier de Fran-
ce , & Cardinal de l'Eglise Romaine , a
fait bâtir un grand Hôtel sur une portion
du terrain de l'Hôtel de Soubise. Cet
Hôtel qu'on nomme l'*Hôtel de Stras-
bourg* , a sa principale entrée dans la
vieille rue du Temple. Cet édifice est
assez simplement décoré du côté de la
cour , & a par là quelque beauté , mais
les faces des bâtimens qui sont à droite
& à gauche , ont peu de convenance avec
le principal corps d'architecture. La fa-
çade qui regne sur le jardin , est d'un
meilleur goût. C'est un ordre dorique
au rez-de-chaussée , avec un avant-corps
au milieu , orné de quatre colonnes.
L'ordre ionique est au - dessus du dori-
que , & l'attique est surmonté d'un fron-
ton , dans le tympan duquel sont les
armes de son Eminence.

On voit dans cet Hôtel la fameuse
Bibliothèque de MM. de Thou , que le
Cardinal de Rohan acheta en 1706. de
M. de Menars Président à Mortier au
Parlement de Paris. Elle étoit composée
d'environ quinze mille volumes , du

remps du Président de Thou, & excel-
loit en relieures, en impressions & en
beau papier. Dès que ce Président étoit
averti qu'on imprimoit quelque bon ou-
vrage dans les pays étrangers, aussitôt il
y envoyoit du grand papier, afin d'en
avoir quelques exemplaires plus beaux,
& mieux conditionnés que ceux des au-
tres. Depuis que cette Bibliothèque a
passé au Cardinal de Rohan, elle a été
tellement augmentée, que celle de Mes-
sieurs de Thou en fait aujourd'hui la
moindre partie.

Le Cardinal de Soubise, petit neveu
du *Cardinal de Rohan*, a occupé cet
Hôtel pendant plusieurs années, & y a
fait des dépenses considérables en meu-
bles & en ornemens. Depuis la mort de
ce Prince arrivée en 1756. cet Hôtel est la
demeure du Prince *Louis de Rohan*, nom-
mé Coadjuteur de Strasbourg, en 1760.

XIV. *Le Quartier du Temple.*

LE Quartier du TEMPLE ou du Ma-
rais est borné à l'Orient par les
Remparts & la rue du Mesnil - montant
inclusivement; au Septentrion, par les
extrémités des fauxbourgs du Temple
& de la Courtille inclusivement; à l'Oc-
cident, par la grande rue des mêmes
fauxbourgs & la rue du Temple inclusi-

340 DESCRIPTION DE PARIS ,
vement , jusqu'au coin de la rue des
vieilles Audriettes ; & au Midi , par les
rues des vieilles Audriettes , des quatre
Fils , de la Perle , du Parc Royal & neu-
ve Saint-Gilles inclusivement.

Le TEMPLE a pris son nom des Reli-
gieux Templiers qui avoient été nom-
més ainsi , parce qu'ils firent leur pre-
mier établissement auprès *du Temple* de
Jerusalem. Cet Ordre qui est le plus an-
cien de tous les Ordres Militaires , com-
mença en 1118. à Jérusalem. *Hugues des*
Payens & *Geoffroy de S. Omer* , en fu-
rent les Instituteurs , se dévouerent avec
sept autres de leurs amis au service de
Dieu , & firent les trois vœux de Reli-
gion entre les mains du Patriarche de
cette Ville. Le motif principal de leur
institution étoit d'escorter les Chrétiens
qui voyageoient en la Terre Sainte , de
les défendre des voleurs & des infideles ,
& même de les loger. Leur nombre ne
s'étoit pas encore accru lorsque six d'en-
tr'eux , ayant leur Maître à leur tête ,
vinrent en France , & se présentèrent au
Concile de Troyes qui se tint en 1128.
& où étoit S. Bernard, Ce Concile , sur
la demande de *Hugues* , premier Maître
du Temple , donna commission à saint
Bernard de leur dresser une regle. Saint
Bernard eut bientôt rempli la commis-
sion que le Concile lui avoit donnée :

il fut si édifié du zele & de la régularité de ces six Religieux, qu'il finit leur éloge en disant *qu'ils joignoient la douceur des Moines à la valeur des gens de Guerre.* Le Pape Honoré II. en leur imposant cette regle, leur ordonna de porter un habit particulier, qui étoit une longue robe de couleur blanche. Le Pape Eugene III. y ajouta une croix rouge par dessus, afin de les faire souvenir de ne pas craindre de répandre leur sang pour la défense de la Religion Chrétienne. Ils songerent ensuite à s'établir à Paris; quelques-uns veulent que ce fut en 1148. mais faute de connoître les titres de cette maison, il est difficile de dire quelque chose de certain.

Le plus ancien titre qui nous soit connu, est de l'an 1211. du mois de Novembre: il est rapporté par *du Breul*, Antiquités de Paris de l'édition de 1612. page 873. Par ce titre *Holdoin* Prieur ou Précepteur du Temple & les Freres accordent à l'Hôpital de sainte Oportune une maison située dans la rue neuve joignant la maison de *Simon Franque*, moyennant six sols *parisis* de sur-cens. Dans la suite les Templiers agrandirent considérablement la maison qu'ils avoient à Paris, afin d'y recevoir leurs Confreres qui venoient de toutes parts en cette Ville pour y tenir leur Chapitre

342 DESCRIPTION DE PARIS ,
général. Cette maison devint si magnifique , que lorsque S. Louis accorda le passage par son Royaume à Henri III. Roi d'Angleterre pour retourner de Gascogne en ses Etats , le Roi lui donna le choix du Palais , ou du Temple pour son logement , mais Henri préféra le Temple , à cause du grand nombre d'appartemens qu'il y avoit. Ce fut là aussi que ce Monarque donna un grand festin au Roi & à toute la Cour. Ce repas fut si magnifique , qu'un Historien contemporain le met au - dessus des fêtes les plus célèbres de l'Histoire.

Philippe III. surnommé le Hardi , par ses lettres datées de Vincennes au mois d'Août de l'an 1279. conserva aux Chevaliers du Temple leur Justice basse , moyenne & haute sur toutes les terres & maisons qu'ils avoient au-delà des murs de la nouvelle enceinte de Paris , depuis la porte du Temple jusqu'à la porte Barbette ; mais à l'égard des terres qui avoient été enfermées dans la ville , il ne leur y conserva que la Justice foncière ou basse.

Les Templiers déchurent peu à peu de l'état de régularité où ils vivoient. Le relâchement & les désordres s'introduisirent dans leurs mœurs , & enfin ils tombèrent , selon quelques - uns , dans des crimes si énormes , que le Pape Clé-

ment V. & le Roi Philippe le Bel résolurent l'abolition de cet Ordre. On tint alors le Concile général de Vienne, & dans la deuxième session où le Pape & Philippe le Bel étoient présens, le 22. de Mai de l'an 1312. on publia la bulle de condamnation & d'extinction de l'Ordre des Templiers, avec défense à quiconque ce fût d'en prendre l'habit sous peine d'excommunication, & on disposa en même temps des biens & des Particuliers de cet Ordre. Clément V. par une Bulle adressée aux Administrateurs des biens des Templiers, leur ordonna de les remettre entre les mains du Grand-Maître des Freres de l'Ordre de S. Jean de Jérusalem, aujourd'hui nommés Chevaliers de Malte.

Il est constant que le trésor du Roi avoit été longtems en dépôt au Temple, mais je n'ai point vu de preuve que Philippe le Bel soit venu faire son séjour dans cette maison, dès qu'on en eut chassé les Templiers. Les Chevaliers de S. Jean de Jérusalem entrèrent donc en possession du Temple, & de tous les biens des Templiers, à Paris & ailleurs. Ces Religieux ont fait du Temple la maison Provinciale du grand-Prieuré de France. Elle occupe un grand terrain enfermé de hautes murailles à crenaux, fortifiées d'espace en espace par des tours.

Ces tours & les créneaux ont été abbat-
 tus en partie. La grande porte est déco-
 rée d'un ordre dorique à colonnes iso-
 lées ; toute l'architecture qui orne cette
 façade est d'un fort mauvais goût. La
 cour étoit décorée d'une espece de peris-
 tile à colonnes couplées qui a été détruit
 sous le grand-Prieuré de *M. le Chevalier*
d'Orléans parce qu'il tomboit en ruines ;
 mais quoiqu'il eut quelques défauts, il
 formoit une magnifique décoration à la-
 quelle on a substitué une misérable pa-
 lissade de tilleuls taillés en arcades qui
 ressemble fort à des décorations de caba-
 rets & de guinguettes. Le corps de logis
 qui est au fond de cette cour, a été bâti
 par *Jacques de Souvré*, grand-Prieur de
 France ; mais en 1720. & 1721. le Che-
 valier d'Orléans qui étoit revêtu de ce
 grand-Prieuré, fit faire de grands chan-
 gemens dans cet édifice sur les desseins
 & sous la conduite de *Gilles-Marie Op-
 penord*, premier Architecte du Duc
 d'Orléans, alors Régent du Royaume.
Le Prince de Conti qui est aujourd'hui
 grand-Prieur a fait élever divers bâti-
 mens dans les cours de ce vaste empla-
 cement.

Le reste du terrain de ce grand enclos
 est rempli par l'Eglise, par la grosse tour,
 & par un grand nombre de maisons, dont
 quelques-unes sont accompagnées de

jardins. Les autres sont petites & de peu d'apparence, & louées à des Marchands & à des artisans qui y jouissent de la franchise du lieu.

La grosse tour flanquée de quatre tourelles, a été bâtie par frere *Hubert*, Trésorier de l'ordre des Templiers, qui mourut en 1222. Cette tour est regardée comme un des plus solides édifices qu'il y ait dans le Royaume.

L'Eglise est gothique, & a été, dit-on, bâtie sur le modele de celle de S. Jean de Jerusalem. Elle a devant sa principale porte, un petit porche ou vestibule.

On voit dans le chœur un mausolée de marbre noir & blanc, sur lequel est la statue à genoux d'*Amador de la Porte*, Grand-Prieur de France, mort en 1640. Ce monument a été fait par *Michel Bourdin*, l'un des plus habiles Sculpteurs de son temps.

Au haut de ce tombeau est cette inscription :

D. O. M. S.

Non moriar, sed vivam.

Et narrabo opera Domini. Psal. 117.

Et au bas est écrit :

P I I S M A N I B U S.

*Portam pietas generosis sustulit alis ;
Qui sic evahitur tartara nulla timet.*

Plus bas encore , sur la face du monument , est l'inscription qu'on va lire.

Æ T E R N A D I G N U M

M E M O R I A

D. AMADORUM DE LA PORTE ,

Cujus cineres hîc sepulti futuram præstolantur anastasin , posteritati multa commendant decora. Ejus origo gens vetustæ nobilitatis apud Pictones heroum ferax , præcipuis hocce nostro sæculo præfulsit honoribus ; quippe quæ Eminentiissimum Cardinalem Richelium , liliati Cali nostri velut Atlantem , virum primæ notæ , & omnibus majorem titulis ; nec non illustrissimum Polemarchum Melleraum , invictum Poliorcetem , Provinciæ Armoricæ Proregem , utrinque nepotes quasi ad miraculum protulit ; ille tamen ante hæc gentilitia sidera propriis jam splenduerat radiis , & à puero in Melitensis ordinis sacram adscriptus militiam , in ea fortiter sese gesserat , gemina expeditione navali ; tum illa , qua fame periclitanti Religionis Insulæ , expugnatis , captis , & adductis quinque navibus Turcicis , frumento onustis , opportunè succurrit ; tum ea , qua eorumdem Infidelium classe in secundo regressu à lepanto dispersa , & direpta , singulari ejus adminiculo opima spolia , captivi , & tormenta bellica in ordinis com-

*modum cessere : deinde summus illi Fran-
ciæ Prioratus , (apud Equites post supre-
mam spectatissima dignitas) non aula fa-
voniis , quibus bis restitit , blandè afflato ,
sed exacta secundum atatem successione
promoto , cum applausu obtigit ; quo in
gradu oppressorum protectorem , egenorum
provisorem , dissidentium conciliatorem ,
se semper exhibuit ; sub Eminentissimo
Cardinali nepote , Regni administro , Ar-
chitalassi vice functus est , illi solum secun-
dus , qui in omnibus Galliæ negotiis pri-
mas tenuit ; ea vitæ innocentia & morum
gravitate fuit , ut conversatione sua vanas
Aulicorum mentes sapientiæ sale condiret ;
eo animi vigore , ut sive in Deum , sive
in Regem peccantibus vel sola præsentia
metum incuteret ; tandem & annis & me-
ritis plenus , octogesimum atatis annum
excedente lustro , morte Justorum obdormi-
vit in Domino. Ann. sal. 1640.*

R. I. P.

*Hanc grati animi , & piæ memoriæ du-
rabilem tesseram , Carolus Melleræus ,
idem qui suprâ nepos amantissimus posuit.*

*Amador de la Porte , Grand-Prieur de
France , dont on vient de lire l'Épitaphe ,
étoit fils de François de la Porte , Sei-
gneur de la Lunardiere ; & de Magde-
leine Charles. Ce fut réellement un Gen-*

348 DESCRIPTION DE PARIS ;
tilhomme de beaucoup de mérite , &
digne de tous les éloges qu'on vient de
lire dans son Épitaphe. Le crédit du Car-
dinal de Richelieu , ni celui de Charles
de la Porte, Duc de la Melleraye , Ma-
récchal de France , ses neveux , n'eurent
que peu, ou point de part à toutes les
dignités dont il fut revêtu. Il fut Grand-
Prieur de France , Bailli de la Morée ,
Commendeur de Bracque , Ambassa-
deur de son Ordre en France , Gouver-
neur de la Ville & Château d'Angers en
1619. du Havre en 1626. Lieutenant
de Roi au Pays d'Aunis , & Isles de Ré
& d'Oleron en 1633. & mourut à Paris
d'apoplexie le 31. d'Octobre 1640.

En entrant dans la Chapelle du nom
de *Jesus* , on voit un tombeau , sur le-
quel est la statue d'un homme à genoux
& armé , dont l'Épitaphe est attachée à
un pilier qui est tout auprès :

*Habet interior Gallia antiquissimam fa-
miliam DE VILLIERS L'ISLE - ADAM ,
multis magnisque rebus gestis clarissimam ,
Regum amicitias celeberrimam ; unde suis ,
totique Reip. christianæ prodiit tantis dig-
nus natalibus Philippus , cujus modo ,
Viator , monumentum cernis , honoris
virtutisque ergo positum. Hunc eò sua per
gradus evexerunt merita , ut concordibus
omnium votis , in universum suum ordi-*

nem obtinens imperium , ejus militiae magister fuerit , quae Deo Opt. Max. est , & Joanni Zachariae sacra ; cellam hanc vivens ineffabili tetragrammato nomini , extra quod nulli salus , vir pius ac religiosus dicatam voluit.

Philippe de Villiers de l'Isle-Adam , Grand-Maître de l'Ordre de S. Jean de Jerusalem , mourut à Malte le 21. Août 1534. ainsi le monument qu'on voit ici , n'est qu'un Cenotaphe , ou tombeau vuide. Ce grand-Maître avoit donné des marques signalées de sa valeur & de sa conduite en la défense de la ville de Rhodes assiégée par Soliman II. du nom , Sultan des Turcs. La maison de Villiers étoit une des plus anciennes & des plus illustres de l'Isle de France. Oudri Vital parle d'Aymeri , Seigneur de Villiers , qui vivoit en 1073. Charles de Villiers , Evêque & Comte de Beauvais , Pair de France , ayant hérité , comme aîné de sa maison , des terres de l'Isle-Adam , de Nogent sur Oyse , &c. en fit don à Anne de Montmorency , fils de sa cousine germaine , depuis Connétable de France , par acte du 10. Septembre 1527. De la maison de Montmorency , cette terre a passé dans la maison de Bourbon-Condé , & puis dans la branche de Bourbon-Conti. La petite ville de l'Isle sur la ri-

350 DESCRIPTION DE PARIS ,
viere d'Oyfe , prit son furnom d'*Adam* ;
qui en étoit Seigneur avant l'an 1200.
& depuis ce temps-là , ces deux noms
n'en ont plus fait qu'un , qu'on a donné
à la petite ville de l'Isle , & à la branche
aînée des descendans de cet Adam.

Dans le fond de cette même Chapel-
le , est un tableau où sont les armes de la
maison de Lorraine ; on lit dessous.

T O M B E A U

DE TRÈS - ILLUSTRE ET TRÈS - MAGNIFIQUE

P R I N C E ,

FRANÇOIS DE LORRAINE ,

GRAND - PRIEUR DE FRANCE.

*Passant , qui sans penser au destin rigou-
reux ,*

*Vivant au prix des morts t'estime bien-
heureux ,*

*Arrête un peu le pas , & tu pourras con-
noître ,*

*Lequel est plus heureux , ou celui qui
vient naître ,*

*Ou celui qui mourant , laisse avecque son
nom ,*

Les fideles témoins d'un immortel renom.

*Sous ce marbre engourdi demeure l'ombre
vaine ,*

*Et le corps enfermé de François de Lor-
raine ,*

Non de ce grand François , qui par ses
braves faits

Deffendit les Lorrains , & recouvra Ca-
lais ;

Mais d'un qui descendu des mêmes pere
& mere ,

Suivoit assez de près la grandeur de son
frere ,

Qui deffendant la foy ne voulut s'épar-
gner ,

Comme de sa vertu Malthe peut témoi-
gner ,

Qui deffendit son Roi , voire toute la
France ,

Comme confesse assez la coste de Pro-
vence ;

Les nourrissons du Rhin , le Pays Bou-
lenois ,

Les ramparts emmurez des frontieres
d'Artois.

C'est , passant , ce qui fait qu'encore que
la vie

Lui fut avant ses jours subitement ravie ,
Si est ce qu'il vivra , & son renom tou-

jours

Vivant compagnera l'infinité des jours ;

Renom qui fleurira plutôt par sa vail-
lance

Que par heureusement avoir pris sa nais-
sance

D'un Prince successeur à ce grand Gode-
froy ,

352 DESCRIPTION DE PARIS,
Qui laissant son Pays par armes se fit
Roy,
Ayant divinement conduite son armée,
Jusqu'au lieu capital de la terre Idumée;
Sa vertu toutesfois, ni l'heur de ses
Ayeux,
Bien qu'il fut à chacun courtois & gra-
cieux,
Ne peurent empêcher qu'en la fleur de son
âge,
Il n'ait passé trop tost par le commun pas-
sage,
Où l'on ne voit jamais que la trace des
pas,
Ne voissent regarder toujours en contre bas.

Vous doncques qui n'avez pour Ayeux ni
pour peres,
Les Princes & les Rois, ne pleurez vos
miseres;
Mais plutôt sous la terre allez patiem-
ment,
Puisque la mort aux Grands ne pardonne
autrement.

O B I I T 6. M A R T I I 1562.

A côté de cette même Chapelle, on
voit sur une table de marbre noir, cet-
te Epitaphe :

C Y G I S T

F. FRANÇOIS DE FAUCON,
Chevalier de l'Ordre de S. Jean de Jeru-

salem , Commandeur de Villedieu en Dreugesin ; lequel pendant vingt années de résidence à Malthe , a servi sa Religion avec honneur en plusieurs occasions contre les Infidelles , même étant Capitaine de Galere , & aussi Capitaine de la Capitane de son Ordre , & revenu en France , se trouva en la bataille gagnée par M. l'Amiral de Montmorency sur les Rochelois , commendant une Poberge : depuis étant Général des Vaisseaux de Normandie , est décédé à Paris en Avril 1626. âgé de 42 ans , au grand regret de Messires Alexandre , & Charles de Faucon , subsecutivement Premiers Présidens de Normandie , & de Messire Claude de Faucon Sieur de Messy , ses freres , qui lui ont fait faire cette Epitaphe.

François de Faucon , étoit connu dans le monde sous le nom de Chevalier de Ris , & étoit fils de Claude Faucon , reçu Conseiller au Parlement de Paris le 11. Janvier 1567. puis Président des Enquêtes en 1579. & enfin Premier Président du Parlement de Rennes.

Dans la Chapelle de S. Pantaleon , on remarque sous une arcade pratiquée dans la muraille , le tombeau de F. Bertrand de Cluys , Grand-Prieur de France , & de Pierre de Cluys son neveu , aussi Grand-Prieur de France. Ces deux

354 DESCRIPTION DE PARIS ,
statues font à genoux , & l'une à la file de
l'autre. Au bas de cette arcade est écrit :

*Ici est le monnument de nobles & reli-
gieuses personnes , FRERES BERTRAND
DE CLUYS , jadis Prieur de l'Aquitaine ,
& depuis Grand-Prieur de France , & de
R. F. PIERRE DE CLUYS son neveu , aussi
Grand-Prieur de France , lequel a fait
construire cette Chapelle de fond en com-
ble , dédiée en l'honneur de S. Pantaleon ,
en commémoration de la victoire obtenue
par la grace divine contre le Grand-Turc ,
l'an 1480. le jour dudit Sainct. La Cha-
pelle fut faite l'an 1519. bénite l'an 1532.
& depuis réparée l'an 1547.*

Sur l'autel de cette Chapelle , il y a
un tableau fort ancien , où se voient di-
vers miracles de S. Pantaleon représen-
tés à la maniere de nos vieux Peintres ,
c'est-à-dire , par différens groupes répan-
dus dans tout l'espace du tableau , ce qui
choquoit fort à la vérité les regles de la
bonne composition , mais cela suppléoit
cependant à l'impuissance de ce bel art
d'offrir aux yeux plus d'un moment &
d'une seule action remarquable dans un
sujet d'Histoire.

*Le Temple a donné son nom à la rue
sur laquelle il est situé. Elle se nommoit
en 1252. la rue de la Chevalerie du Tem-
ple ; en 1283. la rue de la Maison du*

Temple, & s'étendoit depuis la rue *Barre-du-Bec* jusqu'au Temple. Philippe Auguste ayant fait faire une porte de Ville, auprès de l'Hôpital de sainte Avoye, on lui donna le nom de rue *de la porte du Temple*; mais vers l'an 1485. on commença à ne la plus appeller la rue *du Temple*, que depuis le Temple jusqu'aux coins des rues Michel le Comte & des vieilles Audriettes: & pour la partie qui étoit depuis les coins de ces deux rues, jusqu'à la rue *Barre-du-Bec*, on la nomma, comme on fait encore aujourd'hui, la rue *sainte Avoye*.

Au coin de la rue du Temple, & de celle des *vieilles Audriettes* ou *Haudriettes*, ainsi nommée de quelques maisons de cette rue qui appartenoient aux *Audrietes*, il y a une échelle très-connue sous le nom d'*Echelle du Temple*. Cette échelle & plusieurs autres qu'on voyoit autrefois en différens quartiers de Paris, étoient des marques de haute Justice. Celle du Temple est aujourd'hui la seule qui subsiste dans cette Ville: encore n'en reste-t-il qu'un des montans.

Contre les murs du Temple, à l'entrée de la rue de la Corderie, est une boucherie composée de trois étaux. Les Templiers l'avoient établie dans la rue *de Bracque* qui pour cette raison fut nommée pour lors & long-temps après, tan-

356 DESCRIPTION DE PARIS ;
tôt la rue des Boucheries , tantôt la rue
aux Bouchers du Temple , & tantôt la
rue *aux Boucheries de Bracque*. Dans la
suite on la transporta dans la rue du
Temple. Dès son établissement, les bou-
chers de la grande boucherie voulurent
l'empêcher , & prétendirent que person-
ne n'en pouvoit tenir sans leur consente-
ment. Il y eut un procès qui fut terminé
en 1182. en faveur des Templiers , à la
charge que cette boucherie n'auroit que
deux étaux , larges chacun de douze
pieds. Cela se voit dans des Lettres Pa-
tentes qui sont dans les cartulaires du
Temple & des bouchers. *Sauval* ajoute
qu'on apprend par une Sentence du Châ-
telet de l'an 1422. qu'à la rue du Tem-
ple étoient l'Hôtel & la boucherie de
Jean Testart , mais on ne sçait si cette
boucherie faisoit partie de celle des Tem-
pliers , ou si elle en étoit différente. Nous
ne sçavons pas même en quel temps on
a ajouté un troisieme étal à celle du
Temple.

LE COUVENT DES FILLES DE SAINTE ELISABETH.

Ce Couvent est situé dans la rue du
Temple , & vis-à-vis du Temple même.
Il est occupé par des Religieuses du Tiers-
Ordre de S. François , qui suivent la ré-
forme de *Piquepuces*. Elles ont eu le

même Instituteur que la réforme qu'elles font profession de suivre , c'est-à-dire , le P. *Vincent Mussart* , Parisien. Plusieurs particuliers entrèrent dans les vûes de ce zélé Religieux pour l'établissement de ces Filles , & leur donnerent des maisons , ou des rentes. Le dernier Octobre 1613. *Gabrielle Besson* , & *Marie Mussart* sa fille , l'une belle-mere , & l'autre sœur du P. *Vincent Mussart* , donnerent une rente de six cens livres qu'elles échangerent pour la moitié d'une maison située en la rue neuve S. Laurent , qui leur fut cédée le même jour par *Jeanne de la Grange* , qui en même temps leur fit don de l'autre moitié. Le 27. Novembre suivant , *Jeanne Gaudion* leur donna une rente de deux cens livres , & *Marthe Lallement* une autre de deux cens soixante & deux. *Catherine du Bois* leur donna deux jours après , une rente de deux cens quatre-vingt-dix livres. *Agnès Mazier* , *Marie Bréan* , *Antoinette Claineau* , *Marie Mauclerc* , *Françoise Moignée* , *Jacques Boucher* , & *Marie Desprez sa femme* , & *François Hainault* , leur donnerent à l'envi plusieurs autres rentes par contrats des 1. 10. 16. 27. & 31. Décembre de la même année 1613.

Tous ces bienfaits déterminèrent le Roi à leur accorder des Lettres Patentes au mois de Janvier 1614. par lesquelles

358 DESCRIPTION DE PARIS,
il est permis à ces Filles d'établir dans
Paris, ou dans les fauxbourgs, un Mo-
nastere de douze Sœurs de la Pénitence de
l'étroite observance du Tiers-Ordre de
S. François. Ces Lettres furent registrées
au Parlement le premier d'Août de l'an
1615. & l'Evêque de Paris leur permit
de bâtir un Monastere dans la rue neuve
S. Laurent. Les choses étant dans cette
situation, le P. *Vincent Mussart*, accom-
pagné d'*Antoine Mussart* son frere, alla
à *Salins* dans le Comté de Bourgogne,
où il y avoit un Couvent de Filles du
Tiers-Ordre, nouvellement agrégé à la
réforme dont ce Pere étoit l'Instituteur,
& il en amena deux Religieuses pour
instruire & diriger les douze, tant Filles
que veuves, qui les attendoient à Paris
pour embrasser le même Institut. On
comptoit parmi ces douze postulantes la
belle-mere & une sœur du P. *Mussart*.
Il y en eut trois qui sortirent pendant
l'année du Noviciat, mais les neuf au-
tres firent leurs vœux le 30. Mai de l'an
1617. La belle-mere & la sœur du *Pere*
Mussart furent du nombre des neuf qui
firent profession. La premiere prit le nom
de *Sœur Gabrielle de sainte Anne*, &
l'autre, celui de *Sœur Marie de saint*
Joseph. La premiere Superieure de ce
Monastere fut la Mere *Claire-Fran-*
çoise de Besançon que le *Pere Mussart*

avoit amenée exprès de Salins. Elles demeurèrent d'abord dans un hospice que les Religieux de Piquepuces avoient dans la rue du Temple, & qu'ils leur prêtèrent en attendant qu'on eût bâti le Couvent qui fait le sujet de cet article. La Reine Marie de Medicis les prit sous sa protection, & se déclara leur Fondatrice, conjointement avec le Roi Louis XIII. son fils. Ce fut elle qui mit la première pierre des nouveaux bâtimens, tant de l'Eglise que du Monastere, en 1628. Ils furent achevés en 1630. & dès lors ces Religieuses allerent s'y renfermer, & rendirent aux Piquepuces l'hospice qu'ils leur avoient prêté.

Le portail de l'Eglise de ces Religieuses est décoré de deux Ordres d'Architecture en pilastres, le dorique & l'ionique; mais le dedans de l'Eglise n'est orné que de l'ordre dorique. Quoique ces Religieuses fassent profession du Tiers-Ordre de S. François, elles ne laissent pas de posséder des biens fonds, & d'en recevoir les revenus, comme il paroît par les donations qu'on leur a faites, & par les acquisitions qu'elles ont faites de plusieurs maisons aux environs de leur Monastere.

360 DESCRIPTION DE PARIS,
LE COUVENT DES PENITENS
DE NAZARET.

Ce Couvent est dans la même rue, & du même côté que celui des Filles de sainte Elifabeth. Après que ces Filles eurent rendu aux P. P. du Tiers-Ordre de S. François, établis à Piquepuces, l'hospice qu'ils leur avoient prêté, ils formèrent le dessein d'y faire bâtir un Couvent dans les formes. Le Chancelier *Seguier* favorisa leur entreprise en leur donnant une somme considérable en 1630. Leur Eglise est grande & belle, cependant elle n'auroit de longtems été achevée, si en 1732. une personne inconnue n'eut mis dans le tronc de cette Eglise la somme de cinq mille livres en louis d'or. C'est avec cette somme que ces Religieux ont fait orner de sculptures les chapiteaux des pilastres qui décorent cette Eglise, & qu'ils ont fait détruire des tribunes qui étoient au-dessus des Chapelles qui regnent au pourtour, & ont donné par-là plus d'exhaussement & plus de grace à ces Chapelles.

Il n'y a rien de remarquable dans cette Eglise que le tableau du maître - Autel, qui représente l'Annonciation, il est de *le Brun*. La Chapelle la moins ornée, & même la plus nue de toutes, est celle des descendans du Chancelier *Seguier*, principal

QUART. DU TEMPLE. XIV. 361
principal Fondateur de ce Couvent. Le cœur de ce Chancelier fut inhumé dans le caveau de ladite Chapelle. On a inhumé depuis dans le même caveau le cœur d'*Armand du Cambout Duc de Coislin*, mort le 16. de Septembre 1702. âgé de 67 ans, & quinze jours; celui de *Magdeleine du Halgoët*, sa femme, morte le 9. Septembre 1705. celui de *Pierre du Cambout de Coislin*, Evêque d'Orléans, Cardinal, & grand-Aumônier de France, mort le 5. Février 1706. âgé de soixante-neuf ans; le corps de *Magdeleine Armande du Cambout de Coislin*, Duchesse de Sulli, & le corps de *Henri-Charles du Cambout*, Duc de Coislin, Pair de France, Evêque de Metz, premier Aumônier du Roi, Commandeur de l'Ordre du saint Esprit, & mort à Paris le 28. de Novembre 1732. & inhumé dans ce caveau le 30. du même mois. Il n'y a dans cette Chapelle, ni même dans toute cette Eglise, aucune Epitaphe.

L'Eglise & le Couvent sont sous le titre de *Notre - Dame de Nazaret*, cette maison est de la Province de Normandie; au lieu que Piquepuce qui est si proche de celle-ci, est de la Province de France.

Au bout des murailles de l'enceinte du Temple, du côté du Rempart ou Cours, est une fontaine publique qu'on

362 DESCRIPTION DE PARIS ,
nomme *la fontaine de Vendôme* , parce
qu'elle fut construite du temps que le
Chevalier de Vendôme étoit Grand-Prieur
de France. Les deux vers qui suivent ,
servent d'inscription à cette fontaine :

*Quem cernis fontem , Maltea debetur &
Urbi ,
Præbet hîc undas , præbuit illa locum.*

La rue du Temple étoit enfin termi-
née du côté du Rempart , par une porte
qu'on nommoit *la Porte du Temple*. Elle
demeura fermée , à cause des troubles
de la Ligue , depuis l'an 1564. jusqu'en
1606. qu'elle fut rouverte à la faveur de
la paix générale , & en même temps on
la rebâtit , mais en 1684. elle fut démo-
lie par ordre des Prevôts des Marchands
& des Echevins.

Le fauxbourg du Temple n'a rien de
remarquable que *la Courtille* qui est à
l'extrémité de ce fauxbourg , & qui con-
siste en plusieurs cabarets où le peuple va
se divertir les Fêtes & les Dimanches.
Courtille est un vieux mot usité autrefois
à Paris , & qui signifioit un jardin cham-
pêtre où les bourgeois alloient se diver-
tir , & qui apparemment , dit *Sauval* ,
venoit de *Courri* , dont se servent les Pi-
cards pour signifier la même chose. C'est
de-là que furent formés les mots de
Courtillia , *Cortilia* , *Curtillia* , & *Cur-*

zilleriè, qu'on trouve dans de vieux titres pour signifier des *Jardins & des Jardiniers*. Il y avoit dans ces quartiers-ci la Courtille du Temple, la Courtille saint Martin, Barbette, & au Boucelais. De toutes ces Courtilles, il n'y a plus que celle du Temple qui ait conservé son nom, mais d'ailleurs elle a bien changé de face, car autrefois il n'y avoit que des jardins, & aujourd'hui il y a plus de cabarets que de jardins.

Entre l'endroit où étoit la Porte du Temple & la Porte S. Antoine, & sur les fossés de la Ville, on a bâti un Pont qu'on nomme *le Pont aux Choux*, à cause qu'il est dans un fauxbourg où il y a beaucoup de jardins potagers, qui fournissent à Paris quantité de légumes, & particulièrement des choux. On bâtit en 1674. une porte rustique qu'on nomma *la Porte S. Louis*, apparemment à cause de cette inscription qu'on y lit :

LUDOVICUS MAGNUS

A V O

DIVO LUDOVICO.

ANNO R. S. H. M. DC. LXXIV.

Cette porte a été abattue en 1760.

J'ai dit dans la Description du quartier précédent, que la rue du Grand Chantier changeoit trois fois de nom.

Depuis la rue de Paradis jusqu'au coin de la rue des quatre Fils , on la nomme la rue *du Chaume* ; depuis le coin de la rue des quatre Fils, jusqu'à celui de la rue d'Anjou , elle porte le nom de la rue du *Grand Chantier* ; & depuis la rue d'Anjou jusqu'au coin de la rue Porte-Fin ou Porte-Foin , on la nomme la rue des *Enfans Rouges*. Quoiqu'en 1598. le Prevôt de Paris à la requête du grand Prieur de France ordonnat que l'enchere d'une maison de cette rue seroit réformée , portant qu'elle étoit bâtie à la rue des *Enfans Rouges*, appelée anciennement la rue du *Grand Chantier*, & qu'à la place, on mettroit assise dans la rue du *Grand Chantier*, tout devant les *Enfans Rouges*, malgré le grand Prieur & le Prevôt de Paris, le public s'est obstiné à continuer de l'appeller la rue des *Enfans Rouges*.

Dans la rue du *Grand Chantier*, au coin de celle des quatre Fils, est une grande maison qui a beaucoup d'apparence, & qui a appartenu à des gens de Finances qui ont fait beaucoup de dépense pour l'embellir. Elle a été bâtie sur les desseins de *Jules Hardouin Mansard*, & a appartenu aux sieurs *Reick* de Penautier, Trésorier des Etats de Languedoc & du Clergé de France ; & à *Jean Romanet* Fermier général, & Re-

ceveur général des Finances de la Généralité d'Auvergne, qui, à la Chambre de Justice de 1716. fut taxé à quatre millions. Ces riches titres doivent faire penser qu'on a beaucoup dépensé pour rendre cette maison commode & magnifique.

Un peu plus avant on en remarque une autre que feu *le Juge*, aussi Fermier général, a fait bâtir, & dans laquelle sont plusieurs bas-reliefs de Coyzevox, deux grands plafonds peints par *la Fosse*, & dans le jardin est une statue d'*Anselme Flamen*. Cette maison a appartenu en dernier lieu à feu *Jean Marie de Voigny*, Receveur des Finances de la Généralité de Rouen.

A l'entrée de la rue des Enfans Rouges, au coin de celle d'Anjou, est *l'Hôtel du Duc de Tallard*. Cette maison qui est grande & belle, fut bâtie sur les desseins de *Bulet* pour M. *Amelot de Chaillou*, ancien Maître des Requêtes, & pere de M. *Amelot de Chaillou*, Ministre & Secrétaire d'Etat. Comme le terrain sur lequel cette maison est bâtie, n'étoit point avantageux, l'Architecte en a tiré parti fort habilement. L'escalier est un des beaux de Paris. Cette maison est accompagnée d'un jardin & d'une basse-cour.

LES ENFANS - DIEU , autrement dits
LES ENFANS ROUGES.

Cet Hôpital qui est au bout de la rue à laquelle il donne son nom , & au coin de la rue Porte-Foin , a été fondé par le Roi François I. à la sollicitation de *Marguerite* , sa sœur unique , femme de *Henry d'Albret* , Roi de Navarre. François I. donna pour cet établissement la somme de trois mille six cents livres tournois , provenue de la taxe qu'on avoit imposée sur les Usuriers. Cet argent fut remis entre les mains de *Jehan Briçonnet* , Président de la Chambre des Comptes , qui chargea *Robert de Beauvais* d'acheter une maison avec cour & jardin , auprès du Temple , laquelle couta douze cents livres. Le contrat d'acquisition est du 24. Juillet 1534. Le Roi ne donna cependant ses Lettres Patentes qu'au mois de Janvier 1636. vieux stile. Il dit dans ces Lettres qu'on a oublié , mal-à-propos , de dire dans le contrat d'acquisition , que l'acquêt avoit été fait des deniers du Roi , & il déclare qu'il est Fondateur de cette Maison , où il veut qu'on reçoive tous les pauvres petits Enfants qui seront trouvés à l'Hôtel-Dieu , orphelins de pere & de mere , pourvû qu'ils ne soient pas nés & baptisés dans la ville & fauxbourgs de Paris ; car ceux

qui sont dans ce cas-là, doivent être reçus à l'Hôpital du S. Esprit; ni bâtards, car le Doyen & le Chapitre de Notre-Dame ont accoutumé de les faire nourrir pour l'amour de Dieu. Ce même Prince ordonna par ces mêmes Lettres Patentes que ces Enfans fussent perpétuellement appelés *Enfans-Dieu*, & qu'ils fussent vêtus d'étoffes rouges pour marquer que c'étoit la charité qui les faisoit subsister.

Dans une des vitres du cœur on voit le Roi François I. *Marguerite sa sœur*, Reine de Navarre, & *Jean Briçonnet*, tous trois peints au naturel: là le Prince & la Princesse caressent des Enfans Rouges, les uns & les autres sont dans des attitudes très-convenables. Dans une autre vitre *Jesus-Christ* y est représenté caressant des Enfans que des femmes lui présentent. Les têtes & les attitudes des personnes peintes dans cette vitre, sont d'une bonne main, & les connoisseurs la trouvent une des mieux peintes qu'il y ait à Paris.

Dans la nef de cette Eglise, à main droite, on lit l'Épitaphe d'*Antoine Briçonnet*, qui apparemment étoit fils de *Jean Briçonnet*, qui par ses soins avoit contribué à la fondation de cet Hôpital.

D. O. S.

ANTONIO BRISONETIO , *Equiti ,
Portali Domino , Senatori Regio ,
& in Regiâ libellorum magistro.*

*Claris dignus avis , domo vetusta ,
& dignus patre , fratribus , propinquis
Brisonetius hac quiescit ade ,
Portali Dominus , pius probusque ,
portis athereæ receptus aula ,
aula qui modo præfuit libellis ,
& quem calculus omnium probavit ;
illum calculus ad polos revexit.
Obiit die 6. Septemb. 1605.*

La rue *Porte-foin* va de la rue des Enfans Rouges à la rue du Temple. En 1282. elle se nommoit la rue *des Poulies* ; & la rue *Richard des Poulies* , à cause de Richard des Poulies , qui pour lors y acheta une place des Templiers , où on fit bâtir vers l'an 1333. Depuis *Jean Porte-fin* y ayant fait bâtir une grande maison appelée l'*Hôtel Porte-fin* , cette rue quitta le nom de *Richard des Poulies* , pour prendre celui de *Porte-fin* ; mais le Peuple ayant insensiblement oublié le nom de *Jean Porte-fin* & de son Hôtel , il corrompit leur nom , en donnant à la rue le nom de *Porte-foin* , & cet usage à prévalu.

La rue de *Vendôme* est entre le Temple & le Cours du Rempart. Elle abou-

tit d'un côté à la rue du Temple, & de l'autre aux rues d'Angoumois & de Boucherat. Le nom qu'elle porte, lui a été donné, parce que *Philippe de Vendôme* étoit Grand-Prieur de France lorsqu'elle fut commencée. C'est dans cette rue qu'est la *maison des Filles du Sauveur*.

Cette Communauté a été instituée pour y recevoir des filles & des femmes qui s'étant prostituées, se repentent du désordre de leur vie passée, & ont résolu d'en faire pénitence. Elles y sont reçues comme à la Communauté du Bon Pasteur. Leur premier établissement se fit vers l'an 1701. dans la rue du Temple, auprès de la rue Porte-foin, par les soins charitables de *Madame Desbordes*, & de quelques autres Dames de piété. Comme elles étoient logées fort à l'étroit dans cette rue, elles achetèrent une place dans la rue de Vendôme, où elles firent bâtir des lieux réguliers, & une Chapelle dédiée *au Sauveur*. Le 6. Août on y solemnise la Fête de la Transfiguration de *Notre-Seigneur Jesus-Christ* comme titulaire. On y solemnise aussi le 29. d'Octobre la Fête de *sainte Marie la Pénitente*, que quelques-uns nomment *la Née*, c'est-à-dire, la Nouvelle; & d'autres, *sainte Marie l'Hellepontine*. Elle fut convertie par *S. Abraham*, son oncle, surnommé le Solitaire.

En rentrant dans l'intérieur de ce quartier, je dois remarquer pour l'intelligence de quelques noms de rues, qui sont ceux de différentes Villes & Provinces du Royaume, que le Roi Henri le Grand ayant formé le dessein d'embellir Paris en 1608. il résolut de faire dans ce quartier une place la plus magnifique qu'il y eut eu jusqu'alors, laquelle auroit été nommée *la Place de France*, à cause que chaque rue qui y auroit abouti, auroit porté le nom d'une des principales Provinces du Royaume. Ce grand Prince pour en arrêter le dessein, se transporta sur les lieux, & en fit tracer le plan & l'élévation en sa présence, par *Alaume & Châtillon* ses Ingénieurs. Le marché en fut donné à *Carel* & autres Entrepreneurs, à la charge d'y travailler incessamment, avec ordre au Duc de Sully d'y tenir la main. On seroit entré dans cette place par huit rues larges de six toises, & bordées de maisons uniformes. Ces rues auroient été nommées *Picardie, Dauphiné, Provence, Languedoc, Guyenne, Poitou, Bretagne, Bourgogne*. Les curieux peuvent voir le plan & l'élévation de cette place qui furent gravés par *Poinsart*. La mort funeste de Henri IV. déranga entièrement ce projet & les alignemens : cependant on donna aux rues qu'on fit faire en 1626. les

noms d'Angoumois , de Beauce , de Beaujolois , de Forez , de Bourgogne , de Berry , de Limoges , de Périgueux , de la Marche , d'Orléans , de Poitou , d'Anjou , du Perche , de Touraine , de Saintonge , & de Normandie.

La rue d'Angoumois se nomme aussi la rue *Charlot* , parce que cette rue , & la plupart de celles des environs , ont été bordées de maisons par *Claude Charlot* , pauvre Payfan de Languedoc , dit *Sauval* , que de nos jours la fortune a nourri , engraisié & étouffé entre ses bras , puisque d'Adjucataire des Gabelles & des cinq grosses Fermes , & de Propriétaire d'une terre érigée en Duché , il est retombé mort dans la boue d'où la fortune l'avoit tiré.

Dans la rue *de Beauce* est un marché , & une boucherie établie en 1615. elle appartient à trois Particuliers.

LES CAPUCINS DU MARAIS.

Dans la rue d'*Orléans* est un des trois Couvens que les Capucins ont à Paris. Celui-ci fut fondé en 1623. & ce fut le P. *Athanasie Molé* , Capucin , frere de *Mathieu Molé* , depuis premier Président du Parlement , & Garde des Sceaux de France , qui par ses mouvemens & par les ressources , contribua le plus à cet établissement. Ce Couvent n'a rien qui

372 DESCRIPTION DE PARIS ,
le distingue des autres de cet Ordre. L'E-
glise n'a été achevée que par la protection
de feu M. d'Argenson, Lieutenant Gé-
néral de Police, puis Président du Con-
seil des Finances, & Garde des Sceaux
de France.

Les tableaux qu'on voit dans la nef,
& qui représentent des sujets de *la Vie*
de la Vierge, ont été peints par un nom-
mé *Robert*, Peintre de Son Eminence le
Cardinal de Rohan. Ce Peintre étoit assez
habile, mais il auroit été le premier
Peintre du monde, si ses talens avoient
répondu à la bonne opinion qu'il avoit
de lui-même.

Dans la rue *de Torigni* on voit une
grande maison, nommée anciennement
l'Hôtel Salé, parce que ce fut un nommé
Aubert qui s'étoit enrichi dans les Ga-
belles, qui le fit bâtir.

La rue Françoisse, ou *du Roi doré*,
aboutit d'un côté à la rue S. Gervais &
de Torigni, & de l'autre à la rue saint
Louis. Son premier nom lui a été donné
pour avoir été batie sous François I. &
l'autre, à cause d'un buste doré de Louis
XIII. élevé à un de ses coins.

La rue S. Anastase a pris son nom du
terrein où elle est située, qui appartient
à des Religieuses, nommées ordinaire-
ment les Religieuses de *l'Hôpital de saint*
Gervais, mais leur vrai nom est celui de

Religieuses Hospitalieres de *S. Anastase*.

La vieille rue du Temple est de deux quartiers, une partie est du quartier saint Antoine; & l'autre, depuis la rue des quatre Fils, & celle de la Perle, jusqu'à la rue S. Louis, est du quartier du Temple. Elle s'appelloit en 1505. la rue de la *Clôture du Temple*, la rue de la *Couture de la Chevalerie du Temple*, & la rue des *Egout du Temple*. Auparavant, dit *Sauval*, depuis la *Couture du Temple* où sont maintenant les fossés & les Remparts, jusqu'à une fausse porte, nommée, la *Porte Barbette*, dressée dans cette rue-là même au bout du Monastere des Blancs Manteaux, on appelloit la rue *Barbette*; la rue de la *Porte Barbette*, la *vieille rue Barbette*. En 1596. & 1608. les Grands-Prieurs de France firent réformer les encheres de deux maisons de cette rue, où l'on avoit mis qu'elles étoient assises dans la vieille rue du Temple, comme nous l'appellons encore à présent, & par deux Sentences du Châtelet, ils firent ordonner qu'à la place il seroit écrit qu'elles étoient situées *dans la vieille rue Barbette*.

La rue *des quatre fils* se nommoit en 1437 & 1440. la rue *des deux Portes*, auparavant, & depuis, on l'a nommée la rue de l'*Echelle du Temple*, parce qu'elle semble la continuer. Le nom

374 DESCRIPTION DE PARIS ,
qu'elle porte aujourd'hui , lui a été don-
né d'une enseigne où étoient *les quatre*
Fils-Aymon.

La rue de *la Perle* n'avoit pas encore
de nom en 1579. Celui qu'elle porte à
présent , lui vient d'un jeu de l'aulme
qui a passé pour le mieux entendu de Pa-
ris , & pour *la perle* des Tripots.

La rue *neuve S. Louis* s'est nommée
quelquefois la rue de l'*Egout couvert* , à
cause qu'elle couvre les égouts qui y
viennent de la rue S. Antoine & de la
Place Royale : le nom de S. Louis lui
a été donné , parce qu'elle a été com-
mencée sous le Règne de Louis XIII.
On la nomme à présent *la rue S. Louis* ,
ou *la rue S. Louis au Marais*. C'est une
des plus larges & des plus belles rues de
Paris.

On y remarque l'*Hôtel du Chancelier*
Boucherat qui avoit un grand jardin , &
occupoit un grand emplacement , on l'a
appelée depuis l'*Hôtel d'Egyvilli*.

LE COUVENT DES FILLES DU SAINT SACREMENT.

Du même côté est le Monastere des
Filles *du S. Sacrement*. Ce Monastere
qui est le second que les filles du S. Sa-
crament ayent à Paris , doit son établis-
sement à quelques Religieuses que la
Supérieure du Monastere de Toul envoya

à Paris à cause des guerres , l'an 1674. Ces Religieuses demeurèrent pendant 4 ou cinq mois au Monastere du même institut , rue *Cassette*. L'Archevêque de Paris leur permit ensuite de se mettre en hospice dans une maison de la rue des jeux-neufs , proche la porte Montmartre , que les Religieuses de la Congrégation de Notre-Dame quittoient pour aller s'établir dans un autre quartier , & qu'elles leur louerent. Les filles du Saint Sacrement y entrèrent le 22. d'Octobre de la même année. Cette maison ayant été vendue en 1680. les Religieuses du Saint Sacrement furent obligées d'en fortir , & d'aller loger dans une maison au-delà de la porte de Richelieu , qu'elles louerent pour quatre années , dans l'espérance de s'y établir , car le Roi leur avoit accordé des Lettres Patentes , au mois de Juin de cette même année 1680. N'ayant point trouvé assés de commodités dans cette maison , elles chercherent à en acheter une autre dans la Ville. Quelques Auteurs qui ont écrit sur la ville de Paris , ont dit que ces Religieuses acquirent l'*Hôtel de Turenne* , situé dans la rue saint Louis au Marais , par contrat passé avec le *Cardinal de Bouillon* le 30. d'Avril de l'an 1684. Cela n'est point juste , & ne rend pas à la Bienfaitrice l'honneur qui lui est dû.

376 DESCRIPTION DE PARIS ,
Voici ce qui en est : *Marie-Magdeleins*
Thérese de Vignerod , *Duchesse d'Ai-*
guillon , ayant par contrat du 30. d'Avril
1684. cédé au *Cardinal de Bouillon* , la
terre , Seigneurie , & Châtellenie de
Pontoise , cette Eminence lui donna en
échange *l'Hôtel de Turenne* , situé à Pa-
ris dans la rue neuve *saint Louis* au Ma-
rais , dont cette Duchesse fit présent aux
Religieuses du Saint Sacrement , qui en
prirent possession le 16. Septembre de la
même année. Ainsi l'on adore jour &
nuit le Très-Saint Sacrement de l'Autel ;
dans la même maison où le Calvinisme
faisoit autrefois tous ses efforts pour com-
battre ce divin Mystere. On admiroit
dans cet Hôtel un morceau d'architectu-
re de l'invention de *Desargues* , mais à
cause de la clôture , il n'est plus accessi-
ble aux curieux.

Ce Couvent est séparé par la rue *saint*
Claude , d'un Hôtel où a demeuré *Claude*
Charles Voysin , du *Plessis de la No-*
raye , Secrétaire d'Etat , & Chancelier-
Garde des Sceaux de France , qui y mou-
rut la nuit du premier au deux de Fé-
vrier de l'an 1717. *Claude de Guenegaud*
Trésorier de l'Epargne , demouroit autre-
fois dans cette même maison , & donna
son nom à la rue *saint Claude*.

LE COUVENT DU CALVAIRE
DU MARAIS.

Ce Couvent est situé à l'extrémité de cette rue. Le Pere *Joseph*, Capucin, qui eut tant de part au ministère du Cardinal de Richelieu, pensant qu'il n'y avoit point encore d'Ordre, qui se fît un devoir spécial d'honorer par une méditation perpétuelle la Vierge qui pleuroit son fils mourant sur la croix, en institua un sous le titre de *Notre - Dame du Calvaire*. Il fut aidé dans cette institution par *Antoinette d'Orléans-Longueville*, qui après la mort de *Charles de Gondy* Marquis de Belle-Isle, son mari, se rendit Feuillantine à Toulouse en 1599. Elle eut ensuite l'administration de l'Abbaye Fontevraud, & étoit dans le Monastere de l'Encloistre lorsque le *Pere Joseph* l'en fit sortir pour venir être Supérieure du Monastere qu'elle avoit fondé à Poitiers. Elle en prit possession le 25. d'Octobre de l'an 1617. après avoir reçu un Bref du Pape qui lui permettoit de sortir de la maison de l'Encloistre, d'entrer dans celle qu'elle avoit fait bâtir à Poitiers, de quitter l'habit de Fontevraud, de prendre celui qu'elle avoit imaginé pour les Religieuses du Calvaire, d'y mener tel nombre de filles qu'il lui plairoit, & d'établir des Monasteres

378 DESCRIPTION DE PARIS ,
de cette nouvelle Congrégation dans
toutes les Villes qui en demanderoient.

Madame d'Orléans mourut le 25.
d'Avril 1618. mais sa nouvelle Congré-
gation n'en fit pas moins de progrès. Le
P. Joseph en établit un Couvent à An-
gers dont la Reine mere, qui y étoit,
voulut être la Fondatrice. Cette Prin-
cesse ne s'en tint pas là ; elle donna dans
Paris un Monastere à ces filles , & c'est
celui qui fut bâti dans l'enceinte du Pa-
lais d'Orléans ou de Luxembourg. Ce
fut peu de temps après , que le *P. Joseph*
obtint des Bulles du Pape Grégoire XV.
dattées du 21. Mars 1621. qui érigeoient
les Monasteres de Paris , d'Angers , de
Poitiers , & tous les autres fondés & à
fonder, en Congrégation de saint Benoît
sous le tite de *Notre-Dame du Calvaire*.
Cette Bulle fut confirmée par une autre
du 28. Juillet 1622.

Le *P. Joseph* établit ce second Cou-
vent à Paris , dans le Marais du Temple ,
pour être le chef de la Congrégation ,
le lieu de la résidence ordinaire de la Di-
rectrice générale , le centre & le rendez-
vous de tous les autres Couvents de cer-
te Congrégation. L'emplacement fut
acheté trente-sept mille livres , des de-
niers communs de la Congrégation , &
le bâtiment fut élevé par les libéralités
du Roi , du *Cardinal de Richelieu* , &

de *Madame de Combalet*, depuis *Duchesse d'Aiguillon*. Le *P. Joseph* voulut que ce Couvent-ci, portât le nom de *Crucifixion*, pour le distinguer de celui qui tient au Palais de Luxembourg, lequel est établi pour honorer, & imiter le mystere de la *Compassion* de la Vierge aux douleurs de son adorable fils ; qu'à cet effet il y eut un assez grand nombre de filles pour faire à leur tour, & sans aucune intermission, une priere continue, jour & nuit au pied de la Croix.

On posa les fondemens de ce Couvent en 1635. Le *P. Joseph* pria le *Cardinal de Richelieu* de vouloir bien y poser la premiere pierre, ce qu'il ne put faire, mais il en donna la commission à la *Duchesse d'Aiguillon* sa niece qui la fit poser avec beaucoup de cérémonie. Ce Couvent ayant été achevé & béni, douze Religieuses, & leur Supérieure qui avoient été tirées du Monastere de Luxembourg, & qui attendoient dans un hospice près de ce lieu, que ce Monastere fut logeable, y furent introduites le 10. d'Avril de l'an 1637. par *Me la Duchesse d'Aiguillon*, & autres Dames de piété, & de distinction.

Le *P. Joseph* étant mort à Ruel le samedi 18. Décembre de l'an 1638. son corps fut porté aux Capucins de la rue

380 DESCRIPTION DE PARIS ,
 saint Honoré où l'on l'ouvrit pour en ti-
 rer le cœur. Le 20. son corps fut inhumé
 dans l'Eglise de ces Peres. Quant au
 cœur, le Général des Capucins l'ayant
 accordé aux instantes prieres des Reli-
 gieuses du Calvaire, le P. Ange, qui
 avoit été compagnon du P. Joseph, le
 porta dans un des carosses du Cardinal
 de Richelieu au Couvent du Calvaire du
 Marais. Ces Religieuses gardent aussi
 très-précieusement le manteau du P. Jo-
 seph, & le regardent avec autant de res-
 pect & de vénération que si c'étoit celui
 qu'Elie laissa à Elisée.

Dans cette rue il y a une fontaine bâ-
 tie en maniere de piédestal, [sur le de-
 vant de laquelle sont deux Tritons de
 sculpture. Les vers qui lui servent d'inf-
 cription sont de Santeul.

*Felix sorte tuâ Naias amabilis ,
 Dignum , quo flueres , nacta situm loci :
 Cui tot splendida tecta
 Fluctu lambere cantigit.
 Te Triton geminus personat amulâ ;
 Conchâ , te celebrat nomine Regiam ,
 Læto non sine cantu
 Portat vasta per æquora.
 Cedent , credo equidem , dotibus his tibi ,
 Post hac nobilium numina fontium :
 Hac tu sorte beata
 Labi non eris immemor.*

L'indolence de ceux à qui le soin des édifices publics est confié, jointe à leur défaut de goût a laissé détacher le marbre sur lequel étoient gravés ces vers admirables : on n'en voit plus que la place.

Au bout de cette même rue, mais du côté du Temple, on a construit depuis quelques années une fontaine avec cette inscription.

*Fausta Parisiacam, Lodoico
Rege per urbem,
pax ut fundet opes, fons
ita fundit aquas.*

* L'ancien égout général de Paris, commençoit au bout de la rue du Calvaire, au Marais, & se continuoit en traversant les fauxbourgs du Temple, de saint Martin, de saint Denys, de la nouvelle France, de Montmartre, des Porcherons, de la Ville l'Evêque, du Roule, les Champs-Elisées, & le bas de Chaillot jusqu'à la riviere. Cet égout n'étoit formé que par une tranchée fouillée dans des Marais, sans aucune maçonnerie ni pavé, ce qui avoit beaucoup contribué à son encombrement, à lui faire perdre sa pente, & faire regonfler les eaux dans Paris. De maniere qu'en 1715. la Ville fut obligée de détourner

* Dictionnaire Géographique de la Martinie-re, Edition de Dijon, article de Paris.

382 DESCRIPTION DE PARIS ,
les eaux des égouts de la vieille rue du Temple , qui rentroient plutôt qu'elles ne sortoient. On pratiqua une ouverture dans le fossé qui va depuis la rue du Calvaire jusqu'à la riviere , près le bastion de l'Arcenal. Ce remede occasionnoit un grand mal qui arrivoit par les grandes averfes, lesquelles en fournissant des eaux en abondance entraînoient avec elles dans la riviere des immondices capables de fournir une eau mal saine dans les pompes du Pont Notre - Dame. Ce fut pour remedier à tous ces inconveniens qu'en 1737. la Ville prit la résolution non seulement de reconstruire ce grand égout général dans toute sa longueur , mais encore de faire construire un reservoir dans lequel on garderoit de l'eau pour rincer cet égout.

Ce nouvel égout , pour la plus grande partie , a été fait dans un terrain nouveau , pour conserver un écoulement aux eaux descendantes des différens embranchemens qui y aboutissent , & en même temps afin d'éviter , autant qu'il seroit possible les fouilles à travers les vases & les terres infectées. Le sieur *Beaufire* le fils , Architecte du Roi , M^e. Général , Contrôleur , Inspecteur des bâtimens de la Ville , fut chargé de lever les plans , de marquer les profils généraux , & les nivellemens , pour connoître le nouvel

alignement qui pourroit être donné à un ouvrage de cette conséquence, pour examiner la pente actuelle, & celle qu'on pourroit régler. La longueur, suivant le plan général a été arrêtée à 3106 toises depuis son commencement, à la sortie de l'égout de la vieille rue du Temple, au bout de la rue des Filles du Calvaire, jusqu'à la rivière, près & au-dessus de la Savonnerie. L'ancien égout avoit 3166 toises. La diminution de la longueur du nouvel égout sur l'ancien a produit une augmentation de pente proportionnée à la diminution de la longueur. Le nivellement a été fait plusieurs fois, vérifié avec la dernière exactitude par Messieurs le *Camus* de l'Académie Royale des Sciences, & *Beaufire*. Ils trouverent 17 pieds, 11 pouces, 10 lignes de pente depuis le fond de l'égout du Calvaire à sa chute dans le grand égout, jusqu'à la surface des basses eaux de la Rivière de Chaillot, observée en 1719. Cette longueur & sa pente ont été divisées en quatre parties différentes.

1°. Depuis la tête au bout de la rue du Calvaire au Marais, jusqu'au Ponceau du Faubourg de la Nouvelle France; qui contient 985 toises, 2 pieds, il a été donné 3 pieds, 10 pouces de pente, à raison de 14 lignes par 25 toises de longueur, ce qui fait plus d'une demie ligne par toise.

2°. Depuis ce Pont jusqu'à celui du Faubourg saint Honoré près du Roule , qui est de 1383 toises , 2 pieds , il a été donné 7 pieds , 2 pouces , 5 lignes de pente , à raison de trois quarts de ligne par toise.

3°. Depuis le Roule jusqu'à la sortie de la voute au quai de Chaillot , qui est de 737 toises de longueur , il a été donné 5 pieds 1 pouce de pente , à raison d'une ligne par toise.

4°. Depuis la sortie de la voûte au Quai de Chaillot , jusqu'au bout du radier qui introduit les eaux dans le courant de la Riviere , il a été donné environ 2 pieds de pente. Ces pentes ont été distribuées inégalement pour augmenter la pente d'en-bas , du côté proportionnément à l'augmentation d'eau provenant des embranchemens , & aux immondices qu'elles y amènent.

Cet égout a été construit en maçonnerie dans toute sa longueur , avec des dalles de pierre en caniveau au fond , posées sur des plateformes de pierre , au lieu de massif , à cause de l'abondance des sources qui l'auroient empêché de faire corps. Les murs des deux côtés ont 4 ou 5 pieds de haut : les couronnemens servent de trottoir pour marcher le long de l'égout , & pour en faciliter le nettoyage. On a pris une espace de 36 pieds de

de large sur toute la longueur ; le vuide de l'égout en prend six pieds , l'épaisseur des murs cinq pieds , les talus six pieds de chaque côté , & les chemins au-dessus ont chacun six pieds de large ; les talus ont été réglés pour leur hauteur & leur pente , sur la proportion de la diagonale du carré.

On a abandonné l'espace de l'ancien égout aux Propriétaires des Marais , en échange du terrain qu'on leur a pris pour les nouveaux ouvrages. Cet égout est découvert d'un ponceau à l'autre , & c'est sous chacun d'eux que les coudes sont perdus , à l'exception de celui de la voirie , entre le fauxbourg saint Denys , & de la Nouvelle France. La tranchée qu'on y auroit ouverte auroit causé une trop grande infection , qui auroit pu occasionner des maladies dans ces cantons. Les lignes sont droites d'un ponceau à un autre , & sous chacun d'eux il y a une banquette pour que les balayeurs n'ayent pas le pied dans l'eau. Ceux des ponceaux qui n'étoient qu'en charpente ont été refaits en pierre ; on a racommodé les uns , on a élargi les autres , pour la commodité des voitures publiques.

Il y a quatorze vannes dans cet égout , espacées à peu près également , pour retenir les eaux qu'on lâchera par éclufées , pendant qu'on nettoiera l'égout , ou qu'on

386 DESCRIPTION DE PARIS ,
y fera quelques réparations , ou pour
fournir de l'eau s'il arrivoit quelqu'in-
cendie aux environs de ces quartiers là.

On trouve la premiere vanne sous
l'extrémité de la voute de l'égout du Cal-
vaire , pour empêcher que les eaux n'y
entrent au sortir du réservoir. La secon-
de est au-dessus , & près l'entrée de la
partie voutée , en descendant la barriere
du Temple. La troisieme , sous l'extré-
mité de la partie voutée près la barriere.
La quatrieme , près & au-dessus de la chu-
te de l'embranchement de l'égout de la
Croix. La cinquieme , près & au-dessus
du ponceau saint Martin. La sixieme ,
près & au-dessus du coude que forme l'a-
lignement de l'égout , près la voirie du
fauxbourg saint Denys. La septieme ,
près & au-dessus du ponceau de la rue de
la Nouvelle France. La huitieme , près
& au-dessus du ponceau de Montmartre.
La neuvieme , près & au-dessus du pon-
ceau du chemin de la grande Pinte. La
dixieme , près & au-dessus du ponceau
de la rue de l'Arcade , derriere la Ville-
l'Evêque. La onzieme , environ au mi-
lieu de la largeur , entre les ponceaux de
la Magdeleine , & celui du fauxbourg
saint Honoré. La douzieme , près & au-
dessus du ponceau du Roule. La treizie-
me , près & au-dessus du ponceau de
l'avenue des Champs-Elisées. La quator-

zieme, près & au dessus de l'entrée de la partie voutée au mur des Fermiers Généraux, à la ruelle de Chaillot.

Chaque ponceau a des escaliers de pierre pour descendre dans l'égout, & des gargouilles pour l'écoulement des eaux. Les sources qu'on a découvertes en fouillant les terres, sont d'un bon secours pour l'égout; elles le rafraichissent continuellement par une nouvelle eau; on leur a laissé des barbacanes dans les assises courantes pour les y recevoir.

C'est à la tête de cet égout général, c'est-à-dire, vis-à-vis la rue des Filles du Calvaire, qu'on a bâti le réservoir dans lequel on garde l'eau pour rincer l'égout. Ce bâtiment est situé sur deux arpens de marais qui appartenoient au Grand Prieuré de France, & dont la Ville a fait l'acquisition. Elle les a fait entourrer de murs, & y a fait élever trois corps de bâtimens détachés, & d'une architecture fort simple. Celui du milieu est pour ferrer le foin, & pour la manœuvre des machines du puits qui y est renfermé. Celui du côté du rempart est pour loger le Concierge. Le troisieme est du côté des marais, & est pour loger les domestiques, & pour les écuries, tant des chevaux travaillans, que des chevaux malades. On y a construit aussi deux belles glaciers à l'usage de la Vil-

288 DESCRIPTION DE PARIS ,
le , au-dessus desquelles est un angar des-
tiné à serrer tout ce qui est nécessaire
pour le travail du réservoir.

Ce réservoir a 35 toises 5 pieds 4 pou-
ces de longueur , sur 17 toises 5 pieds
4 pouces de largeur. Il est revêtu de murs
& de contre murs , & est garni dans le
fond d'un massif de maçonnerie , sur le-
quel il y a une forte épaisseur de glaise
sous une forme de sable qui la couvre
avec un pavé de grais. Le mur intérieur
est couronné d'une tablette de pierre. Le
réservoir contient 22112 muids d'eau.
Dans le fond on a observé une retraite
d'un pied de large , dont la surface sert
de *repaire* , ou de marque pour ne
point vuidier toute l'eau , & en conser-
ver toujours huit pouces sur la surface
du pavé.

Vers le milieu , du côté du rempart ,
il y a un balcon saillant sur l'eau ; au bord
duquel sont deux clefs qui descendent
jusqu'à deux soupapes pour les ouvrir ,
afin de laisser couler l'eau dans l'égout.
Une des soupapes a 18 pouces d'ouver-
ture , & se racorde sur un tuyau de fer
de même diamettre , qui sort par un
âqueduc vouté sur l'alignement droit de
l'égout. L'autre soupape n'a que 6 pou-
ces de diamettre , & est aussi racordée sur
un tuyau de fer qui a sa sortie dans le
fossé le long du rempart , afin de le ne-

royer jusqu'à la riviere , à cause des égouts de la rue saint Claude , & de la Roquette qui s'y déchargent. Ainsi on n'éprouve plus le désagrément de la mauvaise odeur , soit à droite , soit à gauche , depuis l'entrée de la riviere dans Paris , jusqu'à sa sortie. Les deux clefs s'ouvrent avec des tourniquets , & il y a une décharge de superficie qui vient aboutir dans le grand égout.

Comme les eaux des sources de Belleville n'auroient pas suffi pour fournir la quantité d'eau nécessaire , afin de remplir le réservoir dont il faut faire un fréquent usage , surtout dans les temps de secheresse , on a construit un puits de 12 pieds de diametre , dont le dessus du rouet qui porte la maçonnerie , est de 6 pieds plus bas que la surface des basses eaux de la riviere , mesurées sur celles de 1731. Les sources qui s'y rendent sont si abondantes , qu'elles y entretiennent toujours près de 17 pieds de profondeur d'eau. Les épuisemens qu'il a falu faire pour sa construction & sa perfection , ont donné beaucoup de peine.

Aux deux côtés du puits on a bâti deux machines hydrauliques , composées chacune d'un rouet , d'un arbre debout , & d'un autre couché avec sa lanterne , de deux manivelles de bronze , qui font mouvoir six corps de pompes aspirantes

390 DESCRIPTION DE PARIS ,
& refoulantes de 9 pouces de diametre.
Lorsque ces machines sont en mouve-
ment , par le moyen de deux chevaux de
chaque côté , elles donnent 75 coups de
piston par minute ; & les pistons en font
si fideles , que sur la levée de 14 pouces ,
ils rendent 18 pintes & demie d'eau , me-
sure de Paris par chaque coup de piston ,
& par conséquent 7000 muids d'eau par
vingt-quatre heures. Ces machines aussi
simples que solides , sont de la composi-
tion de M. *Petitot* , ancien Secrétaire du
Gouvernement de Lyon , qui a fait aussi
celle des Invalides.

On y a posé les deux inscriptions
qu'on va lire.

DU REGNE DE LOUIS XV.

*De la quatrieme Prevôté de Messire
Michel-Etienne Turgot , Chevalier , Mar-
quis de Sousmons , Seigneur de saint-
Germain sur Eaulne , Vaternille & autres
lieux , Conseiller d'Etat ; de l'Echevinage
de Pierre-Jacques Coucicault , Ecuyer ,
Conseiller du Roi , Quartinier ; Charles
l'Evêque , Ecuyer ; Louis-Henry Veron ,
Ecuyer , Conseiller du Roi , & de la Vil-
le ; Edme-Louis Meny , Ecuyer , Avocat
au Parlement , Conseiller du Roi , Notaire ;
étant Antoine Moriau Ecuyer , Procu-
reur & Avocat du Roi & de la Ville ; Jean-
Baptiste - Julien Taitbout , Chevalier de*

l'Ordre du Roi , Greffier en chef ; Jacques Boucot , Chevalier de l'Ordre du Roi , Receveur.

Le grand égout général de Paris , qui n'étoit formé que par une tranchée , a été commencé en pierre en 1737. dans un nouveau terrain , depuis la rue du Calvaire , au Marais , jusqu'à la riviere près Chaillot , ainsi que ses embranchemens , les pompes & le réservoir pour laver cet égout , qui a été achevé en 1740.

De la cinquieme Prevoté de Messire Michel - Etienne Turgot , Chevalier , Marquis de Sousmons , &c. de l'Echevinage de Louis le Roi de Feteüil , Ecuyer , Conseiller du Roi , Quartinier ; Thomas Germain , Ecuyer , Orfèvre ordinaire du Roi ; Jean - Joseph Sainfray , Ecuyer , Conseiller du Roi & de la Ville , Notaire ; Michel l'Enfant , Ecuyer ; étant , Antoine Moriau , Ecuyer , Procureur & Avocat du Roi & de la Ville ; Jean-Baptiste Julien Taitbout , Greffier en chef ; Jacques Boucot , Chevalier de l'Ordre du Roi , Receveur.

Cet ouvrage a été exécuté sur les desfeins , & sous la conduite de M. J. B. Augustin Beausire , Conseiller , Architecte du Roi , Maître Général , Contrôleur-Inspecteur des bâtimens de la Ville.

392 DESCRIPTION DE PARIS ,
SECONDE INSCRIPTION.

Les 12 , 14 & 16 Juillet 1740.

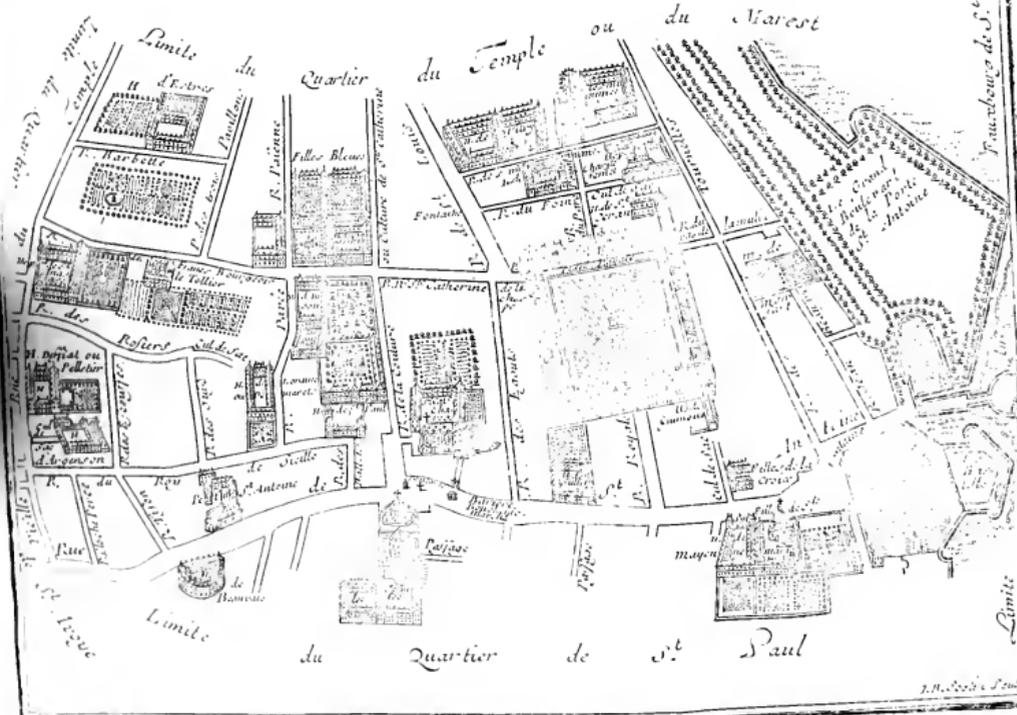
Le Roi , la Reine & Monseigneur le Dauphin allant à Compiègne , sont venus visiter le réservoir , & les ouvrages du grand égout , ont vû ensuite l'eau du réservoir entrer dans l'égout , & y couler avec une grande rapidité.

Leurs Majestés , & Monseigneur le Dauphin , s'étant arrêtés à la grille du fauxbourg saint Martin , ont vu l'effet des vannes , & la force de l'écoulement de l'eau.

XV. *Le Quartier de S. Antoine.*

LE Quartier de S. ANTOINE est borné à l'Orient par les extrémités des fauxbourgs inclusivement ; au Septentrion par l'extrémité des mêmes fauxbourgs , & par les rues du Mesnil-montant , neuve saint Gilles , du Parc-Royal & de la Perle , exclusivement ; à l'Occident , par la vieille rue du Temple inclusivement ; depuis le coin des rues des quatre Fils & de la Perle , jusqu'à la rue de saint Antoine , & au Midi par la rue saint Antoine inclusivement , depuis le coin de la vieille rue du Temple , jusqu'à l'extrémité du fauxbourg.

Plan et Description du Quartier de S^t Antoine
avec ses Rues et ses Limites



Quoiqu'il semble naturel de commencer la description de ce quartier, par la rue saint Antoine de laquelle il a pris le nom, ce sera cependant par la description de cette rue, & de son fauxbourg que je finirai cet article.

La vieille rue du Temple a porté différens noms en différens temps, ainsi que je l'ai déjà remarqué dans la description du quartier du Temple.

A l'entrée de cette rue, on rencontre à main droite la rue *du Roi de Sicile* qui d'un côté aboutit dans cette rue, ce qui me donne lieu d'en parler en cet endroit, & de l'autre dans la rue des Ballets. Cette rue a pris son nom du Palais que les Rois de Sicile de la maison d'Anjou, eurent à Paris à l'endroit même où l'on voit aujourd'hui *l'Hôtel de saint Paul*, au bout de cette rue laquelle conserve toujours le nom du *Roi de Sicile*. Ce fut *Charles Comte d'Anjou*, & frere de saint Louis, qui en 1266. ayant été couronné à Rome *Roi de Sicile*, donna ensuite le nom de *Sicile* au Palais qu'il eut à Paris, & à la rue dans laquelle il étoit situé. *Charles le Boiteux*, son fils, Roi de Jérusalem, & son successeur au Royaume de Sicile, y demeura après lui, mais en 1292. il le donna au *Comte de Valois* son gendre, à la charge que *Marguerite de Bourgogne*, seconde femme de son

394 DESCRIPTION DE PARIS,
pere, y conserveroit sa vie durant, l'appartement qu'elle y avoit toujours eu. Les Comtes d'Alençon descendus de Charles de France fils de Philippe le Hardy, Comte de Valois, & d'Alençon, ont occupé longtems l'Hôtel de Sicile, mais comme il tenoit aux murs de la Ville, & que ces murs en séparoient la place de la Coulture sainte Catherine où se faisoient les duels publics, les combats à outrance, les joutes, & les tournois, Charles VI. qui aimoit beaucoup ces Fêtes, n'ayant pas de maison plus proche de là que l'Hôtel de saint Paul, qu'il trouvoit trop éloigné pour y pouvoir changer d'habit, lorsqu'il lui prenoit envie d'entrer en lice, fit demander l'Hôtel de Sicile à *Pierre Comte d'Alençon* qui le lui céda assitôt par acte du 30. Mars 1389. puis par autre acte du 26. Mai 1390. dès que Charles VI. en fut en possession, il fit percer les murailles de la Ville pour y avoir une porte, & être plus près de la place de la Coulture sainte Catherine. Je n'ai point découvert à quel titre cet Hôtel appartient ensuite aux Rois de Navarre, mais il est sur qu'il leur a appartenu, & qu'il en a porté le nom. Il y a apparence qu'en 1572. il ne leur appartenoit plus, car *Jeanne d'Albret* Reine de Navarre, étant venue à Paris pour le mariage du Roi

QUART. DE S. ANTOINE. XV. 395
son fils avec Marguerite de France, elle
logea dans la rue de Grenelle, à la mai-
son del'Evêque de Chartres où elle mou-
rut d'une inflammation de poulmon, &
d'une fièvre continue. Cette Reine au-
roit sans doute logé dans son Hôtel de
la rue de Sicile, s'il lui avoit encore ap-
partenu, mais il avoit été déjà vendu à
Antoine de Roquelaure qui le revendit
depuis à *François d'Orléans-Longueville*,
Comte de saint Paul, Duc de Fronzac,
qui mourut à Chateauneuf sur Loire le 7.
d'Octobre 1631. c'est de ce Comte de
saint Paul, que cet Hôtel fut appellé
l'Hôtel de saint Paul, & non pas pour
avoir appartenu au Connétable de saint
Paul.

L'Hôtel de saint Paul fut acquis par
Leon Bouthillier, Comte de Chavigni,
Secrétaire, & Ministre d'Etat, Cheva-
lier de l'Ordre du S. Esprit, mort à Pa-
ris le 11. d'Octobre 1652. âgé de qua-
rante-quatre ans, laissant d'*Anne Phely-
peaux* son épouse six garçons, & huit
filles. *Renée Bouthillier*, une de ses huit
filles, fut mariée à *Jean Beuzelin*, Sei-
gneur de *Bosmelet*, Président à Mortier
au Parlement de Rouen, morte le 20.
Mars 1711. laissant une fille unique *Anne
Marie Beuzelin*, qui avoit épousé le 18.
Juin 1698. *Henry Jacques de Caumont*,
Duc de la Force, Pair de France. Ce fut

396 DESCRIPTION DE PARIS, du chef de sa femme que le Duc de la Force vendit une partie de l'Hôtel de saint Paul à *Jacques Poultier*, mort Intendant des Finances en 1711. qui s'étoit servi de *Bulet*, & de *Gabriel*, deux Architectes de réputation, pour donner à cette portion d'Hôtel tous les embellissemens que l'opulence procure aux Financiers. L'autre moitié fut vendue en 1715. aux freres *Paris* nés à Moirans en Dauphiné, qui ont fait une fortune immense dans les vivres & dans les Finances. Cet Hôtel retient toujours le nom d'*Hôtel de saint Paul*.

Les Seigneurs de *Pequigni* avoient aussi leur Hôtel dans la rue du Roi de Sicile, qu'ils vendirent en 1399. au Seigneur de *la Roche-Guyon*, Chambellan du Roi, & grand Pannetier de France.

Philippe Chabot, Amiral de France, avoit aussi la sienne dans cette rue. C'étoit une grande maison nommée *la maison des Savaris*, & qui tenoit à l'Hôtel de Lorraine. Elle avoit appartenu au *Général Morlet*, qui en 1536. y fit conduire une ligne d'eau que le Prevôt des Marchand lui accorda. L'Amiral Chabot mourut dans cette maison l'an 1543.

Revenons dans la vieille rue du Temple. On rencontre à main droite, une uelle ou cul-de-fac qui conduit à une maison, ni belle ni grande, qui cepen-

dant a été habitée par un grand homme, c'est-à-dire, par *Marc René de Voyer de Paulmy*, Marquis d'Argenson, Lieutenant Général de Police, Conseiller d'Etat, Président du Conseil Royal des Finances, & Garde des Sceaux de France.

L'Hôtel le Pelletier, vient ensuite. Il a été élevé pour *Antoine Coiffier Ruzé*, dit le Maréchal d'Effiat, qui fut fait Surintendant des Finances en 1626. Général d'Armée en Piedmont en 1630. & Maréchal de France le premier de Janvier de l'an 1631. Cet Hôtel fut acquis des héritiers de ce Maréchal par *Claude le Pelletier*, qui avoit été Prevôt des Marchands, puis Contrôleur général des Finances, & enfin Ministre d'Etat. Après sa mort, son Hôtel appartint à *Louis le Pelletier*, son fils, qui fut fait Premier Président du Parlement de Paris en 1707. & qui donna la démission de cette Charge en 1712.

La rue des *Roziers* vient aussi aboutir à la vieille rue du Temple. A ce coin de rue, il y avoit, comme il y a encore aujourd'hui, une statue de la Vierge tenant le petit Jesus entre ses bras. Quelques Luthériens ayant coupé les têtes de ces deux figures, la nuit du trente - un de Mai de l'an 1528. le Roi François I. promit mille écus d'or à celui qui découvrirait les Auteurs de ce crime. On fit

398 DESCRIPTION DE PARIS ,
une procession générale , où fut portée
une statue de la Vierge que le Roi fit
faire d'argent doré. Sa Majesté y affista
ayant un cierge à la main , & étant ac-
compagnée des plus Grands Seigneurs du
Royaume, & des Cours Souveraines. La
procession étant arrivée au coin de cette
rue , on chanta l'antienne *Ave Regina
Cælorum*. Le Roi après avoir prié quel-
que temps à genoux , posa lui-même la
statue dans la même place où étoit celle
que les Hérétiques avoient défigurée , &
laisa son cierge allumé qui brûla le reste
du jour & toute la nuit , devant cette
image. Cette action du Roi lui mérita
de grands éloges , & un bref du Pape
Clément VII. du 5. Juillet de la même
année , dans lequel il dit à ce Prince ,
*est ut tibi nobisque de tam orthodoxo Rege
gratulemur*. Pour empêcher qu'on ne dé-
robat cette statue d'argent doré , on sce-
la un gros treillis de fer dans le jambage
contre lequel elle étoit placée , mais
malgré cette précaution , on trouva mo-
yen de l'enlever , au commencement du
mois d'Avril de l'an 1545.

L'Hôtel de Rieux étoit aussi dans la
vieille rue du Temple , mais de l'autre
côté , aboutissant à la rue des Singes.
Jean & Pierre de Rieux pere & fils , &
successivement Maréchaux de France en
1397. & en 1417. y demeuroient. Ce

QUART. DE S. ANTOINE. XV. 399
fut devant cet Hôtel que Louis de France, *Duc d'Orléans*, fut inhumainement assassiné le 23. Novembre de l'an 1407. On le porta mort, tout couvert de blessures, de sang, & de boue dans l'Hôtel de Rieux.

L'Hôpital de sainte Anastase. C'étoit autrefois l'Hôtel de *Louis Dajacette*, Comte de Château-Villain, & la maison la plus ornée, & la plus richement meublée qu'aucun particulier eut alors à Paris. Tout le monde y alloit admirer les meubles magnifiques, les statues antiques, & les tableaux des grands Maîtres qu'on y voyoit. Après la mort du *Comte de Château-Villain*, cet Hôtel fut vendu à *François d'O*, favori du Roi Henry III. ce Prince l'avoit accablé de Charges, & de bienfaits sans avoir pu l'enrichir, car il étoit Maître de la garderobe, premier Gentilhomme de la Chambre, Chevalier de l'Ordre du saint Esprit, Surintendant des Finances, & Gouverneur de Paris, & de l'Isle de France, & cependant il mourut au mois d'Octobre de l'an 1594. noyé de dettes. Ses créanciers vendirent son Hôtel en 1655. aux Religieuses de l'Hôpital de sainte Anastase; autrement dit, de *saint Gervais*, pour la somme de cent trente-cinq mille livres. Ces Religieuses y furent transférées en vertu de Lettres Pa-

400 DESCRIPTION DE PARIS ,
rentes du mois d'Août de l'an 1656. re-
gistrées au Parlement le 7. de Septembre
de la même année.

La rue des Francs-Bourgeois est aussi une
de celles qui aboutissent à la vieille rue
du Temple. Elle doit son nom à la gueu-
ferie de ses anciens habitans qui étoient
si pauvres qu'ils étoient francs de tous
impôts. Il y a long-temps qu'elle a chan-
gé de face , & qu'elle est habitée par des
gens riches , & même par des gens de
grande distinction. On y remarque :

- *L'Hôtel le Tellier*, qui a servi de de-
meure à *Michel le Tellier*, Chancelier
de France, & auparavant Secrétaire, &
Ministre d'Etat, qui consacra le cours
d'une longue vie au service des Rois
Louis XIII. & Louis XIV. & mourut
en 1685. dans une grande réputation
d'habileté, de sagesse & d'intégrité.

La maison de *Michault de Montaran*,
Conseiller au Grand-Conseil, & ci-de-
vant Trésorier des Etats de Bretagne, se
nommoit auparavant *l'Hôtel de Livri*.
M. de Montaran entreprit en 1709. de
lui faire changer de face, & y a fait éle-
ver une belle maison sur les desseins de
Germain de Boffrand.

L'Hôtel d'Albret a pris son nom de
Cesar-Phœbus d'Albret, Comte de Miof-
sans, qui fut fait Maréchal de France le
15. de Février 1653. Chevalier des Or-

QUART. DE S. ANTOINE. XV. 401
dres du Roi le 31. Décembre 1661. &
Gouverneur de Guyenne au mois de
Novembre 1670. il mourut à Bourdeaux
le 3. de Septembre 1676. âgé de foixan-
te-deux ans. Il descendoit d'*Estienne* ,
bâtard d'*Albret* son trisayeul , & de Fran-
çoise de Bearn , Dame de Miossans , sa
femme.

La rue *Barbette* a pris son nom de
l'Hôtel d'*Estienne Barbette* , qui étoit si-
tué sur l'emplacement qu'elle occupe.
Ce *Barbette* étoit Prevôt de Paris , & un
des principaux confidens de Philippe le
Bel , ce qui fut cause que son Hôtel fut
pillé par le peuple , qui l'accusoit d'avoir
conseillé au Roi de rehausser la mon-
noye. Cet Hôtel devint encore plus con-
nu sous Charles VI. qu'il appartenoit à
la Reine *Isabelle de Baviere* , sa femme ,
qui l'acheta en 1403. de *Jean de Monta-
gu* Souverain Maître de France , & Vi-
dame de Laonois. Ce fut au sortir de
cet Hôtel que le *Duc d'Orléans* fut as-
sassiné à la porte *Barbette* l'an 1407.
Quoique l'Hôtel *Barbette* ait plusieurs
fois changé de Maîtres , & qu'il ait même
appartenu depuis à la Duchesse de Va-
lentinois , maîtresse de Henri II. il n'a
cependant jamais changé de nom , com-
me ont fait beaucoup d'autres. La Du-
chesse d'Aumale , & celle de Bouillon ,
filles de la Duchesse de Valentinois , le

402 DESCRIPTION DE PARIS ;
vendirent en 1561. à des particuliers qui
le couvrirent de maisons , & y pratique-
rent la rue neuve Barbette , aujourd'hui
nommée simplement la rue *Barbette* ; &
la rue des *trois Pavillons* , qu'on nomma
d'abord la rue *Diane* , du nom de la Du-
chesse de Valentinois , & que dans la
suite on a nommée des trois Pavillons ,
sans qu'on en sache la raison.

François Annibal d'Estrées , Maréchal
de France , avoit dans la rue Barbette ,
un Hôtel qui retient encore le nom d'*Hô-
tel d'Estrées*.

La rue Pavée aboutit d'un côté à la
rue du Roi de Sicile , & de l'autre à la
rue des Francs - Bourgeois. On la nom-
moit en 1406. la rue du *petit Marais* ,
depuis , la rue de *Marivas* , la rue de
Marivaux , & la rue du *petit Marivaux*.

En entrant par la rue du Roi de Sicile ,
dans la rue *Marivaux* , aujourd'hui la
rue Pavée , à l'endroit même où est l'*Hô-
tel de Lorraine* , étoit l'Hôtel de *Charles
de Savoisi* , Chambellan du Roi Charles
VI. & un de ses favoris. Cette Hôtel de
Savoisi est fameux dans l'Histoire de l'U-
niversité de Paris , & mérite que j'en
parle ici un peu au long. Voici le fait :

L'an 1408. le 14. de Juillet , comme
la procession des écoliers passoit le long
de la rue du Roi de Sicile , allant à l'E-
glise de sainte Catherine du Val des

Ecoliers, un des valets de Charles de Savoisi revenant d'abreuver un Cheval, & le faisant galopper par la rue au travers des Ecoliers, fit rejaillir de la boue sur un d'eux. Cet Ecolier donna un coup de poing au valet qui appella à son secours les autres domestiques de son Maître, qui poursuivirent en armes les Ecoliers jusqu'à la porte de l'Eglise de sainte Catherine, & un des valets tirant plusieurs fleches, il y en eut une qui vola de la porte de l'Eglise jusqu'au Maître-Autel où la Messe se célébroit. L'Université poursuivit si vivement cette insulte contre *Savoisi* qui avoit avoué ses domestiques, que par Arrêt du Conseil d'Etat, le Roi y séant avec tous les Princes de son sang, il fut ordonné que la maison de Savoisi seroit démolie, & il fut condamné à quinze cens livres d'amende envers les blessés, & à mille livres envers l'Université; de plus à fonder une Chapelle de cent livres de rente à la nomination de l'Université. Trois de ses gens furent condamnés à faire amende honorable, nuds en chemise, la torche en main, devant les Eglises de sainte Genevieve, de sainte Catherine & de saint Severin, après quoi ils furent fouettés aux Carrefours de la Ville, & bannis pour trois ans.

En 1406. *Savoisi* obtint du Roi la

404 DESCRIPTION DE PARIS ,
permission de faire rebâtir son Hôtel ,
mais l'Université si opposa avec tant de
force , que ce ne fut qu'après cent douze
ans qu'elle permit qu'on le rebâtît , en-
core fut-ce à condition qu'on mettroit
au-dessus de la porte du nouvel Hôtel
une pierre sur laquelle seroit gravée une
inscription qui seroit mention de l'Arrêt
donné en 1404. contre *Savoisi* , & de la
permission accordée par l'Université de
rebâtir cet Hôtel. Cette pierre qui a deux
pieds en quarré , fut otée quand on bâti
ici l'Hôtel de Lorraine , & a été trou-
vée depuis dans quelques démolitions ,
& donnée à feu *M. Foucauld* , Conseil-
ler d'Etat , qui la fit ancastrer dans un
mur de son jardin de Paris. On y lit ce
qui suit.

*Cette maison de Savoisi , en 1404. fut
démolie & abattue par Arrêt , pour cer-
tain forfaits & excès commis par Messire
Charles de Savoisi , Chevalier , pour lors
Seigneur & Propriétaire d'icelle maison ,
& ses serviteurs , à aucuns Escoliers &
Suppots de l'Université de Paris , en fai-
sant la procession de ladite Université à
sainte Catherine du Val des Escoliers ,
près dudit lieu ; avec autres réparations ,
fondations de Chapelles , & charges déclai-
rées audit Arrêt. Et a demeurée démolie ,
& abattue l'espace de cent douze ans , &*

jusqu'à ce que ladite Université, de grace spéciale & pour certaines causes, a permis la réédification d'icelle, aux charges contenues & déclarées ez Lettres sur ce faites & passées à ladite Université en l'an 1517.

Pierre Bonfons dans ses Antiquités de Paris, Edition de 1608. pag. 377. remarque que de son temps les fenêtres de l'Hôtel de Savoisi qui avoient vûe sur la rue où l'excès fut commis, & la porte qui y avoit son issue, étoient encore murées, ce qui prouvoit que cet Hôtel avoit été démoli, & non razé, comme plusieurs l'ont estimé.

J'ai cherché inutilement le nom de celui, qui après avoir obtenu la permission de l'Université en 1517. fit rebâtir l'Hôtel de Savoisi, comme aussi le nom qu'on donna à ce nouvel Hôtel. Tout ce que j'ai appris de *Sauval*, c'est que la même année que l'Amiral Chabot mourut, François I. donna à Françoise de Longui sa veuve, l'Hôtel de Savoisi; si bien que l'année d'après, elle vendit la maison où son mari étoit mort, à Belle-Assise, Trésorier de l'Extraordinaire des Guerres, pour cinq cens livres de rente sur l'Hôtel de Ville. Avant que de mourir, elle vendit aussi l'Hôtel de Savoisi à Charles Duc de Lorraine, & pour lors

406 DESCRIPTION DE PARIS ,
cet Hôtel fut nommé l'*Hôtel de Lorraine*. Nicole , Duchesse de Lorraine , étant venue à Paris en 1634. elle fit rebâtir cet Hôtel , & le fit mettre en l'état que nous le voyons. Elle y fixa sa demeure , & y mourut l'an 1657. après avoir été abandonnée de Charles III. Duc de Lorraine , son mari , & avoir été dépouillée du Duché de Lorraine qu'elle lui avoit apporté en mariage.

L'*Hôtel d'Angoulesme* est aussi dans la rue Pavée. Il fut commencé par *Diane* , légitimée de France , fille naturelle du Roi Henri II. & de *Philippe des Ducs* , Damoiselle de Cony en Piedmont. Elle fut mariée deux fois , & mourut à Paris le 11. Janvier 1619. sans laisser de postérité. Elle institua son légataire universel *François de Valois* , son petit neveu , & lui substitua *Louis de Valois* , son frere puîné ; l'un & l'autre étoient fils de *Charles de Valois* , Comte d'Auvergne , Duc d'Angoulême , & fils naturel du Roi Charles IX. & de Marie Touchet. Ce fut le Duc d'Angoulême qui fit presque achever l'*Hôtel d'Angoulême* que *Diane* avoit commencé. Cet Hôtel a passé depuis dans la famille de Messieurs *de Lamoignon* , une des plus anciennes & des plus nobles du Nivernois , qui ayant pris le parti de la robe , a donné un premier Président au Parlement de Paris ,

plusieurs Présidens à Mortier au même Parlement , plusieurs Conseillers d'Etat aux Conseils de nos Rois , & actuellement un Chancelier de France. En 1718. on fit plusieurs embellissemens dans cet Hôtel, entr'autres on y fit construire une nouvelle porte. On voit dans cet Hôtel une Bibliotheque nombreuse , & d'un bon choix. Le Premier Président *de Lamoignon* en doit être regardé comme le Fondateur, & comme un de ceux qui l'ont le plus enrichie. M. *de Lamoignon* son fils , Président à Mortier , l'augmenta considérablement par les soins du fameux *Adrien Baillet*, à qui il en avoit donné la garde.

La rue de *la Coulture* , ou *Culture sainte Catherine* , a pris son nom du mot *Cultura* , qui signifie un lieu champêtre qu'on a cultivé, ou qu'on cultive, & du Monastere de *sainte Catherine* d'abord établi pour des Religieux du Val des Ecoliers, & aujourd'hui occupé par des Chanoines Réguliers de la Congrégation de France , ou de *sainte Genevieve*. Cette rue conduit de la rue S. Antoine à celle du Parc-Royal. Elle a été fameuse dans l'histoire de Charles VI. par l'assassinat du Connétable de *Clisson* , & par la maison du Boulanger qui lui sauva la vie, & où le Roi & toute sa Cour l'allerent voir. On remarque dans cette rue :

408 DESCRIPTION DE PARIS,
L'ÉGLISE ET PRIEURÉ
DE STE CATHERINE DE LA COULTURE
ou CULTURE.

Cette Eglise & ce Couvent portoient autrefois le nom de *sainte Catherine du Val des Ecoliers*, parce que les Chanoines Réguliers qui en 1201. avoient formé une Congrégation particulière sous le nom du *Val des Ecoliers*, ayant résolu d'avoir un établissement à Paris pour y pouvoir vaquer à l'étude, ils y envoyèrent un de leurs Religieux nommé *Manassès*, Prieur de Notre-Dame dans l'Isle à Troyes. *Nicolas Giboin*, bourgeois de Paris, fut le premier qui mit la main à ce saint œuvre, en donnant trois arpens de terre qu'il avoit hors des murs de la Ville, ou de la porte *Baudeer* ou *Baudex-Pierre de Briane* donna en même temps un champ voisin, & comme ce champ & les trois arpens que *Giboin* avoit donnés étoient cultivés, on donna le nom de *coulture* à tout le terrain des environs.

Les *Sergens d'Armes* ou Archers de la garde du Roi faisirent cette occasion pour s'acquitter d'un vœu qu'ils avoient fait en 1214. à la bataille de Bouvines, lorsque gardant un pont, & voyant Philippe-Auguste en danger, ils promirent de faire bâtir une Eglise sous l'invocation de

QUART. DE S. ANTOINE. XV. 409
de sainte Catherine, si Dieu délivroit le
Roi du péril où il étoit. *Guillaume*, Evê-
que de Paris, donna son consentement
à l'établissement de cette Eglise, qui
étoit, dit-il, de la Paroisse de S. Paul :
*in Parochia sancti Pauli, salvo jure Pa-
rochiali prædictæ Ecclesiæ sancti Pauli.*

Ce fut en 1229. qu'on bâtit cette Egli-
se. La *Reine Blanche*, mere de S. Louis,
donna pour ce bâtiment trois cens li-
vres, & *Groslay*, Archidiacre de Reims,
deux cens. *Hebert*, Aumônier du Roi,
& *Chrestien*, tous deux Chevaliers du
Temple, y contribuerent aussi par leurs
libéralités. S. Louis dota cette nouvelle
Eglise de trente deniers par jour, puis
de vingt livres parisis de rente ; d'un
muid de bled à prendre tous les ans dans
ses greniers de Gonesse, de deux milliers
de harangs, le jour des cendres, à la
Foire des Brandons, & de deux pieces
d'étoffe de vingt-cinq aulnes chacune,
l'une blanche & l'autre noire. Philippe le
Hardi, Philippe le Bel, Louis X. Phi-
lippe VI. Charles V. & Louis XI. firent
aussi des biens considérables à l'Eglise &
au Monastere de sainte Catherine du Val
des Ecoliers. Les Sergens d'Armes de
leur côté convinrent entr'eux de faire à
cette Eglise une redevance qui alloit
pour chacun à dix sols quatre deniers
par an.

Dans le siècle suivant, c'est-à-dire , vers l'an 1365. ils s'érigerent en Confrerie, dans laquelle ils ne pouvoient être admis qu'en donnant *deux francs d'or* lors de la reception, & un tous les ans. Tous les mardis de la Pentecôte les Confreres dînoient dans l'Eglise. Ils avoient aussi droit de sépulture dans le Cloître, ou le Chapitre. Après les funérailles de chaque Sergent d'Armes, son écu & sa masse étoient appendus dans l'Eglise. On voyoit encore du temps d'Henri III. plusieurs tombes de ces Sergens d'Armes du Roi dans le Cloître de ce Couvent; mais ayant été rebâti de neuf, il n'y reste plus aucune marque de ces tombes.

Cette maison devint dans la suite le College de toute la Congrégation du Val des Ecoliers, & les Religieux qui y étoient envoyés pour étudier, furent admis aux degrés dans l'Université. L'an 1607. le Général de cette Congrégation mit la Réforme dans toutes les maisons qui en dépendoient, & sur-tout dans ce Prieuré dont les Religieux s'étoient relâchés de la régularité primitive. En 1629. le 25. d'Avril, le Pere *Faure*, premier Supérieur général, & Instituteur d'une nouvelle Congrégation de Chanoines Réguliers en France, dont l'Abbaye de sainte Genevieve est le chef, passa un

QUART. DE S. ANTOINE. XV. 411
Concordat avec les Religieux de sainte
Catherine , & prit possession de leur
Couvent , accompagné de six de ses
Religieux.

Cette maison avoit été gouvernée par
dix-sept Prieurs Réguliers , depuis *Ma-*
nassès inclusivement , jusqu'à *Philippe*
Hurault , exclusivement , qui en fut le
premier Prieur Commendataire , & qui
mourut en 1539. Ce Prieuré a toujours
été en commende depuis ce temps-là ,
& rapporte au Prieur quatorze ou quinze
mille livres de rente.

La fondation de cette Eglise est écrite
sur deux pierres du Portail ; sur l'une des-
quelles sont gravées en creux les effigies
de *S. Louis* entre deux Archers de la
Garde ; sur l'autre sont aussi gravées en
creux les effigies d'un Chanoine Régu-
lier du Val des Ecoliers , revêtu de sa
chape , & ayant à ses côtés deux autres
Archers de la Garde , armés de pied
en cap.

Sur la premiere de ces pierres , on lit
cette inscription :

A la priere des Sergens d'Armes ,
Monfieur SAINT LOUIS fonda cette
Eglise , & y mit la premiere pierre :
& fut pour la joye de la victoire
qui fut au Pons de Bouvines ,
l'an 1214.

Sur l'autre pierre , on lit :

Les Sergens d'Armes pour le temps gardoient ledict Pont & vouerent que si Dieu leur donnoit victoire , ils fonderoient une Eglise de sainte Catherine. Et ainsi soit-il.

Depuis que la Réforme de la Congrégation de sainte Genevieve a été introduite dans cette maison , le Cloître a été rebâti de neuf , comme aussi le portail de l'Eglise , dont l'entrée est décorée de pilastres disposés en demi cercle , entre lesquels il y a des statues & des bas-reliefs au-dessus. Le portique du milieu est soutenu par deux colonnes de la même ordonnance. Cette Architecture est du dessein du P. de Creil , Chanoine Régulier de cette Congrégation. Il a mis ici des triglyphes avec des colonnes corinthiennes , ce qui ne se pratique (dit-on) que dans des Temples qui sont sous l'invocation de quelque Vierge qui a répandu son sang pour Jesus-Christ , comme a fait sainte Catherine dont cette Eglise porte le nom. Dans les entrepilastres on voit la statue de sainte Catherine en pied , qui s'appuye sur une roue. Elle a à ses côtés six figures de jeunes enfans qui portent les instrumens de son martyre. L'un tient l'épée , l'autre la

roue , l'autre la couronne , le quatrieme l'anneau , le cinquieme un livre ouvert , & le dernier un faisceau sur lequel il est appuyé. Toutes ces figures , comme aussi les quatre bas-reliefs qui sont au-dessous , sont de l'ouvrage de *Martin Vauden Bogaert* , connu sous le nom de *Desjardins* , Sculpteur fameux , de l'Académie Royale de Peinture & de Sculpture.

Les personnes les plus distinguées qui ont été inhumées dans cette Eglise , sont *Pierre d'Orgemont* , Chancelier de France , & quelques autres Seigneurs du même nom ; *Jacques des Ligneris* , Président au Parlement de Paris ; *Antoine Sanguin* , Cardinal ; *Valence Balbienne* , femme du Chancelier de *Birague* ; *René de Birague* , Chancelier de France , puis Cardinal.

Pierre d'Orgemont étoit fils d'un habitant de Lagny , petite Ville à six lieues de Paris. Il commença par être Avocat au Parlement , puis il fut fait Conseiller , ensuite Premier Président , & enfin élu Chancelier de France , à la pluralité des voix , en présence du Roi Charles V. le 20. Novembre 1373. Sa vertu & sa capacité lui méritèrent la confiance du Roi Charles V. qui étoit un de ces Princes rares qui aiment le mérite , & qui le récompensent. Le Regne de Charles VI. fut si tumultueux , & *d'Orgemont* étoit

414 DESCRIPTION DE PARIS,
si avancé en âge, qu'il remit les Sceaux
entre les mains du Roi Charles VI. le 1.
d'Octobre de l'an 1380. Il mourut dans
son Hôtel des Tournelles le 3. de Juin
1389. & fut inhumé dans une Chapelle
qu'il avoit fondée en cette Eglise, où il
est représenté l'épée au côté, le casque à
ses pieds, & une jacque de mailles.

Jacques de Ligneris, Seigneur de
Crofnes, Président au Parlement de Pa-
ris, l'un des trois Ambassadeurs que
François I. envoya au Concile de Trente
en 1546. & qui fut ensuite Président à
Mortier, mourut le 11. Août 1556. &
fut inhumé dans cette Eglise de sainte
Catherine de la Coulture. Je parlerai
bientôt de l'Hôtel qu'il avoit fait bâtir
dans la rue de la Coulture de sainte Ca-
therine, & où il mourut.

Antoine Sanguin, connu sous le nom
de *Cardinal de Meudon*, étoit second fils
d'*Antoine Sanguin*, Seigneur de Meu-
don, & Maître des Eaux-Forêts de l'Isle
de France, Champagne & de Brie, &
de *Marie Simon*. *Anne Sanguin* sœur
d'Antoine, ayant été mariée à *Guillau-
me de Pisseleu*, & en ayant eu *Anne de
Pisseleu* qui fut Maîtresse de François I.
& Duchesse d'Etampes, *Antoine Sanguin*
se servit du crédit de sa niece pour par-
venir aux dignités les plus éminentes. Il
fut Abbé de Fleury sur Loire, Maître

QUART. DE S. ANTOINE. XV. 415
de la Chapelle du Roi , Evêque d'Orléans , puis Archevêque de Toulouse , nommé Cardinal le 19. Décembre 1538. & Grand-Aumônier de France en 1543. le 7. Août. Après la mort de François I. il se démit de cette charge en 1547. mourut le 22. Décembre 1559. & fut enterré dans l'Eglise de sainte Catherine du Val des Ecoliers , à Paris.

Dans la Chapelle de Birague qui est à main droite en entrant , est le mausolée de *Valence Balbienne* , femme de René de Birague , Chancelier de France , laquelle mourut en 1572. âgée de 54 ans , six mois & vingt jours. Elle est ici couchée sur un tombeau de marbre , ayant la tête appuyée sur sa main droite ; deux génies qui sont en pleurs , & qui tiennent des flambeaux allumés , mais renversés , accompagnent la figure de la Chancellerie , dont l'Epitaphe est au-dessous de la représentation : elle est conçue en ces termes :

D. O. M. S.

V A L E N T I Æ B A L B I A N Æ

*Matron. clariss. atque ornatiss. Cujus
anima salute & quiete fruitur
sempiter. corpus Renatus Biragus
Franc. Cancellar. conjux pientiss.
uxoris benemer. memor hîc condi cur.*

S iij

Obiit anno christian. salut. M. DLXXII.

XIII. Calend. Januar.

Vixit annos LIII. menses sex ,

dies xx.

Cette Dame étant morte, le Chancelier de Birague se fit d'Eglise, & fut fait Cardinal. Il étoit Gentilhomme Milanois, d'une famille dévouée à la France. Il fut Conseiller au Parlement de Paris sous le Regne de François I. Président au Sénat de Turin sous Henri II. Garde des Sceaux de France en 1570. & Chancelier trois ans après. Il remit les Sceaux en 1578. mais volontairement, & il eut le crédit de les faire donner à *Philippe Huraut de Chiverni*, son ami. Il étoit honnête, civil, obligeant, moins vindicatif, & plus franc que ne le sont ordinairement les Italiens. L'Auteur du Journal d'Henri III. acheve son portrait, en disant *qu'il étoit bien entendu aux affaires d'Etat, fort peu en la Justice: de sçavoir n'en avoit point; au reste, libéral, voluptueux, homme du temps, serviteur absolu des volontés du Roi, ayant dit souvent qu'il n'étoit pas Chancelier de France, mais Chancelier du Roi de France. Il mourut pauvre pour un homme qui avoit longtems servi les Rois de France, n'étoit aucunement ambitieux, & meilleur pour des amis & serviteurs,*

que pour soi : il disoit peu auparavant son décès, qu'il mouroit Cardinal sans titre, Prêtre sans Bénéfices, & Chancelier sans Sceaux.

Ce Cardinal mourut dans la maison Priorale de sainte Catherine du Val des Ecoliers, ou de la Coulture, le 24. Novembre 1583. & fut inhumé dans la Chapelle qu'il avoit dans l'Eglise de ce Couvent. Les Princes de la maison de Bourbon & de Guise menoient le deuil, suivi des Cours de Parlement, des Aydes, de la Chambres des Comptes, du Corps de Ville, & de l'Université. Ce fut le premier de la Confrerie Royale des Pénitens, qui fut porté & enterré par eux. Ils assistèrent tous à son convoi en leurs habits blancs, marchant deux à deux. Le Roi même y assista aussi en habit de Pénitent, ayant à côté de lui le *Duc d'Espernon*. *Regnault de Beaune*, Archevêque de Bourges, prononça l'Oraison Funébre. Le Chancelier de Chiverni lui fit élever un superbe mausolée par *Germain Pilon*; mais depuis quelques années on en a enlevé la plupart des ornemens de bronze, pour en orner le Tabernacle du Maître-Autel de cette Eglise. Ce monument est vis-à-vis de celui de *Valence Balbienne*, femme du Chancelier de *Birague*. Ce Chancelier Cardinal est ici représenté en habits pontificaux, & à ge-

418 DESCRIPTION DE PARIS,
noux devant un prié-Dieu. Au-dessus de
cette représentation, on y lit ces deux
vers :

*Quid tibi opus statua? satis est statuisse
Birague
Virtutis passim tot monumenta tua.*

I. Moreus. R. S.

Au-dessous :

RENATO BIRAGO

*Patritio Mediolan. multis & summ.
dignitat. functo, tum Franc. Cancellario
ac demum S. R. Eccl. Cardin. Francisca
F. unica, & Cæsar. Birag. agnat. mœstiss.
non memoria, sed desiderii perpet. monum.*

H. P. C.

*Vixit annos LXXVII. menses IX.
dies XXVI.*

*Obiit VIII. Cal. Decemb.
clo. io. LXXXIII.*

A droite de l'Autel, est l'inscription
qui suit :

*Hunc RENATI BIRAGUI S. R. E.
Cardin. Gallie. Cancell. tumulum Phi-
lippus Huraltus Chevernius Gallie Can-
cellar. ob consortium summi Magistratûs,
& amicitiam affinitate sancitam auxit hoc
titulo ultimo in defunctum munere, &
decessorem sanctiss. Seni hoc quidquid est*

inferiarum dare pietati adjunctum existimavit. Adeo quos non fors, sed judicium magni Regis & Respub. conjunxit nulla vis fati separare potis est.

A côté de cette inscription, il y en a une autre qui nous apprend que dans ce même monument est le cœur de *Jean de Laval*, Marquis de Nesle, Comte de Lagni & de Maillezais, Seigneur de Loré au Maine, Baron de Bressuire, de la Roche-Chabot, de la Motte-Sainte-Heraye, &c. l'un des maris de *Françoise de Birague*, fille unique du Chancelier de ce nom, laquelle fut mariée en premières nêces à *Imbert de la Platiere*, Seigneur de Bourdillon, Maréchal de France; en secondes nêces à *Jean de Laval*, Marquis de Nesle; & en troisiemes à *Jacques d'Amboise*, Seigneur d'Ambijoux, tué à la bataille de Coutras en 1587. Voici l'éloge que *Françoise de Birague* a consacré à son second mari.

HIC SITUM EST COR

Illustrissimi viri D. JOANNIS DE LAVAL, Nigellæ Marchionis, Laniacensis & Mal-leacensis Comititis, Domini de Loré apud Cœnomanos, Baronis Bersuriae, Rupis-Chaboti, Mottæ Sancterei, & Insulæ subtermontem Regalem, Regia Divi Michaelis sodalitate insignis, quinquaginta Equi-

tum Cataphraкторum , centumque nobilium Regiæ domûs turmæ Præfecti.

*Verus amor qualis castos est inter amantes
Qui subiere duo conjugiale jugum ,
Non unquam moritur prius hoc moriente ,
vel illa ,*

*Simplice sub tumulo cor stat utrumque
duplex*

*Namque ; ego quæ duxi Francisca Biraga
maritum*

*Valleum Joannem fida superstes amans
Ejus in hoc loculo posui cor , donec eodem
Cor quoque ponatur post mea fata meum ,
Filia & amborum jacet hîc sita Margaris
ut sit*

Amborum fidi fœderis ipsa fides.

OBIIT XII. CAL. OCTOBRIS
M. D. LXXVIII.

L'on voit , par la latinité de cette Epitaphe, combien la folie que l'on avoit alors de latiniser les noms propres d'hommes & de lieux peu connus, les rendra inintelligibles à la postérité.

Dans cette même rue de la Coulture sainte Catherine, mais de l'autre côté du Monastere dont je viens de parler, est un Hôtel qui est un des plus beaux morceaux d'Architecture qu'il y ait en France. Cet Hôtel se nomme, *l'Hôtel de Carnavalet*. Le *Président des Ligneris*

dont j'ai déjà parlé , ayant pris à rente fonciere cinq places en la Coulture sainte Catherine , il y fit bâtir un très - bel Hôtel , qui porta son nom jusqu'en 1578. que *Theodore des Ligneris* son fils l'ayant vendu à *Françoise de la Beaune* , Dame de *Carnaulet* , il prit le nom de *Carnaulet* qu'il porte encore aujourd'hui. Cette maison est l'ouvrage de trois des plus fameux Architectes qu'il y ait eus ; sçavoir de *Jean Gougeon* , de *Jacques Androuet du Cerceau* , & de *François Mansard*. La porte est de *Jean Gougeon* : elle est ornée de refans vermiculés , de deux bas-reliefs , & d'un écusson en cartouche découpé , au milieu duquel il y a des Armoiries. Ce morceau est si fort admiré des connoisseurs , que *François Mansard* , ayant entrepris d'achever la façade de cet Hôtel , ne voulut point toucher à ce que *Gougeon* avoit fait , & racorda parfaitement bien la façade neuve, qui est un des plus excellens ouvrages d'architecture , avec le reste de cette ancienne maison , qu'on dit être de *Jean Bulan* , Architecte. Les grandes figures qui sont sur les trumeaux du côté de la cour , de même que les masques qui sont sur les claveaux des croisées , sont aussi de *Gougeon*. Il y a un des côtés dont les figures , quoique belles , ne peuvent soutenir le voisinage des autres.

LE COUVENT DES FILLES BLEUES ,
ou ANNOCIADES CELESTES.

Ce Couvent est du même côté de la rue que l'Hôtel de Carnavalet. Cet Ordre fut institué à Genes vers l'an 1602. par une sainte veuve nommée *Victoire Fornari* ; & il fut approuvé par les Papes Clément VIII. Paul V. & Grégoire XV. Il s'est étendu en Italie , en Allemagne , en France, &c. La *Marquise de Verneuil* fit venir de Nancy neuf de ces Religieuses, & les logea dans une maison particulière jusqu'à ce que leur établissement à Paris eut été autorisé par les Lettres Patentes du Roi, données au mois de Septembre de l'an 1622. vérifiées au Parlement le dernier Août de l'année suivante. Ces Lettres ont été confirmées par d'autres de l'an 1627. & de l'an 1656. Elles acheterent la maison où elles sont, partie de *Charles Tiercelin*, Marquis de Saveuse , & de *Marie de Vienne* sa femme, & partie de *François de Montmorenci-Bouteville* , & d'*Elisabeth de Vienne* sa femme , le 9. d'Avril de l'an 1626. pour la somme de quatre-vingt-seize mille livres. Ces deux Dames étoient sœurs, & filles de *Jean de Vienne*, Contrôleur Général des Finances , & Président de la Chambre des Comptes, de la succession duquel cette maison

QUART. DE S. ANTOINE. XV. 423
faisoit partie. Le Roi Louis XIII. leur accorda de nouvelles Lettres Patentes au mois de Janvier 1629. qui deffendent à tous les autres Monasteres de cet Ordre de faire aucun établissement en France sans le consentement de cette maison de Paris. Après la *Marquise de Verneuil* Fondatrice de ce Couvent, la Comtesse de *Hameaux* est sa principale bienfaitrice. Le bâtiment, & la décoration de l'Eglise est un monument de la libéralité de cette Dame, dont le corps repose avec le cœur de son mari dans la Chapelle intérieure. *Elisabeth - Hedvige de Rantzau*, femme de *Jostias de Rantzau*, Maréchal de France, ayant abjuré le Lutherianisme pour embrasser la Religion Catholique, & ayant perdu son mari, entra dans ce Monastere, & y édifia toute la Communauté par ses vertus. Elle en sortit en 1666. pour aller fonder une maison du même Ordre à *Hildesheim* en Allemagne où elle est morte en odeur de sainteté, âgée de 80 ans.

En passant par la rue neuve sainte Catherine, traversant un bout de la rue saint Louis, & parcourant la petite rue de l'écharpe, on se trouve à la *Place Royale*, mais avant que d'en faire la description, il faut parler d'une maison Royale nommé *l'Hôtel des Tournelles* qui occupoit non seulement le terrain de

424 DESCRIPTION DE PARIS ,
la Place Royale , mais encore celui où
sont les Minimes , & plusieurs rues de
ce quartier , telles que les rues des Mi-
nimes , du Foin , saint Gilles , des *Tour-
nelles* qui en a retenu le nom , & quel-
ques autres.

L' HÔTEL DES TOURNELLES.

Cet Hôtel avoit pris son nom de la
quantité de tours dont il étoit environné.
C'étoit la maison de *Pierre d'Orgemont* ,
Chancelier de France , qui y mourut.
Comme il étoit situé vis-à-vis l'Hôtel
de saint Paul , duquel cependant il étoit
séparé par la rue S. Antoine , le *Pere du
Breüil* les a confondus , & a cru que les
deux n'en faisoient qu'un , & cette er-
reur l'a fait tomber dans une autre ,
quand il a dit , que c'étoit Charles V.
qui avoit fait bâtir l'Hôtel des Tournel-
les. *Pierre d'Orgemont* fils du Chancel-
lier de ce nom & Evêque de Paris , le
vendit en 1404. à Jean de France , Duc
de Berry. Celui-ci le donna au Duc d'Or-
léans , en échange de l'Hôtel de Giac ,
en 1422. Paris étant tombé au pouvoir
des Anglois , le Duc de *Bethfort* Régent
du Royaume en l'absence de Henry V.
& pendant la minorité de Henri VI.
Rois d'Angleterre , & usurpateurs du
Royaume , s'empara de cet Hôtel où il
établit son séjour. Personne ne s'est plus

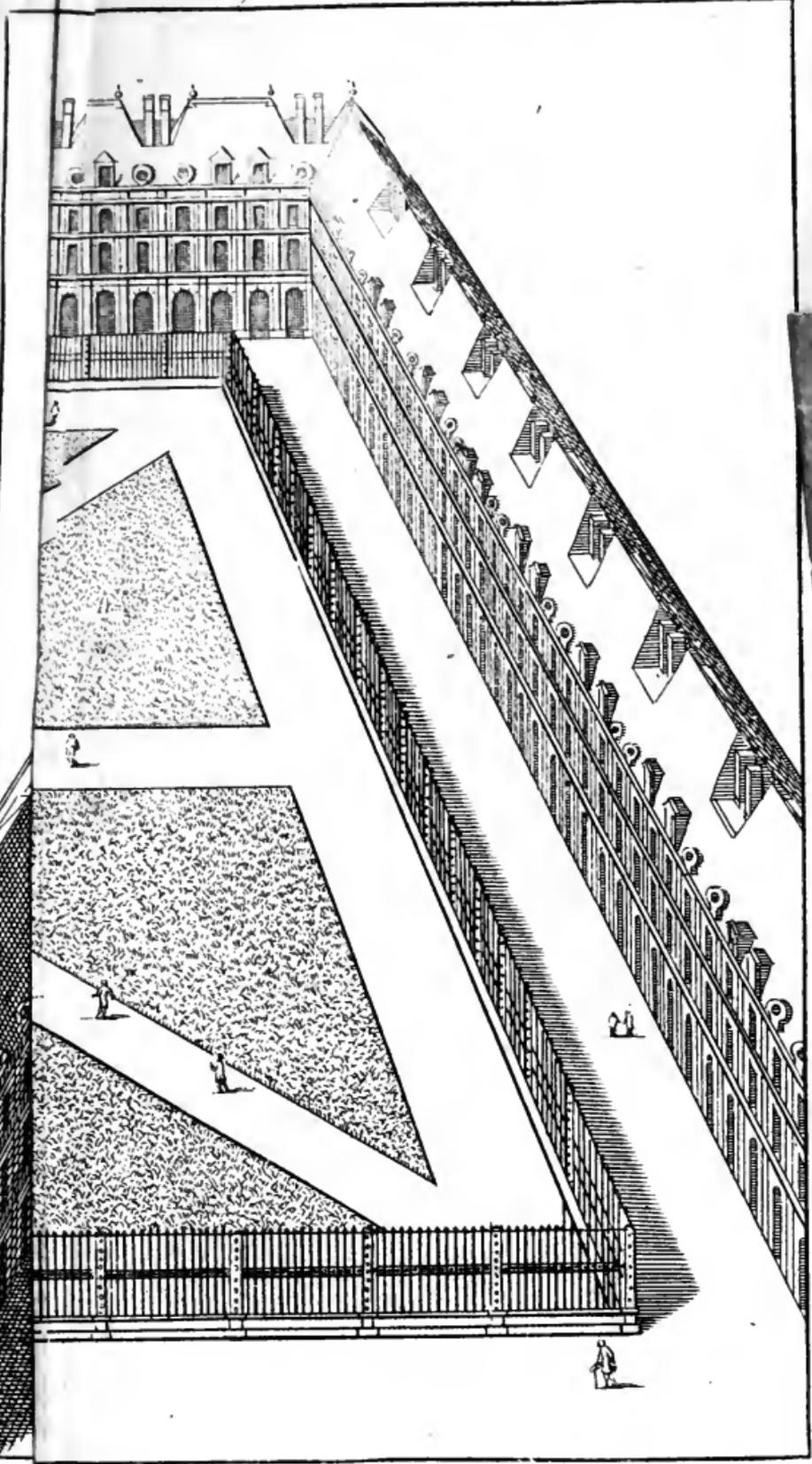
QUART. DE S. ANTOINE. XV. 425
attaché à l'agrandir, & à l'embellir que
ce Seigneur. En 1425. il y joignit huit
arpens & demi de terre qu'il fit acheter
par la Ville, des Religieux de la Culture
sainte Catherine. Les Anglois ayant été
chassés du Royaume, Charles VII. de-
meura presque toujours à l'Hôtel des
Tournelles. Ses successeurs y ont aussi
demeuré jusqu'à Charles IX. qui ordon-
na qu'il fut démoli parce que Henri II.
son pere, y étoit mort d'un coup de lan-
ce qu'il avoit reçu en jôûtant contre
Montgommeri devant cette maison Ro-
yale. On comptoit dans ce Palais plu-
sieurs préaux, plusieurs Chapelles, dou-
ze galeries, deux parcs, six grands jar-
dins sans compter un labyrinthe, qu'on
nommoit *Dédale*, non plus qu'un autre
jardin ou parc de neuf arpens, que le
Duc de *Bethfort* faisoit labourer à la
charrue par son Jardinier.

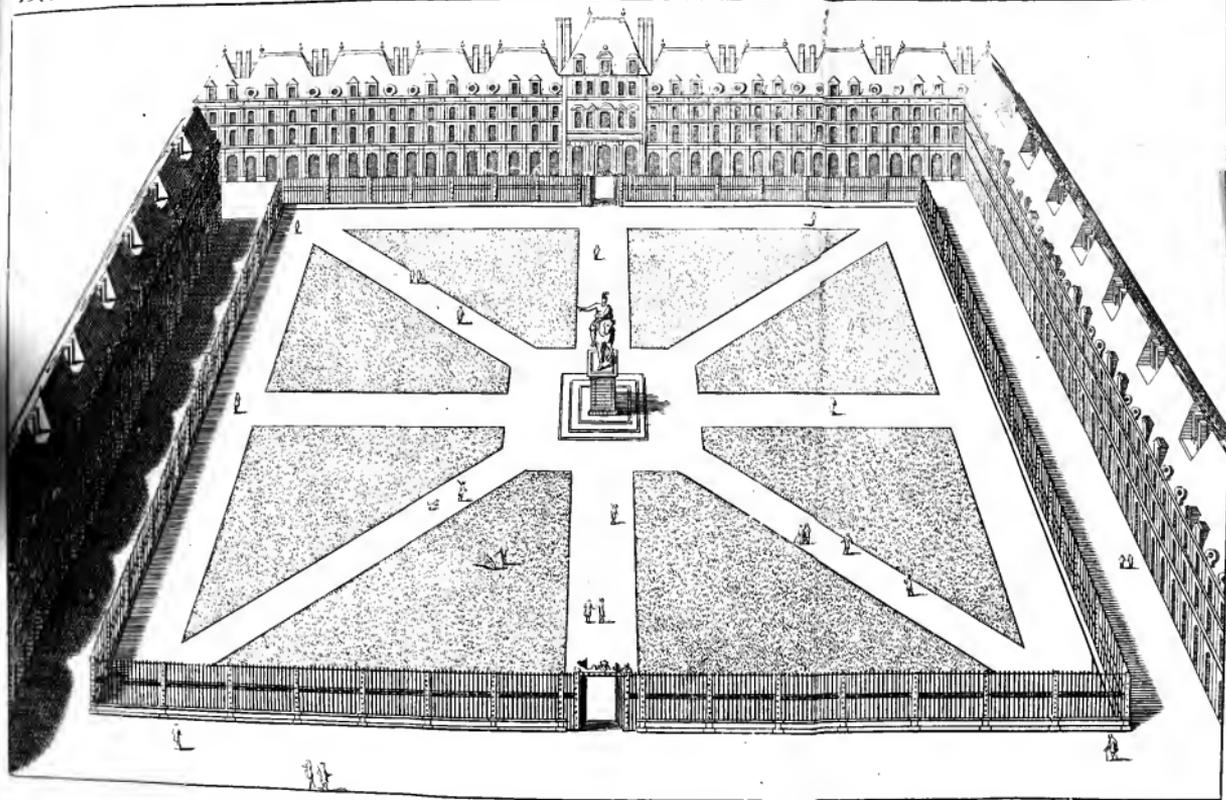
Sauval ajoute à tout ce qu'on vient de
lire, que tant que l'Hôtel des Tournelles
a subsisté, & dans le temps même que
nos Rois y demeuroient, il devoit au
Prieur, & aux Religieux de sainte Cathe-
rine, lods & ventes, cens & rentes. En
ces temps-là nos Rois ne croyent pas qu'à
leur égard ce fut une chose indigne de
payer à leurs sujets les droits Seigneu-
riaux. François I. qui a prétendu que le
Roi ne relevoit de personne, & que tout

426 DESCRIPTION DE PARIS ,
le monde relevoit du Roi , n'a pas laissé
de les payer lui-même , à l'exemple de
ses predecesseurs. Pour Henri IV. au lieu
de les payer lorsqu'il entreprit la Place
Royale , il ne fit vendre les places vui-
des , & les maisons qu'il fit faire là , qu'à
la charge d'en payer les droits Seigneu-
riaux tant à lui qu'à ses successeurs. A la
vérité il promit aux Religieux de sainte
Catherine , de leur céder pour les indem-
niser , la Seigneurie de vingt-six maisons
qui faisoient partie du fief *de Bezée* , &
lesquelles étoient situées dans les rues
Pavée , *Françoise* , *de Montorgueil* , & *de*
Mauconseil , & étoient de pareille valeur.
Ce qui fut fait par Louis XIII. en 1615.

LA PLACE ROYALE.

LE Roi Charles IX. ayant ordonné
en 1565 & 1569. au Parlement de
faire démolir l'Hôtel des Tournelles , &
de le vendre après l'avoir partagé en plu-
sieurs places , & rues , il fut procédé si
lentement à l'exécution de cet Ordre ,
que la démolition n'étoit pas encore en-
tièrement achevée lorsque Henri IV.
parvint à la Couronne. Ce grand Prince
ayant résolu d'établir en France une ma-
nufacture d'étoffes de soye , d'or & d'ar-
gent , y fit venir environ deux cens ou-
vriers , & les logea dans ce qui restoit de
l'Hôtel des Tournelles. Les Entrepre-





LA PLACE ROYALE.

neurs de ces Manufactures ne s'y trouvant pas apparemment affés commodément logés, firent élever en 1605. un grand & magnifique logis faisant face à une grande place qui restoit du Palais, & du parc de l'Hôtel des Tournelles. La situation, & l'effet de ce pavillon fit naître au Roi l'idée de faire en ce lieu une place publique, qui seroit nommée *la Place Royale*, & qui auroit soixante-douze toises en quarré, c'est-à-dire 5184 toises de superficie.

Le Roi fit bâtir à ses dépens l'un des quatre côtés qu'il vendit ensuite à des particuliers. Il donna les places des trois autres côtés, chacune pour un écu d'or de cens, à la charge que les preneurs y feroient bâtir des pavillons conformes aux desseins qui leur seroient donnés de sa part. Le pavillon qui fait face à la rue Royale, & à la rue saint Antoine, fut nommé le *Pavillon du Roi*; & celui qui est vis-à-vis, c'est-à-dire en face de la Chaussée des Minimes, *Le Pavillon de la Reine*. Ce même Prince pour empêcher que la symetrie de cette place ne fut altérée à l'avenir, ordonna qu'aucun des pavillons ne pourroit être partagé entre cohéritiers, mais qu'il seroit mis dans un lot, ou leur appartiendroit par indivis, ou qu'ils s'en accommoderoient entre eux, de sorte qu'il demeureroit en son en-

428 DESCRIPTION DE PARIS ,
tier. Il fit en même temps percer quatre
rues qui conduisent à cette place , & qui
en donnent l'entrée. Cellé qui va de la rue
saint Antoine a ladite place , se nomme
la rue Royale ; celle qui commence aux
Minimes , la rue de la Chaussée des Mi-
nimes ; celle qui vient de la rue des
Tournelles , la *rue du pas de la Mule* ; &
celle qui vient de la rue saint Louis , &
de la rue neuve sainte Catherine , s'ap-
pelle la rue de *l'Echarpe*.

Cette place qui est régulièrement
quarrée , & qui a neuf pavillons à cha-
cune des trois faces , n'en a que huit à
la quatrième , parce que le bout de la
rue de l'Echarpe est à ciel ouvert , au lieu
que celui de la rue du pas de la Mule ,
qui lui est opposé , est couvert d'un pa-
villon sur une arcade par laquelle on pas-
se. Il y a donc trente-cinq pavillons bâtis
de pierre & de brique , & couverts d'ar-
doise. Ils sont portés sur le devant , par
une suite d'arcades larges de huit pieds &
demi , hautes de douze , ou environ , &
ornées de pilastres doriques qui regnent
au pourtour de la place , & forment au-
tant de corridors couverts d'une voute
surbaissée de pierre & de brique.

Cette place est pavée le long de ces
coridors , de la largeur d'une rue. Le
reste est fermé d'une grille de fer avec
des ornemens dorés , qui renferme de

grands tapis de gazon vert. Pour entrer dans cette espece de parterre, il y a quatre principales portes qu'on n'ouvre que dans des occasions extraordinaires, & deux petites qui sont toujours ouvertes. Comme cette grille a été faite sous le Regne de Louis XIV. on voit le portrait en médaillon de ce Prince, sur deux de ces portes. Elle fut faite aux dépens des Propriétaires des pavillons, qui donnerent chacun mille livres, ainsi cette grille, qui est dans le fond fort inutile, à couté trente-cinq mille livres. Au milieu de ce parterre de gazon est une statue équestre du Roi Louis XIII. en bronze posée sur un grand piédestal de marbre blanc, le 13. de Septembre de l'an 1639. Le cheval fut fait par *Daniel Ricciarelli*, de Volterre, & disciple de Michel-Ange. Toutes les parties en sont bien traitées, & sur-tout les jambes, l'encolure & la tête. Les crins sont d'une grande légèreté. *Ricciarelli* avoit fait cette figure pour le Roi Henri II. mais cet habile Sculpteur étant mort en 1556. Il ne pût point faire la figure du Roi pour lequel il étoit destiné. Celle du Roi Louis XIII. qu'on a placée sur ce cheval, est de *Biard* le fils. Sur les faces du piédestal on a placé des inscriptions à la louange de Louis XIII. & du Cardinal de Richelieu, son premier Ministre.

430 DESCRIPTION DE PARIS ,
Sur la face qui est du côté de la rue
S. Antoine, on lit :

POUR LA GLORIEUSE
ET IMMORTELLE MEMOIRE

D U

TRES - GRAND ET TRES - INVINCIBLE
LOUIS LE JUSTE
XIII. DU NOM, ROI DE FRANCE
ET DE NAVARRE.

ARMAND CARDINAL
ET DUC

DE RICHELIEU,
SON PRINCIPAL MINISTRE
DANS TOUS SES ILLUSTRES
ET GENEREUX DESSEINS :

COMBLÉ D'HONNEURS ET DE BIENFAITS
PAR UN SI BON MAITRE
ET UN SI GENEREUX MONARQUE ,
LUI A FAIT ELEVER CETTE STATUE :

POUR UNE MARQUE ETERNELLE
DE SON ZELE, DE SA FIDELITÉ,
ET DE SA RECONNOISSANCE.

1639.

QUART. DE S. ANTOINE. XV. 431

Sur la face du côté des Minimes.

LUDOVICO XIII.

CHRISTIANISSIMO GALLIÆ
ET NAVARRÆ REGI,

IUSTO, PIO, FOELICI,

VICTORI, TRIUMPHATORI,

SEMPER AUGUSTO,

ARMANDUS CARDINALIS

DUX RICHELIVS

PRÆCIPUORUM REGNI ONERUM

ADJUTOR ET ADMINISTER,

DOMINO OPTIME MERITO,

PRINCIPIQUE MUNIFICENTISSIMO,

FIDEI SUÆ DEVOTIONIS,

ET OB INNUMERA BENEFICIA,

IMMENSOSQUE HONORES

SIBI COLLATOS,

PERENNE GRATI ANIMI MONIMENTUM,

HANC STATUAM EQUESTREM

PONENDAM CURAVIT.

ANNO DOM. 1639.

Sur la face qui est à main droite.

POUR LOUIS LE JUSTE.

S O N N E T .

Que ne peut la Vertu , que ne peut
le courage ?

J'ai dompté pour jamais l'hérésie en son
fort ,

Du Tage impérieux j'ai fait trembler le
bord ,

Et du Rhin jusqu'à l'Ebre accrû mon hé-
ritage.

J'ai sauvé par mon bras l'Europe d'es-
clavage

Et si tant de travaux n'eussent hâté mon
sort ,

J'eusse attaqué l'Asie , & d'un pieux
effort ,

J'eusse du saint tombeau vangé le long
Servage.

ARMAND , le grand Armand , l'ame de
mes exploits ,

Porta de toutes parts mes armes & mes
loix ,

Et donna tout l'éclat aux rayons de ma
gloire.

Enfin , il m'éleva ce pompeux monument ,
Où pour rendre à son nom , mémoire pour

mémoire ;

Je veux qu'avec le mien , il vive inces-
samment.

Ce

Ce Sonnet qui est de *Jean Desmarets de S. Sorlin*, de l'Académie Française, ne fut gravé sur cette face que longtemps après la mort du Cardinal.

Sur la face qui est à main gauche.

*Quod bellator hydròs pacem spirare, re-
belle,
Deplumes trefidare aquilas, mitescere
pardos,
Et depressa jugo submittere colla leones,
Despectat LODOICUS, equo sublimis
aheno,
Non digiti, non artifices fecere camini,
Sed virtus & plena Deo fortuna peregit.
ARMANDUS vindex fidei pacisque
sequester,
Augustum curavit opus; populisque ve-
rendam
Regali voluit statuam consurgere circo,
Ut post civilis depulsa pericula belli,
Et circum domitos armis felicibus hostes,
Æternum domina LODOICUS in urbe
triumphet.*

Il y a environ soixante ans que les pavillons qui forment la Place Royale, étoient regardés comme les plus grandes & les plus superbes maisons de Paris, mais à présent deux de ces pavillons joints ensemble, seroient trop petits pour loger certains particuliers.

La rue qui conduit de la Place Royale

434 DESCRIPTION DE PARIS ,
aux Minimes , se nommoit , il n'y a pas
long-temps , la rue *du Parc Royal* , mais
aujourd'hui on la nomme la rue de la
Chaussée des Minimes.

En rentrant dans cette rue , on remar-
que une maison , nommée l'*Hôtel de*
S. Geran , parce qu'il a appartenu à *Jean-*
François de la Guiche , Comte de *sainte*
Geran , & Maréchal de France sous Louis
XIII. mort en 1632.

LES HOSPITALIERES DE LA PLACE
ROYALE ,
ou L'HÔPITAL DE NOTRE-DAME.

Cet Hôpital est situé dans le cul-de-fac
de la rue du Foin , entre la Place Royale
& les Minimes. Il fut institué & fondé
en 1624. par la Mere *Françoise de la*
Croix , sous la protection de la Reine
Anne d'Autriche , pour le service & le
soulagement des pauvres filles & femmes
malades. Les Lettres Patentes en furent
expédiées au mois de Janvier 1625. en
faveur de ladite Mere *Françoise de la*
Croix , & autres Religieuses Hospitalie-
res à qui il fut permis de s'établir à Paris
pour y vivre selon les statuts qui avoient
été donnés par l'Archevêque de cette
Ville le 25. de Novembre de l'année
précédente. Les Religieux de la Charité
n'eurent pas plutôt connoissance de ces
Lettres Patentes , qu'ils formerent oppo-

sion à leur enregistrement à cause de la dénomination d'*Hôpital de la Charité-Notre-Dame*; mais le Parlement par son Arrêt du 14. Avril de l'an 1625. mit les Parties hors de cour & de procès, & permit à ces filles de poursuivre la vérification de ces Lettres, & de celles qu'elles pourroient obtenir, à condition qu'elles prendroient seulement le nom d'*Hospitalieres de Notre-Dame*.

Les Administrateurs de l'Hôtel-Dieu intenterent un nouveau procès à ces Hospitalieres, demandant que des aumônes qu'on leur avoit faites, on en bâtit une maison près de l'Hôtel-Dieu, laquelle seroit administrée par eux; que les nouvelles Religieuses prendroient l'habit & la maniere de vivre de celles de l'Hôtel-Dieu, ou qu'on prendroit des Religieuses de l'Hôtel-Dieu pour former & instruire ces nouvelles Hospitalieres. Le 16. Mars 1626. le Parlement rendit un Arrêt, par lequel il adjugeoit aux Administrateurs de l'Hôtel-Dieu toutes leurs demandes. Les Hospitalieres ne furent point contentes de cet Arrêt, & obtinrent du Roi des Lettres de Jussion du 23. Mars de la même année pour faire enregistrer purement & simplement celles du mois de Janvier 1625. Ces filles firent enfin leurs vœux le 24. de Juin de l'an 1629. après que *Magde-*

436 DESCRIPTION DE PARIS ,
leine Brûlart , veuve du sieur *Faure*
Maître d'Hôtel du Roi , se fut déclarée
leur fondatrice , par la donation qu'elle
leur fit d'une maison , contigue à celle
que la Mere *Françoise de la Croix* avoit
achetée.

Ces Hospitalieres font de l'Ordre de
S. Augustin ; & outre les trois vœux or-
dinares, elles en font un quatrieme de ser-
vir les pauvres malades. *Jean-François de*
Gondi Archevêque de Paris , leur donna
des statuts en 1624. & approuva leurs
Constitutions par acte du 20. Juillet
1628. & par un autre de l'an 1634. Le
Pape Urbain VIII. les avoit approuvées
dès le 20 Décembre 1633. par un Bref
daté de ce même-temps.

Cet Hôpital consiste en plusieurs corps
de logis , une Chapelle , & une sale où
il y a vingt-huit lits pour les pauvres fil-
les , ou femmes malades.

Cette maison se fait honneur d'avoir
servi de retraite à *Françoise d'Aubigné* ,
Marquise de Maintenon , avant qu'elle
allât à la Cour de Louis XIV. où elle a
vêcu avec tant de crédit & de distinc-
tion , jusqu'à la mort de ce Prince.

Avant que de quitter ces Hospitalie-
res , je dois remarquer que sept ou huit
ans après leur établissement en cet en-
droit , elles acheterent une maison située
au fauxbourg S. Antoine , au quartier

QUART. DE S. ANTOINE. XV. 437
nommé *la Roquette*, où par Lettres Patentes du mois d'Octobre 1639. il fut établi un second Hôpital de ces Religieuses, duquel je parlerai dans la description du fauxbourg S. Antoine.

La rue des *Minimes* aboutit d'un côté à la rue *S. Louis*, & de l'autre à la rue des *Tournelles*. Outre le Couvent des *Minimes* qui lui a donné le nom, & que je vais décrire, on y remarque l'*Hôtel de Vitri* que *Nicolas de l'Hôpital de Vitri*, Maréchal de France, fit bâtir sur un terrein qui avoit fait partie du Parc des *Tournelles*, & que ce Maréchal avoit acquis du Roi.

LES MINIMES.

Ce fut le Roi Louis XI. qui fit venir de Calabre *S. François de Paule*, Instituteur de l'Ordre des *Minimes*, comptant obtenir par ses prieres la guérison de la maladie dont il étoit affligé : mais ce Prince mourut au Château du Plessis-lez-Tours le 28. Avril 1482. Le S. Religieux, malgré les instances du Roi, ne voulut jamais faire d'autre priere à Dieu, sinon que son adorable volonté fût accomplie. L'an 1493. la Reine Anne de Bretagne, femme du Roi Louis XII. donna aux Disciples de ce saint homme, qui par humilité avoient pris le nom de *Minimes*, son Hôtel de Nigeon dans la

438 DESCRIPTION DE PARIS ,
Paroisse de Chaillot , pour en faire un
Monastere. Henri III. en fonda un autre
dans le bois de Vincennes le 27. d'Octo-
bre 1585. en mettant les Minimes en la
place des Religieux de Grandmont qui
y étoient , & qu'il transféra dans Paris au
College Mignon. Ces deux établisse-
mens ne ralentirent point l'envie que les
Minimes avoient de s'établir dans Paris ;
mais ne trouvant point encore l'occasion
d'y réussir , ils s'en approcherent , & s'éta-
blirent dans la Chapelle de sainte Suzan-
ne , ou des cinq Playes , située à l'endroit
où est aujourd'hui l'Eglise Paroissiale de
S. Roch ; ce n'étoit pas encore ce qu'ils
souhaitoient , car ils vouloient avoir un
établissement dans la Ville.

En 1611. un Chanoine de l'Eglise de
Paris , nommé *Olivier Chaillou* , fils de
Pierre Chaillou , Secrétaire de la Cham-
bre du Roi , & de *Magdeleine d'Alessio* ,
arriere-petite-fille d'une sœur de saint
François de Paule , résolut d'entrer dans
l'Ordre des Minimes ; & avant que de
faire ses vœux , leur donna des biens qui
lui appartenoient. C'en fut assez pour
donner à ces Peres les moyens d'acheter
une partie des jardins , de l'ancien Palais
des Tournelles. La Reine Marie de Mé-
dicis voulant se porter pour Fondatrice de
cette maison , fit rendre aux Minimes le
prix qu'ils avoient donné pour l'achat de

QUART. DE S. ANTOINE. XV. 439
l'emplacement. Plusieurs personnes puissantes, telles que les *Marquis de la Vieville & de Sourdis*, *M. le Fevre d'Eaubonne* Président en la Chambre des Comptes, *M. le Fevre d'Ormesson* Conseiller d'Etat, firent aussi des dons considérables à cette maison, & en furent déclarés principaux Bienfaiteurs. Il n'est pas hors de propos de remarquer ici, que *Messieurs d'Eaubonne & d'Ormesson*, étant descendus d'*Oliviet le Fevre*, Seigneur d'Ormesson, d'Eaubonne, &c. & d'*Anne d'Alessò*, sa femme, ils avoient aussi l'honneur d'être issus de la sœur de S. François de Paule. Tant de bienfaits mirent bientôt les Minimes en état de bâtir l'Eglise & la maison qu'ils ont derrière la Place Royale.

La première pierre de leur Eglise fut posée le 18. de Septembre de l'an 1611. au nom de la Reine, par l'Evêque de Grenoble. Sur cette pierre étoit gravée cette inscription.

M A R I A M E D I C Æ A,

pientissima & Serenissima Francorum Regina, Henrici IV. olim conjux, nunc vidua, & Ludovici XIII. Francorum Regis mater: extruendi hujus Templi ergo, quod honori B. Dei genitricis Mariae votum & dicatum est, ejusdem Virginis natali die, & 6. Idus Septemb. 1611. pri-

mariam lapidem pro fundamento posuit ; christianè prorsus & feliciter.

Cette Eglise qui ne fut achevée que plusieurs années après, ne fut consacrée solennellement que le 29. Août 1679. sous l'invocation de S. François de Paule, par *François Bouthillier de Chavigni*, Evêque de Troyes. Elle est propre & son portail qui est de *François Mansard*, a de l'apparence ; mais on remarque dans l'accouplement des colonnes du premier ordre, qui sont doriques, qu'en voulant conserver le quarré des Metopes, on a tellement embarrassé & confondu les bases, qu'il semble qu'il n'y ait qu'un seul tore pour les deux.

Dans le tympan du fronton qui termine ce portail, est un grand bas-relief ou l'on voit le Pape *Sixte IV.* accompagné de Prélats & de Cardinaux, ordonnant à *S. François de Paule* d'aller en France pour répondre à l'empressement que le Roi Louis XI. avoit de le voir.

Le Maître-Autel est décoré de six colonnes corinthiennes, de marbre noir, canelées, & dont les bases & les chapiteaux sont dorés. Au milieu est une descente de Croix qui est une copie d'un excellent tableau de *Daniel de Voltere*, qu'on voit à Rome dans l'Eglise des Minimes de la Trinité du Mont. Aux côtés de cet Autel

font deux niches remplies par deux statues de marbre, dont l'une représente la sainte Vierge & l'autre S. François de Paule. Elles sont de *Gilles Guerin*, Sculpteur estimé dans son temps.

La nef est accompagnée de chaque côté de plusieurs Chapelles qui sont richement décorées.

Au milieu de celle de S. François de Paule, laquelle est la première à droite, auprès du Maître-Autel, ont été inhumées les entrailles d'*Henri de Bourbon*, Prince de Condé, qui de son vivant, l'a fait orner de plusieurs tableaux qui représentent la vie de S. François de Paule, en actions de grâces de ce que Dieu avoit accordé des enfans à ce Prince par l'intercession de ce Saint. Le tableau de l'autel passe pour un des chefs-d'œuvres de *Voüet*.

La Chapelle de *saint Michel* & de *saint Saturnin* renferme le corps de *saint Saturnin*, donné par le Cardinal *Mazarin* à M. d'*Emery* Surintendant des Finances, qui après l'avoir fait mettre dans une châsse d'ébène, ornée de bronze doré, la donna à ce Monastere.

Cette Chapelle ayant été vendue dans la suite à *Edouard Colbert de Villacerf*, premier Maître d'Hôtel de la Reine *Marie-Thérèse* d'Autriche, & Surintendant des bâtimens, jardins, arts & manufac-

442 DESCRIPTION DE PARIS ,
tures du Roi , on la uomma la *Chapelle
de Villacerf* , & elle appartient encore
aujourd'hui à ses descendans.

L'Autel est décoré d'un bel attique ,
soutenu par deux colonnes toises de cha-
que côté , ornées de festons de pampres
de vigne , chargés de grappes de raisins.
Au couronnement de cet attique est un
cherubin entouré d'ornemens qui sont
dans le même goût ; le tableau qui occu-
pe le milieu , représente *saint Michel* , &
a été copié d'après celui de *Raphaël* , qui
est au Château de Versailles.

La Chapelle est toute lambrissée d'une
menuiserie assez bien exécutée & ornée
d'ovales par compartimens , & de festons
de pampres de vigne. Ce lambris fut fait
du temps que cette Chapelle appartenoit
à M. M. d'*Emery* , M. M. *Colbert de
Villacerf* n'ont fait que la faire reblanchir
& dorer.

Comme c'est ici le tombeau des *Col-
bert-Villacerf* , on y voit un médaillon
qui représente *Edouard Colbert de Villa-
cerf* ; c'est un des beaux morceaux de
sculpture de *Coustou* l'aîné. Il est travail-
lé avec beaucoup d'art , & peut être mis
à côté du bel antique. Il est enveloppé
d'une draperie très-heureusement jettée.
Au-dessous sont les armes de M. de *Vil-
lacerf* , qui ont deux licornes pour sup-
ports. Ces armes & supports sont de feu

QUART. DE S. ANTOINE. XV. 443
Spingola, Sculpteur estimé. Le médaillon & les ornemens de sculpture qui l'accompagnent, sont de métal doré.

Au-dessous, dans un cartouche, est l'Épitaphe qu'on va lire :

I C I R E P O S E

Haut & puissant Seigneur, Messire
EDOUARD COLBERT, *Chevalier, Mar-*
quis de Villacerf & de Payens, Seigneur
de S. Méméin & autres lieux, Conseiller
du Roi en son Conseil d'Etat, premier
Maître d'Hôtel de la Reine; Surinten-
dant & Ordonnateur général des bâtimens
& jardins, arts & manufactures de Sa
Majesté. Il entra fort jeune à la Cour,
& commença de s'y former sur les exem-
ples, & sur les ordres de M. le Chancelier
le Tellier son oncle, pour lors Ministre
& Secrétaire d'Etat. Il fut pourvu de la
Charge de premier Maître d'Hôtel de la
Reine, qu'il a exercée pendant la vie de
cette Princesse. Le Roi l'honora ensuite
de la Surintendance de ses bâtimens, où
il donna toutes les marques d'une fidélité
parfaite envers Sa Majesté, & d'une équi-
table charité pour les ouvriers; enfin ac-
cablé de maladies, Dieu lui inspira de
quitter la Cour, où il avoit vécu plus de
cinquante ans: il suivit les mouvemens
de cette grace, & profitant de cet inter-
valle, il s'appliqua uniquement à l'affaire

444 DESCRIPTION DE PARIS,
de son salut ; & pour obtenir de la miséricorde de Dieu le pardon de ses péchés , il fonda en cette Chapelle , conjointement avec Genevieve l'Archer son épouse , une messe pour tous les jours & à perpétuité. Il mourut le 18. d'Octobre 1699. après avoir reçu en bon chrétien les Sacraments de l'Eglise. Il a vécu soixante & onze ans.

Genevieve l'Archer sa veuve lui a fait faire ce monument sur son tombeau où elle veut aussi être inhumée. Elle est décédée le 17. d'Avril 1712.

Edouard Colbert de Villacerf dont je viens de rapporter l'Epitaphe , étoit frere aîné de Gilbert Colbert , Marquis de saint Poiange , qui a été inhumé dans l'Eglise des Capucines où il a un tombeau magnifique ; & de Jean-Baptiste-Michel Colbert , Conseiller - Clerc au Parlement de Paris , puis Evêque de Montauban , & enfin Archevêque de Toulouse. Ce dernier étant mort à Paris en 1710. fut inhumé dans la Chapelle que je décris ici , & l'on y lit cette Epitaphe :

D. O. M.

H I C J A C E T

Illustrissimus , & Reverendissimus Pater in Deo D. D. JOANNES-BAPTISTA-MICHAEL COLBERT Tolosanus Archiepiscopus , Regi ab omnibus Consiliis , in

QUART. DE S. ANTOINE. XV. 445
*Occitaniæ Conventibus à præside primus ;
qui ingenii sagacitate , in explicandis in-
tricatissimis hujus Provinciæ rebus , consi-
liorum æquitate & gravitate ; in generali-
bus Cleri Gallicani Comitibus , prudenti
severitate in administranda Diocesi , &
servando inter Sacerdotes Pastoresque
disciplinæ Ecclesiasticæ tenore , in paupe-
res beneficentiâ & paternâ charitate emi-
cuit. Tandem parisiis Comitiorum Cleri
Gallicani Legatus , morte Justorum obiit
die undecima Julii , anno 1710. etatis
annum agens septuagesimum primum.*

REQUIESCAT IN PACE.

*Pierre-Gilbert Colbert , Marquis de
Villacerf , & premier Maître d'Hôtel de
la Reine , mort à Paris le 3. de Mars
1733. a été aussi inhumé dans cette Cha-
pelle. Il étoit fils d'Edouard Colbert dont
je viens de rapporter l'Épitaphe , & de
Genevieve l'Archer : il avoit servi dans
la Marine , & avoit été fait Capitaine de
Vaisseau en 1692. ensuite il fut premier
Maître d'Hôtel de Marie - Adelaïde de
Savoie , Duchesse de Bourgogne , puis
Dauphine , morte à Versailles le 12. de
Février l'an 1712. Lorsqu'on fit la mai-
son de la Reine épouse du Roi Louis XV.
on lui donna la même charge qu'il a
remplie jusqu'à sa mort.*

La troisième Chapelle est sous l'invo-

446 DESCRIPTION DE PARIS ,
cation de *S. François de Sales*, & a appartenu au feu Duc de la *Vieville*, qui de son vivant la fit embellir & enrichir. Les quatre vertus cardinales qui sont aux quatre coins, ont été sculptées par *Gilles Guerin*; mais ce qui frappe le plus, est un magnifique tombeau de marbre sur lequel sont deux statues de marbre blanc. L'une représente un homme à genoux, revêtu d'un manteau ducal sur lequel est le collier de l'Ordre du S. Esprit. L'autre est celle d'une Dame aussi à genoux.

Sur le panneau de ce tombeau est écrit en lettres d'or :

C Y G I S E N T

CHARLES DUC DE LA VIEVILLE ,

Ministre d'Etat ,

*& Surintendant des Finances de France ,
sous les Regnes des Rois Louis XIII.*

& Louis XIV.

décédé l'onze de Janvier.

*Et Dame MARIE BOUHIER son épouse ,
décédée le 7. Juin 1663.*

La Chapelle de *Notre-Dame de Bon Secours*, qu'on nomme aussi la Chapelle d'*Engoulême*, vient ensuite, & n'est ni moins ornée, ni moins brillante que celle dont je viens de parler. Le tabernacle est d'ébène, & enrichi de dorures,

QUART. DE S. ANTOINE. XV. 447
distribuées avec goût. On remarque aussi
une figure de la Vierge qu'on dit être
d'un bois miraculeux ; mais ce qui attire
les premiers regards, sont deux superbes
tombeaux. Sur l'un est la statue en mar-
bre blanc, d'une Dame à genoux. Sur
une table de marbre noir qui est vis-à-
vis, on lit :

P I I S M A N I B U S
M E M O R I Æ Q U E S A C R U M
D I A N Æ F R A N C I Æ ,

D U C I S S Æ E N G O L I S M E N S I S ;

*Christianissimi Regis HENRICI II.
naturâ filia, & in jura legitimorum na-
taliûm ascripta, quæ primùm Horatii
Farnesii, Ducis Castrensis, in obsidione
Hedina casti paucis diebus uxor; postmo-
dò Francisco Memorancio, illustrissimæ
familia Principi elocata, susceptoque ex
eo unius diei, & longi mœroris filio, vi-
dua relicta, diu superstes fuit, cum alia-
rum virtutum concursu, tum integra pud-
icitia fama insignis, cultuque in Deum,
Regemque incomparabili, cujus vel maxi-
mum documentum dedit, cum sub initia
Civilis Belli, deposito apud illam fidei
pignore, inter duos potentissimos Reges,
Henricum III. Francorum, & ejus mox
successorem Henricum Navarrorum Re-
gem, mutua concordia atque amicitia sta-*

448 DESCRIPTION DE PARIS ,
*bilita est ; tandem ut , quod acerbo prolis
occasu perdidit , adoptione refarciret ,
moriens Franciscum Valefium ex Regia
firpe pronepotem , sibi hæredem ex affe
instituit , eique incerta mortalium vitæ
memor , Ludovicum fratrem , non minus
vi tutis quam sanguinis conjunctiõne ger-
manum substituit. Obiit octogenaria ma-
jor , anno salutis supra mille sexcentesi-
mo unde vigesimo tertio Nonas Januarii.*

Sur le cercueil de cette Princesse ,
mais sur une lame de cuivre , est cette
Inscription :

DIANE DE FRANCE ,
fille , & sœur légitimée des Rois ,
Duchesse d'Angoulême ,
Douairiere de Montmorenci ,
décédée à Paris , l'onzieme Janvier 1619.
âgée de 80. ans.

Cette Princesse étoit fille naturelle du
Roi Henri II. & de Philippe des Ducs ,
Damoiselle de Cony en Piedmond. Elle
avoit épousé en premières nôces , par
contract du 13. Février 1552. *Horace
Farnese* , Duc de Castro , Chevalier de
l'Ordre du Roi , jeune Prince de grande
e'pérance , qui fut tué au siege d'Heſdin
en 1553. *Diane* étant sans enfans , le
Roi pere la remaria par contract passé à
Villers-Coterets , le 3. Mai 1557. à

QUART. DE S. ANTOINE. XV. 449
François Duc de Montmorenci, Pair &
Maréchal de France, duquel il ne lui
resta point d'enfans. En mourant elle
donna tous ses biens à *François de Va-*
lois, & lui substitua *Louis de Valois* son
frere, ses petits neveux, l'un & l'autre
enfans de *Charles de Valois*, fils naturel
du Roi Charles IX. & de *Marie Touchet*.

Sur une autre tombe également
magnifique que celui dont je viens de
parler, est la statue de marbre blanc,
d'un homme à demi-couché sur un
manteau ducal, & au-dessous est cette
Epitaphe :

S I S T E V I A T O R ,

& disce

*sub hoc marmore recondi cineres
invicti quondam Principis ,*

C A R O L I V A L E S I I ,

*Engolismensium Ducis, Comitum
Arvernensis.*

*Natura Carolum IX. patrem dedit ;
bona indoles Henricum III.*

educatorem promeruit ;

Henricus IV. virtutem ejus exercuit ;

Ludovicus XIII. & Ludovicus XIV.

beneficiis, benevolentia

& honore illum profecuti sunt.

Res prospera, res adversa ,

animum ejus

nec fregere nec corrumpere.

*Super armatos strenuus , contra rebelles
fortis , inter proceres pacificus vixit.*

*Longam senectutem Litteris ,
consilio , virtute , illustrem fecit.*

Obiit in Christo atatis suæ 78.

die 23. Septembris an. 1650.

FRANCISCA NARGONIA

*secundis post Carolam Memmorantiam
votis exoptata ,*

Principi conjugii bene de se merito ,

Æternum hoc pietatis , gratitudinis ,

& amoris Monumentum posuit.

Abi , precare.

C'est le tombeau & l'Épitaphe de *Charles de Valois*, Duc d'Engoulême, Pair de France, Comte d'Auvergne, de Ponthieu, de Lauragais & d'Aletz, Chevalier des Ordres du Roi, Colonel général de la Cavalerie Légère de France, fils naturel de Charles IX. du nom, Roi de France, & de *Marie Touchet*, Dame de Belleville, & fille de *Jean Touchet*, Lieutenant particulier au Présidial d'Orléans. *Charles de Valois* nâquit au Château de Fayet en Dauphiné, près Montmelian, le 28. d'Avril 1573. Dès sa jeunesse il donna de grandes marques d'esprit & de courage, & fut destiné à la Religion de Malte. Il fut fait même

Grand-Prieur de France , mais il quitta cette dignité & l'Ordre de Malte , par dispense du Pape , & se maria à *Charlotte de Montmorenci* , par contrat passé à Pezenas le 6. Mai 1591. Il eut beaucoup de part aux bonnes graces du Roi Henri III. & fut l'un des premiers Seigneurs de la Cour qui reconnut à S. Cloud le Roi Henri IV. son successeur. Il se distingua aux batailles d'Arques, d'Ivry & de Fontaine-Françoise. Depuis il se laissa entraîner dans les sentimens de jalousie & de vengeance d'*Henriette de Balsac d'Entragues*, sa sœur uterine, contre Henri IV. & signa un Traité secret fait avec Philippe III. Roi d'Espagne , par lequel le Roi Catholique promettoit de l'assister d'argent & de troupes , pour mettre sur le Trône *Henry de Bourbon* , fils naturel de cette Dame & du Roi Henri IV.

Ce fut sur le soupçon de ce Traité , qu'il fut mis à la Bastille le 9 de Novembre 1604. & condamné à avoir la tête tranchée en 1605. mais le Roi changea la peine de mort en une prison perpétuelle , d'où il ne sortit qu'en 1616. & l'année suivante il eut le commandement de l'armée qui alla assiéger Soissons.

Après la mort de *Diane* légitimée de France , le Roi lui donna le Duché d'Engoulême & le Comté de Ponthieu : par

452 DESCRIPTION DE PARIS ,
Lettres de l'an 1619. Il fut le chef d'une
fameuse Ambassade que Louis XIII. en-
voya vers l'Empereur Ferdinand en 1620.
Il mourut à Paris dans son Hôtel, le 24.
de Septembre de l'an 1650. âgé de 77.
ans & demi, & son corps fut inhumé
dans la Chapelle que je décris, où *Fran-
çoise de Nargonne*, sa seconde femme,
lui fit ériger le tombeau dont il vient
d'être parlé. Il avoit contracté ce second
mariage le 29. Janvier 1644. & cette
Duchesse d'Engoulême n'est morte que
le 10. Août 1713. c'est-à-dire, cent tren-
te huit ans après la mort de Charles IX.
son beau-pere, mort en 1574.

Sous cette Chapelle est un caveau où
sont les cercueils de presque tous ceux,
ou celles qui ont appartenu au Duc d'En-
goulême. Ces cercueils sont de plomb,
& ont chacun une table de cuivre sur
laquelle est une inscription, qui fait con-
noître la personne dont le cercueil ren-
ferme la cendre. Je vais parler de ces cer-
cueils selon l'ordre des temps.

PREMIER CERCUEIL.

*Cœur de FRANÇOIS DE VALOIS ,
Comte d'Alés, décédé durant le siege
de Montpellier en 1622.*

*Son corps fut enterré en la grande Eglise
d'Agde.*

2. C.

C Y G I S T

*haute & puissante Princesse ,
Madame*

CHARLOTTE DE MONTMORENCI,
*Duchesse d'Engoulême ,
& épouse de très-haut & puissant
Prince , Monseigneur*

CHARLES DE VALOIS,
Duc d'Engoulême , Pair de France.

*Elle est décédée le 12. d'Août
de l'an 1636.*

Dieu mette son ame en Paradis.

3. C.

LOUIS DE VALOIS Comte d'Auvergne ;
*décédé au Château d'Escouen
en l'année 1637.*

4. C.

C Y G I S T

*le corps de haute & puissante Dame ,
Madame MARIE TOUCHET
de Belleville , au jour de son décès ,
veuve de feu haut & puissant Seigneur ,
Messire FRANÇOIS DE BALSAG ,
Sieur d'Entragues ,
Chevalier des Ordres du Roi ,
& Gouverneur d'Orléans ,
laquelle décéda le 28, Mars 1638.
âgée de 89 ans.*

5. C:

ARMAND DE VALOIS

*Comte d'Auvergne ,**décédé en Novembre 1639.*

Dans la Chapelle qui vient ensuite , & qui est la cinquieme de celles qui sont de ce côté de la nef , sont trois ossemens du bienheureux *Jean de Dieu*, Instituteur des Religieux de la Charité. Ces Reliques furent données à ce Couvent l'an 1678. par le Pere *Quinquet* Général des Minimes , qui les avoit obtenues des Minimes de Grenade qui en conservent le Corps. Cette Chapelle a aussi servi de sépulture à plusieurs personnes de la famille de *le Camus*.

La Chapelle de sainte Marguerite est la sixieme & derniere de ce côté-ci. *Octave de Perigni*, Président en la troisieme Chambre des Enquêtes du Parlement de Paris , & Précepteur de Louis de France, Dauphin de Viennois , fils unique du Roi Louis XIV. a été inhumé dans cette Chapelle. Il mourut à saint Germain en Laye le premier de Septembre de l'an 1670. d'une fièvre continue , selon quelques Ecrivains , ou d'apoplexie selon *Gui Patin*. Il n'étoit que dans sa quarante - cinquieme année , & par la beauté de son esprit , la sagesse de ses mœurs , & l'étendue de ses connoissan-

ces, il étoit très-digne de l'emploi qui lui étoit confié. Il s'en falloit tout que sa naissance ne répondît à son mérite. Son grand-pere étoit Tailleur, & se nommoit *Peau-de-Loup*. Son pere s'enrichit dans la maltote, & prit le furnom de *Perigni*, qui est un de ceux d'une ancienne & bonne famille de Paris, nommée *Picard-Perigni*. Le Magistrat qui donne lieu à cet article, épousa la fille d'un partisan nommé *Margonnes*, & se trouva si riche, qu'il acheta la charge de second Président en la troisième Chambre des Enquêtes, & en donna quatre cens douze mille livres. On remarque que dans le dernier siècle, & dans celui-ci, il s'est trouvé plusieurs Avanturiers qui ont tellement affectonné le furnom de *Perigni*, qu'ils ont quitté le leur pour usurper celui-ci.

La Chapelle de saint Nicolas est la première de l'autre côté. L'on y remarque un mausolée de marbre noir, sur lequel est la statue de marbre blanc, d'un homme à genoux, revêtu d'un grand manteau fourré d'hermine, retroussé sur l'épaule, & ayant le Collier de l'Ordre du S. Esprit par-dessus. Au bas est écrit en lettres d'or :

Titulus & depositum viri perillustis,
 NICOLAI LE JAY,
in Senatu Parisiensi Principis,

*Commendatoris ,
Reriorumque Ordinum Cancellarii.*

*Sta Viator , dum tibi modico
marmore clausum ,*

sistimus magni nominis virum :

hunc per omnem

*vita cursum perpetua illustravit gloria ;
meruit primum in suprema Regni curia
Senator , mox hujus Urbis Prætor ; per-
territam , jacentemque parricidio Henrici
Magni excitavit Civitatem ; Senatûs Pa-
risiensis , Præses ; deinde Princeps , amo-
rem consecutus , ubi vitare odium arduum
fuit ; ideo felix extat ejus memoria , tot
honoribus , accessit torquata utriusque
Regis militiæ sigilli custodia , ut ornamen-
tis equestribus , & insignibus regiis illumi-
nata purpura augustius claresceret. In quem
vivum cum CAROLUS LE JAY , Regi à
sanctioribus Consiliis , & Libellorum sup-
plicum magister , Baro de la Maison Rou-
ge , & HENRICUS LE JAY , Marquis de
Buci , ex fratre nepotes , omnia sangui-
nis & necessitudinis monumenta contulif-
sent , etiam mortuo perenne hoc monu-
mentum mœstissimi consecraverunt. Vixit
annos 67. Decessit an. sal. 1640. pridie
Calendas Januarii.*

Sur ce même tombeau , est la statue de
Magdeleine Marchand , femme du Pre-
mier Président le Jay , & fille de *Charles
Marchand* ,

Marchand, Capitaine des trois Corps d'Archers de la Ville, & le même qui fit construire à ses frais le *Pont Marchand*, en la place du Pont aux Meuniers, qui fondit tout d'un coup le 22. Décembre 1594. *Nicolas le Jay*, dont je viens de rapporter l'Épitaphe, fut fait Garde des Sceaux des Ordres du Roi par Lettres du 27. Février 1636. & mourut le 30. Décembre de l'an 1640. sans postérité légitime. *Magdeleine Marchand* sa femme, étoit morte dès l'an 1625.

Dans cette même Chapelle sont deux bustes de marbre blanc. Sous le premier est cette inscription :

D. . O. . M.

ET ÆTERNÆ MEMORIÆ

Viri perillustri GUILLELMI DE LESRAT ;
Domini de Lancreau : *hic inter* *Armoricos*
ex antiqua nobilitate oriundus, *in Senatu*
ejusdem Provinciae, *in quo patrem habuit*
presidem infulatum, *summae integritatis*
& eruditionis virum, *primùm meruit* ;
deinde relictiis penatibus, & *solo avito*,
Parisiensis Senator, *mox Regius Urbis*
cognitor, *dein resumpta purpurâ* *Parla-*
menti Præsès, *in quo munere cum per*
decem annos continuos sanctè & castè uni-
cuique, *quod suum erat*, *reddidisset*,
ideo Principi acceptus, *in sacrum ejus*

458 DESCRIPTION DE PARIS,
*Consistorium assumptus fuit : cui dignitati
haud impar , cum per totidem annos carus
omnibus pari integritate suffecisset , vitam
Cælo acceptam Cælo reddidit 15. Cal.
Octob. an. 1644. Relicta uxore CATHA-
RINA FEYDEAU , egregiæ pietatis & fidei
muliere , quæ suavissimo marito è vivis
sublato , rebus humanis semet eripuit ; &
quod illi tumulus , hoc sibi Visitationis
sanctæ Mariæ Cœnobium esse voluit. Pa-
renti optimæ mœrens filia unica , & cha-
rissima , Gabrielis de Lesrat , viri peril-
lustris , CAROLI LE JAY , Baronis de la
Maison Rouge , & Libellorum supplicum
magistri conjux , hoc monumentum in sa-
cello NICOLAI LE JAY , quondam Sena-
tûs Principis , consecravit , tanquam æter-
num inter utramque gentem amicitia pig-
nus & necessitudinis.*

Sur l'autre buste , & sur une table de
marbre noir , on lit :

D. O. M.

ET PIIS MANIBUS

*Viri perillustris , CAROLI LE JAY ,
Baronis de la Maison Rouge ;
qui clara ex stirpe oriundus ,
Auspiciis , & munificentia optimi
patruï , summæ curiæ Principis ,
senatoriam dignitatem in summo
consilio adeptus ;*

*Libellorum deinde supplicum
magister creatus ;
quatuor Provinciarum præfecturas
perpetua serie prælarè gessit.
Tandemque morbo correptus ,
Religionis Christiana
ritè sumptis præfidiis , mortem obiit.
Anno sal. 1671.*

25. Novemb. ætat. 58.

*Vir fuit corporis , & animi dotibus
spectandus ;
qui in rebus forensibus integritate
& fortitudine ;
in civilibus prudentia & comitate ;
omnium benevolentiam sibi devinxit.*

*GABRIEL DE LESRAT ,
conjux mæstissima ,
hoc fidei & amoris monumentum ,
desideratissimo conjugii
consecravit.*

La Chapelle qui suit , est sous l'invo-
cation de *saint Charles Borromée*. Le ta-
bleau de ce Saint qui est sur l'Autel , est
un présent du *Maréchal de Vitri* qui l'a-
voit apporté de Rome. Comme c'étoit
ici la Chapelle de Messieurs de l'*Hôpi-
tal-Vitri* , il y a plusieurs Seigneurs &
Dames de cette maison qui y ont été
inhumés.

La Chapelle de *saint Joseph* est la troi-
V ij

460 DESCRIPTION DE PARIS ,
sieme de ce côté-ci. On y voit le corps
de *sainte Laurence* , Vierge & Martyre ,
qui est ici dans une châsse de filigrane
d'argent.

Dans la quatrieme Chapelle on re-
marque le tableau de l'Autel qui a été
peint par *Sarrazin* , & tous les autres or-
nemens qui sont d'après ses desseins.

La cinquieme Chapelle est celle de la
famille de *Castille* , & est une des plus
ornées qu'il y ait. Les tableaux qui sont
au pourtour , représentent les principales
actions de S. Pierre. A la face qui regar-
de la porte , est un magnifique tombeau
de marbre noir , au bas duquel est écrite
en lettres d'or l'Epitaphe que voici :

D. O. M.

S I S T E H O S P E S ,

L A P I S T E R O G A T .

*Hic PETRI CASTELLÆ , & PETRI
filii mortales exuvia conduntur ; at uter-
que qui fuerint adverte, Pater magni Con-
silio Senator , dein à libellis supplicibus
fuit : defunctus apud Helvetios altera le-
gatione , atque ita per legitimos honorum
gradus solidam ad res gerendas virtutem
adeptus , tandem intimo Regio confesu
largitionum comitiva presuit , quod pro-
bitatem fidemque testatur magis , earum-
dem examini prescitur. Turbidissimis*

exinde temporibus, dum Legatus tertium Helvetiæ extra ordinem destinatur. Avinioni vivere desiit 17. Cal. quintiles. Ætatis suæ, anno 43. Christi 1629. Quem paternæ virtutis æmulus, filius præcox prudentiâ, & ante annos juris claritudine, in Senatu Parisiensi allectus, parentis desideratissimi fato justam fati seriem antevertit, luctuque immodico & doloris ægritudine mortem obiit 15. Cal. easdem anni sequentis. CARONIA JANNINA uxor. conjugii amantiſſimo, mater filio pientissimi, insolabiles lachrimas marmori sculpi jussit. Hospes abi, & mortalium vicem luge.

La sixieme Chapelle appartient à la famille de *Verthamon*, dont on voit ici les représentations en bustes de plusieurs de ce nom, & leurs Epitaphes, entr'autres celle-ci :

D. O. M.

ÆTERNÆ MEMORIÆ

FRANCISCI DE VERTHAMON,

Senatoris Parisiensis; qui antiqua & nobili apud Lemovices familia natus, amplissimi Ordinis dignitatem, per annos 37. ea integritate constantiaque gessit, privatam vitam singulari morum sanctimonia sic instituit, ut domi forisque par sui desiderium moriens, & æmulandæ virtutis

462 DESCRIPTION DE PARIS ;
*exemplum insigne reliquerit. Idem in sac-
cello hoc structurae, dotisque nomine, ut
in eo siti, suisque perpetuum jus esset,
statoque in dies singulos pro se suisque sa-
lutari sacrificio, argenti libras contulit
1600. Vixit annos unde sexaginta. Ex-
cessit Cal. Aug. an. 1625. uxor, liberi-
que, marito dulcissimo, patri optimo,
mærentes posuerunt.*

MARIA VERSORIS, uxor domo Pari-
sîs orta, non dissari piæ devotaque men-
tis, studiis viro simillima, quocum annos
septem & triginta summa concordia vixe-
rat, post etiam communi monumento in
spem vitæ communem conjuncta est.

Les *Verthamon* sont originaires de
Limoufin, & d'une ancienne noblesse,
Ils ont pris leur nom d'un fief situé sur la
rivière de *Vienne*, & communément
nommé le *Gué de Verthamon*. La bran-
che de *Breau*, qui a fini en la personne
du Premier Président du grand Conseil,
étoit l'aînée des autres branches.

Dans cette Église, à côté de la Cha-
pelle de la Vierge, fut inhumé, le 11.
Mars 1678. le corps de *Jean de Launoy*,
Docteur en Théologie de la Faculté de
Paris, & de la Société de Navarre. Ce
sçavant homme nâquit à *Val-de-Sie*,
Paroisse du Diocèse de Coutances, à dix
ou onze lieues de cette Ville, & à qua-

tre de *Valogne*, ce qui a fait croire à *M. du Pin* qu'il y étoit né. Son pere se nommoit *Pierre de Launoy*, & sa mere *Michelle Jean*. On met la date de sa naissance au 21. de Décembre 1603. mais elle est contredite par son Epitaphe, où il est dit qu'à sa mort, arrivée en 1678. il avoit soixante-dix-sept ans. Il fit ses premieres études à *Coutances*, où il fut entretenu par *Guillaume de Launoy* Promoteur de l'Officialité. Il vint ensuite à *Paris* où il prit le degré de Licencié en Théologie en 1629, & le bonnet de Docteur au mois de Juin 1634.

Comme l'étude étoit son unique occupation, & qu'il étoit extrêmement laborieux, il fit en peu de temps de grands recueils de passages des Peres, des Théologiens & des Historiens, qui le mirent en état de donner au public une grande quantité d'ouvrages sur des matieres d'Histoire, de Critique & de Discipline Ecclésiastique. Personne n'a defendu avec plus de force que lui, les droits des Rois, l'autorité des Conciles, ni découvert avec plus de sagacité la fausseté de quelques histoires des Saints, & la supposition de quelques Privileges.

Il tomba malade au commencement du mois de Mars de l'an 1678. dans l'Hôtel d'Etrées, où le Cardinal de ce nom l'avoit attiré dès l'an 1644. & où

il mourut le 10. du même mois , après avoir reçu les Sacremens. Il fut inhumé dans l'Eglise des Minimes comme il l'avoit ordonné , & avoit legué à ces Peres par son testament deux cens écus d'or , tous les Rituels qu'il avoit amassés avec beaucoup de soin , & la moitié de ses livres ; donnant l'autre moitié au Séminaire de Laon. Il donna ses biens de patrimoine à ses parens , fit une fondation au College de Navarre , & quelques legs aux pauvres. Peu de jours après l'inhumation , *M. le Camus* Premier Président de la Cour des Aides , qui aimoit & estimoit infiniment le défunt , se transporta aux Minimes pour convenir avec eux de l'endroit où l'on mettroit l'Epitaphe qu'il avoit fait faire par *M. Clément* Conseiller en la même Cour. Les Minimes parurent pour lors se prêter d'assez bonne grace à ce que *M. le Camus* souhaitoit , & le prièrent seulement de vouloir bien leur laisser une copie de cette Epitaphe ; mais quelques jours après , ils apporterent à ce Magistrat des lettres de leur Général , qui leur défendoit de laisser mettre aucune inscription à la louange de *M. de Launoy* , & publierent même que cela leur étoit aussi défendu par des ordres encore plus respectables que ceux de leur Général. Ainsi l'Epitaphe n'eut point lieu : la voici telle

QUART. DE S. ANTOINE. XV. 465
qu'on la trouve dans plusieurs livres im-
primés, & entr'autres dans la Descrip-
tion de Paris, par *Germain Brice*.

D. O. M.

H I C J A C E T

JOANNES LAUNOIUS,

Constantiensis,

Parisiensis Theologus;

qui veritatis assertor perpetuus,

Jurium Ecclesie & Regis

acerrimus vindex,

vitam innoxiam exegit.

Opes neglexit, & quantulumcunque;

ut relicturus satis habuit.

Multa scripsit nulla spe, nullo timore;

optimam famam

maximamque venerationem

apud probos adeptus.

Annum septimum, & septuagesimum

agens decessit.

Animam Christo consignavit

die 10. Martii

anno M. DC. LXXVIII.

Hoc Monumentum amico jucundissimo

poni curavit

Nicolaus le Camus

in suprema Subsidiorum curia Princeps.

Dans cette même Eglise a été inhumé
Abel de sainte Marthe, Doyen de la

466 DESCRIPTION DE PARIS ,
Cour des Aydes, Garde de la Bibliothèque Royale de Fontainebleau , mort le 30. d'Octobre de l'an 1606. âgé de quatre-vingt-un ans.

Cette Eglise possède une grande quantité de reliques , entre autres deux morceaux de la vraie Croix , qui sont enchassés dans une croix d'argent ; & une Vertebre de S. François de Paule enfermée dans un globe de cristal soutenu par un pied de vermeil ; trois ossemens du même Saint qui ont été donnés à cette Eglise par celle de Notre-Dame de la Riche à Tours qui possédoit les restes du corps de ce Saint , qui fut jetté au feu par les Calvinistes avec celui de S. Martin le 14. d'Avril de l'an 1562. Ce fut la Reine Marie Thérèse d'Autriche qui obtint ces précieux restes, & qui en fit présent aux Religieux de ce Couvent. Une partie du manteau de S. François de Paule.

Les registres de la Sacristie de cette Eglise nous apprennent qu'*Anne d'Autriche*, femme du Roi Louis XIII. ayant passé plusieurs années de mariage sans avoir d'enfans, elle implora l'intercession de S. François de Paule, & venoit presque tous les vendredis en ce Couvent : enfin après vingt-trois ans de stérilité, elle conçut & accoucha de Louis XIV.

Marie Victoire de Baviere, épouse de *Louis de France* Dauphin de Viennois, implora aussi l'intercession de S. François de Paule, & fit offrir à ce Saint le jour de la fête de l'an 1681. un superbe parement & une chasuble que cette Princesse avoit travaillés de ses propres mains. Ce fut M. Bossuet Evêque de Meaux, son premier Aumônier, qui célébra la Messe dans cette Eglise ce jour-là, & y exposa les vœux de cette pieuse Princesse.

Dans la premiere des sales qui servent de Sacristie, on voit trois tableaux qui ont chacun douze pieds de largeur, sur huit de hauteur, & dont les sujets sont pris de la vie de S. *François de Paule*. Le premier représente ce Saint qui marche sur les eaux & traverse le fare de Messine, pour aborder à Naples. On raconte que le patron du vaisseau où il vouloit s'embarquer, ayant refusé de le prendre, il étendit son manteau sur la mer, & aborda à pied sec à Naples avec deux de ses compagnons. Ce tableau est des premiers de *Noël-Nicolas Coypel*, & avant qu'il eut mérité la réputation qu'il s'est acquise dans la suite par d'excellens ouvrages, entr'autres par le plafond admirable de la Chapelle de la Vierge dans l'Eglise de S. Sauveur, qui est un chef-d'œuvre en ce genre. Le second est le même saint François qui guérit des pesti-

468 DESCRIPTION DE PARIS ,
ferés. Il est d'un peintre nommé *le Pape*.
Le troisieme est de *Dumont* , & nous
fait voir S. François de Paule présenté
par le Dauphin au Roi Louis XI. son
pere, qui reçoit ce saint homme au mi-
lieu de sa Cour, & qui à genoux & à ses
pieds, lui demande sa bénédiction, mais
le saint semble lui répondre que c'est à
Dieu à qui il faut la demander. Ce ta-
bleau, au jugement des connoisseurs ,
est le plus beau des trois , quoique les
deux autres ayent des beautés.

Le cloître ne fut achevé qu'en 1683.
Au-dessus sont deux grandes galeries qui
regnent sur toute sa longueur. Le Pere
Niceron, Minime, & l'un des plus sça-
vans Mathématiciens de son temps, y a
représenté *S. Jean* l'Evangeliste assis sur
un aigle, & écrivant son Apocalypse ;
& *la Magdeleine* da la sainte Beaume en
contemplation. Ce pere a mis en œuvre
dans ces deux morceaux les prestiges de
la perspective & de l'optique.

Du cloître on va au chapitre qui est
orné d'une belle menuiserie, & de plu-
sieurs tableaux qui ont été peints par
Prevost.

Le réfectoir a dans œuvre 84 pieds de
longueur, & 30 de largeur. Il est orné
de tableaux qui représentent les Institu-
teurs des Ordres Religieux, & qui ont
été peints par *Laurent la Hire*.

La Bibliotheque est d'environ vingt-mille volumes tant imprimés que manuscrits. Parmi les premiers on estime principalement un recueil des Rituels qui avoient été amassés par *M. de Lau-noy* qui les donna à ce Monastere. Ce recueil est regardé comme unique. On voit aussi dans cette Bibliotheque beaucoup d'ouvrages de Rabins, & un livre intitulé *Ruthenica*. Entre les manuscrits, sont les originaux des lettres qu'on écrivoit de toutes parts au P. *Mersenne*, le correspondant & l'ami intime de *Descartes*. S'il étoit possible de ramasser les réponses que le P. *Mersenne* fit à toutes ces lettres, il ne faut pas douter que ce recueil ne fit plaisir au public, & même qu'il ne fut utile. On voit aussi dans cette Bibliotheque, avec surprise & avec admiration, un manuscrit intitulé *Herbarium vivum* qui contient une description de toutes les plantes rares que le P. *Charles Plumier*, Religieux Minime qui avoit un goût déterminé pour la Botanique, avoit vues en différentes parties du monde, sur-tout en Amerique. Rien de plus exact que les descriptions que ce pere en donne, ni rien de plus proprement dessiné que les figures, qui sont toutes de sa main. Ce manuscrit composeroit quinze ou seize volumes *in folio*. On a encore du P. *Plumier* un livre

470 DESCRIPTION DE PARIS ,
imprimé en latin & en françois intitulé
l'Art de tourner ou de faire toutes sortes
de figures au *Tour*. Ce livre qui est *in*
folio , est très-estimé des sçavans en cet
Art.

Les Minimes ont donné plusieurs su-
jets distingués dans l'Eglise & dans les
Sciences.

Le P. *Gaspard Dinet* après avoir été
Général de cet Ordre , & Prédicateur du
Roi Henri le Grand , fut fait Evêque de
Mâçon en 1600. Le P. *René le Clerc* fut
fait Evêque de Glandève , & après avoir
gouverné ce Diocèse pendant vingt-qua-
tre-ans , mourut en 1651. Le P. *Louis*
Dony d'Attichi , neveu du *Maréchal de*
Marillac , & du Garde des Sceaux son
frere , fut successivement Evêque de
Riez & d'Autun.

Le Pere *Jean-François Nicéron* a été
regardé comme l'homme de son temps
le plus habile dans l'optique. Il mourut
en 1646.

Le P. *Marin Mersenne* étoit né au
Bourg d'*Oise* dans le Maine , le 8. Sep-
tembre de l'an 1588. & mourut dans le
Couvent dont je fais ici la description ,
le premier de Septembre de l'an 1648.
âgé de soixante ans. Il fit ses premieres
études au College de la fleche , & vint
ensuite à Paris où il étudia en Théologie
sous MM. *du Val* , *Isambert* & *Gamache*.

Après cette éducation , le peu de goût qu'il avoit pour le monde , le détermina à entrer dans l'Ordre des Minimes , où il fit profession dans le Couvent de la Place Royale à Paris en 1612. Il s'appliqua avec succès à l'étude de la Théologie , comme il paroît par ses Commentaires sur la Genese , & par deux autres ouvrages de sa façon , dont l'un est intitulé , *Analyse de la Vie spirituelle* , & l'autre de *l'Usage de la raison*. Ce dernier est contre les Déistes & les Athées. On peut dire cependant que son goût dominant étoit pour les Mathématiques. Il en fit sa principale étude. Son *Traité de l'Harmonie* , ou de *la Musique* , en douze livres qu'il écrivit en latin , & qu'il traduisit ensuite en françois , prouve l'admirable génie qu'il avoit pour cette science. Il a encore composé des ouvrages qui traitent des mesures , des poids & des monnoyes des Juifs , des Grecs & des Romains , qu'il a réduites sur le pied de la monnoye de France. On a aussi de lui un *Traité de l'élément de l'air* ; un autre des moyens de naviger & de marcher dessus & dessous les eaux ; un autre de l'Aimant , &c. Il fut ami de *Descartes* , de *Gassendi* , de *Leon Allatius* , de *la Mothe le Vayer* , de *Peyresc* & de plusieurs autres sçavans , mais on peut dire que *Descartes* tint le premier rang dans son cœur.

Le P. *Hilarion de Coste* s'est distingué par sa piété & par quelques ouvrages qu'il a donnés au public , tels que l'Histoire Catholique du xvi siecle , l'Histoire des Dauphins , les Eloges des Dames Illustres , la Vie du Docteur Picart , & celle du P. *Mersenne*. Il mourut dans ce Couvent l'an 1662.

Le P. *François Giry* étoit fils unique de *Louis de Giry* Avocat au Parlement & au Conseil , & l'un des quarante de l'Académie Française. Sa qualité de fils unique ne l'empêcha pas d'entrer dans l'Ordre des Minimes , où il s'est distingué jusqu'à sa mort par une grande piété & par son sçavoir. Il a donné aux public *les Vies des Saints* , ouvrage plus estimé dans son temps, qu'il ne l'est aujourd'hui.

Le P. *Jean - Baptiste Avrillon* connu par ses talens pour la prédication & par plusieurs ouvrages de piété qu'il a donnés au Public , est mort dans cette maison le 16. Mai de l'an 1729. âgé de 77. ans, dont il en avoit passé 58. dans l'Ordre des Minimes.

La rue des *Tournelles* a retenu le nom de l'ancien *Hôtel des Tournelles* , & n'a rien qui mérite la curiosité des personnes de goût , que la maison de *Jules - Hardouin Mansart* , mort Surintendant des Bâtimens du Roi.

La rue *saint Antoine* a donné le nom

QUARTIER DE S. ANTOINE. XV. 473
à ce Quartier, comme je l'ai déjà dit.
Elle est destinée pour les entrées & pour
les cérémonies extraordinaires. Elle est
longue, mais elle n'est pas droite, & on
prétend qu'elle a été ainsi construite,
afin d'empêcher qu'elle ne fût enfilée par
le canon de la Bastille.

L'*Hôtel de Beauvais* est ce qui se pré-
sente d'abord de plus remarquable. Il
fut bâti sur les desseins de *le Pautre*,
Architecte d'une fertilité d'imagination
étonnante, pour *Pierre de Beauvais* &
Catherine - Henriette Bellier sa femme,
première femme de Chambre de la Rei-
ne Anne d'Autriche. Lorsqu'il y avoit
quelque grand spectacle à voir dans la
rue S. Antoine, cette maison a plusieurs
fois servi à placer les personnes Royales.
La Reine mere étoit dans un des bal-
cons de cet Hôtel le 26. d'Août de l'an
1660. lors de l'entrée triomphante du
Roi & de la Reine sa femme. La façade
de cet Hôtel est fort ornée, & depuis
l'an 1706. que feu M. *Jean Orry* Prési-
dent à Mortier au Parlement de Mets,
en est devenu propriétaire, on a rendu
les dedans infiniment plus commodes &
plus agréables qu'il n'étoient.

LE PETIT S. ANTOINE.

Cette maison Religieuse a commen-
cé par un petit hospice que des Hospita-

474 DESCRIPTION DE PARIS,
liers de l'Ordre de saint Augustin, dont
la principale maison ou Chef d'Ordre est
à Vienne en Dauphiné, avoient à Paris.
Charles V. n'étant encore que Régent
du Royaume, augmenta cet établisse-
ment par le don qu'il y fit d'un manoir
nommé la *Saussaye*, avec toutes les ap-
partenances, & ayant sa sortie sur la rue
du Roi de Sicile. Ce manoir avoit été
confisqué sur *Drocon* & sur *Jean de Vaux*
qui avoient pris le parti du Roi de Na-
varre, contre le Roi leur légitime Sou-
verain.

Pierre de Lobet, Abbé & Général de
l'Ordre de S. Antoine, érigea conjointe-
ment avec le Chapitre général de son
Ordre, cette nouvelle maison de Paris
en commanderie, & envoya pour la gou-
verner *Aymar Fulcevilli* Religieux de
l'Ordre, dont les provisions sont du 3.
Septembre 1361. Celui-ci amena avec lui
un nombre suffisant de Religieux pour y
faire l'Office Divin, & y exercer l'hos-
pitalité pour les pauvres attequés de la
maladie appelée *Feu sacré*, ou de *saint*
Antoine. Ils n'eurent d'abord qu'une
Chapelle; mais Charles V. étant parvenu
à la Couronne, leur fit bâtir une Eglise
qui fut achevée en 1368. & qui est celle
qu'on voit encore aujourd'hui. Les nou-
veaux établissemens souffrent toujours
des difficultés, & celui-ci eut les siennes.

Le Curé de S. Paul dans la Paroisse duquel est situé le Monastere du petit saint Antoine , forma une contestation qui fut terminée par une transaction passée le 26. Fevrier 1365. par laquelle *Hugues d'Opteve* Commandeur de cette maison, s'oblige pour lui & ses successeurs en ladite Commanderie , à payer tous les ans dix livres au Curé de S. Paul , & à partager avec lui l'honoraire de ceux qui seroient inhumés dans la nouvelle Eglise. Cette transaction fut confirmée par *Estienne* Evêque de Paris, & par *Pierre de Lobet* Général de l'Ordre.

Peu de temps après il s'éleva un autre différend entre *Hugues de Châteauneuf* successeur de *Hugues d'Opteve* & le Prieur de S. Eloy , à l'occasion du *manoir de la Saussaye* qui relevoit de son Prieuré. Cette contestation fut terminée moyennant une rente annuelle de quarante livres que le Commandeur s'obligea pour lui & pour ses successeurs , de payer au Prieuré de S. Eloy. En 1373. le 4. de Juin, *Ponce* Abbé de S. Antoine, unit la Commanderie de Paris à celle de Bailleul ou de Flandre , & cette union dura jusqu'au temps de Charles - Quint , qui en 1523. démembra celle de Bailleul ou de Flandre , qui étoit sous sa domination, & voulut qu'elle ne fut donnée qu'à des Religieux nés dans ses Etats. En 1416.

476 DESCRIPTION DE PARIS ,
Guillaume de Neuville , Notaire & Secrétaire du Roi , donna à cette Commanderie la terre de *Bouffy* , & une rente annuelle de cinquante livres. Cette Commanderie a eu dix - huit Commandeurs Réguliers , & trois Commandataires. Entre les Réguliers , il y en a eu huit qui ont été Abbés Généraux de l'Ordre , dont plusieurs garderent cette Commanderie avec le Généralat. Celui des Commandeurs Réguliers qui a fait le plus d'honneur à cette maison , est le fameux *Cardinal de Tournon* , Profès de l'Abbaye de saint Antoine.

En 1615. le titre de la Commanderie de Paris fut supprimé , & on convertit cette maison en un Séminaire ou Collège , pour l'instruction des jeunes Religieux de l'ordre. La Bulle est de Paul V. & les Lettres Patentes sont du Roi Louis XIII. On nomme ce Monastere le *petit S. Antoine* , pour le distinguer de l'Abbaye de *S. Antoine* qui est dans le faux-bourg de son nom , & qui est beaucoup plus ancienne.

Fin du quatrieme volume.

 ADDITIONS

ET CORRECTIONS

DU TOME QUATRIEME.

PAGE 2, ligne 2. Les Anglois, maîtres alors de la Normandie, porteroient leur haine contre notre Nation à des excès si inouis de barbarie & de cruauté, qu'il fut ordonné d'inférer dans les Litanies : à *furore Normanorum, libera nos, Domine.*

Page 131, ligne 1. Des trois ordres qui composent ce Portail, le seul dorique au rez-de-chaussée annonce un grand Maître en Architecture, qui a su rendre ses métopes quarrés, malgré l'accouplement des colonnes ; ce qui est une difficulté presque insurmontable dans cet ordre. Tout le reste de la composition de ce Portail est fort médiocre, & sur-tout la Sculpture. Mal-à-propos voudroit-on attribuer les beautés qui s'y trouvent au Frere *Martel-Ange*, Jésuite, auteur de leur Eglise du Noviciat, dont l'Architecture est très-régulière, mais froide & sans nulle invention, & sur-tout dans son Portail. Les Connoisseurs trouveront toujours dans celui-ci

l'Auteur du magnifique Palais du Luxembourg.

Page 134, ligne 13. Il est très-faux que nous ne sachions rien de certain sur le martyre des saints Gervais & Protais. M. de *Tillemont*, Auteur des plus graves, nous dit, dans son Histoire Ecclésiastique, Tome 2, p. 78, qu'ils souffrirent le martyre sous l'empire de *Néron*, & que l'Eglise de Milan en avoit perdu la connoissance jusqu'au quatrième siècle, que leurs corps furent découverts par une révélation qu'en eut saint *Ambroise*, Evêque de cette Ville, lorsqu'elle fut dans le plus grand danger en 386, par la persécution de *Justine*, mère de l'Empereur *Valentinien*, le jeune, qui regnoit alors. Cette Princesse, qui protégeoit de tout son crédit, les Ariens, vouloit chasser saint *Ambroise* de son Siege, lorsque Dieu fit connoître à ce saint Evêque le lieu où étoient les corps de ces deux Martyrs, dont le tombeau fut trouvé plein de sang, & leurs têtes séparées de leurs corps. Ils furent exposés pendant deux jours à la vénération des Fideles, qui y vinrent en foule, & il s'y fit un très-grand nombre de miracles, dont saint *Augustin*, qui étoit alors à Milan, en rapporte plusieurs, qui confondirent les Ariens,

& arrêterent la fureur de cette Impératrice.

Page 149, ligne 12, de s'en croire; lisez, de l'en croire.

Page 164, ligne 25, ajoutez ce qui suit à l'article des Marêts de Saint-Sorlin. Il étoit Intendant du Duc de Richelieu. C'est lui qui a fait le Sonnet gravé sur le piedestal de la figure de Louis XIII, à la Place Royale, où le Cardinal de Richelieu est loué si insolemment aux dépens de son Roi. Il a aussi composé une Paraphrase en vers de l'*Imitation de Jesus-Christ*, un Poëme héroïque de Clovis, ou la *France Chrétienne*, avec de belles estampes de Chauveau, & plusieurs pieces de Théâtre. La Comédie des Visionnaires est le seul de ses Ouvrages qui ne soit pas tombé dans l'oubli. Il attaqua vivement Messieurs de Port-Royal; mais M. Nicole le terrassa par ses lettres intitulées *les Visionnaires*, qui lui imposèrent silence. Il a été de l'Académie Françoise.

Page 198, au bas de la page. Quelque beauté qu'il y ait dans ce groupe, il est encore bien éloigné de la perfection qu'on lui attribue. Le caractère essentiel à ces Divinités auroit dû les distinguer par des graces dans leur physionomie, dont elles sont entièrement dé-

pourvues, & ce défaut joint à l'indécence de la place qu'elles occupent dans le lieu saint, & celui d'avoir déposé entre les mains de fausses divinités, le cœur d'un Roi très-Chrétien, affoiblit beaucoup leur mérite & les louanges qu'on leur donne.

Page 199, ligne 10. La forme de ce piedestal est ingénieuse & de bon gout.

Page 372, ligne 16. Cet Hôtel, appelé depuis l'*Hôtel le Camus*, est digne de la curiosité des Etrangers. On y entre par une grande cour, ornée de croisées tout à l'entour, couronnées d'une balustrade ornée de sphinxs. Mais ce qui fait la principale beauté de cet Hôtel, c'est son magnifique escalier. Il fera toujours l'admiration de tous ceux qui préfèrent le grand gout du siècle de *Louis XIV* aux mesquines décorations du nôtre. On y entre, à droite, par trois arcades, au milieu desquelles est une rampe qui mene, par deux rampes en retour, au premier étage. C'est là que l'on jouit de sa noble décoration. Tous les avant-corps de ses murs sont ornés de pilastres corinthiens, qui soutiennent de grands médaillons, dont les bustes sont très-bien sculptés & d'un beau choix. Chacun de ces médaillons

est accompagné de deux génies d'une bonne main, & dont les attitudes sont variées avec beaucoup d'art. D'autres génies, mais de moindre proportion, décorent l'attique, porté par une corniche ornée de feuilles de refend bien travaillées. L'un des palliers conduit de plain-pied à un troisième grand pallier de niveau, où sont trois portes pour entrer dans les appartemens, avec des niches & des pedestaux dans leurs trumeaux. Son attique est décoré dans le milieu, qui fait face à l'entrée de l'escalier, d'un Jupiter couché & grand comme nature. Tout ce bel ensemble est de la plus belle ordonnance, & d'une construction aussi parfaite, que s'il venoit d'être fini. On peut le regarder comme l'un des plus beaux bâtimens de ce genre qui soit dans cette Ville.

Page 468, ligne 16. Cette illusion d'optique mérite une attention singulière. Les façades des deux murs de ce Cloître supérieur représentent des paysages & des hameaux d'un gout assez médiocre, & qui n'ont nulle ressemblance à la Madelaine & à saint Jean. Mais en les regardant d'un point de vue pris dans une porte à l'entrée de ces galeries, on voit la figure de la Ma-

delaine couchée dans un désert, & celle de saint Jean avec son Aigle, qui écrit son Apocalypse. Ces deux morceaux font l'ouvrage d'un très-habile Opticien, & surprennent agréablement les Curieux en ce genre.

FIN DES ADDITIONS.



